This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07438937 4

LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius,

Par M. l'Abbé MONGAULT *de l'Académie Françoiſe, & ci-devant Précepteur de Monſeigneur le Duc d'Orleans.*

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME QUATRIE'ME.

NEW-YORK PUBLIC LIBRARY

A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue S. Jacques, à l'Empereur.

M DCCXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE HUITIE'ME.

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER OCTAVUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

CUM ad te litteras dediſſem, redditæ mihi litteræ ſunt à Pompeio. Cetera de rebus in Piceno geſtis, quæ ad ſe Vibullius ſcripſiſſet; de delectu Domitii, quæ ſunt vobis nota; nec tamen tam lætæ erant in his litteris, quam ad me Philotimus ſcripſerat. Ipſam tibi epiſtolam miſiſſem; ſed ſubito fratris puer profi-

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS
LIVRE HUITIE'ME.

LETTRE I.

DEPUIS que ma Lettre eſt partie, j'en ai reçû une de Pompée, où il me mande tout ce que Vibullius lui a écrit des affaires du Picenum, & des troupes que Domitius a raſſemblées, ce que vous ſçaviez déja ; il ne fait pas néanmoins les choſes ſi avantageuſes que Philotime me les avoit faites. Je vous envoirois ſa Lettre, mais l'Exprès de mon frere va partir dans le moment ; je vous l'envoirai demain.

ciſcebatur : cras igitur mittam : ſed in ea Pompeii epiſtola erat in extremo, ipſius manu : Tu cenſeo Luceriam venias : nuſquam eris tutius. *Id ego in eam partem accepi ; hæc oppida, atque oram maritimam illum pro derelicto habere : nec ſum miratus, eum, qui caput ipſum reliquiſſet, reliquis membris non parcere. Ei ſtatim reſcripſi, hominemque certum miſi de comitibus meis, non me quærere, ubi tutiſſimo eſſem : ſi me vellet ſua, aut Reipub. cauſſa Luceriam venire, ſtatim eſſe venturum : hortatuſque ſum, ut oram maritimam retineret, ſi rem frumentariam ſibi ex provinciis ſuppeditari vellet. Hoc me fruſtra ſcribere videbam : ſed uti in urbe retinenda tunc, ſic nunc in Italia non relinquenda teſtificabar ſententiam meam. Sic enim parari video, ut Luceriam omnes copiæ contrahantur : & ne is quidem locus ſtabilis : ſed ex eo ipſo, ſi urgeamur, paretur fuga.*

En attendant, je vous dirai qu'au bas de ſa Lettre, Pompée a ajoûté ces mots de ſa main: *Je ſuis d'avis que vous veniez à Lucerie, vous ne pouvez être nulle part plus en ſureté.* J'ai conçû par là, qu'il vouloit abandonner les villes de ces quartiers & toute cette côte; & je n'ai point été ſurpris qu'après avoir ſacrifié la tête, il n'épargne pas plus les membres. Je lui ai envoyé auſſi-tôt un homme à moi, & je lui ai mandé que je n'examinois point où je ſerois le plus à couvert; que ſi c'étoit pour ſes intérêts ou pour ceux de la République qu'il ſouhaitoit que j'allaſſe à Lucerie, j'étois tout prêt à partir; mais qu'il lui étoit très-important de demeurer maître de cette côte pour tirer du blé des Provinces. Je ſuis bien perſuadé qu'il ne ſuivra pas mon avis; mais comme je lui déclarai, lorſqu'il abandonna Rome, que c'étoit contre mon ſentiment, j'ai été bien aiſe de m'expliquer auſſi par rapport à l'Italie. Je vois bien qu'il veut raſſembler toutes ſes troupes à Lucerie; encore n'eſt-ce pas pour tenir dans ce poſte, il veut ſeulement être à portée de ſortir de l'Italie ſi Céſar le pouſſe trop vivement.

Quo minus mirere, si invitus in eam causſam deſcendo, in qua neque pacis, neque victoriæ ratio quæſita ſit unquam: ſed ſemper flagitioſæ & calamitoſæ fugæ. Eundum; ut, quemcumque fors tulerit caſum, ſubeam potius cum iis qui dicuntur eſſe boni, quam videar à bonis diſſentire. Etſi propediem video bonorum, id eſt lautorum & locupletum, urbem refertam fore: municipiis vero his relictis, refertiſſimam. Quo ego in numero eſſem, ſi hos lictores moleſtiſſimos non haberem: nec me M' Lepidi L. Volcatii, Ser. Sulpitii comitum pœniteret: quorum nemo nec ſtultior eſt quam L. Domitius; nec inconſtantior, quam App. Claudius.

Unus Pompeius me movet, beneficio, non auctoritate. Quam enim ille habeat auctoritatem in hac cauſſa, qui, cum omnes Cæſarem metuebamus, ipſe eum diligebat? poſt-

Ne vous étonnez donc pas ſi je m'attache avec peine à un parti où l'on n'a ſçû prendre aucune meſure, ni pour faire la paix, ni pour ſoûtenir la guerre, & dont toutes les vûes aboutiſſent à une fuite honteuſe & miſerable. Il faut néanmoins les ſuivre, & me réſoudre à tout ce que la fortune nous prépare, plûtôt que de me ſéparer de ceux qu'on appelle gens de bien; quoiqu'à ce qu'il me paroît, il y aura bientôt à Rome un grand nombre de ces gens de bien, je veux dire de ceux qui en ont beaucoup [1] & qui ſont fort à leur aiſe. Ce nombre groſſira encore lorſqu'on aura abandonné les villes de ces quartiers [2]. Je l'augmenterois ſi je n'étois embaraſſé de mes Licteurs; & je croirois, ſans me faire tort, pouvoir demeurer dans la compagnie de M' Lepidus, de Volcatius, & de Sulpitius, qui certainement n'ont ni moins de conduite que Domitius, ni plus de légereté qu'Appius.

Ce ſont uniquement les obligations que j'ai à Pompée qui me retiennent; à cela près, quels égards mérite-t'il en cette occaſion? lui qui lorſque nous craignions Céſar, étoit lié avec lui, &

quam ipſe metuere cœpit, putat omnes hoſtes illi oportere eſſe ? Ibimus tamen Luceriam : nec eum fortaſſe delectabit noſter adventus : diſſimulare enim non potero, mihi, quæ adhuc acta ſunt, diſplicere. Ego, ſi ſomnum capere poſſem, tam longis te epiſtolis non obtunderem. Tu, ſi tibi eadem cauſſa eſt, me remunerere ſane velim.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *IL y aura bientôt à Rome un grand nombre de ces gens de bien, je veux dire de ceux qui en ont beaucoup.*] Dans le parti de Pompée qui étoit celui des grands, qu'on appeloit *optimates* ou *bonos*, il y avoit beaucoup de perſonnes riches ; & au contraire tous ceux dont les affaires étoient en mauvais état, s'étoient jetés dans le parti de Céſar.

2. *Ce nombre groſſira lorſqu'on aura abandonné les Villes de ces quartiers.*] Ciceron prévoyoit que pluſieurs Sénateurs & autres perſonnes de diſtinction, qui s'étoient retirés dans leurs terres, s'en retourneroient à Rome dès que Pompée auroit retiré toutes ſes troupes de la Campanie.

qui maintenant qu'il le craint, veut que nous épouſions toute ſa querelle. J'irai néanmoins à Lucerie ; mais je crois qu'il ne ſera pas fort aiſe de m'y voir, car je ne pourrai jamais m'empêcher de lui dire ce que je penſe de toute ſa conduite. Si je pouvois dormir, je ne vous fatiguerois point par de ſi longues Lettres ; rendez-moi la pareille ſi vous ne dormez pas mieux que moi.

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

Mihi vero omnia grata; & quod ſcripſiſti ad me, quæ audieras; & quod non credidiſti, quæ digna diligentia mea non erant; & quod monuiſti, quod ſentiebas. Ego ad Cæſarem unas Capua litteras dedi, quibus ad ea reſcripſi, quæ mecum ille de gladiatoribus ſuis egerat, breves, ſed benevolentiam ſignificantes, non modo ſine contumelia, ſed etiam cum maxima laude Pompeii. Id enim illa ſententia poſtulabat, qua illum ad concordiam hortabar. Eas ſi quo ille miſit, in publico proponat velim. Alteras eodem die dedi, quo has ad te; non potui non dare, cum & ipſe ad me ſcripſiſſet, & Balbus. Earum exemplum ad te

LETTRE II.

JE vous ſuis fort obligé & de ce que vous m'avez mandé ce que vous aviez entendu dire, & de ce que vous n'avez pas voulu croire des choſes dont je ne ſuis pas capable, & enfin de ce que vous me dites naturellement ce que vous penſez. Il eſt vrai que j'ai écrit de Capoue à Céſar pour répondre à ce qu'il m'avoit propoſé touchant ſes Gladiateurs. Ma Lettre eſt fort courte; & ſi elle eſt obligeante pour Céſar, elle n'eſt pas offenſante pour Pompée de qui je parle au contraire d'une maniere fort honorable. Et en effet, ce ménagement convenoit au deſſein que j'avois de les raprocher l'un de l'autre. Si Céſar a envoyé à quelqu'un cette Lettre, je conſens volontiers qu'on la rende publique. Je lui en ai encore écrit une aujourd'hui; je ne pouvois pas m'en diſpenſer après qu'il m'a écrit & fait écrire par Balbus. Je joins ici

miſi: nihil arbitror fore, quod reprehendas. Si qua erunt, doce me quo modo ea effugere poſſim. Nihil, inquies, omnino ſcripſeris. Qui magis effugias eos, qui volent fingere? verumtamen ita faciam quoad fieri poterit.

Nam quod me hortaris ad memoriam factorum, dictorum, ſcriptorum etiam meorum; facis amice tu quidem, mihique gratiſſimum: ſed mihi videris aliud tu honeſtum, meque dignum in hac cauſſa judicare, atque ego exiſtimem. Mihi enim nihil ulla in gente unquam ab ullo auctore Reip. ac duce turpius factum eſſe videtur, quam à noſtro amico factum eſt: cujus ego vicem doleo: qui urbem reliquit, id eſt, patriam; pro qua, & in qua mori præclarum fuit. Ignorare mihi videris hæc quanta ſit clades. Es enim etiam nunc domi tuæ. Sed invitis per-

une copie de ma Lettre, j'eſpere que vous la trouverez bien; s'il y a quelque choſe à redire, apprenez-moi donc comment il faut faire pour contenter tout le monde. Il faut ne lui point écrire, me direz-vous; cela empêchera-t'il qu'on ne me faſſe parler comme on voudra? cependant je ſuivrai votre avis autant que je le pourrai.

Quant à ce que vous ajoûtez que je dois rappeler dans ma mémoire mes actions paſsées, & ces maximes que j'ai répandues dans mes écrits; c'eſt par amitié que vous me donnez cet avis, & je vous en ſuis très-obligé; mais je vois bien que nous jugeons fort differemment, dans cette occaſion, de ce que le devoir & l'honneur demandent de moi. Dans quelque République que ce ſoit, il ne s'eſt jamais trouvé perſonne à la tête des affaires, qui ait fait des fautes auſſi groſſieres que celles de Pompée. Je le plains de n'avoir pas conçu que ſortir de Rome, c'étoit abandonner ſa patrie, pour laquelle & au milieu de laquelle il lui auroit été glorieux de mourir. Vous ne ſentez pas, à ce que je vois, tout ce que nous ſouffrons, parce que vous êtes tran-

ditissimis hominibus esse diutius non potes.

Hoc miserius, hoc turpius quidquam? vagamur egentes cum conjugibus & liberis. In unius hominis, quotannis periculose ægrotantis, anima positas omnes nostras spes habemus, non expulsi, sed evocati è patria, quam non servandum ad reditum nostrum; sed diripiendam, & inflammandam reliquimus. Ita multi nobiscum sunt, non in suburbanis, non in hortis, non in ipsa urbe. Et si nunc sunt, non erunt. Nos interea ne Capuæ quidem, sed Luceriæ: & oram quidem maritimam jam relinquemus; Afranium exspectabimus, & Petreium. Nam in Labieno parum est dignitatis.

Hic tu in me illud; des, id feras. Nihil de me dico: alii vide-

quile chez vous ; mais vous n'y demeurerez qu'autant que le voudront les plus méchans de tous les Citoyens.

Eſt-il rien de plus indigne & de plus déplorable que l'état où nous ſommes ? Privés de nos biens, nous errons avec nos femmes & nos enfans ; nos eſperances ne ſont fondées que ſur la vie d'un homme qui, tous les ans, eſt menacé de la mort. Ce n'eſt point par la force des armes que nous avons été contraints d'abandonner notre patrie ; ce ſont nos Chefs mêmes qui nous en ont fait ſortir, non pas pour nous la conſerver, mais pour la livrer à l'avarice & à la fureur de nos ennemis. Tous ces quartiers ſont remplis de Sénateurs ; & Rome, ſes Fauxbourgs, ſes dehors, tout eſt deſert ; ceux qui y ſont encore ſeront bientôt obligés d'en ſortir. On ne nous laiſſe pas même à Capoue, on nous mande à Lucerie ; nous allons abandonner cette côte [1], & nous attendrons Afranius & Petreius [2] ; quant à Labienus, il n'en faut rien attendre de conſidérable. [3]

Vous me direz qu'on parlera de moi comme je parle des autres [4], je laiſſe à juger ſi ce ſera avec raiſon ; quoi qu'il

rint. Hic quidem quæ eſt? domi veſtræ eſtis, & eritis omnes boni. Quis tum ſe mihi non oſtendit? quis nunc adeſt hoc bello? ſic enim jam appellandum eſt. Vibullii res geſtæ ſunt adhuc maximæ. Id ex Pompeii litteris cognoſces: in quibus animadvertito illum locum, ubi erit [a] *διπλῆ: videbis de Cnæo noſtro ipſe Vibullius quid exiſtimet.*

a Dipla.

Quo igitur hæc ſpectat oratio? ego pro Pompeio lubenter emori poſſum. facio pluris omnium hominum neminem. Sed non ita, uno in eo judico ſpem de ſalute Reip. ſignificas enim aliquanto ſecus, quam ſolebas: ut etiam Italia ſi ille cedat, putes cedendum. Quod ego nec Reipub. puto eſſe utile, nec liberis meis: præterea neque honeſtum. Sed cur? Poteriſne igitur videre tyrannum? quaſi interſit, audiam, an videam; aut locupletior mihi ſit quærendus auctor,

en ſoit, ne peut-on pas dire la même choſe de tous tant que vous êtes [5] ? vous demeurez en repos chez vous, & vous comptez d'y demeurer avec tous nos gens de bien. Qui eſt-ce qui paroît ici pour défendre la République & pour ſoûtenir cette guerre ? car on ne peut plus donner d'autre nom à tous ces mouvemens. C'eſt quelque choſe de fort conſidérable que ce qu'a fait Vibullius [6], vous en jugerez par la Lettre de Pompée que je vous envoie. Vous prendrez garde ſur-tout à cet endroit où il y a une marque [7], & qui vous fera voir ce que Vibullius lui-même penſe de Pompée.

Qu'eſt-ce que je veux conclure de tout cela ? le voici. Je ſuis prêt à me ſacrifier pour Pompée, il n'y a perſonne au monde que j'eſtime davantage, mais je ne conviens pas que le ſalut de l'état ſoit attaché à ſa ſeule perſonne. Il ſemble que, contre votre premier ſentiment, vous vouliez que je le ſuive quand même il abandonneroit l'Italie ; pour moi je trouve que ce n'eſt ni l'avantage de la République, ni celui de mes enfans. Comment donc ? pourrez-vous ſoûtenir la vûe d'un Tyran ? comme s'il y avoit une grande différence

quam Socrates; qui cum XXX *tyranni eſſent, pedem porta non extulit. Eſt mihi præterea præcipua cauſſa manendi : de qua utinam aliquando tecum loquar.*

Ego XIII *Kalend. cum eadem lucerna hac epiſtolam ſcripſiſſem, quæ inflammaram tuam, Formiis ad Pompeium, ſi de pace ageretur, præfectus; ſi de bello, quid ero?*

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *Nous allons abandonner cette côte.*] Il y a dans le Texte, *oram maritimam ;* mais cela ne ſe doit entendre que de la Mer, que les Romains appeloient *Inferum* ou *Tyrrhenum ;* Pompée avoit derriere lui la Mer Adriatique, afin d'être toujours le maître de paſſer en Grece.

2. *Petreius.*] Lieutenant de Pompée en Eſpagne, auſſi-bien qu'Afranius.

3. *Quant à Labienus, il n'en faut rien attendre de conſidérable.*] Labienus étoit d'une grande conſidération dans l'armée de Céſar, où il s'étoit fort diſtingué pendant la guerre des Gaules. Mais, comme il n'avoit d'ailleurs

entre voir ce qu'il fera & l'apprendre. N'ai-je pas un grand exemple en la perſonne de Socrate, qui ne ſortit point d'Athenes pendant la domination des trente Tyrans [8] ? J'ai d'ailleurs une raiſon qui m'eſt particuliere, & dont je voudrois bien vous entretenir de vive voix [9].

J'ai écrit cette Lettre à la même lampe à laquelle j'ai brûlé la vôtre, & je pars aujourd'hui, dix-ſeptiéme de Février, de Formies pour aller trouver Pompée. S'il s'agiſſoit d'un accommodement, je pourrois m'y employer, mais ſi nous avons la guerre, qu'elle figure y ferai-je ?

---

aucune illuſtration, & que ſon changement n'eut point de ſuites avantageuſes pour le parti de Pompée, ſa déſertion diminua fort l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe.

fortis in armis
Cæſareis Labienus erat, nunc tranſuga vilis.
Lucan. Lib. 5.

Cela fait voir la vérité de ce que dit ailleurs Ciceron, qu'il ne faut point paſſer dans un autre parti, qu'on n'ait de quoi s'y faire valoir & s'y ſoûtenir par ſoi-même. *Neque ſine noſtris copiis intra alterius præſidia veniendum.* Epiſt. 20. Lib. 1.

4. *Vous me direz qu'on parlera de moi comme je parle des autres.*] Il y a dans le Texte, *hic tu in me illud : des, id feras.* Ciceron fait alluſion au proverbe *quod dedit recepit*, qui eſt rapporté par Donat ſur ces mots du Phormion de Terence, *quod ab ipſo allatum eſt, id ſibi relatum putet.*

5. *Ne peut-on pas dire la même choſe de tous tant que vous êtes.*] Dans le Texte, *hic quidem quæ eſt?* ſupp. *dignitas.* Cela a rapport à ce qu'il a dit une ligne plus haut : *Nam in Labieno parum eſt dignitatis.* Et on eſt déterminé au ſens que j'ai ſuivi parce qu'il ajoûte : *Domi veſtræ eſtis, &c.*

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

MAximis & miſerrimis rebus perturbatus, cum coram tecum mihi poteſtas deliberandi non eſſet, uti tamen tuo conſilio volui. Deliberatio autem omnis hæc eſt, ſi Pompeius Italia cedat, quod eum facturum eſſe ſuſpicor, quid mihi agendum putes : & quo facilius conſilium dare poſſis ; quid in utramque partem mihi in mentem veniat explicabo brevi.

6. *C'eſt quelque choſe de fort conſidérable que ce qu'a fait Vibullius.*] C'eſt une ironie ; Vibullius qui avoit été envoyé par Pompée dans le Picenum, trouva Céſar maître de toutes les places, & s'en revint ſans rien faire.

7. *Une Marque.*] ἀπλῆ. Cette marque étoit comme un chevron de côté. >

8. *Pendant la domination des trente Tyrans.*] Liſander s'étant rendu maître d'Athenes, changea la forme du Gouvernement qui étoit entierement populaire, & mit toute l'autorité entre les mains de trente perſonnes.

9. *J'ai d'ailleurs une raiſon qui m'eſt particuliere, & dont je voudrois bien vous entretenir de vive voix.*] C'étoit une raiſon de famille ; Ciceron appréhendoit, en s'éloignant de l'Italie, de laiſſer ſes affaires entre les mains de ſa femme dont il n'étoit pas déja trop content, & qui en effet en uſa fort mal à ſon égard ; comme on le verra dans les Lettres de l'onziéme Livre.

LETTRE III.

DAns le trouble où me jette le déplorable état où nous ſommes, ne pouvant vous conſulter de vive voix, je vais le faire par écrit. Il s'agit de décider ſi je dois ſuivre Pompée en cas qu'il abandonne l'Italie, comme il y a toute apparence ; & afin que vous

Cum merita Pompeii ſumma erga ſalutem meam familiaritaſque, quæ mihi cum eo eſt, tum ipſa Reip. cauſſa me adducit, ut mihi vel conſilium meum cum illius conſilio, vel fortuna conjungenda eſſe videatur. Accedit illud: ſi maneo, & illum comitatum optimorum & clariſſimorum civium deſero, cadendum eſt in unius poteſtatem: qui, etſi multis rebus ſignificat ſe nobis eſſe amicum; & ut eſſet à me eſt (tute ſcis) propter ſuſpicionem hujus impendentis tempeſtatis multo ante proviſum: tamen utrumque conſiderandum eſt, & quanta fides ei ſit habenda; & ſi maxime exploratum eum nobis amicum fore, ſitne viri fortis & boni civis, eſſe in ea urbe, in qua cum ſummis honoribus imperiiſque uſus ſit, res maximas geſſerit, ſacerdotio ſit ampliſſimo præditus, non futurus ſit ſui juris, ſubeundumque periculum ſit, cum aliquo for-

puiſſiez plus facilement me déterminer, je vais vous expoſer en peu de mots les différentes raiſons qui partagent mon eſprit.

D'un côté, lorque je trouve en Pompée & mon libérateur & mon ami particulier ; lorſque je conſidere ſur-tout que ſa cauſe eſt celle de la République, il me ſemble que je ne puis prendre d'autre parti que le ſien, ni ſuivre d'autre fortune. De plus, ſi je demeure en Italie, & que je me ſépare de tant de Citoyens diſtingués par leur rang & par leur vertu, il faut que je reconnoiſſe un Maître. Il eſt vrai qu'il me donne beaucoup de marques de bienveillance, & que j'ai eu ſoin, comme vous le ſavez, de le ménager de longue main dans la crainte de l'orage qui eſt prêt à tomber ſur nous ; il faut néanmoins examiner d'abord ſi je puis me fier entierement à lui ; & enſuite, quand j'en ſerois tout-à-fait ſûr, ſi un homme de cœur & un bon Citoyen peut demeurer ſoumis à un pouvoir arbitraire dans une ville où il a rempli les premieres places, où il a fait des actions éclatantes, & où il eſt actuellement revêtu

te dedecore, quando Pompeius Rempub. recuperarit. In hac parte hæc ſunt. Vide nunc, quæ ſint in altera.

Nihil actum eſt à Pompeio noſtro ſapienter, nihil fortiter, addo etiam nihil niſi contra conſilium auctoritatemque meam. Omitto illa vetera, quod iſtum in Rempub. ille aluit, auxit, armavit: ille legibus per vim, & contra auſpicia ferendis auctor: ille Galliæ ulterioris adjunctor; ille gener; ille in adoptando P. Clodio augur; ille reſtituendi mei, quam retinendi ſtudioſior, ille provinciæ propagator; ille abſentis in omnibus adjutor: idem etiam tertio Conſulatu, poſtquam eſſe defenſor Reipubl. cœpit, contendit, ut decem Tribuni pleb. ferrent, ut abſentis ratio haberetur: quod idem ipſe ſanxit lege quadam ſua; Marcoque Marcello Conſuli, finienti provincias Gallias Kal. Mart. reſiſtit.

d'une

d'une dignité auguſte & ſacrée [1]. D'ailleurs, je riſquerois beaucoup, & ce ne ſeroit pas ſans quelque honte, ſi Pompée venoit à rétablir les affaires. Voilà les raiſons qu'on peut alléguer d'une part ; voici maintenant celles qu'on peut leur oppoſer.

Pompée juſqu'à préſent n'a montré ni prudence, ni réſolution ; j'ajoûte qu'il n'a eu aucun égard à tous mes avis. Je pourrois rappeler le paſsé & faire voir que c'eſt lui qui a donné à Céſar des forces & des armes contre la République [2] ; qu'il lui a inſpiré l'audace de ſe ſervir de voies de fait pour faire paſſer des loix ſans avoir égard aux Auſpices ; qu'il a fait joindre au Gouvernement de Céſar, celui de la Gaule Tranſalpine ; qu'il a recherché ſon alliance ; qu'il fit les fonctions d'Augure lorſque Clodius fut adopté par un Plebeien ; que s'il a contribué à mon rappel, il ne s'étoit point oppoſé à mon éxil ; qu'il a fait continuer à Céſar ſon Gouvernement, enfin qu'il l'a ſervi en toute occaſion. Et même pendant ſon troiſiéme Conſulat, lorſqu'il eut commencé à ſoûtenir les intérêts de la République, il voulut ab-

Sed, ut hæc omittam, quid fœdius, quid perturbatius hoc ab urbe diſceſſu, ſive potius turpiſſima fuga? quæ conditio non accipienda fuit potius quam relinquenda patria? malæ conditiones erant, fateor: ſed num quid hoc pejus? ac recuperabit Rempubl. quando? aut quid ad eam ſpem eſt parati? non ager Picenus amiſſus? Non patefactum iter ad urbem? non pecunia omnis & publica & privata adverſario tradita? denique nulla cauſſa, nullæ vires, nulla ſedes, quo concurrant, qui Rempubl. defenſam velint. Apulia delecta eſt, inaniſſima pars Italiæ, & ab impetu hujus belli remotiſſima: fuga & maritima opportunitas viſa quæri deſperatione.

ſolument que les dix Tribuns propoſaſſent le Decret qui permettoit à Céſar de demander le Conſulat ſans venir à Rome, ce qu'il confirma encore par une de ſes loix [3]. Ne s'eſt-il pas opposé depuis à M. Marcellus lorſqu'il voulut, le premier Mars, faire nommer un Gouverneur pour les Gaules ? [4]

Mais, ſans m'arrêter à tout cela, vit-on jamais rien de plus indigne & de plus mal concerté que cette retraite, ou pour mieux dire, cette fuite honteuſe ? Quelles conditions ne devoit-on pas accepter plûtôt que d'abandonner ſa patrie ? Elles étoient fort mauvaiſes, je l'avoue, mais eſt-il rien de pire que l'état où nous ſommes ? Pompée, dira-t'on pourra ſe relever. Quand & comment ſe relevera-t'il ? Quelles meſures a-t'on priſes ? N'avons-nous pas perdu le Picenum ? Le chemin de Rome n'eſt-il pas ouvert à notre ennemi ? Ne lui avons-nous pas livré tout le bien des Particuliers & tout l'argent du Tréſor public ? Enfin, nous n'avons point de parti formé, nous manquons de troupes, nous n'occupons aucun poſte où puiſſent ſe raſſembler ceux qui ſont bien intentionnés. On s'eſt retiré dans

Invite cepi Capuam non quo munus illud defugerem, ſed ſine cauſſa; in qua nullus eſſet ordinum, nullus apertus privatorum dolor: bonorum autem eßet aliquis, ſed hebes, ut ſolet; &, ut ipſe ſenſiſſem: multitudo & infirmus quiſque propenſus in alteram partem, multi mutationis rerum cupidi. Dixi ipſi, me nihil ſuſcepturum ſine præſidio & ſine pecunia. Itaque habui nihil omnino negotii, quod ab initio vidi, nihil quæri præter fugam.

la Pouille, qui eſt la province de toute l'Italie la plus foible & la plus reculée; & l'on a fait voir par là qu'on avoit d'abord perdu toute eſperance, & qu'on n'avoit pensé qu'à ſe ménager une retraite en laiſſant la Mer derriere ſoi.

Je ne pris qu'avec répugnance la commiſſion que Pompée me donna à Capoue; non qu'elle me déplût par elle-même, mais parce que je connoiſſois la foibleſſe de notre parti. Je voyois qu'aucun ordre de l'Etat ne paroiſſoit ſenſible aux malheurs de la République, que les Particuliers ne témoignoient aucune douleur, & que celle d'un petit nombre de bons Citoyens étoit une douleur ſans action & ſans effet, comme il arrive ordinairement, & comme je l'avois prévû; que la multitude & tous les gens obſcurs penchoient du côté de Céſar, & que le plus grand nombre ne cherchoit que le changement & la nouveauté. Je déclarai donc à Pompée que je n'entreprendrois rien à moins qu'il ne me fournit de l'argent & des troupes; & en effet, je ne me ſuis mêlé d'aucune affaire, parce que j'ai vû dès le commencement qu'on ne penſoit qu'à ſortir de l'Italie.

Eam ſi nunc ſequor, quonam? cum illo non: ad quem cum eſſem profectus, cognovi in iis locis eſſe Cæſarem, ut tuto Luceriam venire non poſſem. Infero mari nobis, incerto curſu, hieme maxima navigandum eſt. Age jam, cum fratre, an ſine? cum filio, aut quomodo? in utraque enim re ſumma difficultas erit, ſummus animi dolor. Qui autem impetus illius erit in nos abſentes fortunaſque noſtras? acrior quam in ceterorum; quod putabit fortaſſe in nobis violandis aliquid ſe habere populare.

Age jam has compedes, faſces inquam hos laureatos efferre ex Italia, quam moleſtum eſt? Qui autem locus erit nobis tutus, (ut jam placatis utamur fluctibus) ante quam ad illum venerimus? qua autem, aut quo, nihil ſcimus. At ſi reſtitero, & fuerit nobis in hac parte locus; idem fecero, quod in Cin-

Si j'en ſors comme les autres, où m'embarquer ? Ce ne peut pas être avec Pompée ; comme je l'allois joindre à Lucerie, j'ai appris que Céſar étoit de ce côté-là, & que je courois riſque de tomber entre ſes mains ſi je paſſois outre. Il faudra donc, dans le plus fort de l'hiver, m'expoſer à tous les dangers d'une longue navigation [f]. Mais faudra-t'il partir avec mon frere, ou ſans lui ? Dois-je emmener mon fils, & ſi je ne l'emmene pas, comment me réſoudre à le laiſſer ? Quelque parti que je prenne, il ſera très-embaraſſant & très-affligeant pour moi. Si nous ſuivons Pompée, Céſar s'en vengera auſſitôt ſur nos biens, & nous épargnera moins que les autres, parce qu'il pourra croire que cela fera plaiſir à bien des gens. [g]

D'ailleurs, comment traîner après moi ces faiſceaux entourés de laurier, qui ſont comme autant d'entraves. Et puis, quand ma navigation ſeroit heureuſe, où pourrai-je être en ſûreté juſqu'à ce que j'aie joint Pompée ? Où l'aller trouver ? Quel chemin prendre ? Si je demeure en Italie, & que Céſar m'y laiſſe en liberté, je ne ferai que

næ dominatione Philippus, quod L. Flaccus, quod Q. Mucius; quoquo modo eâ res huic quidem cecidit: qui tamen ita dicere ſolebat, ſe id fore videre, quod factum eſt, ſed hoc malle, quam armatum ad patriæ mœnia accedere. Aliter Thraſybulus & fortaſſe melius. Sed eſt certa quædam illa Mucii ratio atque ſententia, eſt illa etiam Thraſybuli; &, cum ſit neceſſe, ſervire tempori, & non amittere tempus, cum ſit datum.

Sed in hoc ipſo habent tamen iidem faſces moleſtiam. Sit enim nobis amicus, quod incertum eſt; ſed ſit: deferet triumphum. Non acciperene periculoſum ſit, an accipere invidioſum ad bonos? ò rem, inquis, difficilem & inexplicabilem! Atqui explicanda eſt. Qui enim fieri poteſt? ac ne me exiſtimaris ad manendum eſſe propenſiorem, quod plura in eam partem verba fecerim: poteſt fieri: quod ſit in multis quæſ-

ce que firent Philippus, L. Flaccus, & Q. Mucius [7] pendant que Cinna fut le Maître. A la vérité, il en coûta la vie à Mucius, mais il s'y étoit attendu, comme il l'avoit déclaré lui-même, & il aima mieux s'exposer à tout que de venir assieger sa patrie. Thrasybule [8] au contraire prit les armes pour sauver la sienne, & peut-être étoit-ce un meilleur parti; mais l'un & l'autre peut avoir ses raisons, & l'on doit se déterminer suivant les conjonctures; il y en a où l'on doit céder pour un tems, & d'autres où il n'y a point de tems à perdre.

Si je demeure en Italie, ces marques de victoire m'embaraſſeront encore par un autre endroit, car ſi Céſar m'eſt favorable, ce qui n'eſt pas ſûr, mais je le ſuppoſe; en ce cas il m'offrira ſans doute le Triomphe; ſi je le refuſe, il en ſera choqué; & ſi je l'accepte, cela me rendra odieux à tous les bons Citoyens. Quel étrange embarras, me direz-vous, comment ſe déterminer? il le faut néanmoins, & il n'y a point de milieu. Au reſte, ne croyez pas que j'aie plus de penchant à demeurer, parce que je me ſuis ar-

tionibus, ut res verboſior hæc fuerit; illa verior. Quamobrem ut maximæ de re æquo animo deliberanti, ita mihi des conſilium velim. Navis & in Cajeta eſt parata nobis & Brundiſii.

Sed ecce nuntii, ſcribente me hæc ipſa noſtra noctu in Caleno, ecce litteræ, Cæſarem ad Corfinium, Domitium Corfinii cum firmo exercitu, & pugnare cupiente. Non puto etiam hoc Cnæum noſtrum commißurum, ut Domitium relinquat: etſi Brundiſium Scipionem cum Cohortibus duabus præmiſerat; legionem Fauſto conſcriptam in Siciliam ſibi placere à Conſule duci, ſcripſerat ad Conſules. Sed turpe Domitium deſerere erit, implorantem erit auxilium. Eſt quædam ſpes mihi quidem non magna, ſed in his locis firma, Afranium in Pirenæo cum Trebonio pugnaſſe,

rêté plus long-tems ſur les raiſons qui pourroient me retenir ; vous ſavez qu'il arrive ſouvent que le ſentiment que l'on appuye le plus n'eſt pas celui qu'on croit le meilleur. Soyez donc perſuadé que je vous conſulte avec une entiere indifference, & que je n'eus jamais plus de beſoin de vos conſeils. J'ai deux vaiſſeaux tout prêts, l'un à Gayette, & l'autre à Brindes.

Mais, comme j'écrivois ceci à Calés avant le jour, voici bien d'autres nouvelles. On me mande que Céſar eſt devant Corfinium, & Domitius dans la place avec un corps aſſez conſidérable de troupes qui ne demandent qu'à combattre. Je ne crois pas que Pompée en vienne juſqu'à abandonner Domitius, quoiqu'il ait déja envoyé Scipion à Brindes avec deux Cohortes, & écrit aux Conſuls qu'il faloit que l'un d'eux paſsât en Sicile avec la Légion que Fauſtus a levée; mais il ſeroit trop honteux pour lui d'abandonner Domitius qui l'appelle à ſon ſecours. On dit encore ici d'autres nouvelles qu'on prétend être très-ſûres, mais qui ne me paroiſſent pas telles ; qu'Afranius a forcé les paſſages des Pirenées qui

pulſum Trebonium, etiam Fabium tuum tranſiſſe cum Cohortibus : ſumma autem, Afranium cum magnis copiis adventare. Id ſi eſt, in Italia fortaſſe manebitur.

Ego autem, cùm eſſet incertum iter Cæſaris, quod vel ad Capuam, vel ad Luceriam iturus putabatur, Leptam ad Pompeium miſi, & litteras; ipſe ne quo inciderem reverti Formias. Hæc te ſcire volui, ſcripſique ſedatiore animo, quam proxime ſcripſeram, nullum meum judicium interponens, ſed exquirens tuum.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *OU il eſt actuellement revêtu d'une dignité auguſte & ſacrée.*] De la dignité d'Augure qui ne ſe perdoit qu'avec la vie.

2. *Que c'eſt lui qui a donné à Céſar des forces & des armes contre la République.*] Voyez les Remarques ſur les dernieres Lettres du ſecond

étoient gardés par Trebonius, & que même votre ami Fabius eſt paſſé avec ſes troupes dans notre parti [10], enfin qu'Afranius s'avance avec une groſſe armée. Si cela ſe trouve vrai, nous pourrons bien demeurer en Italie.

Comme on ne ſavoit point ſi Céſar iroit du côté de Capoue ou du côté de Lucerie, j'ai envoyé Lepta porter ma réponſe à Pompée, & je ſuis revenu à Formies de peur de tomber entre les mains de l'ennemi. Voilà tout ce que j'ai à vous mander. J'ai écrit avec moins d'agitation la derniere partie de cette Lettre, & j'attens avec une entiere indifference votre déciſion.

Livre, & ſur la huitiéme Lettre du quatriéme Livre.

3. *Ce qu'il confirma encore par une de ſes Loix.*] Pompée avoit fait renouveler la Loi qui portoit qu'on ne pourroit demander le Conſulat qu'en perſonne; mais il y ajoûta cette exception en faveur de Céſar, *à moins qu'on n'obtienne pour cela une diſpenſe expreſſe du Peuple.*

4. *Ne s'eſt-il pas oppoſé depuis à M. Marcellus lorſqu'il voulut, le premier de Mars, faire nommer un Gouverneur pour les Gaules.*] Cela étoit arrivé l'année précedente.

5. *M'exposer à tous les dangers d'une longue navigation.*] Dans le Texte, *infero mari navigandum est.* Si Ciceron s'étoit embarqué à Brindes, il auroit été moins long-tems sur Mer, & seroit passé plus aisément & plus sûrement en Grece.

6. *César s'en vengera aussitôt sur nos biens, & nous épargnera moins que les autres, parce qu'il pourra croire que cela fera plaisir à bien des gens.*] Ciceron & son frere étoient Novi HOMINES, *de nouveaux Nobles.* Ils s'étoient élevés par les voies les plus glorieuses; mais il suffit qu'on ne doive qu'à soi-même son élevation pour être exposé à l'envie, quoiqu'on dût naturellement envier bien plûtôt la fortune de ceux à qui elle n'a rien coûté.

7. *Je ne ferai que ce que firent Philippus,*

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Dionysius quidem tuus potius, quam noster, cujus ego cum satis cognossem mores, tuo tamen potius stabam judicio, quam meo, ne tui quidem testimonii, quod ei sæpe apud me dederas, veritus,

L. Flaccus & Q. Mucius.] Tous trois Conſulaires & grands perſonnages que Ciceron pouvoit ſe propoſer pour exemple. Le Mucius dont il parle ici, c'eſt le grand Pontife dont nous avons déja parlé.

8. *Thraſybule.*] Qui délivra Athenes des trente Tyrans.

9. *On dit encore ici d'autres nouvelles.*] Toutes ces nouvelles étoient fauſſes.

10. *Et que même votre ami Fabius a paſſé avec ſes troupes dans notre parti.*] On ne peut donner ici d'autre ſens au *tranſiiſſe* du Texte, car Ciceron parle de cela comme d'une nouvelle avantageuſe au parti de Pompée; mais elle étoit très-fauſſe. Céſar avoit envoyé Fabius en Eſpagne avec trois Légions; il força les paſſages qui étoient gardés par les troupes d'Afranius, & s'avança dans le pays.

LETTRE IV.

QUoique je ne connuſſe que trop le caractere de Dionyſius, qui ne mérite pas les bontés que vous avez pour lui, j'avois mieux aimé juſqu'à préſent m'en rapporter à ce que vous m'en aviez dit tant de fois, qu'à ce que j'avois lieu d'en penſer; mais il ne s'eſt pas mis en peine de juſtifier ce que vous

ſuperbum ſe præbuit in fortuna, quam putavit noſtram fore : cujus fortunæ nos, quantum humano conſilio effici poterit, motum ratione quadam gubernabimus.

Cui qui noſter honos, quod obſequium, quæ etiam ad ceteros contempti cujuſdam hominis commendatio defuit? ut meum judicium reprehendi à Quinto fratre, vulgoque ab omnibus mallem, quam illum non efferre laudibus; Ciceroneſque noſtros meo potius labore ſubdoceri, quam me alium vis magiſtrum quærere. Ad quem ego quas litteras, dii immortales, miſeram? quantum honoris ſignificantes? quantum amoris? Dicæarchum mehercule, aut Ariſtoxenum diceres arceſſi, non unum omnium loquaciſſimum, & minime aptum ad docendum. Sed eſt memoria bona. Me dicet eſſe meliore. Quibus litteris ita reſpondit, ut ego nemini, cujus cauſſam non reciperem. Semper enim, ſi potero, ſi ante ſuſ-

aviez avancé, & il ne m'a plus ménagé dès qu'il a cru que la fortune alloit m'être contraire. Je ferai néanmoins tout ce qu'on pourra faire humainement, pour que la mienne ne ſoit pas auſſi mauvaiſe qu'il ſe l'imagine.

Quelle conſideration, quels égards n'ai-je pas eu pour lui! Avec quel empreſſement ai-je produit cet homme ſans nom? combien l'ai-je fait valoir? quoique je viſſe bien que cela me faiſoit tort dans l'eſprit de mon frere & de tous mes amis. J'ai même ſervi pendant quelque tems de Precepteur à nos enfans, afin de n'en prendre point d'autre que lui. Quelle Lettre, grands Dieux, je lui ai écrite pour le faire revenir! Quelle eſtime, quelle confiance ne lui ai-je pas témoigné! Ne diroit-on pas qu'il s'agit d'appeler auprès de ſoi un Dicæarque ou un Ariſtoxene [1]? & c'eſt un homme qui n'a pour tout mérite que beaucoup de babil, ſans aucun talent pour bien inſtruire; mais il a une fort belle mémoire, je lui ferai voir que je l'ai encore meilleure que lui [2]. Quelle réponſe il m'a faite! Je ſerois bien fâché d'en avoir jamais fait une pareille à aucun de ceux pour qui

cepta cauſſa non impediar. Numquam reo cuiquam tam humili, tam ſordido, tam nocenti, tam alieno, tam præciſe negavi, quam hic mihi. Plane ſine ulla exceptione præcidit. Nihil cognovi ingratius: in quo vitio nihil mali non ineſt. Sed de hoc nimis multa.

Ego navem paravi. Tuas litteras tamen exſpecto: ut ſciam quid reſpondeant conſultationi meæ. Sulmone. C. Attium Pelignum aperuiſſe Antonio portas, cum eſſent Cohortes quinque, Q. Lucretium inde effugiſſe ſcis. Cnæus noſter Brundiſium. Deſeruit. Confecta res eſt.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. *Ariſtoxene.*] Diſciple d'Ariſtote; il avoit auſſi étudié ſous Xenophile Pythagoricien dont il écrivit la vie. Il nous reſte de lui trois Livres ſur la Muſique.

Athenée Lib. 14. *Aulu-Gell. Lib.* 4. *cap.* 11. *Suidas.*

je n'ai pas voulu plaider ; j'ai toujours ajoûté que je le ferois ſi j'en avois le tems, & ſi les autres cauſes dont j'étois chargé me le permettoient. Mais lui, il m'a répondu plus ſéchement que je n'ai jamais fait au Client le plus vil, le plus criminel, & le moins connu. Jamais on ne vit une pareille ingratitude, & cette mauvaiſe qualité renferme toutes les autres. N'en voilà que trop ſur ſon ſujet.

J'ai un vaiſſeau tout prêt ; j'attens néanmoins votre réponſe ſur mes doutes. Vous aurez ſû que C. Attius Pelignus [3] a ouvert à Antoine les portes de Sulmone, où il y avoit cinq Cohortes, & que Q. Lucretius s'eſt ſauvé. Pompée marche vers Brindes, il a tout abandonné, c'eſt une affaire décidée.

---

2. *Je lui ferai voir que je l'ai encore meilleure que lui.*] On voit bien que Ciceron veut faire entendre qu'il n'oubliera jamais le mauvais procedé de Dionyſius.

3. *Que C. Attius Pelignus a ouvert à Antoine les portes de Sulmone.*] Céſar ne dit pas tout-à-fait la même choſe ; ce furent les habitans qui ouvrirent leurs portes à Antoine malgré Lucretius & Attius ; ce dernier fut pris & mené à Céſar qui le renvoya.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

CUm autem lucem IIX *Kal. litteras ad te de Dionyſio dediſſem, veſperi ad nos eodem die venit ipſe Dionyſius, auctoritate tua permotus, ut ſuſpicor. Quid enim putem aliud? etſi ſolet eum, cum aliquid furioſe fecit pœnitere: numquam autem certior fuit, quam in hoc negotio. Nam, quod ad te ſcripſeram, poſtea audivi, à tertio miliario tum eum* [a] *ῥῖψαι πολλὰ μάτην κεραίεσιν ἐς ἠέρα θυμήναντα. Multa, inquam, mala eum dixiſſe, ſuo capiti, ut aiunt.*

Sed ô meam manſuetudinem! Conjeceram in faſciculum una cum tua venientem ad illum epiſtolam:

a Cum fureret, multa cornibus fruſtra in aërem proruiſſe.

LETTRE V.

DIonyſius m'eſt venu trouver le 23 au ſoir, le jour même que je vous avois écrit à ſon ſujet avant le jour. Vous avez ſans doute obtenu cela de lui, que puis-je penſer autre choſe? Ce n'eſt pas que ſouvent il lui arrive, lorſqu'il s'eſt laiſsé aller à quelque emportement, de revenir bientôt; mais il n'en a pas été de même en cette occaſion, il s'eſt toujours également ſoûtenu. J'ai ſû encore, depuis que je vous ai écrit, qu'il n'étoit pas à trois Milles, lorſqu'il lui prit un de ſes accès, & qu'il avoit fort mal parlé de moi, ce qui ne peut faire tort qu'à lui.

Mais admirez ma bonté; j'avois mis dans votre paquet une Lettre pour lui, je ſuis bien aiſe qu'il ne la voye pas,

hanc ad me referri volo ; nec ullam ob aliam cauſſam Pollucem, ſervum à pedibus meis, Romam miſi. Eo autem ad te ſcripſi, ut, ſi tibi forte reddita eſſet, mihi curares referendam ; ne in illius manus perveniret. Novi ſi quid eſſet, ſcripſiſſem. Pendeo animi exſpectatione Corſinienſi, in qua de ſalute Reip. decernitur. Tu faſciculum, qui eſt DES M' CURIO *inſcriptus, velim cures ad eum perferendum ; Tironemque Curio commendes ; ut ei, ut petii, ſi quid opus erit in ſumtum, eroget.*

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. *Lorſqu'il lui prit un de ſes accès.*] Il y a dans le Texte un vers Grec qui faiſoit partie de la deſcription d'un taureau en furie ; on ne ſait de quel Poëte eſt tiré ce vers. Catule a dit dans le même ſens :

Ne quicquam vanis jactantem cornua ventis.

& j'envoie exprès Pollux à Rome pour la retirer ; je vous prie, ſi vous l'avez reçûe, de la lui donner. Il n'y a point ici de nouvelles. J'en attens avec impatience de l'affaire de Corfinium, qui décidera du ſalut de la République. Je vous prie de faire tenir à Curius le paquet qui eſt à ſon adreſſe ; & de lui recommander Tiron, à qui je le prie de fournir tout l'argent dont il aura beſoin.

---

2. *Ce qui ne peut faire tort qu'à lui.*] A la lettre, *qu'ils retombent ſur ſa tête comme l'on dit.* Quand un homme diſoit des injures on faiſoit des imprécations contre un autre, il lui répondoit *tuo capiti.*

3. *Pollux.*] Il y a dans le Texte, *ſervum à pedibus meis.* C'étoient des Eſclaves dont on ſe ſervoit pour les meſſages & pour porter les Lettres ; car, comme nous l'avons déja dit, il n'y avoit point alors de commodité reglée pour les faire tenir. Je n'ai point traduit ces mots, parce que nous n'avons point de terme pour les rendre exactement ; celui de *valet de pié*, qui ſemble les exprimer, n'en donneroit pas une idée juſte.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

OBſignata jam epiſtola, quam de nocte daturus eram, ſicut dedi (nam eam veſperi ſcripſeram) C. Soſius Prætor in Formianum venit ad M. Lepidum, vicinum noſtrum, quojus Quæſtor fuit; Pompeii litterarum ad Conſulem exemplum attulit.

Litteræ mihi à L. Domitio A. D. XIII Kalend. Mart. allatæ ſunt: earum exemplum infra ſcripſi. Nunc, ut ego non ſcribam, tua ſponte te intelligere ſcio, quanti Reip. interſit, omnes copias in unum locum primo quoque tempore convenire. Tu, ſi tibi videbitur, dabis operam, quamprimum ad nos venias. Præſidii Capuæ, quantum conſtitueritis eſſe ſatis, relinquas.

LETTRE

LETTRE VI.

APrès que j'eus cacheté ma derniere Lettre que j'avois écrite le ſoir pour la faire partir la nuit, comme j'ai fait, le Préteur C. Sofius vint à Formies voir M' Lepidus dont il a été Queſteur, & lui apporta la copie d'une Lettre de Pompée à l'un des Conſuls; la voici.

J'ai reçû une Lettre de Domitius datée du dix-ſeptiéme de Février, dont vous trouverez la copie au bas de celle-ci. Vous concevrez aſſez de vous-même combien il eſt important pour la République que nous raſſemblions au plûtôt toutes nos forces. Je vous prie donc de me venir joindre inceſſamment, & de laiſſer à Capoue une garniſon telle que vous la jugerez néceſſaire.

Deinde ſuppoſuit exemplum epiſtolæ Domitii, quod ego ad te pridie miſeram. Dii immortales, qui me horror perfudit! quam ſum ſollicitus quidnam futurum ſit. Hoc tamen ſpero magnum nomen Imperatoris fore, magnum in adventu terrorem. Spero etiam, quoniam adhuc nihil nobis obfuit, nihil mutaſſe: nec tegentia hoc, quod cum fortiter & diligenter, tum etiam mehercule: modo enim audivi quartanam à te diſceſſiſſe. Moriar, ſi magis gauderem ſi id mihi accidiſſet. Piliæ dic non eſſe æquum, eam diutius habere, nec id eſſe veſtræ concordiæ. Tironem noſtrum ab altera relictum audio. Sed eum video in ſumtum ab aliis mutuatum. Ego autem Curium noſtrum ſi quid opus eſſet rogaram. Malo Tironis verecundiam in culpa eſſe, quam illiberalitatem Curii.

Au bas de cette Lettre, étoit la copie de celle de Domitius que je vous ai déja envoyée. Grands Dieux, de quel fremiſſement j'ai été ſaiſi! que je tremble pour le ſuccès de cette affaire! Il faut eſperer néanmoins que le grand nom de Pompée portera avec lui l'épouvante [1], & je ne ſuis pas fâché maintenant de n'avoir pris encore aucun parti [2]**. Je viens d'apprendre que la fiévre quarte vous a quitté; je puis vous aſſurer que cela m'a fait autant de plaiſir que ſi j'en avois été délivré moi-même. Vous direz de ma part à Pilia qu'il n'eſt pas raiſonnable qu'elle la garde plus long-tems, & qu'une union auſſi parfaite que la vôtre ne le peut permettre. On me mande que Tiron eſt auſſi quitte de celle qu'il avoit [3]; mais j'ai ſû qu'il avoit emprunté de l'argent à d'autres qu'à Curius, que j'avois prié de lui en fournir. Je veux croire que cela vient plûtôt de la retenue de l'un, que du peu d'honnêteté de l'autre.

REMARQUES
SUR LA VI. LETTRE.

1. [*IL faut eſperer néanmoins que le grand nom de Pompée portera avec lui l'épouvante.*] Ciceron comptoit que Pompée raſſembloit ſes troupes pour marcher à Corfinium, & il ne ſavoit pas encore que c'étoit pour gagner Brindes, & pour paſſer la Mer.

EPISTOLA VII.
CICERO ATTICO SAL.

UNum etiam reſtat amico noſtro ad omne dedecus, ut Domitio non ſubveniat. At nemo dubitat quin ſubſidio venturus ſit: ego non puto. Deſeret igitur talem civem, & eos, quos una ſcis eſſe? cum habeat præſertim & ipſe cohortes XXX *? niſi me omnia fallunt, deſeret. Incredibiliter pertimuit. Nihil ſpectat niſi fugam.*

2. *Je ne ſuis pas fâché maintenant de n'avoir pris aucun parti.*] C'eſt le ſens le plus raiſonnable que l'on puiſſe tirer de ces mots, *ſpero etiam quoniam adhuc nihil nobis obfuit, nihil mutaſſe*, où l'on entrevoit ce qu'a voulu dire Ciceron, quoique les Manuſcrits ne fourniſſent pas aſſez de ſecours pour rétablir le Texte. La ligne ſuivante eſt ſi corrompue qu'il eſt impoſſible d'en tirer aucun ſens, & je n'ai pas crû devoir la remplacer par les conjectures monſtrueuſes de Boſius.

3. *Que Tiron eſt auſſi quitte de celle qu'il avoit.*] Dans le Texte, *ab altera relictum* ſupp. *quartana.* Nous avons déja dit que les anciens, auſſi-bien que nous, diſtinguoient deux ſortes de fiévres quartes.

LETTRE VII.

IL ne manque plus à Pompée pour ſe perdre entierement de réputation, que de ne pas aller au ſecours de Domitius; auſſi tout le monde croit qu'il ira, pour moi je n'en crois rien. Quoi, il abandonnera un homme de cette conſidération & tant d'autres perſonnes de marque [1], lui qui a trente Cohortes? Il les abandonnera, ou je ſerai trompé;

Cui tu (video enim quid ſentias) me comitem putas debere eſſe. Ego vero quem fugiam habeo; quem ſequar non habeo. Quod enim tu meum laudas, & memorandum ducis, malle quòd dixerim me cum Pompeio vinci, quam cum iſtis vincere; ego vero malo, ſed cum illo Pompeio, qui tum erat, aut qui mihi eſſe videbatur: cum hoc vero, qui ante fugit quam ſcit aut quem fugiat; aut quo, qui noſtra tradidit; qui patriam reliquit, Italiam relinquit, ſi malui; contigit; victus ſum. Quod ſupereſt, nec iſta videre poſſum, quæ numquam timui, ne viderem; nec mehercule iſtum, propter quem mihi non modo meis, ſed memet ipſo carendum eſt.

Ad Philotimum ſcripſi de viatico, ſive à Moneta, (nemo enim

la peur l'a entierement ſaiſi, il ne penſe plus qu'à fuir.

Je vois bien que vous croyez que je le dois ſuivre ; pour moi je ſai bien avec qui je ne dois pas être, mais je ne ſai avec qui aller. Quant à cet endroit d'une de mes Lettres où je vous diſois, que j'aimois mieux être vaincu avec Pompée, que de vaincre avec Céſar, ce qui vous paroît un ſentiment très-noble & qui me fait beaucoup d'honneur, il eſt vrai que j'aurois preferé d'être vaincu avec Pompée, mais avec Pompée tel qu'il étoit alors, ou tel que je me le figurois ; mais non pas avec un homme qui fuit ſans ſavoir, ni pourquoi, ni comment, qui a livré tous nos biens à notre ennemi, qui a abandonné Rome, & qui eſt prêt à abandonner l'Italie. Mais enfin, quand j'y aurois été réſolu, c'eſt une choſe faite, & nous ſommes déja vaincus. Du reſte, je ne ſaurois me réſoudre à voir des choſes auſquelles je ne me ſerois jamais attendu, ni à aller trouver un homme qui m'empêche de jouir & des miens & de moi-même.

J'ai écrit à Philotime qu'il prit de l'argent pour mon voyage, ou à la

ſolvit) ſive ab Oppiis, tuis contubernalibus. cetera appoſita tibi mandabo.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *Tant d'autres perſonnes de marque.*] Domitius avoit avec lui Lentulus Spinther qui avoit été Conſul, pluſieurs Sénateurs, & un grand nombre de Chevaliers Romains.

EPISTOLA VIII.
CICERO ATTICO SAL.

O Rem turpem, & ea re miſeram! ſic enim ſentio, id demum, aut potius id ſolum eſſe miſerum, quod turpe ſit. Aluerat Cæſarem: eundem repente timere cœperat: conditionem pacis nullam probarat: nihil ad bellum pararat: urbem reliquerat: Picenum amiſe-

monnoye, ou chez les Oppius qui logent chez vous, car on ne peut rien tirer de ſes débiteurs. Je vous manderai dans la ſuite tout ce qu'il ſera à propos que vous ſachiez.

---

2. *Du reſte, je ne ſaurois me réſoudre à voir des choſes, &c.*] Ciceron étoit alors réſolu à ſortir de l'Italie, mais il ne comptoit pas d'aller trouver Pompée.

LETTRE VIII.

PEut-on rien voir de plus honteux & par conſequent de plus miſerable ? car on n'eſt véritablement malheureux que lorſqu'on a quelque choſe à ſe reprocher. Pompée après avoir donné ſi long-tems des forces à Céſar, s'étoit aviſé tout d'un coup de le craindre ; il n'avoit goûté aucune propoſition de paix, & il ne s'étoit point mis en état de ſoûtenir la guerre ; il avoit abandonné Rome, & perdu le Picenum par

rat culpa : in Apuliam ſe compe-gerat : ibat in Græciam : omnes nos [a] ἀπροφωνήτους, *expertes ſui tanti tam inuſitati conſilii relinquebat. Ecce ſubito litteræ Domitii ad illum, ipſius ad Conſules. Fulſiſſe mihi videbatur* [b] τὸ κακὸν *ad oculos ejus, & exclamaſſe ille vir, qui eſſe debuit,*

[c] Πρὸς τοῦθ' ὅ, τι χρή σ' παλαμάσθων,
Καὶ πάντ' ἐπ' ἐμοὶ τεκταινέσθων.
Τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.

at ille tibi [d] πολλὰ χαίρειν τῷ κακῷ *dicens, pergit Brundiſium. Domitium autem aiunt, re audita, & eos, qui una eſſent, ſe tradidiſſe. O rem lugubrem! itaque intercludor dolore, quo minus ad te plura ſcribam. Tuas litteras exſpecto.*

a Non compellatos. *b* Honeſtum.
c Adverſus hoc quod officium poſtulat ſtruant quidlibet hoc & in me machinentur, rectum enim à me ſtat.
d Multam ſalutem honeſto.

ſa faute ; il s'étoit laiſsé acculer dans la Pouille, & il étoit prêt à paſſer en Grece. Nous étions tous étonnés & étourdis d'une ſi étrange réſolution qu'il avoit priſe ſans nous conſulter. Là-deſſus arrive la Lettre de Domitius, Pompée écrit aux Conſuls ; il ſembloit qu'il ſe fut reconnu, & que plein de cette noble confiance qui lui convenoit ſi fort, il ſe fut écrié : *Que mes ennemis entreprennent contre moi tout ce qu'il leur plaira* [1] ; *je ne crains point leurs efforts, la juſtice de ma cauſe me raſſure.* Mais ſans ſe mettre en peine de tous ces beaux ſentimens, il eſt actuellement en chemin pour Brindes. Dès que Domitius l'a ſû, il s'eſt rendu avec tous ceux qui étoient dans Corfinium. Quelle triſte nouvelle ; j'en ſuis ſi pénétré, que je ne ſaurois vous entretenir plus long-tems. J'attens de vos nouvelles.

REMARQUE SUR LA VIII. LETTRE.

1. *QUe mes ennemis entreprennent contre moi tout ce qu'il leur plaira, &c.*] Ciceron accommode ici à ſon ſujet un endroit de la Comédie d'Ariſtophane intitulée *Acharnès*.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

EPiſtolam meam quod pervulgatam ſcribis eſſe non fero moleſte. Quin etiam ipſe multis dedi deſcribendam. Ea enim & acciderunt jam & impendent, ut teſtatum eſſe velim de pace quid ſenſerim. Cum autem ad eam hortarer eum præſertim hominem, non videbar ullo modo facilius moturus, quam ſi id, quod eum hortarer, convenire ejus ſapientiæ dicerem. Eam ſi admirabilem dixi, cum eum ad ſalutem patriæ hortabar; non ſum veritus

LETTRE IX.

JE ne ſuis point du tout fâché qu'on ait rendu ma Lettre publique comme vous me le marquez, & je l'avois même déja donnée à copier à pluſieurs perſonnes. Après tout ce que nous avons déja vû arriver & ce que je prévois, je ſuis bien aiſe qu'on ſache que j'ai toujours été pour la paix. Voulant y porter un homme comme Céſar, pouvois-je mieux réuſſir qu'en lui diſant que ce parti étoit digne de ſa ſageſſe ? Si j'ai ajoûté le terme d'admirable, c'eſt que j'ai cru que s'agiſſant de ſauver ma patrie, je pouvois ſans ſcrupule me ſervir des expreſſions les plus fortes ; & pour réuſſir je me ſerois jeté ſans peine à ſes piés. Quant à ces paroles, *prenez quelques momens, &c.* cela n'a point de rapport à la paix ; mais je le prie de conſiderer les engagemens que

ne viderer assentiri; cui tali in re lubenter me ad pedes abjecissem. Qua autem est, aliquid impertias temporis; non est de pace, sed de me ipso, & de meo officio ut aliquid cogitet. Nam quod testificor, me expertem belli fuisse; etsi id re perspectum est, tamen eo scripsi, quo in suadendo plus auctoritatis haberem; eodemque pertinet, quod caussam ejus probo. Sed quid hæc nunc? utinam aliquid profectum esset.

Næ ego istas litteras in concione recitari velim; si quidem ille ipse ad eundem scribens in publico proposuit epistolam illam, in qua, PRO TUIS REBUS GESTIS AMPLISSMIS: *amplioribusne quam suis, quam Africani? ita tempestas ferebat. Si quidem etiam vos duo tales ad quintum miliarium. Quid nunc ipsum unde se recipienti? quid agenti? quid acturo? quanto autem ferocius ille caussæ suæ confidet, cum vos, cum vestri similes non modo*

j'ai en particulier [2]. Si je l'assure que j'ai gardé une parfaite neutralité, c'est qu'outre que cela étoit public, j'espérois par là le disposer à écouter plus volontiers mes avis, & c'est par la même raison que j'ajoûte que ses prétentions me paroissent justes. Mais pourquoi éplucher toutes mes paroles ? Le mal, c'est qu'elles ayent été inutiles.

Je consens volontiers qu'on lise ma Lettre devant le Peuple, puisque Pompée n'a pas craint de rendre publique celle où il dit à César, *en considération de vos grands exploits*; quoi donc sont-ils plus grands que ceux de Pompée même, que ceux de Scipion l'Africain ? nullement, mais la conjoncture demandoit qu'il parlât ainsi. Vous-même & Saufeius, pensant comme vous pensez, vous comptez d'aller à cinq milles au devant de César, d'où viendra-t'il alors ? pourquoi viendra-t'il, & que ne fera-t'il pas ? Quelle sera sa présomption & son audace lorsqu'il vous verra, vous & beaucoup d'autres

frequentes, ſed læto vultu gratulantes viderit? Num igitur peccamus? minime vos quidem. Sed tamen ſigna conturbantur, quibus voluntas à ſimulatione diſtingui poſſet. Quæ vero S C. video? ſed apertius quam propoſueram. Ego Arpini volo eſſe pridie Kal. deinde circum villulas noſtras errare, quas viſurum me poſtea deſperavi.

[a] εὐγενῆ *tua conſilia, & tamen pro temporibus non incauta, mihi valde probantur. Lepido quidem (nam fere* [b] συνδιημερεύομεν *: quod gratiſſimum illi eſt) numquam placuit ex Italia exire, Tullo multo minus. Crebro enim illius litteræ ab aliis ad nos commeant. Sed me illorum ſententiæ minus movebant. Minus multa dederant illi Reip.*

a Generoſa.

b Simul diem conterimus.

perſonnes auſſi diſtinguées, non ſeulement venir en foule au devant de lui, mais encore le feliciter avec des démonſtrations de joie. Vous nous condamnez donc, me direz-vous ? Je ne prétens pas que vous ne puiſſiez garder quelque ménagement ; mais enfin comment démêler les véritables ſentimens, des apparences feintes & étudiées ? Quels Decrets le Sénat ne va-t'il pas faire ? mais je n'avois pas deſſein de m'expliquer ſi fort là-deſſus. Je compte d'aller à Arpinum le dernier de ce mois ; & je viſiterai enſuite toutes mes maiſons de campagne que je n'eſpere plus de revoir.

JE GOUTE fort le conſeil que vous me donnez, il eſt également prudent & généreux. Lepidus[3] n'a jamais pensé à ſortir de l'Italie, Tullus encore moins. Je ſuis preſque tous les jours avec le premier, ce qui lui fait beaucoup de plaiſir, & je vois ſouvent des Lettres que le dernier écrit à differentes perſonnes. Ce n'eſt pas néanmoins ſur leur exemple que je me regle, ils n'ont pas avec la République d'auſſi grands en-

pignora. Tua mehercule auctoritas vehementer movet. Affert enim & reliqui temporis recuperandi rationem, & præsentis tuendi.

Sed, obsecro te, quid hoc miserius, quam alterum plausus in fœdissima causſa quærere, alterum offensiones in optima? alterum existimari conservatorem inimicorum, alterum desertorem amicorum? & mehercule quamvis amemus Cnæum nostrum; ut & facimus, & debemus, tamen hoc, quod talibus viris non subvenit, laudare non possum. Nam sive timuit; quid ignavius? sive, ut quidem putant, meliorem suam causſam illorum cæde fore putavit; quid injustius? Sed hæc omittamus, augemus enim dolorem retractando.

VI *Kalend. vesperi Balbus minor ad me venit, occulta via currens ad Lentulum Cos. missu Cæsaris, cum litteris, cum mandatis, cum promissione provinciæ, Romam*

gagemens que moi ; ce ſont vos conſeils qui me déterminent ; en les ſuivant, je pourrai, & réparer le paſsé, & me ménager pour l'avenir.

Mais, dites-moi un peu, n'eſt-ce pas une choſe déplorable que Céſar avec la plus mauvaiſe cauſe du monde s'attire des applaudiſſemens, pendant que Pompée avec la meilleure ſe rend odieux ? que le premier pardonne à ſes ennemis, pendant que l'autre abandonne ſes amis ? J'ai pour Pompée toute l'amitié que je dois avoir, mais comment l'excuſer d'avoir abandonné tant d'illuſtres Citoyens ? Si c'eſt par crainte, quelle lacheté ! & ſi, comme le prétendent quelques-uns, il a cru que leur mort rendroit ſa cauſe meilleure[4], vit-on jamais une plus cruelle politique ? Mais laiſſons-là ces triſtes idées qui ne ſervent qu'à aigrir ma douleur.

Le vingt-quatre au ſoir, le jeune Balbus paſſa chez moi ; il couroit en diligence & par un chemin détourné, après Lentulus à qui il porte une Lettre de Céſar ; il eſt auſſi chargé de lui promettre un Gouvernement pour l'en-

ut redeat : cui perſuaderi poſſe non arbitror, niſi erit conventus. Idem aiebat, nihil malle Cæſarem, quam ut Pompeium aſſequeretur : id credo ; & rediret in gratiam, id non credo ; & metuo ne omnis hæc clementia ad unam illam crudelitatem colligatur. Balbus quidem major ad me ſcribit, nihil malle Cæſarem, quam principe Pompeio ſine metu vivere. Tu puto hæc credis.

Sed, cum hæc ſcribebam v *Kal. Pompeius jam Brundiſium veniſſe poterat. Expeditus enim anteceſſerat legiones Luceria. Sed hoc* [a] *τέρας horribili vigilantia, celeritate, diligentia eſt. Plane, quid futurum ſit neſcio.*

a Monſtrum.

gager à revenir à Rome [5]. Je ne crois pas qu'on en puiſſe rien obtenir ſans une entrevûe [a]. Le même Balbus m'a dit que Céſar ne ſouhaitoit rien tant que de joindre Pompée, je le crois ſans peine ; & de ſe raccommoder avec lui, c'eſt ce que je ne crois pas ; & j'ai bien peur qu'il n'ait épargné juſqu'à préſent le ſang de tant d'autres Citoyens que parce qu'il n'en veut qu'à Pompée. Balbus, l'oncle du premier, m'écrit auſſi que Céſar ne penſe qu'à vivre en repos ſans diſputer à Pompée le premier rang ; vous croyez cela, n'eſt-il pas vrai ?

Pompée doit être arrivé à Brindes aujourd'hui vingt-cinquiéme de Février ; car il a devancé, avec peu de troupes, les Légions qu'il avoit à Lucerie. Mais Céſar eſt un prodige de viteſſe, d'activité, & de vigilance ; je ne ſai encore ce qui en ſera.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

UN ſavant Suedois * a fort bien remarqué que cette Lettre devoit être partagée en deux, & que la premiere partie qui finit à ces mots, *quas viſurum me poſtea deſperavi*, étoit une Lettre déplacée qui devoit être après l'onziéme du neuviéme Livre.

En liſant avec attention cette premiere partie, on reconnoîtra qu'elle a été écrite dans le tems que Céſar revenoit de Brindes après le départ de Pompée, au lieu que l'autre partie a été écrite dans le tems que Pompée & Céſar marchoient vers Brindes.

* *Rubenius.*

1. *Quant à ces paroles*, prenez quelques momens, &c.] Ces mots, *aliquid impertiat temporis* ſont de la Lettre de Ciceron à Céſar. On la trouvera après l'onziéme du neuviéme Livre, & il faut la lire pour bien entendre tout ce que Ciceron en dit.

2. *Les engagemens que j'ai en particulier.*] Avec Pompée, comme il l'explique dans la Lettre que nous venons de citer.

3. *Lepidus.*] C'eſt M' Lepidus Conſulaire, auſſi-bien que Tullus dont il parle enſuite.

4. *Que leur mort rendroit ſa cauſe meilleure.*] Céſar bien loin de faire mourir aucun de ceux

qui ſe trouverent dans Corfinium, les traita fort honorablement & les renvoya tous. Il étoit ſi perſuadé qu'il gagneroit par-là tous les cœurs, que lorſqu'il eut depuis obligé les ſoldats d'Afranius & de Petreius à mettre bas les armes, il leur fit toutes ſortes de bons traitemens; & leur dit qu'il leur demandoit pour récompenſe, lorſqu'ils auroient joint les troupes de Pompée, de dire à leurs camarades comment Céſar traitoit ſes ennemis.

5. *De lui promettre un Gouvernement pour l'engager à revenir à Rome.*] Céſar ſouhaitoit fort qu'il y eût un Conſul à Rome, afin de garder la forme du Gouvernement; il y avoit déja des Préteurs & des Tribuns.

6. *Sans une entrevûe.*] C'eſt-à-dire, à moins que Balbus ne le joigne & ne traite avec lui de vive voix, je crois que la Lettre de Céſar ne fera pas grand effet.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

Dionyſius cum ad me præter opinionem meam veniſſet, locutus ſum cum eo liberaliſſime: tempora expoſui: rogavi ut diceret quid haberet in animo: me nihil ab ipſo invito contendere. Reſpondit, ſe quod in nominibus haberet neſcire quo loci eſſet: alios non ſolvere, aliorum diem nondum eſſe, dixit. Etiam alia quædam de ſervulis ſuis, quare nobiſcum eſſe non poſſet. Morem geſſi: dimiſi à me, ut magiſtrum Ciceronum, non lubenter; ut hominem ingratum, non invitus. Volui te ſcire quid ego de ejus facto judicarem.

LETTRE X.

DIonyſius m'étant venu trouver lorſque je m'y attendois le moins, je l'ai reçu avec toute l'honnêteté poſſible; je lui ai repréſenté le beſoin que nous avions de lui dans la conjoncture préſente, & je l'ai prié de me dire naturellement à quoi il étoit réſolu, que je ne prétendois pas le contraindre. Il m'a dit là-deſſus, que ſes affaires n'étoient point reglées, que pluſieurs de ſes débiteurs ne le payoient point, & que les billets des autres n'étoient pas encore échus; qu'il avoit auſſi par rapport à ſes Eſclaves, d'autres affaires qui ne lui pouvoient permettre de nous ſuivre. Il a falu recevoir ſes excuſes & le laiſſer aller. Je ſuis fâché que nos enfans ſoient ſans Precepteur, mais je ſuis bien aiſe d'être défait d'un homme ſi ingrat. Voilà en deux mots ce que je penſe de ſon procedé.

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

QUod me magno animi motu perturbatum putas; ſum equidem, ſed non tam magno, quam tibi fortaſſe videor. Levatur enim omnis cura, cum aut conſtitit conſilium, aut cogitando nihil explicatur. Lamentari autem licet. Illud tamen totos dies. Sed vereor ne nihil cum proficiam, etiam dedecori ſim ſtudiis ac litteris noſtris. Conſumo igitur omne tempus, conſiderans quanta ſit illius viri, quem noſtris libris ſatis diligenter, ut tibi quidem videmur, expreſſimus. Teneſne igitur, moderatorem illum Reipubl. quo referre velimus omnia? nam ſic quinto; ut opinor, in libro loquitur Scipio: Ut enim Gubernatori curſus ſecundus, Medico ſalus, Imperatori victoria; ſic

LETTRE XI.

VOus me croyez dans une grande agitation d'eſprit; il en eſt quelque choſe, mais cela ne va pas ſi loin que vous le pourriez croire. L'inquiétude ceſſe, ou lorſqu'on a pris ſon parti, ou lorſqu'on eſt las de ſe tourmenter inutilement. Je me contente donc de gémir, & cela depuis le matin juſqu'au ſoir. J'apprehende néanmoins que toutes ces vaines lamentations ne me faſſent tort, & ne paroiſſent indignes d'un Philoſophe. Je me rappelle ſouvent l'idée de cet homme que vous avez trouvé aſſez bien dépeint dans mes Livres *de la République*; je veux parler des vûes que doit avoir celui qui a en main le gouvernement. Voici, autant que je m'en ſouviens, ce que je fais dire à Scipion dans le cinquiéme Livre. *Comme le Pilote ſe propoſe d'éviter les écueils, le Medecin de guerir ſon malade, & le Général d'armée de vaincre l'ennemi; il faut de même que celui qui eſt à la tête d'une*

huic Moderatori Reip. beata civium vita propoſita eſt; ut opibus firma, copiis locuples, gloria ampla, virtute honeſta ſit. Hujus enim operis, maximi inter homines atque optimi, illum eſſe perfectorem volo.

Hoc Cnæus noſter cum antea numquam, tum in hac cauſa minime cogitavit. Dominatio quæſita ab utroque eſt: non id actum, beata & honeſta civitas ut eſſet. Nec vero ille urbem reliquit, quod eam tueri non poſſet; nec Italiam, quod ea pelleretur: ſed hoc à primo cogitavit, omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras armatas in Italiam adducere, exercitus conficere maximos. Genus illud Sullani regni jam pridem appetitur, multis qui una ſunt cupientibus. An cenſes, nihil inter eos convenire? nullam pactionem fieri potuiſſe? hodie poteſt. Sed neutri [a] *ονο-*

[a] Scopus.

République, ſe propoſe pour fin le bonheur des Citoyens, & qu'il travaille à rendre l'Etat puiſſant, riche, floriſſant & bien policé. C'eſt à lui à conſommer cet ouvrage, le plus grand & le plus utile dans la ſociété.

Voilà ce que Pompée ne s'eſt jamais proposé, & dans cette occaſion moins que dans aucune autre. Il ne cherche, auſſi-bien que Céſar, qu'à ſe rendre le maître, & non pas à nous rendre heureux, & à établir un bon Gouvernement. S'il a abandonné Rome, ce n'eſt pas qu'il ne pût la défendre, & ce n'eſt pas non plus par néceſſité qu'il abandonne l'Italie; mais c'eſt que dès le commencement il a eu deſſein de ſoulever & la terre & la Mer, de faire prendre les armes à des Rois étrangers [1], d'inonder l'Italie de nations Barbares, & d'avoir à ſa diſpoſition de puiſſantes armées. Il penſe depuis long-tems à s'élever où étoit monté Sylla, & il a avec lui bien des gens qui le ſouhaitent. Croyez-vous qu'il ait été impoſſible de trouver des voies d'accommodement? Cela ne l'eſt pas encore; mais ces deux concurrens

πῶς *est ille, ut nos beati simus; uterque repugnare vult. Hæc à te invitatus breviter exposui. Voluisti enim me quid de his malis sentirem ostendere.*

[a] προθεσπίζω *igitur, noster Attice, non ariolans, ut illa, cui nemo credidit; sed conjectura prospiciens;*

Jamque mari magno,

non multo inquam secus possum vaticinari: tanta malorum impendet [b] Ἰλιάς. *Atque hoc nostra gravior est causa, qui domi sumus, quam illorum, qui una transierunt, quod illi quidem alterum metuunt, nos utrumque. Cur igitur, inquis, remansimus? vel tibi paruimus; vel non occurrimus; vel hoc fuit rectius. Conculcari, inquam, miseram Italiam videbis proxima æstate, & quali utriusque vi mancipiis ex omni genere collectis: nec tam proscriptio pertimescenda, quæ Luceriæ multis sermonibus denuntiata est, quam universæ interi-*

a Præsagio. b Ilias.

ne veulent point de paix, & ils ont réſolu de nous ſacrifier à leur ambition. Voilà en peu de mots, comme vous l'avez ſouhaité, ce que je penſe des malheurs préſens.

Je puis donc, ſans être inſpiré comme celle dont on ne crut jamais les prédictions [2], vous en faire ici qui ne ſeront pas moins ſûres & moins terribles, tant je prévois de maux tout prêts à nous accabler [3]. Et ceux qui, comme nous, ſont demeurés en Italie, y ſeront bien plus exposés que ceux qui ont paſſé la Mer; ceux-ci n'ont à craindre que d'un côté, au lieu que nous avons à craindre de tous les deux. Pourquoi donc êtes-vous demeuré? me direz-vous; c'eſt & parce que vous me l'avez conſeillé, & parce que je n'ai pû joindre Pompée, ou parce que ce parti me convenoit mieux. Je vous prédis donc que la Campagne prochaine vous verrez l'Italie ravagée & en proie à la fureur de ces deux rivaux, qui en viendront juſqu'à faire prendre les armes aux Eſclaves. Les menaces de proſcription, qui ont fait tant de bruit à Lucerie [4], ne paroiſſent pas tant à craindre pour les Particuliers, que le

tus : tantas in confligendo utriuſque vires video futuras. Habes conjecturam meam. Tu autem conſolationis fortaſſe aliquid exſpectaſti ; nihil invenio ; nihil fieri poteſt miſerius, nihil perditius, nihil fœdius.

Quod quæris quid Cæſar ad me ſcripſerit : quod ſæpe : gratiſſimum ſibi eſſe quod quierim : oratque in eo ut perſeverem. Balbus minor hæc eadem mandata. Iter autem ejus erat ad Lentulum Coſ. cum litteris Cæſaris, præmiorumque promiſſis, ſi Romam revertißet. Verum cum habeo rationem dierum, ante puto tranſmiſſurum, quam potuerit conveniri.

Epiſtolarum Pompeii duarum, quas ad me miſit, negligentiam, meamque in ſcribendo diligentiam volui tibi notam eſſe. Earum exempla ad te miſi. Cæſaris hic per Apuliam ad Brundiſium curſus quid efficiat exſpecto. Utinam aliquid ſimile Parthicis rebus. Simul aliquid audiero ſcribam ad te. Tu ad me velim

feront pour la République ces deux Puiſſances formidables dont le choc pourra bien la renverſer. Voilà ce que je prévois. Vous attendez peut-être que je vous donne quelque eſperance, mais je n'en vois aucune; il n'eſt rien de plus indigne & de plus déplorable que l'état où nous ſommes.

Vous me demandez ce que Céſar m'écrit, il ne fait que repeter ce qu'il m'a déja marqué plus d'une fois; qu'il m'eſt fort obligé de ce que je ne me mêle de rien, & il me prie de continuer. Le jeune Balbus étoit chargé de me dire la même choſe. Il porte au Conſul Lentulus une Lettre de Céſar qui lui fait de grandes promeſſes pour l'engager à revenir à Rome; mais, ſelon la ſuputation que j'ai faite, Lentulus aura fait voile avant que Balbus puiſſe le joindre.

Je vous envoie la copie de deux Lettres que Pompée m'a écrites, avec mes réponſes qui ſont auſſi détaillées que ſes Lettres ſont courtes. Céſar marche par la Pouille vers Brindes, il faut voir ce que cela deviendra, je ſouhaite qu'il en arrive comme de l'irruption des Parthes [1]. Dès que j'aurai des nouvelles,

bonorum ſermones. Romæ frequentes eſſe dicuntur. Scio equidem te in publicum non prodire. Sed tamen audire te multa neceſſe eſt. Memini librum tibi afferri à Demetrio Magnete (ad te miſſum ſcio) [a] περὶ Ὁμονοίας. eum mihi velim mittas. Vides quam caußam mediter.

[a] De concordia.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. DES *Rois étrangers.*] Dans le Texte, *Reges Barbaros ;* on ſait que les Romains traitoient de Barbares tous les Peuples qui n'étoient pas ſoûmis à leur domination.

2. *Comme celle dont on ne crut jamais les prédictions.*] Caſſandre fille de Priam.

Jamque mari magno, c'eſt le commencement de la prédiction qu'un ancien Poëte Latin fait faire à Caſſandre, de tous les malheurs dont Troye étoit menacée. On ne ſait de quel Poëte ſont ces vers que Ciceron cite ailleurs plus au long. *Lib.* 1. *de Divinat.*

3. *Tant je prévois de maux tout prêts à nous accabler.*] Dans le Texte, *tanta malorum im-*

je vous en ferai part. Marquez-moi un peu quels diſcours tiennent nos gens de bien ; on dit qu'il y en a un grand nombre à Rome. Je ſai que vous ne paroiſſez point en Public, mais vous ne laiſſez pas d'entendre dire bien des choſes. Je me ſouviens que Demetrius [6] vous a fait préſent de ſon traité ſur l'union qui doit être entre les Citoyens, je vous prie de me l'envoyer, vous voyez bien quel ſujet je veux traiter.

---

pendet ἰλιάς. Comme Homere décrit dans l'Iliade les maux dont les Troyens & les Grecs furent affligés, on dit depuis en proverbe κακῶν ἰλιάς une Iliade de malheurs.

4. *Les menaces de proſcription qui ont fait tant de bruit à Lucerie.*] Pompée avoit déclaré qu'il traiteroit comme ennemis tous ceux qui ne le ſuivroient pas, & qui demeureroient neutres ; & Céſar au contraire déclara qu'il regarderoit, comme étant pour lui, tous ceux qui ne ſeroient pas contre lui.

5. *Je ſouhaite qu'il en arrive comme de l'irruption des Parthes.*] Voyez Rem. 4. ſur la 26. Lettre du 7. Livre.

6. *Demetrius.*] Voyez Rem. 7. ſur l'onziéme Lettre du quatriéme Livre.

CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

M. CICERONI IMP.

Q. *Fabius ad me venit A. D.* IV *Kalend. Febr. is nuntiat L. Domitium cum ſuis cohortibus* XI, *& cohortibus* XIV, *quas Vibullius adduxit, ad me iter habere: habuiſſe in animo proficiſci Corfinio, A. D. Id. Febr. C. Hirrum cum* V *cohortibus ſubſequi. Cenſeo ad nos Luceriam venias. Nam te hìc tutiſſime puto fore.*

M. CICERO IMP. S. D.

CN. MAGNO PROCOS.

A. *D.* XV *Kalend. Mart. Formiis accepi tuas litteras: ex quibus ea, quæ in agro Piceno geſta*

LETTRE
DE POMPE'E A CICERON.

J'Ai appris le vingt-ſeptiéme de Janvier par Q. Fabius, que L. Domitius devoit ſe mettre en marche pour me joindre avec les onze Cohortes qu'il avoit déja, & les quatorze que Vibullius lui a menées du Picenum; & qu'il partiroit de Corfinium le treiziéme de Février; que C. Hirtus le ſuivroit avec cinq Cohortes. Je ſuis d'avis que vous nous veniez joindre à Lucerie, vous ne pouvez être nulle part plus en ſûreté.

LETTRE
DE CICERON A POMPE'E.

J'Ai reçû à Formies le quinziéme de Février votre Lettre, qui m'a fait connoître que ce qui s'eſt paſsé dans le

erant, cognovi commodiora esse multo, quam ut erat nobis nuntiatum: Vibulliique virtutem, industriamque libenter agnovi. Nos adhuc in ea ora, ubi præpositi sumus, ita fuimus, ut navem paratam haberemus. Ea enim audiebamus, & ea verebamur, ut, quodcumque tu consilium præcepisses, id nobis persequendum putaremus. nunc, quoniam auctoritate & consilio tuo in spe firmiore sumus; si teneri posse putas Tarracinam, & oram maritimam, in ea manebo: etsi præsidia in oppidis nulla sunt. Nemo enim nostri ordinis in his locis est, præter M. Eppium, quem ego Minturnis esse volui, vigilantem hominem & industrium. Nam L. Torquatum, virum fortem & cum auctoritate, Formiis non habemus: ad te profectum arbitramur.

Ego omnino, ut proxime tibi placuerat, Capuam veni eo ipso die, quo tu Teano Sidicino es profectus. Volueras enim me cum M. Considio

Picenum eſt beaucoup plus conſidérable qu'on ne nous l'avoit mandé, & j'ai appris avec joie que Vibullius avoit donné des marques de ſon courage & de ſon habileté. Juſqu'à préſent j'ai toujours eu un vaiſſeau prêt ſur la côte où je commande ; car, après ce que nous avions déja vû arriver, & ce que nous avions lieu de craindre, j'ai cru devoir me mettre en état de vous ſuivre par tout où vous iriez. Mais, puiſque les meſures que vous avez priſes nous donnent de meilleures eſperances, ſi vous croyez que nous puiſſions défendre Terracine [1] & toute cette côte, j'y demeurerai volontiers, quoiqu'il n'y ait point de garniſons dans les places ; il n'y a même dans ces quartiers, de Sénateur que M. Eppius [2] homme fort vigilant & fort entendu ; je l'ai mis à Minturnes. Pour L. Torquatus, dont le courage & l'autorité ſeroient ici fort néceſſaires, il n'eſt plus à Formies ; apparemment qu'il vous eſt allé trouver.

Je vins à Capoue, comme vous l'aviez ſouhaité, le jour même que vous partites de Teanum Sidicinum [3] ; car vous m'aviez chargé, avec M. Conſi-

Proprætore illa negotia tueri. Cum eo veniſsem, vidi T. Ampium delectum habere diligentiſſime, ab eo accipere Libonem ſumma item diligentia, & in illa colonia auctoritate. Fui Capuæ, quoad Conſules. Iterum, ut erat dictum ab Conſulibus, veni Capuam ad Nonas Februar. cum fuiſſem triduum, recepi me Formias.

Nunc quod tuum conſilium, aut quæ ratio belli ſit, ignoro. Si tenendam hanc oram putas, quæ & opportunitatem & dignitatem habet, egregios cives, &, ut arbitror, teneri poteſt; opus eſt eſſe, qui præſit. Sin omnia in unum locum contrahenda ſunt; non dubito, quin ad te ſtatim veniam: quo mihi nihil optatius eſt: idque tecum, quo die ab urbe diſceſſimus, locutus ſum. Ego, ſi cui adhuc videor ſegnior fuiſſe, dum ne tibi videar, non laboro: & tamen, ſi, ut video, bellum gerendum eſt; confido me omnibus facile ſatisfactu-

dius Propréteur, de l'inſpection générale des affaires de ces quartiers. Je trouvai que T. Ampius travailloit aux nouvelles levées avec beaucoup de diligence; & que Libon qui étoit chargé de raſſembler ces nouveaux ſoldats, ſe ſervoit auſſi avec zéle de l'autorité qu'il a dans cette Colonie. Je me tins à Capoue tant que les Conſuls y demeurerent; & j'y revins le cinq comme ils nous l'avoient marqué. J'y paſſai trois jours, & je revins enſuite à Formies.

Je ne ſai point quelles ſont vos réſolutions, ni quel plan vous vous êtes fait. Si vous voulez conſerver cette côte où il y a un grand nombre de bons Citoyens, & des places conſidérables dont vous pouvez tirer de grands ſecours & où l'on peut, à ce qu'il me paroît, ſe défendre, il faut laiſſer quelqu'un pour y commander. Mais, ſi vous avez deſſein de raſſembler toutes vos forces, je ſuis prêt à vous aller joindre; & j'ai toujours ſouhaité d'être avec vous, comme je vous le témoignai lorſque nous ſortîmes de Rome. Peut-être que quelques gens trouvent que juſqu'à préſent je n'ai point fait paroître aſſez d'ardeur, mais je m'en mets

rum. M. Tullium, meum neceſſarium, ad te miſi : cui tu, ſi tibi videretur, ad me litteras dares.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

1. *SI vous croyez que nous puiſſions défendre Terracine.*] Rutilius Lupus Préteur étoit dedans avec trois Cohortes, mais il en ſortit peu de tems après, & ſes ſoldats ayant rencontré la Cavalerie de Céſar commandée par Bivius Curius, ils paſſerent du côté des ennemis.

Lib. 1. de Bello Civ.

2. *M. Eppius.*] On ne ſait rien de particulier de ce Sénateur. Hirtius, dans ſon Hiſtoire de la guerre d'Afrique, parle d'un M. Eppius à qui Céſar pardonna après la bataille qu'il gagna contre Scipion ; c'eſt ſans doute le même Sénateur dont Ciceron parle ici.

3. *Teanum Sidicinum.*] Ville de la Campanie, ainſi appelée du nom de ſes anciens habitans, & pour la diſtinguer du Teanum de la Pouille. La premiere s'appelle encore à préſent *Tiano.*

4. *M. Conſidius.*] Celui qui avoit été nommé pour ſucceder à Céſar dans la Gaule Ciſalpine.

fort peu en peine pourvû que vous ne penſiez pas comme eux. Cependant, s'il n'y a plus d'eſperance de paix, comme je le crains fort, je me promets de contenter tout le monde. Je vous envoie exprès M. Tullius mon Secretaire [6], par qui vous pourrez me faire reponſe, ſi vous le jugez à propos.

---

5. *T. Ampius.*] Surnommé Balbus. Il fut un des plus ardens contre Céſar, & on l'appeloit *tubam belli civilis.* Céſar ne laiſſa pas de lui pardonner & de le rappeler.

Epiſt. 12. *Lib.* 6. *Fam. Sueton. Jul.*

6. *M. Tullius mon Secretaire.*] Il y a dans le Texte, *neceſſarium*, qui ſignifie *un homme qui nous eſt attaché d'une maniere particuliere*; mais comme nous n'avons point de mot en François qui y réponde parfaitement, j'ai mis *Secretaire*, parce qu'en effet Tullius qui étoit Affranchi de Ciceron, avoit été ſon Secretaire ou Greffier en Cilicie.

CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

M. CICERONI IMP.

SU. B. E. Tuas Litteras libenter legi. Recognovi enim tuam priſtinam virtutem etiam in ſalute communi. Conſules ad eum exercitum, quem in Apulia habui, venerunt. Magnopere te hortor pro tuo ſingulari perpetuoque ſtudio in Republ. ut te ad nos conferas; ut communi conſilio Reip. afflictæ opem atque auxilium feramus. Cenſeo via Appia iter facias, & celeriter Brundiſium venias.

LETTRE II.

DE POMPE'E A CICERON.

SI vous vous portez bien, je m'en réjouis. J'ai lû avec plaiſir votre Lettre, qui m'a fait voir que vous avez toujours le même zéle pour le ſalut de la Patrie. Les Conſuls ſont venu joindre les troupes que j'avois dans la Pouille. Je vous conjure par l'attachement inviolable que vous avez toujours eu pour la République, de nous venir trouver, afin que nous puiſſions de concert prendre des meſures pour remedier aux maux préſens. Je ſuis d'avis que vous veniez en diligence à Brindes par le grand chemin d'Appius.

M. CICERO. IMP. S. D. CN. MAGNO PROCOS.

CUm ad te Litteras miſiſſem, quæ tibi Canuſii redditæ ſunt, ſuſpicionem nullam habebam, te Reip. cauſſa mare tranſiturum; eramque in ſpe magna fore ut in Italia poſſemus aut concordiam conſtituere, qua mihi nihil utilius videbatur, aut Remp. ſumma dignitate defendere. Interim, nondum meis litteris ad te perlatis, ex his mandatis, quæ D. Lælio ad Conſules dederas, certior tui conſilii factus, non exſpectavi, dum mihi à te litteræ redderentur: confeſtimque cum Quinto fratre, & cum liberis noſtris iter ad te in Apuliam facere cœpi. Cum Teanum Sidicinum veniſſem, C. Meſſius familiaris tuus mihi dixit, aliique complures, Cæſarem iter habere Capuam: & eo ipſo die manſu-

LETTRE II.

DE CICERON A POMPE'E.

LOrſque je vous écrivis la Lettre que vous avez reçûe à Canuſium [1], je ne m'imaginois pas que nous fuſſions réduits à paſſer la Mer ; je comptois que ſans ſortir de l'Italie, nous pourrions, ou établir une paix ſolide, ce qui me paroiſſoit le meilleur parti, ou même ſoûtenir la guerre avec avantage. Cependant, avant que vous euſſiez reçû ma Lettre, je vis par les ordres que vous aviez donnés à D. Lælius [2] pour les Conſuls, quelle étoit votre réſolution ; & ſans attendre votre réponſe, je partis auſſitôt avec mon frere & nos enfans pour vous aller joindre dans la Pouille. Lorſque je fus arrivé à Teanum Sidicinum, C. Meſſius [3] votre ami & pluſieurs autres perſonnes m'aſſûrerent que Céſar s'avançoit du côté de Capoue, & que ce jour-là même il coucheroit à Eſernie [4]. Cette

rum esse Esterniæ. Sane sum commotus ; quod, si ita esset, non modo iter meum intercluſum, ſed meipſum plane exceptum putabam. Itaque tum Cales proceſſi, ut ibi potiſſimum conſiſterem, dum certum nobis ab Eſernia de eo, quod audieram referretur.

At mihi cum Calibus eſſem, affertur litterarum tuarum exemplum, quas tu ad Lentulum Coſ. miſiſſes. Hæ ſcriptæ ſic erant : litteras tibi à L. Domitio A.D. XIII Kal. Mart. allatas eſſe ; earumque exemplum ſubſcripſeras ; magnique intereſſe Reip. ſcripſeras, omnes copias primo quoque tempore in unum locum convenire ; & ut præſidii quod ſatis eſſet Capuæ relinqueret. His ego litteris lectis in eadem opinione fui, qua reliqui omnes, te cum omnibus copiis ad Corfinium eſſe venturum : quo mihi, cum Cæſar ad oppidum caſtra haberet, tutum iter eſſe non arbitrabar.

nouvelle

nouvelle m'allarma fort; je voyois que ſi elle étoit véritable, non ſeulement je ne pourrois pas vous joindre, mais que cela nous ôteroit même toute communication avec vous. J'allai donc à Calés, pour y attendre qu'on eût eu des nouvelles certaines d'Eſernie.

Pendant que j'y étois, on m'apporta une copie de votre Lettre au Conſul Lentulus, à qui vous marquiez que vous en aviez reçû une de L. Domitius, datée du dix-ſeptiéme de Février, dont la copie étoit au bas de la votre; que les affaires demandoient que vous raſſemblaſſiez au plûtôt toutes vos troupes; qu'il laiſsât ſeulement à Capoue une garniſon telle qu'il la jugeroit néceſſaire. Là-deſſus je crus, comme tous les autres, que vous marchiez à Corfinium avec toutes vos forces; Céſar étant campé à la vûe de cette place, ç'auroit été trop m'expoſer que d'aller de ce côté-la.

Cum res in ſumma exſpectatione eſſet, utrumque ſimul audimus, & quæ Corfinii acta eſſent, & te iter Brundiſium facere cœpiſſe: cumque nec mihi, nec fratri meo dubium eſſet quin Brundiſium contenderemus, à multis qui è Samnio Apuliaque veniebant, admoniti ſumus, ut caveremus ne exciperemur à Cæſare; quod is in eadem loca, quæ nos petebamus, profectus, celerius etiam quam nos poſſemus eo, quo intenderat, venturus eſſet. Quod cum ita eſſet; nec mihi, nec fratri meo, nec cuiquam amicorum placuit committere, ut temeritas noſtra non ſolum nobis, ſed etiam Reipub. noceret; cum præſertim non dubitaremus, quin, ſi etiam tutum nobis iter fuiſſet, te tamen jam conſequi non poſſemus. Interim accepimus tuas litteras, Canuſio A. D. X. Kalend. Mart. datas, quibus nos hortaris, ut celerius Brundiſium veniamus: quas cum accepiſſemus A. D. III. Kalend. Mart.

Comme nous étions dans une grande attente ſur le ſuccès de cette affaire, nous apprîmes en même tems ce qui s'étoit paſsé à Corfinium, & que vous marchiez vers Brindes. Nous réſolûmes auſſi-tôt, mon frere & moi, de vous ſuivre; mais differentes perſonnes, qui venoient du Samnium & de la Pouille, nous avertirent de prendre garde d'être coupés; que Céſar marchoit du même côté que nous, & qu'il faiſoit une ſi grande diligence que nous ne pourrions jamais arriver avant lui. Cela nous fit changer de deſſein; il nous parut, & ce fut auſſi l'avis de tous nos amis, que par rapport à la République, auſſi-bien que par rapport à nous, il ne falloit pas nous expoſer à tomber entre les mains de l'ennemi, perſuadés ſurtout, comme nous l'étions, que nous ne ſerions plus à tems pour vous joindre quand même le chemin auroit été libre. Cependant je reçûs votre Lettre datée de Canuſium le vingtiéme de Février, dans laquelle vous me marquiez de venir en diligence à Brindes; mais comme je ne la reçûs que le vingt-ſept, nous ne doutâmes point que vous n'y fuſſiez déja arrivé. Nous ſçavions

non dubitabamus, quin tu jam Brundiſium perveniſſes : nobiſque iter illud omnino intercluſum videbatur : neque minus nos eſſe captos, quam qui Corfinium veniſſent. Neque enim eos ſolos arbitrabamur capi, qui in armatorum manus incidiſſent, ſed eos nihilo minus, qui regionibus excluſi intra præſidia, atque intra arma aliena veniſſent.

Quod cum ita ſit, maxime vellem primum ſemper tecum fuiſſe ; quod quidem tibi oſtenderam, cum à me Capuam rejiciebam : quod feci non vitandi oneris cauſa, ſed quod videbam teneri illam urbem ſine exercitu non poſſe. Accidere autem mihi nolebam, quod doleo viris fortiſſimis accidiſſe. Quando autem tecum ut eſſem non contigit, utinam tui conſilii certior factus eſſem. Nam ſuſpicione aſſequi non potui ; quod omnia prius arbitratus ſum fore, quam ut hæc Reip. cauſſa in Italia non poſſet duce te conſiſtere. Neque ve-

que ce chemin nous étoit entierement fermé, & nous nous trouvâmes autant à plaindre que ceux qui ont été pris dans Corfinium ; car c'eſt l'être véritablement que de ſe voir entouré de tous côtés de troupes ennemies, ſans pouvoir pénétrer par aucun endroit.

Cela ne me ſeroit point arrivé ſi j'avois été avec vous dès le commencement, comme je le ſouhaitois, & comme je vous le témoignai lorſque je ne me chargeai qu'avec répugnance de commander à Capoue ; non que je cherchaſſe à éviter la peine & l'embarras, mais parce que je voyois bien qu'on ne pourroit garder cette Place ſi l'on n'avoit pas un corps d'armée de ce côté-là. Je ne voulois pas qu'il m'arrivât la même choſe que nous avons eu la douleur de voir arriver à tant de braves gens. Mais, ſi je n'ai pas été aſſez heureux pour me trouver avec vous, j'aurois du moins ſouhaité de ſçavoir quel étoit votre deſſein. Je ne pouvois pas le deviner, & j'étois bien

ro nunc consilium tuum reprehendo, sed fortunam Reipub. lugeo : nec, si ego quid tu sis secutus non perspicio, idcirco minus existimo, te nihil nisi summa ratione feciſſe.

Mea quæ semper fuerit sententia, primum de pace vel iniqua conditione retinenda, deinde de urbe, (nam de Italia quidem nihil mihi unquam ostenderas) meminisse te arbitror. Sed mihi non sumo, ut meum consilium valere debuerit: secutus sum tuum; neque id Reipub. causſa, de qua desperavi, quæ & nunc afflicta est, nec excitari sine civili perniciosissimo bello potest: sed te quærebam; tecum esse cupiebam : neque ejus rei facultatem, si qua erit, prætermittam.

Ego me in hac omni causſa facile intelligebam pugnandi cupidis ho-

éloigné de croire que ſous un Chef tel que vous, l'on ne pût ſauver les affaires qu'en abandonnant l'Italie. Ce n'eſt pas que je condamne le parti que vous avez pris, je plains ſeulement la République ; & quoique je ne voye pas les raiſons que vous avez pû avoir, je ne doute point que vous n'en ayez eu de fort bonnes.

Vous pouvez vous ſouvenir que j'ai toûjours été d'avis qu'il falloit acheter la paix à quelque prix que ce fût, & ne point abandonner Rome ; je ne parle point de l'Italie, vous ne m'aviez point marqué que vous euſſiez deſſein d'en ſortir. Mais je n'ai point la préſomption de croire que mon avis devoit l'emporter ; je me ſuis fait un devoir de ſuivre le votre, non par rapport à la République dont le ſalut me paroît déſeſperé, & à qui il ne reſte plus qu'un remede auſſi funeſte que l'eſt une guerre civile. C'étoit vous uniquement qui me déterminiez, je ne voulois point me ſeparer de vous, & je ne manquerai pas de vous aller joindre dès que j'en trouverai l'occaſion.

Je ſçai bien que ceux qui ne veulent point d'accommodement, n'ont

minibus non ſatisfacere. Primum enim præ me tuli, me nihil malle quam pacem; non quin eadem timerem, quæ illi: ſed ea bello civili leviora ducebam. Inde ſuſcepto bello, cum pacis conditiones ad te afferri, à teque ad ea honorifice & large reſponderi viderem, duxi meam rationem, quam tibi facile me probaturum pro tuo in me beneficio arbitrabar. Memineram me eſſe unum, qui pro meis maximis in Rempubl. meritis ſupplicia miſerrima & crudeliſſima pertuliſſem: me eſſe unum, qui, ſi offendiſſem ejus animum, cui tum, cum jam in armis eſſemus, Conſulatus tamen alter, & triumphus ampliſſimus deferebatur, ſubjicerer eiſdem præliis: ut mea perſona ſemper ad improborum civium impetus aliquid videretur habere populare. Atque hæc non ego prius ſum ſuſpicatus, quam mihi palam denunciata ſunt: neque ea tam pertimui, ſi ſubeun-

garde d'être contens de moi ; je me déclarai d'abord pour la paix ; ce n'eſt pas que je ne craigne les mêmes choſes qu'ils appréhendent, mais c'eſt que je les trouve moins à craindre qu'une guerre civile. Enſuite, la guerre étant déja commencée, lorſque Céſar vous eut fait propoſer un accommodement, & que je vis que vous lui aviez répondu d'une maniere ſi honorable pour lui, & que vous lui offriez des conditions ſi avantageuſes, je crus devoir penſer à moi ; & les obligations que je vous ai, me firent eſperer que vous entreriez dans mes vûes. Je me ſouvenois que pour avoir trop bien ſervi la République, je m'étois vû expoſé aux traitemens les plus cruels & les plus indignes. Je conſidérai que ſi je ne ménageois pas un homme, à qui même depuis que nous avons pris les armes, on offroit un ſecond Conſulat & le Triomphe, j'aurois à ſoûtenir les mêmes épreuves ; car il ſemble que je ſois deſtiné particuliérement à être en but aux coups des méchans Citoyens, & que ce ſoit pour bien des gens un agréable ſpectacle. Ce ne ſont pas-là de vains ſoupçons & de fauſſes allar-

da eſſent, quam declinanda putavi, ſi honeſte vitare poſſem.

Quam brevem illius temporis, dum in ſpe pax fuit, rationem noſtram vides; reliqui facultatem res ademit. Iis autem, quibus non ſatisfacio facile reſpondeo. Neque enim ego amicior C. Cæſari unquam fui, quam illi: neque illi amiciores Reipub. quam ego. Hoc inter me, & illos intereſt; quod, cum & illi cives optimi ſint, & ego ab iſta laude non abſim, ego conditionibus, quod idem te intellexeram velle, illi armis diſceptari maluerunt. Quæ quoniam ratio vicit; perficiam profecto, ut neque Reſpubl. civis à me animum, neque tu amici deſideres.

mes, je ne vous dis rien dont on ne m'ait hautement menacé; & quoique je me sentisse assez de courage pour soûtenir ce que je ne pourrois éviter, j'ai crû qu'il étoit de la prudence de m'en garantir, pourvû que je le fisse sans intéresser mon honneur.

Voilà les raisons que j'ai eûes de me ménager pendant le peu de tems qu'on a parlé de paix; depuis, je n'ai pas été le maître de faire ce que j'aurois souhaité. Pour ceux qui me condamnent, voici ce que j'ai à leur répondre, je n'ai jamais été plus uni qu'eux avec Césat, & ils n'ont jamais été plus attachés que moi à la République. Toute la difference qu'il y a entre nous, c'est que, quoiqu'ils soient de très-bons Citoyens, & que je ne sois pas tout-à-fait indigne de ce nom, nous avons été au même but par des voies differentes, eux par celle des armes, & moi par celle d'un accommodement, auquel vous me paroissiez vous-même porté. Mais, puisque leur sentiment a prévalu, vous pouvez compter que je ne manquerai point à ce que je dois à la République comme Citoyen, & à vous comme ami.

REMARQUES SUR LA II. LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

1. C. *Anuſium.*] Sur les confins de la Pouille. 2. *D. Lelius.*] Il commanda depuis une flote ſur les côtes d'Aſie.

Lib. 3. de Bello Civil.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

Mihi moleſtior lippitudo erat quam ante fuerat. Dictare tamen hanc epiſtolam malui, quam Gallo Fabio, amantiſſimo utriuſque noſtrum, nihil ad te litterarum dare. Nam pridie quidem, quoquo modo potueram, ſcripſeram ipſe eas litteras, quarum vaticinationem falſam eſſe cupio. Hujus autem epiſtolæ non ſolum ea cauſſa eſt, ut ne quis à me dies intermittatur, quin dem ad te litteras; ſed

3. *C. Meſſius.*] Voyez Rem. 9. ſur la premiere Lettre, & Rem. 29. ſur la quinziéme Lettre du quatriéme Livre.

4. *Eſernie.*] Dans le pays des Samnites près de la ſource du Vulturne.

LETTRE XII.

J'Ai plus mal aux yeux que jamais; j'ai mieux aimé néanmoins me ſervir d'un Secretaire que de laiſſer partir Gallus Fabius notre ami commun ſans profiter de cette occaſion. Pour ma Lettre d'hier, où vous trouverez des prédictions qui ne ſeront peut-être que trop vraies, je l'ai écrite moi-même le mieux que j'ai pû, non ſeulement pour ne laiſſer paſſer aucun jour ſans vous donner de mes nouvelles, mais beaucoup plus encore afin de vous engager à prendre quelques momens (car

etiam hæc juſtior, ut à te impetrarem, ut ſumeres aliquid temporis; quo quia tibi perexiguo opus eſt, explicari mihi tuum conſilium plane volo, ut penitus intelligam.

Omnia ſunt integra nobis. Nihil prætermiſſum eſt, quod non habeat ſapientem excuſationem, non modo probabilem. Nam certe neque tum peccavi, cum imparatam jam Capuam, non ſolum ignaviæ delectus, ſed etiam perfidiæ ſuſpicionem fugiens, accipere nolui; neque cum poſt conditiones pacis per L. Cæſarem & Fabatum allatas cavi, ne animum ejus offenderem, cui Pompeius jam armatus armato Conſulatum triumphumque deferret. Nec vero hæc extrema quiſquam poteſt jure reprehendere, quod mare non tranſirem. Id enim, etſi erat deliberationis, tamen obire non potui. Ne-

il ne vous en faut pas davantage) pour examiner ce que je dois faire dans la conjoncture préſente. Je vous prie donc de me marquer bien poſitivement ce que vous penſez là-deſſus.

Je ſuis encore à tems pour me déterminer, & je n'ai rien fait juſqu'à préſent que je ne puiſſe juſtifier par des raiſons, je ne dis pas apparentes, mais ſolides. Si je n'ai pas voulu commander à Capoue, c'eſt que cette Place étoit ſans défenſe, & qu'on auroit pû s'en prendre à moi de la négligence avec laquelle ſe faiſoient les nouvelles levées; ou même me ſoupçonner de quelque intelligence avec les Ennemis. N'avois-je pas auſſi raiſon, lorſque Céſar eut fait propoſer un accommodement par Lucius Céſar & par Fabatus [1], de garder quelque ménagement avec un homme, à qui Pompée, même depuis qu'on avoit pris les armes de part & d'autre, offroit un ſecond Conſulat & le Triomphe? On peut encore moins me reprocher de n'avoir pas, en dernier lieu, ſuivi Pompée à Brindes; outre que cela demandoit que j'y penſaſſe plus d'une fois, je n'en ai pas été

que enim ſuſpicari debui; præſertim cum ex ipſius Pompeii litteris, idem quod video te exiſtimaſſe non dubitarim, quin is Domitio ſubventurus eſſet. Et plane quid rectum, & quid faciendum mihi eſſet, diutius cogitare malui.

Primum igitur, hæc qualia tibi eſſe videantur, etſi ſignificata ſunt à te, tamen accuratius mihi perſcribas: velim deinde aliquid etiam in poſterum proſpicias, fingaſque, quem me eſſe deceat, & ubi me plurimum prodeſſe Reip. ſentias; ecquæ pacifica perſona deſideretur; an in bellatore ſint omnia. Atque ego, qui omnia officio metior, recordor tamen tua conſilia; quibus ſe paruiſſem, triſtitiam illorum temporum non ſubiiſſem. Memini, quid mihi tum ſuaſeris per Theophanem, per Culeonem: idque ſæpe ingemiſcens ſum recordatus. Quare nunc ſaltem ad illos calculos revertamur, quos tum abjecimus; ut non

le maître. Etois-je obligé de deviner que Pompée ſongeoit à paſſer la Mer ; & ne devois-je pas naturellement, ſur la Lettre qu'il écrivit au Conſul Lentulus, croire qu'il iroit au ſecours de Domitius, comme cette même Lettre vous l'avoit fait croire ? d'ailleurs, j'ai été bien-aiſe de penſer un peu à loiſir au parti que je dois prendre.

Vous m'avez déja fait entendre ce que vous penſez là-deſſus, mais je vous prie de me le marquer plus poſitivement, & de me donner des conſeils pour l'avenir. Faites-moi un plan de conduite, & éxaminez où je pourrai être plus utile à la République ; ſi on ne la peut ſervir qu'en prenant les armes ; ou s'il ne vaudroit pas mieux que quelqu'un ſe réſervât pour ménager un accommodement ? Quoique mon devoir ſoit pour moi une regle inviolable, je ne laiſſe pas de me ſouvenir des conſeils que vous me donniez avant mon exil ; ſi je les avois ſuivis, j'aurois évité tous mes malheurs. Je me ſouviens de ce que vous me fites dire alors par Theophane & par Culeon [2], & je me ſuis reproché ſouvent de n'en avoir pas profité. Il faut du moins que

ſolum glorioſis conſiliis utamur, ſed etiam paullo ſalubribus. Sed nihil præſcribo. Accurate velim perſcribas tuam ad me ſententiam.

Volo etiam exquiras, quam diligentiſſime poteris (habebis autem, per quos poſſis) quid Lentulus noſter, quid Domitius agat, quid acturus ſit, quemadmodum nunc ſe gerant, num quem accuſent, num cui ſuccenſeant. Quid dico, num cui? num Pompeio? omnino culpam omnem Pompeius in Domitium confert: quod ipſius litteris cognoſci poteſt: quarum exemplum ad te mitto. Hæc igitur videbis; & quod ad te ante ſcripſi, Demetrii Magnetis librum, quem ad te miſit de concordia, velim mihi mittas.

l'expérience me rende ſage ; & qu'en penſant à ce que l'honneur demande de moi, je n'oublie pas entierement mes intérêts. Mais je ne prétends point prévenir votre jugement, & je vous prie de me marquer préciſément votre déciſion.

Je vous prie auſſi de vous informer avec ſoin (& vous ne manquez pas de gens pour cela) je vous prie, dis-je, de tâcher de découvrir ce que font Lentulus [5] & Domitius, ce qu'ils prétendent devenir, comment ils ſe conduiſent maintenant, à qui ils attribuent leur malheur, ou plûtôt s'ils ne l'attribuent pas à Pompée. Ce dernier prétend que c'eſt abſolument la faute de Domitius, comme vous le pourrez voir par les Lettres dont je joins ici la copie. Penſez à tout cela ; & n'oubliez pas de m'envoyer le traité de Demetrius Magnés, que je vous ai demandé.

REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. F *Abatus.*] L. Roſcius Fabatus dont parlent Dion & Céſar ; il en eſt auſſi fait mention dans une Lettre d'Aſinius Pollo, & l'on trouve ce nom ſur une medaille d'argent.

CN. MAGNUS PROCOS. M. MARCELLO, L. LENTULO COSS. S. D.

EGo, *quod exiſtimabam, diſperſos nos, neque Reip. utiles, neque nobis præſidio eſſe poſſe, idcirco ad L. Domitium litteras miſi, primum uti ipſe cum omni copia ad nos veniret : ſi de ſe dubitaret, ut cohortes* XIX, *quæ ex Piceno ad me iter habebant, ad nos mitteret. Quod veritus ſum, factum eſt, ut Domitius implicaretur; neque ipſe ſatis firmus eſſet ad caſtra facienda : quod meas* XIX, *& ſuas* XII *cohortes tribus in*

Ainſi il ne faut point lire ici avec quelques Critiques, *Fabius* au lieu de *Fabatus*. Il étoit alors Préteur.

2. *Theophane & Culeon.*] Nous en avons déja parlé ; ils étoient tous deux amis & creatures de Pompée.

3. *Lentulus.*] Il avoit été pris dans Corfinium ; & Céſar l'avoit renvoyé comme tous les autres, quoiqu'il eût plus de ſujet de ſe plaindre de lui à cauſe de leur ancienne liaiſon. C'eſt ce Lentulus qui étant Conſul, avoit eu tant de part au rappel de Ciceron ; & c'eſt pour cela qu'il dit ici *noſter Lentulus.*

LETTRE

DE POMPE'E AUX CONSULS.

COmme j'étois perſuadé que tant que nous ſerions ſeparés, nous ne pourrions, ni ſervir la République, ni tenir contre nos ennemis, j'avois écrit à L. Domitius de me venir joindre avec toutes ſes troupes ; ou que s'il ne jugeoit pas à propos de ſe mettre en marche, il m'envoyât du moins les dix-neuf Cohortes qui me venoient du Picenum. Ce que j'appréhendois eſt arrivé ; Domitius ſe trouve au milieu des Ennemis ; il n'a pas aſſez de troupes pour former un camp, parce qu'il a mis

oppidis distributas haberet : (nam partim Albæ, partim Sulmone collocavit) neque si vellet expedire posset. Nunc scitote, me esse in summa sollicitudine. Nam & tot & tales viros periculo obsidionis liberare cupio : neque subsidio ire possum; quod his duabus legionibus non puto esse committendum, ut illuc ducantur ; ex quibus tamen non amplius XIV *cohortes contrahere potui : quod Brundisium præsidium misi : neque Canusium sine præsidio, dum abessem, putavi esse dimittendum.*

D. Lælio mandaram, quod majores copias sperabam nos habituros, ut, si vobis videretur, alteruter vestrum ad me veniret: alter in Siciliam cum ea copia, quam Capuæ, & circum Capuam comparastis ; & cum iis militibus, quos Faustus legit, proficisceretur ; Domitius cum XII *suis cohortibus eodem adjungeretur; reliquæ copiæ omnes Brundisium co-*

dans Albe [1] & dans Sulmone une partie des douze Cohortes qu'il avoit déja, & des dix-neuf qu'on m'amenoit du Picenum ; & quand il voudroit à préſent me venir joindre, il trouveroit les paſſages fermés. Cela m'afflige fort. Je voudrois bien aller au ſecours de tant de perſonnes conſidérables, mais je me trouve hors d'état de le faire ; car, outre qu'il ſeroit dangereux de mener de ce côté-la nos deux Légions [2], je n'en ai pû raſſembler que quatorze Cohortes ; j'en ai envoyé une partie à Brindes, & je n'ai pas voulu laiſſer Canuſium entierement dégarni.

Comme je croyois que nous aurions beaucoup plus de troupes, j'avois chargé D. Lælius de vous dire que, ſi vous le jugiez à propos, il ſeroit bon que l'un de vous deux vînt me joindre, & que l'autre paſsât en Sicile avec les troupes que vous avez ramaſsées à Capoue & aux environs, & avec celles que Fauſtus a levées, auſquelles Domitius joindroit ſes douze Cohortes ; & que toutes les autres ſe raſſembleroient à

gerentur : & inde navibus Dyrrachium transportarentur. Nunc, cum hoc tempore nihilo magis ego, quam vos subsidio Domitio ire possim, se per montes explicare ; non est nobis committendum, ut ad has XIV *cohortes, quas ego dubio animo habeo, hostis accedere aut in itinere me consequi possit. Quamobrem placitum est mihi, ac ita video censeri Marcello, & ceteris nostri ordinis, qui hic sunt, ut Brundisium ducerem hanc copiam, quam mecum habeo. Vos hortor, ut quodcumque militum contrahere poteritis, contrahatis, & eodem veniatis quamprimum. Arma, quæ ad me missuri eratis, iis, censeo, armetis milites, quos vobiscum habetis. Quæ arma superabunt, ea si Brundisium jumentis deportaritis, vehementer Reip. profueritis. De hac re vellem nostros certiores faciatis. Ego ad P. Lupum, & C. Coponium Prætores misi, ut se nobis conjungerent ; & militum quod haberent ad vos deducerent.*

EPISTOLA

Brindes pour paſſer à Dyrrachium. Maintenant, puiſqu'il m'eſt impoſſible auſſi-bien qu'à vous d'aller au ſecours de Domitius, & qu'il ne peut plus ſe ſauver par les défilés des montagnes [3], il faut du moins empêcher que l'ennemi ne me joigne, & qu'il n'approche de ces quatorze Cohortes, dont je ne ſuis gueres aſſûré. Ainſi j'ai crû, auſſi-bien que Marcellus & tous les autres Sénateurs qui ſont avec nous, qu'il faloit mener ces troupes à Brindes. Vous en amaſſerez de votre côté le plus que vous pourrez, & vous vous y rendrez en diligence. Pour les armes que vous deviez m'envoyer, vous n'avez qu'à les diſtribuer à vos ſoldats; s'il y en a de reſte, il ſeroit fort important de les faire porter à Brindes ſur des bêtes de ſomme. Je vous prie de faire ſavoir à tous ceux de notre parti les réſolutions que nous avons priſes. J'ai écrit aux Préteurs P. Lupus [4] & C. Coponius [5] de vous venir joindre avec leurs troupes.

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE POMPE'E
AUX CONSULS.

1. *Albe.*] Colonie Romaine dans le pays des Marſes ; il ne la faut pas confondre avec l'autre Albe ſurnommée la longue, qui étoit dans le Latium.

2. *Nos deux Légions.*] C'étoient celles qu'on avoit ôtées à Céſar ſous prétexte de la guerre des Parthes, comme nous l'avons déja dit.

CN. MAGNUS PROCOS. S. D.
DOMITIO PROCOS.

Miror te ad me nihil ſcribere, & potius ab aliis, quam à te de Repub. me certiorem fieri. Nos, diſjecta manu, pares adverſariis eſſe non poſſumus. Contractis noſtris copiis, ſpero nos & Reip. & communi ſaluti prodeſſe. Quamobrem cum conſtituiſſes, ut Vibullius mihi ſcripſerat A. D. V Id. Feb Corfinio pro-

3. *Et qu'il ne peut plus ſe ſauver par les défilés des Montagnes.*] Le Texte eſt ici imparfait. Grævius après Junius croit qu'après *poſſim* il faut lire *iſque*, & ſouſentendre *non poſſit*. En effet, Ciceron a dit plus haut dans cette même Lettre, *neque ſi vellet expedire poſſet.*

4. *P. Lupus.*] Il étoit alors à Terracine ; mais il ne ſuivit point Pompée, & retourna à Rome peu de tems après.

Cæſar. Lib. 1. *de Bell. Civil. Epiſt.* 1. *Lib.* 1.

5. *C. Coponius.*] Il paſſa la Mer avec Pompée, & eut dans la ſuite le commandement de la flote de Rhodes.

Lib. 3. *de Bell. Civ. de Divinat. Lib.* 1.

LETTRE I.

DE POMPE'E A DOMITIUS.

JE ſuis ſurpris de ne point recevoir de vos Lettres, & d'apprendre par d'autres que par vous, l'état des affaires. Tant que nous ſerons ſéparés, nous n'aurons point de forces ſuffiſantes à oppoſer aux ennemis ; il eſt abſolument néceſſaire pour le bien de la République & pour notre propre ſûreté, de raſſembler toutes nos troupes. Vibullius m'avoit mandé dans ſa Let-

ficiſci cum exercitu, & ad me venire; miror quid cauſæ fuerit, quare conſilium mutaris. Nam illa cauſa, quam mihi Vibullius ſcribit, levis eſt, te propterea moratum eße, quod audieris Cæſarem Firmo progreſſum in Caſtrum Truentinum veniße. Quanto enim magis appropinquare adverſarius cœpit, eo tibi celeriùs agendum erat, ut te mecum conjungeres prius, quam Cæſar aut tuum iter impedire, aut me abs te excludere poſſet. Quamobrem etiam & etiam te rogo & hortor, id quod non deſtiti ſuperioribus litteris à te petere, ut primo quoque die Luceriam advenires ante quam copiæ, quas inſtituit Cæſar contrahere, in unum locum coactæ nos à nobis diſtrahant. Sed ſi erunt, qui te impediant, ut illas ſuas ſervent, æquum eſt me à te impetrare ut cohortes, quæ ex Piceno & Camerino venerunt, quæ fortunas ſuas reliquerunt, ad me miſſum facias.

tre du neuviéme de Février, que vous étiez réſolu à partir de Corfinium pour me venir joindre, & je ne vois pas ce qui a pû vous faire changer de deſſein. Vibullius me marque bien que vous avez differé de partir, parce que vous avez appris que Céſar s'étoit avancé de Firmum [1] à Truentum [2]; mais cela ne devoit pas vous arrêter. Au contraire plus l'ennemi s'approchoit, plus vous deviez faire de diligence pour le prévenir avant qu'il pût, ou empêcher votre marche, ou vous couper. Je vous conjure donc, comme j'ai fait dans toutes mes autres Lettres, de vous rendre au plûtôt à Lucerie avant que Céſar, qui raſſemble toutes ſes troupes, puiſſe vous ôter la communication avec cette place. S'il y a des gens qui veuillent vous retenir pour mettre leur pays à couvert [3], il n'eſt pas juſte du moins d'expoſer les troupes du Picenum & de Camerinum [4], qui ont quitté leurs familles & leurs biens pour ſervir la République.

velle. Te animo magno & forti istam rem agere existimo : sed diligentius nobis est videndum, ne distracti pares esse adversario non possimus ; cum ille magnas copias habeat & majores brevi habiturus sit. Non enim pro tua prudentia debes illud solum animadvertere, quot in praesentia cohortes contra te habeat Caesar, sed quantas brevi tempore equitum & peditum copias contracturus sit. Cui rei testimonio sunt litteræ, quas Bussenius ad me misit ; in quibus scribit, id quod ab illis quoque mihi scribitur, præsidia Curionem, quæ in Umbria & Tuscis erant, contrahere, & ad Cæsarem iter facere. Quæ si copiæ in unum locum fuerint coactæ, ut pars exercitus ad Albam mittatur, pars ad te accedat ; ut non pugnet, sed locis suis repugnet, hærebis : neque solus cum ista copia tantam multitudinem sustinere poteris, ut frumentatum eas. Quamobrem te magnopere, hortor,

s'approchât, de lui faire tête. Je reconnois en cela votre grandeur d'ame & votre courage; mais il eſt à craindre que tant que nous ſerons ſéparés, nous ne puiſſions pas tenir contre un ennemi dont les forces ſont déja grandes & augmentent tous les jours. Un homme auſſi habile que vous, ne doit pas ſeulement conſiderer combien Céſar a actuellement de troupes; il faut faire attention que dans peu il aura une armée très-forte en Cavalerie & en Infanterie. C'eſt ce que j'ai appris par les Lettres de Buſſenius & de pluſieurs autres perſonnes, qui me mandent que Curion raſſemble toutes les garniſons de l'Ombrie & de la Toſcane pour les mener à Céſar. Quand toutes ces forces ſeront une fois réunies; ſi Céſar fait avancer une partie de ſon armée vers Albe, & qu'il marche avec l'autre à Corfinium; & que ſans vous attaquer, il vous ſerre de tous côtés, vous ne pourrez plus faire aucun mouvement, ni envoyer au fourrage à la vûe d'une ſi groſſe armée. Ainſi je vous exhorte fort à venir ici au plûtôt avec toutes vos troupes; les Conſuls s'y rendront auſſi.

ut quamprimùm cum omni copia huc venias. Conſules conſtituerunt idem facere.

Ego Metuſcilio ad te mandata dedi, providendum eſſe, ne duæ legiones ſine Picentinis cohortibus in conſpectum Cæſaris committerentur. Quamobrem nolito commoveri, ſi audieris me regredi, ſi forte Cæſar ad me veniet. Cavendum enim puto eſſe, ne implicatus hæream. Nam neque caſtra, propter anni tempus & militum animos, facere poſſum: neque ex omnibus oppidis contrahere copias expedit; ne receptum amittam. Itaque non amplius XIV *cohortes Luceriam coëgi. Conſules præſidia omnia deducturi ſunt, aut in Siciliam ituri. Nam aut exercitum firmum habere oportet, quo confidamus perrumpere nos poſſe; aut regiones ejuſmodi obtinere, è quibus repugnemus. Id quod neutrum nobis hoc tempore contingit: quod & magnam partem Italiæ Cæſar occupavit; & nos non*

J'avois chargé Metuſcilius de vous dire, qu'il ſeroit dangereux de laiſſer approcher de l'armée ennemie nos deux Légions ſans les troupes du Picenum; & qu'en cas que Céſar marchât à moi, il ne faloit point que vous fuſſiez alarmé de me voir reculer. Je dois prendre garde de m'engager trop avant; car dans la ſaiſon où nous ſommes, & avec des troupes dont je ſuis ſi peu ſûr, je ne puis pas former un camp; & je n'ai pas voulu non plus dégarnir toutes nos places, de peur qu'il ne me reſtât plus de retraite; ainſi je n'ai raſſemblé à Lucerie que quatorze Cohortes. Les Conſuls m'ameneront les troupes qu'ils auront tirées des places que nous occupions, ou ils paſſeront en Sicile. Pour demeurer en Italie, il faudroit ou que nous fuſſions en état de forcer les ennemis, ou que nous occupaſſions des poſtes qu'ils ne puſſent forcer. L'un & l'autre nous manque; Céſar eſt déja maître de preſque toute l'Italie, & ſon armée eſt fort ſupérieure à la nôtre; il faut donc prendre

habemus exercitum tam amplum, neque tam magnum, quam ille. Itaque nobis providendum eſt, ut ſummam Reip. rationem habeamus. Etiam atque etiam te hortor, ut cum omni copia quamprimùm ad me venias. Poßumus etiam nunc Remp. erigere, ſi communi conſilio negotium adminiſtrabimus: ſin diſtrahemur, infirmi erimus. Mihi hoc conſtitutum eſt.

His litteris ſcriptis, Sica à te mihi litteras attulit & mandata. Quod me hortare, ut iſtuc veniam, id me facere non arbitror poſſe; quod non magnopere his legionibus confido.

CN. MAGNUS PROCOS. S. D. DOMITIO PROCOS.

Litteræ mihi à te redditæ ſunt A. D. XIII Kal. Mart. in quibus ſcribis, Cæſarem apud Corfinium caſtra poſuiſſe. Quod putavi

garde de ne point trop expoſer la République. Je vous conjure encore une fois de venir au plûtôt nous joindre avec toutes vos troupes. Nous pouvons rétablir les affaires pourvû que nous ſoyons tous enſemble ; ſi nous nous ſéparons, nous ſerons trop foibles ; voilà le plan que je me ſuis fait.

Depuis que j'ai écrit cette Lettre, Sica m'a rendu la vôtre & m'a expoſé ſa commiſſion. Je voudrois bien pouvoir m'avancer vers Corfinium, comme vous le ſouhaitez ; mais il faudroit pour cela que je fuſſe plus ſûr de mes troupes.

LETTRE III.

DE POMPE'E A DOMITIUS.

J'Ai reçu le dix-ſeptiéme de Février, votre Lettre dans laquelle vous me marquez que Céſar eſt campé à la vûe de Corfinium. Voilà ce que j'avois prévû, & ce que je vous avois prédit. Sans

& præmonui, fit, ut nec in præsentia committere tecum prælium velit; &, omnibus copiis conductis, te implicet, ne ad me iter expeditum tibi sit: atque istas copias conjungere optimorum civium possis cum his legionibus, de quarum voluntate dubitamus: quo etiam magis tuis litteris sum commotus. Neque enim eorum militum, quos mecum habeo, voluntati satis confido, ut de omnibus fortunis Reip. dimicem: neque etiam, qui ex delectibus conscripti sunt à Consulibus, convenerunt. Quare da operam, si ulla ratione etiam nunc efficere potes, ut te explices, huc quamprimùm venias, ante quam omnes copiæ adversariùm conveniant. Neque enim celeriter ex delectibus huc homines convenire possunt: &, si convenirent, quantum iis committendum sit, quod inter se ne noti quidem sunt, contra veteranas legiones, non te præterit.

doute qu'il ne veut point en venir aux mains, mais ſeulement vous ſerrer de tous côtés pour vous empêcher de joindre vos troupes qui ſont fort affectionnées à la République, aux miennes dont la fidélité m'eſt fort ſuſpecte. Cela eſt d'autant plus fâcheux que je ne puis avec des troupes dont je ſuis ſi peu ſûr, hazarder un combat qui décideroit du ſalut de la République, & que je n'ai point ici celles que les Conſuls ont levées. Il faut donc, s'il en eſt encore tems, que vous tâchiez de trouver quelque paſſage pour venir ici au plûtôt, avant que les ennemis ayent raſſemblé toutes leurs forces. Nous ne pouvons pas raſſembler aſſez à tems les nouvelles levées; & quand cela ſeroit poſſible, quelle apparence d'oppoſer à des vieilles Légions, des gens qui ne ſe connoiſſent que d'un jour.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

LIppitudinis meæ ſignum tibi ſit librarii manus, & eadem cauſſa brevitatis: etſi nunc quidem, quod ſcriberem nihil erat. Omnis exſpectatio noſtra erat in nuntiis Brunduſinis. Si nactus hic eſſet Cnæum noſtrum, ſpes dubia pacis: ſin ille ante tramiſiſſet, exitioſi belli metus. Sed videſne, in quem hominem inciderit Reſp. quam acutum, quam vigilantem, quam paratum? ſi mehercule neminem occiderit, nec cuiquam quidquam ademerit, ab his, qui eum maxime timuerant, maxime diligetur. Multum mecum municipales homines loquuntur, multum ruſticani. Nihil prorſus aliud curant niſi agros, niſi villulas, niſi nummulos ſuos. Et vide, quam converſa res eſt. Illum, quo antea

LETTRE XIII.

VOus verrez bien que j'ai toujours mal aux yeux puiſque je me ſers d'un Secretaire, & par la même raiſon ma Lettre ſera courte. D'ailleurs je n'ai aucune nouvelle à vous mander, tout dépend de celles qui viendront de Brindes. Si Céſar joint Pompée, peut-être pourrons-nous avoir la paix; mais ſi Pompée paſſe une fois la Mer, il faut nous attendre à une guerre funeſte. Voyez, je vous prie, à quel homme la République a affaire. Quelle pénétration! quelle activité! que de prévoyance! S'il ne fait paroître ni cruauté, ni avarice, il aura bientôt l'affection de ceux qui le redoutoient le plus. J'entens ſouvent raiſonner les Bourgeois de ces quartiers & les gens de la campagne; ils ne ſe mettent en peine que de leurs champs, de leurs métairies, & de leur petit bien. Quel changement! ils craignent maintenant celui

confidebant, metuunt; hunc amant, quem timebant. Id quantis noſtris peccatis vitiiſque evenerit, non poſſum ſine moleſtia cogitare. Quæ autem impendere putarem ſcripſeram ad te; & jam tuas litteras exſpectabam.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

NOn dubito quin tibi odioſæ ſint epiſtolæ quotidianæ, cum præſertim neque nova de re aliqua certiorem te faciam, neque novam denique jam reperiam ſcribendi ullam ſententiam. Sed ſi, dedita opera, cum cauſſa nulla eſſet, tabellarios ad te cum inanibus epiſtolis mitterem, facerem inepte. Euntibus vero, domeſticis præſertim, ut nihil ad te dem litterarum, facere non poſſum: & ſimul (crede mihi) requieſco paulum in his miſeriis, cum quaſi

qu'ils regardoient comme leur défenſeur, & ils aiment celui qu'ils redoutoient comme leur ennemi. C'eſt bien par notre faute que cela eſt arrivé, & je ne puis penſer ſans douleur à toutes celles que nous avons faites. Je vous ai déja prédit les malheurs dont nous ſommes menacés; j'attens votre réponſe.

LETTRE XIV.

JE m'imagine que vous vous laſſez de recevoir tous les jours de mes Lettres, ſur-tout depuis que je n'ai plus de nouvelles à vous mander, & que j'ai épuiſé toutes les réflexions. En effet, ſi n'ayant rien à vous apprendre, je vous envoyois des exprès, cela ſeroit ridicule; mais lorſque je trouve quelqu'un qui va à Rome, & que ce ſont ſur-tout des gens à moi, je ne puis m'empêcher de profiter de ces occaſions. Et puis, vous devez compter que dans le triſte état où nous ſommes, je n'ai du ſoulagement que lorſ-

tecum loquor: cum vero tuas epiſtolas lego, multo etiam magis. Omnino intelligo, nullum fuiſſe tempus poſt has fugas & formidines, quod magis debuerit mutum eſſe à litteris: propterea quod neque Romæ quidquam auditur novi: nec in his locis; quæ à Brundiſio abſunt propius quam tu biduum, aut triduum. Brundiſii autem omne certamen vertitur hujus primi temporis. Qua quidem exſpectatione torqueor. Sed omnia ante nos ſciemus.

Eodem enim die video Cæſarem à Corfinio poſt meridiem profectum eſſe, id eſt, Feralibus, quo Canuſio mane Pompeium: eo modo autem ambulat Cæſar, & iis diariis militum celeritatem incitat, ut timeam, ne citius ad Brundiſium, quam opus ſit, acceſſerit. Dices: Quid igitur proficis, qui anticipes ejus rei moleſtiam, quam triduo ſciturus ſis? nihil equidem. Sed, ut ſupra dixi, tecum perlibenter loquor.

Et ſimul ſcito, labare meum con-

que je m'entretiens avec vous, & encore plus lorſque je lis ce que vous m'écrivez. Depuis ces derniers troubles, il n'y a point eu de tems plus ſtérile en nouvelles. Vous n'en avez aucune à Rome, & nous n'en avons pas plus ici, quoique nous ſoyons moins éloignés de Brindes de deux ou trois journées. Ce qui s'y paſſe maintenant décidera des affaires pour cette campagne. J'en attens des nouvelles avec une extrême inquiétude, mais nous en aurons plûtôt que vous.

J'ai ſû que Céſar & Pompée étoient partis tous deux le même jour [1], celui-ci de Canuſium le matin, & l'autre de Corfinium l'après-midi. Mais Céſar marche avec tant de diligence, & il fait alors de ſi grandes largeſſes à ſes ſoldats, que j'appréhende fort qu'il n'arrive à Brindes plûtôt que nous ne voudrions. Pourquoi, me direz-vous, ſe tourmenter par avance ſur une choſe qu'on ſaura au vrai dans deux ou trois jours? Vous avez raiſon; mais, comme je vous l'ai déja dit, je me fais un plaiſir de m'entretenir avec vous.

Vous ſaurez encore que j'ai preſque

ſilium, illud quod ſatis jam fixum videbatur: non mihi ſatis idonei ſunt auctores ii, qui à te probantur. Quod enim umquam eorum in Rep. forte factum exſtitit? aut quis ab his ullam rem laude dignam deſiderat? nec mehercule laudandos exiſtimo, qui trans mare belli parandi cauſſa profecti ſunt: (quamquam hæc ferenda non erant) video enim quantum id bellum, & quam peſtiferum futurum ſit. Sed me movet unus vir; cujus fugientis comes, Remp. recuperantis ſocius videor eſſe debere. Totieſne igitur ſententiam mutas? ego tecum, tamquam mecum loquor. Quis autem eſt tanta quidem de re quin varie ſecum ipſe diſputet? ſimul & elicere cupio ſententiam tuam; ſi manet, ut firmior ſim; ſi mutata eſt, ut tibi aſſentiar.

Omnino ad id, de quo dubito, pertinet, me ſcire, quid Domitius acturus ſit, quid noſter Lentulus. De

abandonné le deſſein auquel je me croyois déterminé ; je trouve que les gens que vous me propoſez pour exemple [2], ne m'en doivent pas ſervir. Ont-ils donné quelque marque de courage pendant qu'ils ont été en place, & attend-t'on d'eux aucune action de vigueur ? Ce n'eſt pas que j'approuve ceux qui ont paſſé la Mer pour porter dans tout l'Empire une guerre funeſte (quoique d'ailleurs on ne pût guéres ſouffrir les attentats de Céſar) c'eſt Pompée ſeul qui me détermine, je me crois obligé à partager avec lui la bonne & la mauvaiſe fortune. Quoi ! m'allez-vous dire, vous changez encore de réſolution ? Je m'entretiens avec vous comme je pourrois faire avec moi-même ; & qui eſt-ce qui délibérant ſur des affaires de cette importance, ne panche pas pluſieurs fois de différens côtés ? Je veux auſſi vous engager par-là à me dire votre avis, afin que ſi vous êtes toujours dans la même penſée, je m'y tienne ; & que ſi vous en avez quelqu'autre, je la ſuive.

Pour me déterminer il eſt eſſentiel que je ſache quel parti prendront Lentulus & Domitius. Il court ici diffé-

Domitio varia audimus, modo esse in Tiburti haud lepide: quò cum Lepidum accessisse ad urbem: quod item falsum video esse. Ait enim Lepidus, eum nescio quo penetrasse itineribus; occultandi sui causa, an maris apiscendi, ne id quidem scit. Ignorat enim de filio. Addit illud, sane molestum; pecuniam Domitio satis grandem, quam is Corfinii habuerit, non esse redditam. De Lentulo autem nihil audimus. Hæc velim exquiras, ad meque perscribas.

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Que Pompée & Céſar ſont partis le même jour.*] Il y a dans le Texte, *feralibus*. C'étoit une Fête en l'honneur des Dieux Manes. On voit par cet endroit qu'elle ſe célébroit du tems de Ciceron le vingt-deuxiéme de Février, car Pompée partit ce jour-la, comme on le voit dans la premiere Lettre du neuviéme Livre. Mais depuis le changement que Jules-Céſar & Auguſte firent au Calendrier,

rens bruits ſur ce dernier. Les uns diſent qu'il eſt à Tibur dans la maiſon de campagne de Lepidus [2], d'autres qu'il s'eſt approché de Rome avec lui ; mais je juge que l'un n'eſt pas plus vrai que l'autre : car Lepidus aſſûre que Domitius a pris des chemins détournés, ſoit pour aller dans quelqu'endroit écarté, ſoit pour gagner la Mer, car il n'en ſait rien de certain. Il ne ſait pas non plus où eſt Domitius le fils. Il ajoûte encore une choſe fâcheuſe pour le pere, c'eſt qu'on ne lui a pas rendu une ſomme d'argent conſidérable qu'il avoit à Corfinium [4]. Pour Lentulus nous n'en avons aucune nouvelle. Tâchez, je vous prie, de m'en faire avoir.

---

drier, on la célébra trois jours plûtôt. Cette Fête s'appeloit ſelon Varron FERALIA *à ferendo*, parce qu'on portoit ce jour-la des viandes ſur les tombeaux des morts ; uſage qui a demeuré quelque tems parmi les Chrétiens, quoique l'Egliſe le condamnât ; les Evêques n'ont pas eu peu de peine à l'abolir.

Varro Lib. 5. *de Ling. Lat. Macrob. Lib.* 1. *Saturn. cap.* 3.

2. *Les gens que vous me propoſez pour exemple.*] Manius Lepidus & Volcatius tous deux

Conſulaires ; nous en avons déja parlé.

3. *A Tibur dans la maiſon de Lepidus.*] Le Texte eſt ici corrompu, *in Tiburti haud Lepide* eſt une correction de Grævius. Je lis avec Junius *in Tiburtino Lepidi ;* non que je prétende aſſûrer que ce ſoit là véritable leçon ; mais parce que dans la grande variété qui ſe trouve ici, les Manuſcrits étant tous défigurés en cet endroit, tout ce qu'on peut faire c'eſt d'en choiſir une qui faſſe un ſens raiſonnable. Au reſte, il s'agit ici de M' Lepidus dont nous

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

A. D. v Non. Mart. epiſtolas mihi tuas Egypta reddidit, unam veterem IV *Kal. quam te ſcribis dediſſe Pinario, quam non vidimus ; in qua exſpectas, quidnam præmiſſus agat Vibullius ; qui omnino non eſt viſus à Cæſare : (in altera epiſtola video te ſcire ita eſſe) & quemadmodum redeuntem excipiam Cæſarem ; quem omnino vitare cogito : & aut Hæmonis fu-*

avons parlé dans la Remarque précedente ; ce qui paroît par ce que Ciceron ajoûte, *quo cum Lepidum acceſſiſſe ad urbem ;* ce qui ne peut s'entendre de M. Lepidus qui étoit partiſan déclaré de Céſar, & qui n'avoit point quitté Rome.

4. *Qu'on n'a pas rendu à Domitius une ſomme d'argent conſidérable qu'il avoit à Corfinium.*] Il y a lieu de croire que Lepidus n'étoit pas bien informé. Céſar aſſûre qu'il fit rendre à Domitius cet argent, quoiqu'il fût bien perſuadé qu'on le lui avoit fourni du Tréſor public pour les frais de la guerre.

LETTRE XV.

ÆGypta me rendit le troiſiéme de Mars pluſieurs de vos Lettres. Vous aviez donné la premiere du vingt-ſixiéme de Février, à Pinarius, mais je ne l'ai point vûe. Vous me marquez dans cette Lettre que vous attendez comment Pompée recevra les propoſitions dont Vibullius eſt chargé ; mais Vibullius n'a pas ſeulement vû Céſar, comme vous l'avez ſû depuis [1]. Vous êtes auſſi en peine ſur mon entrevûe avec ce dernier ; mais je compte de

gam intendis commutationemque vitæ tuæ ; quod tibi puto esse faciendum : & ignoras , Domitius cum fascibusne sit : quod cum scies , facies ut sciamus.

Habes ad primam epistolam. Secutæ sunt duæ pridie Kal. ambæ datæ , quæ me convellerunt de pristino statu , jam tamen , ut ante ad te scripsi , labantem. Nec me movet , quod scribis , JOVI IPSI INIQUUM. *Nam periculum in utriusque iracundia positum est : victoria autem ita incerta , ut deterior causſa paratior mihi esse videatur : nec me Consules movent , qui ipsi pluma aut folio facilius moventur. Officii me deliberatio cruciat , cruciavitque adhuc. Cautior certe est mansio : honestior existimatur trajectio. Malo interdum , multi me non caute , quam pauci non honeste feciſſe existiment. De Lepido & Tullo quod quæris ; illi*

l'éviter. J'approuve fort le deſſein où vous êtes de vous retirer en Epire [2]. Vous me dites encore que vous ne ſavez pas ſi Domitius a gardé ſes faiſceaux [3]; ayez ſoin, je vous prie, de vous en informer & de me le faire ſavoir.

Voilà tout ce que j'ai à répondre à votre premiere Lettre. Les deux ſuivantes, écrites l'une & l'autre le dernier de Février, m'ont fait abandonner entierement cette réſolution à laquelle je ne tenois plus gueres, comme je vous l'avois déja mandé. Ce n'eſt point que j'appréhende le reſſentiment de Pompée qui, pour parler comme vous, s'en prendra aux Dieux & aux hommes; Céſar ne ſera peut-être pas moins à craindre; & quoique la victoire ſoit incertaine, elle ſemble néanmoins beaucoup plus aſſûrée au parti le moins juſte. Je ne me regle pas non plus ſur les Conſuls, ils ont un caractere trop peu ſolide & changent comme le vent; c'eſt la ſeule vûe de mon devoir qui m'a jeté & qui me tient encore dans de ſi grandes perplexités. Sans doute qu'il ſeroit plus ſûr pour moi de demeurer en Italie, mais cela ſeroit

vero non dubitant, quin Cæſari præſto futuri, in Senatumque venturi ſint.

Recentiſſima tua eſt epiſtola Kal. data; in qua optas congreſſum, pacemque non deſperas. Sed ego, cum hæc ſcribebam, nec illos congreſſuros, nec, ſi congreſſi eſſent, Pompeium ad ullam conditionem acceſſurum putabam. Quod videris non dubitare, ſi Conſules tranſeant, quid nos facere oporteat; certe tranſeunt: vel, quo modo nunc eſt, tranſierunt. Sed memento præter Appium, neminem eſſe fere, qui non jus habeat tranſeundi. Nam aut cum imperio ſunt, ut Pompeius, ut Scipio, Setenas, Fannius, Vocónius, Seſtius, ipſi Conſules; quibus more majorum conceſſum eſt vel omnes adire

moins généreux ; & je me dis de tems en tems qu'il faut laiſſer croire au plus grand nombre que j'ai manqué de prudence, plûtôt que de donner lieu à quelques autres de penſer que j'ai manqué de courage. Pour Tullus & Lepidus dont vous me parlez, ils comptent de ſe rendre aux ordres de Céſar & de ſe trouver au Sénat.

Dans votre derniere Lettre, qui eſt du premier de Mars, vous me marquez que vous ne deſeſperez pas de la paix ſi Pompée accepte l'entrevûe que Céſar lui propoſe ; mais je vous aſſûre par avance qu'il ne l'acceptera pas ; & quand même il l'accepteroit, qu'il ne voudra jamais rien conclure. Il ſemble que vous ne doutiez point du parti que je dois prendre, au cas que les Conſuls paſſent la Mer ; ils la paſſeront ſans doute, & même je les crois déja paſſés. Mais je vous prie de remarquer que de toutes les perſonnes de diſtinction qui ſont avec eux, il n'y a qu'Appius qui n'ait point droit de ſortir de l'Italie. Tous les autres ont des commandemens, comme Pompée [4], Scipion [5], Setenas [6], Fannius [7], Voconius [8], & Seſtius [9]. Les Conſuls mêmes ont droit

provincias : aut legati ſunt eorum. Sed nihil diſſero. Quid placeat tibi, & quid propemodum rectum ſit, intelligo. Plura ſcriberem, ſi ipſe poſſem. Sed, ut mihi videor, potero biduo.

Balbi Cornelii litterarum exemplum, quas eodem die accepi, quo tuas, miſi ad te, ut meam vicem doleres, cum me derideri videres.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *Vibullius n'a pas ſeulement vû Céſar comme vous l'avez ſû depuis.*] Ciceron & Atticus n'avoient pas été bien informés. Vibullius avoit été pris dans Corfinium ; apparemment que Céſar l'avoit chargé dès-lors de propoſer un accommodement à Pompée, comme il l'en chargea depuis lorſqu'il le prit une ſeconde fois en Eſpagne. Corradus croit que, *qui omnino non eſt viſus à Cæſare*, ſignifie que Vibullius n'étoit point revenu trouver Céſar ;

ſelon l'ancienne coûtume de viſiter les Provinces ; les autres ſont Lieutenans de ceux que j'ai nommés. Mais je n'héſite plus ; je vois bien quel eſt votre ſentiment, & même quel eſt mon devoir. Ma Lettre auroit été plus longue ſi je n'avois pas été obligé de me ſervir d'un Secretaire ; j'eſpere que je n'en aurai plus beſoin dans deux jours.

Voici une Lettre de Balbus que j'ai reçûe en même tems que les vôtres ; vous me plaindrez ſans doute, quand vous verrez comme on ſe moque de moi. 10

---

mais il n'a pas fait attention que lorſque Ciceron écrivoit cette Lettre, à peine Vibullius avoit-il eu le tems de joindre Pompée.

2. *Le deſſein où vous êtes de vous retirer en Epire.*] Le Texte eſt corrompu en cet endroit, mais on ne laiſſe pas d'y entrevoir que Ciceron parle du deſſein qu'avoit Atticus de ſe retirer en Epire, comme il paroît par pluſieurs autres endroits des Lettres que Ciceron écrivit dans ces premiers tems de la guerre civile. Je me ſuis donc contenté d'exprimer le ſens, & je n'entreprends point de rétablir le Texte ; ce que pluſieurs Critiques ont tenté ſans ſuccés. La conjecture la plus ſuportable, c'eſt celle de Grævius, qui au lieu de *& aut Hæmonis fugam*

intendis, lit *& an tu ad Chaoniam fugam intendis ?* La Chaonie étoit une petite Province d'Epire, où étoient les terres d'Atticus, comme nous l'avons dit ſur la troiſiéme Lettre du ſixiéme Livre.

3. *Si Domitius a gardé ſes faiſceaux.*] Il étoit nommé pour ſucceder à Céſar dans la Gaule Tranſalpine, & les Gouverneurs faiſoient marcher leurs *Lictеurs* devant eux dès qu'ils étoient hors de Rome. Si Domitius avoit quitté ſes faiſceaux, ç'auroit été une marque qu'il vouloit ménager Céſar, & c'eſt pour cela que Ciceron prie Atticus de s'en informer.

4. *Les autres ont des commandemens, comme Pompée, &c.*] On lui avoit donné le droit de commander dans toutes les Provinces, même au-deſſus des Gouverneurs ; & de plus il avoit le Gouvernement d'Eſpagne.

5. *Scipion.*] Il étoit nommé Gouverneur de Syrie.

6. *Setenas.*] Pighius croit avec aſſez de vraiſemblance qu'il faut lire ici *Sufenas*. Il avoit été Préteur, comme tous les autres que Ciceron nomme ici après lui. *Sufenas* étoit un ſurnom de la famille *Nonia ;* mais *Setenas* eſt un nom inconnu chez les Romains.

7. *Fannius.*] Il avoit été nommé pour commander en Sicile, en attendant que Caton y paſſât.

Epiſt. 15. Lib. 7. & Ep. 6. Lib. 11.

8. *Voconius.*] Surnommé Saxa, d'une maiſon Plébéienne ; il ſuivit Pompée en qualité de Propréteur.

9. *Seſtius.*] Nommé pour Gouverneur de Cilicie, comme le dit Plutarque dans la vie de

Brutus, où il faut lire χιλικίαι au lieu de σικιλίαι. On peut voir la ſeptiéme Lettre de l'onziéme Livre à Atticus, & la vingtiéme du cinquiéme Livre des Familieres, par leſquelles il paroît que Seſtius commandoit l'année ſuivante dans une Province d'Aſie.

10. *De quelle maniere on ſe moque de moi.* Ciceron dit que Balbus ſe moquoit de lui, parce qu'il vouloit lui faire accroire que Céſar ſouhaitoit véritablement la paix.

BALBUS CICERONI IMP. S.

OBſecro te Cicero, ſuſcipe curam & cogitationem digniſſimam tuæ virtutis, ut Cæſarem & Pompeium, perfidia hominum diſtractos, rurſus in priſtinam concordiam reducas... Crede mihi, Cæſarem non ſolum fore in tua poteſtate, ſed etiam maximum beneficium te ſibi dediſſe judicaturum, ſi huc te rejicis: velim, idem Pompeius faciat: qui ut adduci tali tempore ad ullam conditionem poſſit, magis opto, quam ſpero. Sed cum conſtiterit, & timere deſierit, tum incipiam non deſperare tuam auctoritatem plurimum apud eum valituram.

Quod Lentulum Coſ. meum voluiſti hic remanere, Cæſari gratum,

LETTRE

DE BALBUS A CICERON.

JE vous conjure, mon cher Ciceron, de travailler à rapprocher Céſar & Pompée que la perfidie de certaines gens a éloignés l'un de l'autre; c'eſt une entrepriſe digne d'un homme de votre mérite. Je vous répons que non ſeulement vous ne trouverez point d'oppoſition du côté de Céſar, mais qu'il vous ſera même fort obligé ſi vous vous chargez de cette affaire. Je voudrois que Pompée fût dans les mêmes diſpoſitions; mais, pour le préſent je ſouhaite plus que je n'eſpere qu'il veuille entendre à aucun accommodement. Quand il ſe ſera arrêté quelque part, & qu'il ſera revenu de ſa terreur, alors on pourra eſperer quelque choſe du pouvoir que vous avez ſur ſon eſprit.

Céſar vous eſt fort obligé de ce que vous avez été d'avis que Lentulus ne

mihi vero gratiſſimum mediusfidius feciſti. Nam illum tanti facio, qui non Cæſarem magis diligam: qui ſi paßus eſſet, nos ſecum, ut conſueramus, loqui; & non ſe totum etiam & etiam ab ſermone noſtro avertiſſet, minus miſer, quam ſum, eſſem. Nam cave putes hoc tempore plus me quemquam cruciari, quod eum, quem ante me diligo, video in Conſulatu quidvis potius eſſe, quam Conſulem. Quod ſi voluerit tibi obtemperare, & nobis de Cæſare credere, & Conſulatum reliquum Romæ peragere, incipiam ſperare, etiam conſilio Senatus, auctore te, illo relatore, Pompeium & Cæſarem conjungi poſſe. Quod ſi factum erit, me ſatis vixiße putabo.

Factum Cæſaris de Corfinio totum te probaturum ſcio. Quo modo in hujuſmodi re, commodius cadere non potuit, quam ut res ſine ſanguine conficeret. Balbi mei tuique

sortît point de l'Italie, & je vous en ai en mon particulier toute l'obligation possible; car je ne suis pas moins dévoué à ce Consul qu'à César même. S'il avoit voulu écouter mes conseils comme il faisoit autrefois, & qu'il n'eût pas affecté de m'éviter, je n'aurois pas tant de chagrin. Je puis vous assûrer qu'on ne peut en avoir plus que j'en ai, de voir qu'un homme, dont les intérêts me sont plus chers que les miens, soûtienne si mal sa dignité, & n'ait que le nom de Consul. Que s'il vouloit suivre vos conseils, & s'en rapporter à nous sur les intentions de César, & qu'il demeurât à Rome pendant le reste de son Consulat, je ne desespererois pas alors qu'il ne pût par vos avis & en faisant agir le Sénat, venir à bout de raccommoder Pompée avec César. Si j'étois assez heureux pour voir réussir cette affaire, je mourrois sans regret.

Je ne doute nullement que vous n'approuviez tout ce que César a fait à Corfinium; c'est beaucoup qu'une telle affaire se soit passée sans répandre de sang. Je suis ravi que la visite de mon neveu vous ait fait plaisir. Vous pou-

adventu delectatum te valde gaudeo. Is quæcumque tibi de Cæsare dixit, quæque Cæsar scripsit, scio re tibi probabit, quæcumque fortuna ejus fuerit, verissime scripsisse.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

OMnia mihi provisa sunt, præter occultum, & tutum iter ad mare superum. Hoc enim mari uti non possumus hoc tempore anni. Illuc autem, quo spectat animus, & quo res vocat, qua veniam? cedendum enim est celeriter; ne forte qua re impediar, atque alliger. Nec vero ille me ducit qui videtur: quem ego hominem [a] ἀπολιτικώτατον *omnium jam ante cognoram; nunc vero etiam* [b] ἀστρατηγικώτατον. *Non*

a Civilis gubernationis omnino imperitum.
b Artis Imperatoriæ maxime ignarum.

vez compter que ce qu'il vous a dit de la part de Céſar, & ce que Céſar vous a écrit lui-même, eſt très-ſincere ; & qu'il vous en donnera des marques effectives, de quelque maniere que les choſes tournent.

LETTRE XVI.

J'Ai pris toutes mes meſures, & il ne me reſte plus qu'à trouver un chemin ſûr & détourné pour gagner la Mer Adriatique ; car dans la ſaiſon où nous ſommes [1], il n'y a pas d'apparence de s'embarquer ſur celle de Toſcane. Mais comment exécuter mon deſſein, & comment arriver où je veux aller ? Il faut partir au plûtôt, de peur que je n'en ſois plus le maître. Ce n'eſt point Pompée qui me détermine, comme on le pourroit croire ; je n'ai pas pour cela aſſez bonne opinion de lui. Je ſavois qu'il n'entendoit point du tout le Gouvernement, & je vois bien qu'il n'entend pas mieux la guerre. Ce n'eſt donc

me igitur is ducis, ſed ſermo hominum, qui ad me à Philotimo ſcribitur. Is enim me ab optimatibus ait conſcindi. Quibus optimatibus, dii boni? qui nunc quo modo autem ſe venditant Cæſari?

Municipia vero Deum: nec ſimulant, ut cum de illo ægroto vota faciebant. Sed plane quidquid mali hic Piſiſtratus non fecerit, tam gratum, quam ſi alium facere prohibuerit. Hunc propitium ſperant, illum iratum putant. Quas fieri cenſes [a] ἀπαντήσεις *ex oppidis? quos honores? metuunt, inquies: credo; ſed mehercule illum magis. Hujus inſidioſa clementia delectantur: illius iracundiam formidant. Judices* DCCCL. *qui præcipue Cnæo noſtro delectabantur, ex quibus quotidie aliquem video, neſcio quas ejus Lucerias horrent.*

[a] Obviam itiones.

pas lui qui me détermine ; ce ſont les diſcours de nos gens de bien qui, à ce que me mande Philotime, me déchirent cruellement. Quels gens de bien, bon Dieu ! des gens qui vont tous au-devant de Céſar, qui ſe donnent, qui ſe livrent à lui.

Pour les Villes de l'Italie, elles le reçoivent comme un Dieu ; & cela d'auſſi bon cœur que lorſqu'elles faiſoient des vœux pour la ſanté de Pompée [2]. Enfin, on tient compte à ce nouveau Piſiſtrate de tout le mal qu'il ne fait pas, comme s'il empêchoit les autres de le faire ; & l'on eſpere autant de ſa clémence, que l'on redoute la colere de Pompée. Quelle foule vient par-tout au-devant de lui ! quels honneurs ne lui rend-t'on pas ? C'eſt qu'on le craint, me direz-vous ; cela peut être, mais l'on craint encore plus Pompée. La modération du premier, quoiqu'étudiée & dangereuſe, ne laiſſe pas de raſſûrer ; & les menaces de l'autre allarment tout le monde. Je vois tous les jours quelques-uns de ces huit cens cinquante Juges [3] qui lui étoient ſi dévoués, les bruits de proſcription, qui ont couru à Lucerie, les ont entierement alienés.

Itaque quæro qui ſint iſti optimates, qui me exturbent, cum ipſi domi maneant. Sed tamen, quicumque ſunt, [a] *αἰδοῦμαι Τρῶας. Etſi, qua ſpe proficiſcar, video; conjungoque me cum homine magis ad vaſtandum Italiam quam ad vincendum parato: demum quem exſpecto, & quidem, cum hæc ſcribebam* VI. *Nonas jam exſpectabam aliquid à Brundiſio. Quid autem aliquid? quam inde turpiter fugiſſet, & victor hic qua ſe referret, & quo. Quod ubi audiſſem; ſi ille Appia veniret, ego Arpinum cogitabam.*

[a] Timeo Trojanos.

REMARQUES
SUR LA XVI. LETTRE.

1. *Dans la ſaiſon où nous ſommes.*] On étoit alors dans le plus fort de l'hiver quoiqu'au mois de Mars; car l'Equinoxe ne fut cette année que vers le mois de Mai, comme on le verra dans la ſuite.

Je voudrois donc ſavoir qui ſont ces gens de bien qui trouvent mauvais que je ſois encore en Italie, pendant qu'ils ſe tiennent tranquilement à Rome. Mais enfin, quels qu'ils ſoient, il faut les contenter; cependant je vois bien à quoi je m'expoſe; & que celui dont je ſui la fortune, a fait des projets plus propres à perdre l'Italie qu'à nous ſauver. Qu'attens-je donc? j'attens aujourd'hui même, quatriéme de Mars, des nouvelles de Brindes; mais hélas, quelles nouvelles! La maniere honteuſe dont Pompée aura pris la fuite, & de quel côté ira le Vainqueur. Quand je le ſaurai, ſi Céſar vient par le grand chemin d'Appius, je m'en irai à Arpinum.

---

2. *Lorſqu'elles faiſoient des vœux pour la ſanté de Pompée.*] Ce fut l'année d'après ſon troiſiéme Conſulat qu'étant tombé dangereuſement malade, toutes les villes d'Italie firent des prieres publiques pour le rétabliſſement de ſa ſanté. C'eſt là-deſſus que Juvenal dit qu'il auroit été à ſouhaiter pour la gloire de Pompée, qui étoit alors montée au plus haut degré, que les vœux qu'on faiſoit pour lui ne fuſſent pas exaucés.

——— *Magno dederat Campania febres optandas, &c.*

Velleius Paterculus avoit fait, avant ce Poëte, la même réflexion.

3. *Ces huit cens cinquante Juges.*] Quelques Critiques voudroient qu'on lût CCCLX au lieu de DCCCL, parce que Pompée ne nomma, pendant ſon troiſiéme Conſulat, que trois cens ſoixante Juges, comme le diſent Velleius Paterculus & Plutarque. Mais on peut conſerver la leçon du Texte, & l'entendre de tous les Juges tirés des trois ordres de l'Etat. Il y en avoit trois cens tirés du Sénat, comme il paroît par la ſeptiéme Lettre du huitiéme Livre des Fam. & comme le dit Plutarque dans la vie des Gracques. Le reſte étoit pris parmi les Chevaliers & les Gardes du Tréſor. Peut-être faut-il lire DCCCC au lieu de DCCCL, car Pline dit qu'on appeloit les Juges *Nongentos*, Lib. 33. cap. 2.

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE NEUVIE'ME.

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM *LIBER NONUS.*

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO. SAL.

ETSI, cum tu has litteras legeres, putabam fore ut ſcirem jam quid Brundiſii actum eßet; (nam Canuſio VIII *Kal. profectus erat Cnæus; hæc autem ſcribebam pridie Nonas* XIV *die poſtquam ille Canuſio moverat) tamen angebar ſingularum horarum exſpectatione: mirabarque nihil*

LETTRES

LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE NEUVIE'ME.

LETTRE I.

JE compte que lorſque vous recevrez cette Lettre, j'aurai eu des nouvelles de Brindes; car Pompée eſt parti de Canuſium le vingt-deuxiéme de Février, & nous ſommes aujourd'hui au ſixiéme de Mars qui fait le quatorziéme jour [1]. Je ne laiſſe pas néanmoins d'être dans une inquiétude & une impatience extrême. Je ne puis comprendre comment il n'eſt encore rien venu de ce côté-la, pas même le moindre bruit;

allatum esse ne rumoris quidem. Nam erat mirum silentium. Sed haec fortasse [a] κενόφρονα *sunt: quae tamen jam sciantur necesse est.*

Illud molestum, me adhuc investigare non posse, ubi P. Lentulus noster sit, ubi Domitius. Quaero autem, quo facilius scire possim, quid acturi sint; iturine ad Pompeium; &, si sunt, qua quandove ituri sunt. Urbem quidem jam refertam esse optimatium audio; Sosium & Lupum, quos Cnaeus noster ante putabat Brundisium venturos esse quam se, jus dicere. Hinc vero vulgo vadunt. Etiam M' Lepidus, quocum diem conterere solebam, cras cogitabat. Nos autem in Formiano morabamur, quo citius audiremus: deinde Arpinum volebamus. Inde, iter quae maxime [b] ἀνεπάντητον *esset, ad mare superum, remotis, sive omnino missis lictoribus. Audio enim bonis*

a Vanæ curæ plena.
b Remotum ab omni occursu.

ce ſilence à quelque choſe d'extraordinaire. Peut-être que je me tourmente inutilement, mais cela ne peut pas aller loin.

Ce qui me fait encore de la peine, c'eſt de ne pouvoir découvrir où ſont P. Lentulus & Domitius. Je m'en informe pour ſavoir enſuite quel eſt leur deſſein; s'ils iront joindre Pompée? & en cas qu'ils y ſoient réſolus, quand ils doivent partir, & quelle route ils prendront? On dit que Rome eſt déja toute remplie de nos gens de bien, & que les Préteurs Soſius & Lupus qui, à ce que Pompée croyoit, devoient arriver à Brindes avant lui, exercent les fonctions de leur Charge [2]. Il part auſſi pluſieurs perſonnes de ces quartiers pour s'y rendre; & M' Lepidus, que je voyois tous les jours, part demain. Pour moi je demeurerai à Formies afin d'avoir plûtôt des nouvelles de Brindes. J'irai enſuite à Arpinum, d'où je gagnerai la Mer Adriatique par les chemins les plus détournés; j'envoirai devant moi mes Licteurs, ou je m'en déferai. Car enfin, il faut bien contenter ces bons Citoyens, en qui la Républi-

viris, qui & nunc, & ſæpe antea magno præſidio Reip. fuerunt, hanc ſunctationem noſtram non probari, multaque in me, & ſevere in conviviis tempeſtivis quidem diſputari.

Cedamus igitur; &, ut boni cives ſimus, bellum Italiæ terra marique inferamus: & odia improborum rurſus in nos, quæ jam exſtincta erant, incendamus; & Lucceii conſilia, ac Theophani perſequamur. Nam Scipio vel in Syriam proficiſcitur ſorte; vel cum genero honeſte, vel Cæſarem fugit iratum. Marcelli quidem, niſi gladium Cæſaris timuiſſent, manerent. Appius & eodem timore, & inimicitiarum recentium; & tamen præter hunc, & C. Caſſium, reliqui legati; Fauſtus Proquæſtor: ego unus, cui utrumvis liceret.

Frater accedet; quem ſocium hu-

que a trouvé de tout tems & trouve encore tant de reſſource. J'apprens qu'ils trouvent mauvais que je ne ſois pas encore parti, & qu'ils raiſonnent fort gravement ſur mon ſujet dans leurs longs feſtins. [3]

Hé bien partons, & pour ne pas manquer à la République, armons contre l'Italie la terre & la Mer ; rallumons contre nous la haine des méchans Citoyens ; ſuivons enfin l'exemple de Lucceius & de Theophane [4] ; car tous les autres ont des raiſons ou des prétextes. Scipion peut dire qu'il s'en va dans ſon Gouvernement de Syrie, ou qu'il ne peut honnêtement ſe ſéparer de ſon gendre, ou qu'il a lieu de craindre le reſſentiment de Céſar. C'eſt cette raiſon ſeule qui a empêché les Marcellus de demeurer. La même crainte a déterminé Appius qui s'eſt attiré depuis peu en particulier l'inimitié de Céſar. D'ailleurs, hors Appius & C. Caſſius, tous les autres ſont Lieutenans, & Fauſtus eſt Proqueſteur [5]. Il n'y a que moi à qui il auroit été libre de paſſer la Mer ou de demeurer en Italie.

Mon frere m'accompagnera ; quoi-

jus fortunæ esse non erat æquum : cui magis etiam Cæsar iraſceretur. Sed impetrare non poſſum ut maneat. Dabimus hoc Pompeio, quod debemus. Nam me quidem alius nemo movet ; non ſermo bonorum, qui nulli ſunt ; non cauſſa ; quæ acta timide eſt, agetur improbe. Uni, uni hoc damus, ne id quidem roganti, nec ſuam cauſſam (ut ait) agenti, ſed publicam. Tu quid cogites de tranſeundo in Epirum ſcire ſane velim.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *Nous ſommes aujourd'hui au ſixiéme de Mars qui fait le quatorziéme jour.*] On voit ici par le compte de Ciceron, que l'année fut Biſſextile, & que le mois de Février eut vingt-neuf jours.

2. *Que les Préteurs Soſius & Lupus exercent les fonctions de leur Charge.*] Il étoit faux qu'ils fuſſent retournés à Rome. Il eſt ſûr du moins que Lupus paſſa en Grece ; Pompée l'envoya l'année ſuivante dans l'Achaye, dont il ſe rendit le maître.

qu'il ne ſoit gueres juſte que pour ſuivre ma fortune, il s'expoſe au reſſentiment de Céſar qui aura plus de ſujet de ſe plaindre de lui que d'un autre [c]. Mais je ne puis le faire changer de deſſein ; les obligations que nous avons à Pompée l'emportent ſur toutes les autres conſidérations. C'eſt le ſeul motif qui me détermine ; & non pas les diſcours de nos prétendus gens de bien, non plus que la bonté de notre cauſe qu'on a juſqu'à préſent ſi mal défendue, & qu'on ne ſoûtiendra qu'en perdant la République. C'eſt à Pompée, & à Pompée ſeul, que je ſacrifie tous mes intérêts ; quoiqu'il ne m'en tienne aucun compte, & qu'il prétende que cette affaire n'eſt point la ſienne, mais uniquement celle de la République. Mandez-moi ſi vous ſongez toujours à paſſer en Epire.

---

3. *Dans leurs longs feſtins.*] Il y a dans le Texte, *in conviviis tempeſtivis.* On appeloit ainſi les repas qui commençoient avant l'heure ordinaire.

4. *Suivons enfin le parti de Lucceius & de Theophane.*] Nous avons déja parlé pluſieurs fois du pouvoir que Theophane avoit ſur l'eſprit de Pompée. Lucceius n'en avoit pas moins,

& César dit que Pompée ne faisoit rien sans le consulter.

5. *La même crainte a déterminé Appius, qui s'est attiré depuis peu en particulier l'inimitié de César.*] Appius s'étoit chargé, l'année précedente, de l'odieuse commission d'aller redemander à César les deux Légions qu'on lui ôta sous prétexte de la guerre des Parthes. Et à son retour il n'oublia rien pour diminuer la grande idée que l'on avoit de la puissance de César; ce fut lui plus que personne, qui don-

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

ET si Nonis Mart. die tuo, ut opinor, exspectabam epistolam à te longiorem; tamen ad eam ipsam brevem, quam III *Nonas* [a] ὑπὸ τὴν διάλυψιν *dedisti, rescribendum putavi. Gaudere ais te, mansisse me; & scribis in sententia te manere, mihi autem superioribus litteris videbare non dubitare, quin cede-*

a Sub ipsam accessionem febris.

na à Pompée cet excès de confiance qui lui fit perdre l'Italie.

6. Proqueſteur.] On appeloit ainſi ceux qui faiſoient dans les Provinces, la fonction de Queſteur, ſans en avoir le titre.

7. *Quoiqu'il ne ſoit gueres juſte que pour ſuivre ma fortune, il s'expoſe au reſſentiment de Céſar, qui aura plus de ſujet de ſe plaindre de lui que d'un autre.*] Il parle de ſon frere qui avoit des obligations particulieres à Céſar, de qui il avoit été Lieutenant dans les Gaules, comme on l'a vû dans les dernieres Lettres du quatriéme Livre.

LETTRE II.

QUoique je doive avoir une Lettre de vous le ſeptiéme de Mars qui, à ce que je crois, eſt votre mauvais jour, je ne laiſſerai pas de répondre à cette petite Lettre que vous m'avez écrite le cinq un peu avant votre accès. Vous me dites que vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas encore parti, & que vous êtes toujours là-deſſus de même avis. Il me paroiſſoit néanmoins par vos autres Lettres que vous ne doutiez point que je ne dûſſe ſuivre Pompée, pour-

rem, ita, ſi & Cnæus bene comitatus conſcendiſſet, & Conſules tranſiſſent. Utrum hoc tu parum commeminiſti, an ego non ſatis intellexi, an mutaſti ſententiam? Sed aut ex epiſtola, quam exſpecto, perſpiciam, quid ſentias; aut alias abs te litteras eliciam.

Brundiſio nihil dum erat allatum. O rem difficilem, planeque perditam! quam nihil prætermittis in conſilio dando! quam nihil tamen quod tibi placeat explicas! non eſſe me una cum Pompeio gaudes: ac proponis quam ſit turpe me adeſſe, cum quid de illo detrahatur, nec fas eſſe approbare. Certe contra igitur? dii, inquis, averruncent. Quid ergo fiet, ſi in altero ſcelus eſt, in altero ſupplicium? Impetrabis, inquis, à Cæſare, ut tibi abeſſe liceat, & eſſe otioſo. Supplicandum igitur! miſerum. Quid ſi non impetraro?

vû qu'il s'embarquât avec un nombre de troupes raiſonnable, & que les Conſuls paſſaſſent auſſi la Mer. Auriez-vous oublié ce que vous m'écriviez alors, ne l'aurois-je pas bien compris, ou auriez-vous changé de ſentiment? Mais la Lettre que j'attens m'éclaircira, ou je vous en demanderai une ſeconde.

Il n'eſt encore venu aucune nouvelle de Brindes. Quel étrange embarras! & par où s'en tirer? Vous m'expoſez avec la derniere exactitude toutes les raiſons qui peuvent me partager, mais ſans rien conclure. Vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas avec Pompée; d'un autre côté vous me faites comprendre qu'il ſeroit honteux pour moi de me trouver au Sénat lorſqu'on y fera des Decrets contre lui, & que l'honneur ne peut me permettre d'y avoir part. Il faudra donc m'y oppoſer? donnez-vous-en bien de garde; que faire dans une ſituation où je ne puis éviter la peine que par le crime? Céſar me permettra, dites-vous, de m'abſenter & de ne me mêler d'aucune affaire; il faudra donc m'abaiſſer à lui demander cela comme une grace? Comment m'y

Et de triumpho erit, inquis, integrum. Quid si hoc ipso premar? accipiam? quia fœdius? negem? repudiari se totum, magis etiam quam olim in XX *viratu putabit. Ac solet, cum se purgat, in me conferre omnem illorum temporum culpam: ita me sibi inimicum, ut ne honorem quidem à se accipere vellem. Quanto nunc hoc idem accipiet asperius? tanto scilicet, quanto & honor hic illo est amplior, & ipse robustior.*

Nam quod negas te dubitare, quin magna in offensa sim apud Pompeium hoc tempore, non video causſam, cur ita sit, hoc quidem tempore. Qui enim omisso Corsi-

réſoudre ? Mais que ſera-ce s'il me refuſe ?

En demeurant, me dites-vous encore, vous vous conſervez la liberté de demander le Triomphe ; mais, ſi Céſar me l'offre lui-même, quel parti prendre ? L'accepter ? quelle honte pour moi ! Le refuſer ? il ſe perſuadera encore plus fortement que lorſque je ne voulus point de place dans ſon *Viginti-virat* [1], c'eſt par éloignement pour tout ce qui vient de lui. Toutes les fois qu'il eſt entré avec moi dans quelque éclairciſſement ſur nos anciennes brouilleries, il n'a pas manqué de me reprocher ce refus, & de me dire que je lui avois été oppoſé juſqu'à ne vouloir pas tenir de lui une place honorable. Combien trouvera-t'il maintenant plus mauvais que je refuſe le Triomphe ? Il en ſera plus choqué à proportion de ce que l'honneur eſt plus conſidérable, & qu'il eſt lui-même plus puiſſant.

Quant à ce que vous me dites, que je dois compter que Pompée eſt fort fâché contre moi, je ne vois pas que je lui en aye donné lieu juſqu'à préſent. Lui qui ne m'a fait ſavoir ſa réſolution qu'après la priſe de Corfinium,

nio denique certiorem me ſui conſilii fecit, is queretur Brundiſium me non veniſſe, cum inter me & Brundiſium Cæſar eſſet? Deinde etiam ſcit ſuam eſſe in ea cauſſa querelam [a] ἀπαῤῥησίαστον; *me putat de municipiorum imbecillitate, de delectibus, de pace, de urbe, de pecunia, de Piceno occupando plus vidiſſe, quam ſe. Sin cum potuero non venero, tum erit inimicus: quod ego non eo vereor, ne mihi noceat; (quid enim faciet?*

[b] Τίς δ' ἔστι δοῦλος, τῶ θανεῖν ἄφρων-
τις ὤν;)

ſed quia ingrati animi crimen horreo. Confido igitur adventum noſtrum illi, quoquo tempore fuerit, ut ſcribis, [c] ἀσμφώτατον *fore.*

a Reprehendendi libertate carentem.
b Quiſnam eſt ſervus mortem non timens?
c Gratiſſimum.

Nam quod ais, ſi hic temperantius egerit, conſideratius conſilium

comment auroit-il voulu que je le fusse allé joindre à Brindes, puisque César étoit alors entre Brindes & moi ? D'ailleurs, il sent bien qu'il lui siéroit mal de faire des reproches aux autres, maintenant qu'on en a tant à lui faire. Il reconnoît que j'avois raison de dire qu'on ne pouvoit tirer que de foibles secours des villes de l'Italie & des nouvelles levées ; qu'il falloit faire la paix à quelque prix que ce fût ; qu'on ne devoit point abandonner Rome, & encore moins y laisser l'argent du Trésor public, & qu'il falloit commencer par s'emparer des places du Picenum. Si je ne vas pas joindre Pompée lorsque j'en aurai la liberté, il pourra m'en vouloir du mal. J'en serois fâché, non que je craigne son ressentiment (que me peut-il faire ? quand on ne craint point la mort, on n'a plus rien à craindre [2].) mais c'est que tout ce qui ressent l'ingratitude, me fait horreur. Je me flatte donc, comme vous en convenez vous-même, que quand j'irai le trouver, il me verra toujours avec plaisir.

Vous me dites que si César agit avec modération, vous ne vous presserez

te daturum, qui hic poteſt ſe gerere non perdite? vita, mores, ante facta, ratio ſuſcepti negotii, ſocii, vires bonorum, aut etiam conſtantia.

Vix dum epiſtolam tuam legeram, cum ad me currens ad illum Poſtumus Curtius venit, nihil niſi claſſes loquens & exercitus: eripiebat Hiſpanias: tenebat Aſiam, Siciliam, Africam, Sardiniam: confeſtim in Græciam perſequebatur. Eundum igitur eſt, nec tam ut belli, quam ut fugæ ſocii ſimus. Nec enim ferre potero ſermones iſtorum quicumque ſunt. Non ſunt enim certe, ut appellantur, boni. Sed tamen idipſum ſcire cupio, quid loquantur; idque ut exquiras, meque certiorem facias, te vehementer rogo. Nos adhuc quid Brundiſii actum eſſet

pas ſi fort de me déterminer. Mais quelle modération peut-on attendre d'un homme du caractere de Céſar? Sa conduite paſſée, la fin qu'il ſe propoſe, la maniere dont il s'y eſt pris, les perſonnes dont il ſe ſert, la fermeté & les oppoſitions qu'il pourra trouver de la part des bons Citoyens; tout cela le portera ſans doute aux dernieres extrémités.

Comme j'achevois de lire votre Lettre, j'ai vû arriver chez moi Poſtumus Curtius [3] qui s'en va en diligence trouver Céſar. Il ne parle que de flotes & d'armées formidables. A l'entendre, l'Eſpagne ne peut pas tenir contre Céſar; il s'emparera avec la même facilité de l'Aſie, de la Sicile, de l'Afrique, & de la Sardaigne, & il va pourſuivre ſon ennemi en Grece. Il faut donc partir, moins pour combattre que pour fuir avec Pompée; auſſi-bien je ne pourrois pas ſoûtenir les diſcours de ces gens, quels qu'ils puiſſent être, qui prennent ſi fauſſement le nom de gens de bien. Je ſerois bien-aiſe néanmoins de ſavoir ce qu'ils diſent de moi; je vous prie inſtamment de vous en informer & de me l'écrire. Il n'eſt en-

plane neſciebamus. Cum ſciemus, tum ex re, & ex tempore conſilium capiemus; ſed utemur tuo.

REMARQUES SUR LA II. LETTRE.

1. *Lorſque je ne voulus point de place dans ſon* Viginti-virat.] Voyez la ſeptiéme Remarque ſur la ſixiéme Lettre du ſecond Livre.

2. *Quand on ne craint point la mort, on n'a*

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

Domitii filius tranſiit Formias VIII *Id. currens ad matrem Neapolim, mihique nuntiari juſſit, patrem ad urbem eſſe; cum de eo curioſe quæſiſſet ſervus noſter Dionyſius. Nos autem audieramus eum profectum ſive ad Pompeium, ſive*

core venu aucune nouvelle de Brindes ; quand j'en aurai eu je prendrai alors des meſures ſelon l'état des affaires & les occurrences ; mais je ne ferai rien ſans vous conſulter.

---

plus rien à craindre.] Il y a dans le Texte un vers que Plutarque cite ſous le nom d'Euripide, dans le Traité de la lecture des Poëtes. Virgile a fait dire à Didon dans le même ſens, *quem timui moritura.*

3. *Poſtumus Curtius.*] Creature de Ciceron, qui l'avoit quelques années auparavant recommandé à Céſar.

Epiſt. 13. *Lib.* 2. *ad Quint. Fr.*

LETTRE III.

DOmitius le fils paſſa le huit à Formies ; il alloit en diligence trouver ſa mere à Naples. Dionyſius l'un de mes gens l'ayant fort preſſé pour ſavoir des nouvelles de ſon pere, il me fit dire qu'il étoit auprès de Rome. On nous avoit dit qu'il étoit déja par-

in Hiſpaniam. Id cujuſmodi ſit ſcire ſane velim. Nam ad id, quod delibero, pertinet, ſi ille certe nuſquam diſceſſit, intelligere Cnæum, non eſſe faciles nobis ex Italia exitus, cum ea tota armis, præſidiiſque teneatur, hieme præſertim. Nam, ſi commodius anni tempus eſſet, vel infero mari liceret uti. Nunc nihil poteſt niſi ſupero tramitti; quo iter interclusum eſt. Quæres igitur & de Domitio & de Lentulo.

A Brundiſio nulla adhuc fama venerat: & erat hic dies VII *Id. quo die ſuſpicabamur, aut pridie Brundiſium veniſſe Cæſarem. Nam Kal. Arpis manſerat. Sed ſi Poſtumum audire velles, perſecuturus erat Cnæum. Tranſiſſe enim jam putabat, conjectura tempeſtatum ac dierum. Ego nautas eum non putabam habiturum: ille confidebat, & eo magis, quod audita navicularii*s

i, ſoit pour aller joindre Pompée, ſoit pour paſſer en Eſpagne. Je voudrois bien ſavoir ce qui en eſt; car, s'il n'eſt pas encore parti, je ſerai bien-aiſe que Pompée puiſſe juger par-là qu'il eſt fort difficile de ſortir de l'Italie, dont tous les poſtes ſont occupés par les troupes de Céſar. La ſaiſon où nous ſommes eſt encore un obſtacle; ſi l'on n'étoit pas en hiver, je pourrois m'embarquer ſur la Mer de Toſcane, au lieu qu'il faut que je gagne la Mer Adriatique, & tous les paſſages ſont fermés de ce côté-là. Tâchez donc, je vous prie, d'avoir des nouvelles de Domitius & de Lentulus.

Il n'en eſt encore venu aucune de Brindes; nous voilà au neuviéme de Mars, & Céſar a dû y arriver aujourd'hui, ou même hier, car il coucha le premier de ce mois à Arpi *. Mais ſi l'on en veut croire Poſtumus, il pourſuivra Pompée qui, ſelon ſa ſupputation, devoit être embarqué, le vent ayant été favorable. Je ne crois pas que Céſar puiſſe avoir des matelots. Poſtumus au contraire s'en flatte, ſurtout à cauſe de la grande réputation

* Dans la Pouille, entre Licerie & Siponte.

hominis liberalitas eſſet. Sed tota res Brundiſina jam quo modo habeat ſe diutius neſcire non poſſum.

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

EGo etſi tamdiu requieſco, quam diu aut ad te ſcribo, aut tuas litteras lego : tamen & ipſe egeo argumento epiſtolarum, & tibi idem accidere certo ſcio. Quæ enim ſoluto animo familiariter ſcribi ſolent, temporibus his excluduntur. Quæ autem ſunt horum temporum, ea jam contrivimus. Sed tamen, ne me totum ægritudini dedam, ſumſi mihi quaſdam tanquam [a] ζητεις, *quæ & politicæ ſunt, & temporum horum; ut & abducam animum ab querelis, & in eo ipſo, de quo agitur, exercear. Eæ ſunt ejuſmodi.*

[a] Quæſtiones.

de libéralité que Céſar s'eſt faite. Mais je ſerai inceſſamment inſtruit de tout ce qui ſe ſera paſſé à Brindes.

LETTRE IV.

JE ne ſuis tranquile que lorſque je vous écris, ou que je lis vos Lettres; mais la matiere commence à me manquer, & je ne doute point qu'elle ne vous manque auſſi; car nous ne ſommes pas dans un tems à nous entretenir de bagatelles, & nous avons épuiſé tout ce qu'on pouvoit dire ſur les affaires préſentes. Cependant, afin de ne me pas abandonner entierement à mon chagrin, je m'exerce ſur quelques queſtions de Politique qui ont rapport à la ſituation où je me trouve, & pour n'être pas toujours ſur un ton plaintif, & parce que c'eſt de leur déciſion que dépend le parti que je dois prendre. Les voici.

... liberalitas esset. Sed to
... Brundisina jam quo modo habe
... scire non possum.

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL

E... requiesco, qu...
... scribo, aut tu
... ipse egeo ...
... tibi id...
... Quæ enim so...
... soleo
... Q...
... ...m,
... ...ne, ne...
... mi...
... Deos, qu...
... ...rum h...
... ...mum ...
... quo ag...
... modi.

le libéralité que Céſar s'eſt faite. Mais e ſerai inceſſamment inſtruit de tout e qui ſe ſera paſſé à Brindes.

LETTRE IV.

JE ne ſuis tranquile que lorſque je vous écris, ou que je lis vos Lettres; mais la matiere commence a me manquer, & je ne doute point qu'elle ne vous manque auſſi; car nous ne ſommes pas dans un tems à nous entretenir de bagatelles, & nous avons épuiſé tout ce qu'on pouvoit dire ſur les affaires préſentes. Cependant, afin de ne me pas abandonner entierement à mon chagrin, je m'exerce ſur quelques queſtions de Politique qui ont rapport à la ſituation où je me trouve, & pour n'être pas toujours ſur un ton plaintif, & parce que c'eſt de leur déciſion que dépend le parti que je dois prendre. Le

Εἰ μισητέον ἐν τῇ πατρίδι τυραννυμένῃ. Τυραννουμένης δ' αὐτῆς, εἰ παντὶ τρόπῳ τυραννίδος καταλυσιν φρασματευτέον, κἂν μέλλῃ διὰ τοῦτο φθεῖν τὸν ὅλων ἡ πόλις κινδυνεύσειν. Εἰ εὐλαβητέον τὸν καταλύοντα, μὴ αὐτὸς αἴρηται. Εἰ πειρατέον ἀρήξειν τῇ πατρίδι τυραννουμένῃ καιρῷ μὲν λόγῳ μᾶλλον, ἢ πολέμῳ. Εἰ πολιτικὸν τὸ ἡσυχάζειν, ἀναχωρήσαντά σοι, τῆς πατρίδος τυραννουμένης. Εἰ διὰ παντὸς ἰτέον κινδύνου τὴν ἐλευθερίας πέρι. Εἰ πόλεμον ἐπακτέον τῇ χώρᾳ, καὶ πολιορκητέον ταύτην τυραννουμένην. Εἰ καὶ μὴ δοκιμάζοντα τὸν διὰ πολέμου καταλυσιν τῆς τυραννίδος, συναπογραπτέον ὅμως τοῖς ἀείστοις. Εἰ τοῖς εὐεργέταις, καὶ φίλοις συγκινδυνευτέον ἐν τοῖς πολιτικοῖς κἂν μὴ δοκῶσιν εὖ βεβουλεῦσθαι φθεῖν τὸν ὅλων. Εἰ ὁ μεγάλα τὴν πατρίδα εὐεργετήσας, δι' αὐτό τε τοῦτο ἀνήκεστα παθὼν, καὶ φθονηθεὶς, κινδυνεύσειεν ἂν ἐθελοντὴς ὑπὲρ τῆς πατρίδος. Εἰ ἐφετέον αὐτῷ ἑαυτοῦ πότε, καὶ τῶν οἰκειοτάτων ποιεῖσθαι

Si

Si l'on peut demeurer dans ſon pays lorſqu'il eſt tombé ſous la puiſſance d'un Tyran ? ſi l'on doit employer toutes ſortes de moyens pour le délivrer de la tyrannie, quand même cela l'expoſeroit à une entiere ruine ? Si l'on ne doit pas prendre garde que celui qu'on oppoſe au Tyran, ne s'éleve lui-même trop haut ? Si l'on ne peut pas attendre quelque circonſtance favorable pour ſervir ſa patrie, & tenter plûtôt des voies d'accommodement que la voie des armes ? s'il eſt permis à un bon Citoyen pendant ces tems de troubles, de ſe retirer dans quelque lieu écarté ? Si pour recouvrer ſa liberté, on doit s'expoſer aux plus grands périls ? Si pour délivrer ſon pays d'un Tyran on doit y allumer la guerre, & venir même aſſiéger ſa patrie ? Si ceux qui ſont d'un ſentiment contraire doivent néanmoins s'engager avec ceux du bon parti ? Si dans les diſſenſions publiques on doit ſuivre la fortune de ſes amis & de ſes bienfaiteurs, lors même qu'ils ont fait des fautes eſſentielles & déciſives ? Si un homme qui, pour avoir rendu à ſa patrie de grands ſervices, s'eſt vû expoſé à la haine, à

περίοιαν ἀφεμβύω τὰς περὶ τῆς ἰχύοντας διὰ πολιτείας. a

In his ego me conſultationibus exercens, differens in utramque partem tum Græce, tum Latine, & abduco parumper animum à moleſtiis, b τὰ πράγματα *delibero. Sed vereor ne tibi* c ἄκαιρος *ſim. Si enim*

b De iis quæ ad rem pertinent.

c Importunus.

---

a An manendum in patria tyrannide oppreſſa: ea vero tyrannide oppreſſa an quovis modo tyrannidis everſio tentanda eſt, etiam ſi civitas propter id de ſumma rerum periculum ſubitura ſit? Utrum cavendum ne, qui tyrannidem evertit, ipſe evertatur? An tentandum ſit opem ferre patriæ tyrannide oppreſſæ verbis & tempore potius quam bello? An boni civis ſit, ſecedentem aliquo, quieſcere oppreſſa à tyranno patria? An periculum quodvis ſubeundum pro libertate? An bellum inferen-

la jalouſie & aux traitemens les plus indignes, doit s'expoſer une ſeconde fois à des maux qu'il peut éviter? ou ſi, après avoir tant fait pour ſa patrie, il ne peut pas faire quelque choſe pour lui-même & pour ſa famille, laiſſant à ceux qui ſont en place, le ſoin du Gouvernement?

Voilà les queſtions que j'examine, & ſur leſquelles je m'exerce pour & contre, en Grec & en Latin; cela m'aide à diſſiper mon chagrin, & je m'en fais en même-tems l'application. Mais je crains que cette Lettre n'arri-

---

dum patriæ, eaque ſit obſidenda ſi à tyranno opprimatur? An etiam is qui non probet ut bello tyrannis evertatur, tamen nomen dare cum bonis debeat? An cum bene meritis & amicis ſubeunda pericula in Rep. etiam ſi minus recte de ſumma rerum conſuluiſſe videantur? Utrum de patria bene meritus, ob eamque cauſam graviſſima quæque paſſus & invidia oppreſſus, ultro pro patria diſcrimen ſubire debeat? An permittendum ei ut ſui ipſius tandem & familiæ rationem habeat, dimiſſis adverſus potentes concertationibus pro Republica?

recte ambulaverit is, qui hanc epiſtolam tulit, in ipſum tuum diem incidit.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

NAtali die tuo ſcripſiſti epiſtolam ad me plenam conſilii, ſummæque cum benevolentiæ, tum etiam prudentiæ: eam mihi Philotimus poſtridie quam à te acceperat reddidit. Sunt iſta quidem quæ diſputas difficillima, iter ad ſuperum, navigatio infero, diſceſſus Arpinum, ne hunc fugiſſe; manſio Formiis, ne obtuliſſe nos gratulationi videamur: ſed miſerius nihil quam ea videre, quæ tamen jam, jam inquam videnda erunt. Fuit apud me Poſtumus: ſcripſi ad te quam gravis. Venit ad me etiam Q. Fuſius, quo vultu! quo ſpiritu! pro-

ve mal à propos; car ſi celui qui en eſt chargé ne perd point de tems, vous la recevrez le jour de votre accès.

LETTRE V.

LA Lettre que vous m'avez écrite le jour de votre naiſſance, & que Philotime m'a rendue le lendemain, eſt pleine de reflexions très-judicieuſes, & j'y ai reconnu votre affection autant que votre prudence. Toutes les affaires ſur leſquelles vous raiſonnez ſont très-embaraſſantes. Il m'eſt auſſi difficile de gagner la Mer Adriatique qu'il ſeroit dangereux de m'embarquer ſur celle de Toſcane. Si je vais à Arpinum, Céſar croira que je l'évite; & ſi je demeure à Formies, on ne manquera pas de dire que je l'attends pour lui faire ma cour. Mais ce ſeroit encore une bien plus grande peine pour moi, de voir des choſes qu'il faudroit néanmoins que je viſſe dans peu de tems. J'ai eu chez moi Poſtumus Curtius, & je vous ai marqué combien il faiſoit l'homme important. Quintus Fuſius

perans Brundiſium, ſcelus accuſans Pompeii, levitatem & ſtultitiam Senatus. Hæc qui in mea villa non feram, Curtium in curia potero ferre? Age, finge me quamvis [a] *εὐστομάχως hæc ferentem: quid illa* DIC M. TULLI, *quem habebunt exitum? Et omitto cauſſam Reip. quam ego amiſſam puto cum vulneribus ſuis, tum medicamentis iis, quæ parantur. de Pompeio quid agam?*

a Bono ſtomacho.

Cui plane (quid enim hoc negem) ſuccenſui. Semper enim cauſſæ eventorum magis movent, quam ipſa eventa. Hæc igitur mala, (quibus majora eſſe quæ poſſunt?) conſiderans, vel potius judicans ejus opera accidiſſe & culpa, inimicior eram huic, quam ipſi Cæſari. Ut majores noſtri funeſtiorem diem eße voluerant Alienſis pugnæ, quam urbis captæ; quod hoc malum ex illo; itaque alter religioſus etiam nunc dies,

a passé depuis ici ; il s'en alloit en diligence à Brindes. Quel air ! quelle insolence ! il ne parle que des attentats de Pompée, de la légereté & de la folie du Sénat. Moi donc qui en particulier ne puis souffrir ces hauteurs, je verrois Curtius parler ainsi dans le Sénat ? Mais quand je pourrois prendre assez sur moi pour cela, comment me tirerai-je d'affaire lorsqu'il s'agira d'opiner, je ne dis pas sur les affaires de la République, je la crois perdue sans ressource autant par les remedes dont on veut se servir que par les plaies profondes qu'elle a reçûes ; je veux parler du parti qu'il me faudra prendre, lorsqu'on proposera quelque Decret contre Pompée.

J'avoue que j'ai été pendant quelque tems fort refroidi à son égard. Vous savez qu'on s'attache plus à la cause des évenemens qu'aux évenemens mêmes. Ainsi, comme il me paroissoit, ou plûtôt comme j'étois convaincu que c'étoit par la faute de Pompée que nous étions tombés dans un état si déplorable, je m'en prenois à lui plus qu'à César. C'est par ce principe que nos Ancêtres ont regardé le jour de la

alter in vulgus ignotus : ſic ego, decem annorum peccata recordans, in quibus inerat ille etiam annus, qui nos, hoc non defendente, ne dicam gravius, afflixerat ; præſentiſque temporis cognoſcens temeritatem, ignaviam, negligentiam, ſuccenſebam. Sed ea jam mihi exciderunt. Beneficia ejuſdem cogito ; cogito etiam dignitatem. Intelligo ſerius equidem quam vellem, propter epiſtolas ſermoneſque Balbi ; ſed video plane nihil aliud agi ; nihil actum ab initio, quam ut hunc occideret. Ego igitur ; ſi quis apud Homerum cum ei & mater & dea dixiſſet,

a Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ' ἕκτορα πότμος ἑτοιμος.

matri ipſe reſpondit,

b Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ ῥ' οὐκ ἄρ' ἔμελλον ἑταίρῳ.

a Statim enim tibi deinde poſt Hectorem mors parata. b Utinam ſtatim moriar, quandoquidem ſodali cum interficeretur, non eram opem laturus.

bataille d'Allia [2] comme plus funeſte que celui de la priſe de Rome, parce que ce dernier malheur ne fut qu'une ſuite du premier [3]. Et à préſent encore le jour de cette bataille eſt compté au nombre des jours funeſtes, au lieu que le Peuple ne connoît pas ſeulement l'autre. De même, lorſque je rappelois dans mon eſprit toutes les fautes que Pompée a faites pendant ces dix années, parmi leſquelles eſt compriſe celle, où pour ne rien dire de plus fort, il me vit opprimer ſans me défendre; lorſque je conſiderois le peu de conduite qu'il vient de faire paroître, ſa foibleſſe, ſa négligence, je me ſentois plein d'indignation. Mais tout cela m'a paſſé, je ne conſidere plus que les obligations que je lui ai, & le rang qu'il tient dans la République. Je reconnois enfin plus tard que je n'aurois ſouhaité, que je me ſuis laiſſé tromper par Balbus, & que Céſar en veut & en a toujours voulu à la vie de Pompée. Si donc dans Homere, lorſque Thetis prédit à ſon fils que ſa mort ſuivra de près celle d'Hector, il lui répond: Je voudrois être déja mort, puiſque je n'ai pû ſauver la vie à mon

Κτεινομβρώ ἑπαμῦναι : *quid si non* [a] ἑταίρῳ *ſolum, ſed etiam* [b] εὐεργέτῃ ? *adde, tali viro, talem cauſſam agenti : & ego vero hæc officia mercanda vita puto.*

a Sodali. *b* Bene merito.

Optimatibus vero tuis nihil confido, nihil jam ne inſervio quidem. Video ut ſe huic dent ; ut daturi ſint. Quidquam tu illa putas fuiſſe de valetudine decreta municipiorum præ his de victoria gratulationibus ? timent, inquies. At ipſi tum ſe timuiſſe dicunt. Sed videamus quid actum ſit Brundiſii. Ex eo fortaſſe mea conſilia naſcentur, aliæque litteræ.

ami ; que ne dois-je pas faire pour un homme qui eſt & mon ami & mon bienfaiteur ? ajoûtez encore pour un ſi grand perſonnage, & qui ſoûtient une ſi bonne cauſe. Je trouve pour moi que l'on doit acheter aux dépens de ſa vie, l'honneur de remplir de pareils devoirs.

Pour vos prétendus gens de bien, je crois qu'on ne doit gueres compter ſur eux, & je me mets fort peu en peine d'être bien ou mal dans leur eſprit. Combien y en a-t'il qui ſe ſont déja donnés à Céſar, & combien d'autres ſont prêts à les imiter ? Qu'eſt-ce que c'étoit que les prieres qu'on fit pour le rétabliſſement de la ſanté de Pompée, au prix de cette maniere indigne dont on va faciliter le vainqueur ? C'eſt la crainte qui les fait agir, me direz-vous ; ils diſent que c'étoit cette même crainte qui leur faiſoit rendre tant d'honneur à Pompée. Mais attendons que nous ayons appris ce qui ſe ſera paſſé à Brindes ; cela me déterminera, ou me fournira du moins matiere pour d'autres Lettres.

REMARQUES SUR LA V. LETTRE.

1. Q. *Fufius.*] Surnommé Calenus, qui fut depuis l'un des plus zélés partiſans d'Antoine; il en a été parlé pluſieurs fois dans les Lettres des deux premiers Livres.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

NOs adhuc Brundiſio nihil. Roma ſcripſit Balbus, putare jam Lentulum Coſ. tranſmiſiſſe, nec eum à minore Balbo conventum; quod is hoc jam Canuſii audiſſet: inde ad ſe eum ſcripſiſſe, cohorteſque ſex, quæ Albæ fuiſſent, ad Curium via Municia tranſiſſe: id Cæſarem ad ſe ſcripſiſſe, & brevi tempore eum ad urbem futurum. Ego utar tuo conſilio; neque me Arpinum hoc

2. *Allia.*] Petite riviere du pays des Sabins, qui tombe dans le Tibre, & auprès de laquelle les Romains furent entierement défaits par les Gaulois.

3. *Ce dernier malheur ne fut qu'une ſuite du premier.*] Rome fut priſe le lendemain de la bataille d'Allia.

LETTRE VI.

NOus n'avons eu encore aucune nouvelle de Brindes. Balbus m'a ſeulement écrit de Rome qu'il croyoit que le Conſul Lentulus étoit embarqué, que ſon neveu ne l'avoit pû joindre, & qu'il avoit appris cette nouvelle à Canuſium d'où il lui écrivoit. Balbus ajoûte que les ſix Cohortes qui étoient à Albe, ſe ſont jointes à Curius [x] ſur le grand chemin de Minucius [z]; que c'eſt Céſar qui lui mande cette nouvelle, & qu'il ſera bientôt à Rome. Je ſuivrai votre conſeil, & je n'irai point maintenant à Arpinum, quoiqu'ayant deſſein d'y donner la robe virile à mon fils, j'aurois pû me ſervir

tempore abdam: etſi Ciceroni meo togam puram cum dare Arpini vellem, hanc eram ipſam excuſationem relicturus ad Cæſarem. Sed fortaſſe in eo ipſo offendetur, cur non Romæ potius. Sed tamen ſi eſt conveniendus, hic potiſſimum. Tum reliqua videbimus, id eſt, & quo, & qua, & quando.

Domitius, ut audio, in Coſano, & quidem, ut aiunt, paratus ad navigandum: ſi in Hiſpaniam, non probo: ſi ad Cnæum, laudo: quovis potius certe, quam ut Curtium videat; quem ego patronus aſpicere non poßum. Quid alios? ſed, opinor, quieſcamus; ne noſtram culpam coarguamus; qui, dum urbem, id eſt patriam, amamus, dumque rem conventuram putamus, ita nos geſſimus, ut plane intercluſi captique ſimus.

Scripta jam epiſtola, Capua litteræ ſunt allatæ hoc exemplo. Pompeius mare tranſiit cum omnibus militibus, quos ſecum habuit. Hic numerus eſt

de ce prétexte ; mais peut-être que Céſar trouveroit mauvais que je ne fiſſe pas cette cérémonie à Rome. Après tout, ſi j'ai à le voir, il vaut mieux que ce ſoit ici que dans aucun autre endroit. Nous penſerons enſuite à tout le reſte, c'eſt-à-dire, où je dois aller, quel chemin & quel tems je dois prendre.

On dit que Domitius eſt à ſa maiſon de Coſe[3], & qu'il eſt prêt à s'embarquer. Si c'eſt pour aller en Eſpagne, je n'approuve pas ſon deſſein ; ſi c'eſt pour aller joindre Pompée, je l'approuve fort. Mais qu'il aille s'il le faut juſqu'au bout du monde pour ne point voir Curtius que je ne puis plus voir, moi qui ſuis ſon Patron, que ſera-ce des autres ? N'en diſons pas davantage de peur de faire ſentir ma faute ; pour avoir trop aimé ma Patrie, & pour m'être flaté de l'eſperance d'un accommodement, je me ſuis mis hors d'état de diſpoſer de moi, & tous les chemins me ſont fermés.

J'avois déja écrit ce que vous venez de lire, lorſque j'ai reçû de Capoue une Lettre dont voici la copie. » Pom-» pée s'eſt embarqué avec toutes ſes

hominum milia XXX. *Et Conſules duo, & Tribuni pl. & Senatores, qui fuerunt cum eo, omnes cum uxoribus & liberis. Conſcendiſſe dicitur A. D.* IV *Nonas Mart. ex ea die fuere Septemtriones venti. Naves, quibus uſus non eſt, omnes aut præcidiſſe, aut incendiſſe dicunt. De hac re litteræ L. Metello Trib. pleb. Capuam allatæ ſunt ab Clodia ſocru, quæ ipſa tranſiit.*

Ante ſollicitus eram & angebar, ſicut res ſcilicet ipſa cogebar, cum conſilio explicare nihil poßem: nunc autem, poſtquam Pompeius & Conſules ex Italia exierunt, non angor, ſed ardeo dolore: [a] οὐδέ μοι ἦτορ
Ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτημαι:
non ſum, inquam, mihi crede, mentis compos; tantum mihi dedecoris admiſiſſe videor. Me non primum cum Pompeio, qualicumque conſilio uſo, deinde cum bonis eſſe,

a Neque mihi cor firmum, ſed mente conturbor.

» troupes au nombre de trente mille
» hommes. Les deux Conſuls, les Tri-
» buns du Peuple, & les Sénateurs qui
» étoient à Brindes ſe ſont auſſi em-
» barqués avec leurs femmes & leurs
» enfans. Ils ont fait voile le quatrié-
» me de Mars [4], & depuis ce jour-la le
» vent du Septentrion a toujours ſouflé.
» On dit qu'il a fait mettre en pieces
» ou brûler tous les vaiſſeaux qui reſ-
» toient dans le Port. Ces nouvelles
» ont été mandées ici à L. Metellus
» Tribun du Peuple, par Clodia ſa
» belle mere qui s'eſt auſſi embarquée.

Juſqu'à préſent, je n'avois reſſenti que du trouble & de l'agitation, & cela étoit fort naturel dans l'extrême embarras où je me trouvois. Mais, à préſent que Pompée & les Conſuls ont quitté l'Italie, ce n'eſt plus une ſimple agitation, c'eſt une douleur mortelle & un vrai deſeſpoir; je ſuis tout hors de moi [5], & je me trouve deshonoré. Pourquoi n'ai-je pas été d'abord avec Pompée quelques fautes qu'il ait pû faire, & pourquoi ne ſuis-je pas maintenant avec les gens du bon parti, quoique leurs meſures fuſſent mal priſes; ſurtout puiſque ceux mêmes pour qui je

quamvis cauſsa temere inſtituta? præſertim cum ii ipſi, quorum ego cauſsa timidius me fortunæ committebam, uxor, filia, Cicerones pueri, me illud ſequi mallent? hoc turpe, & me indignum putarent? nam Quintus quidem frater quidquid mihi placeret id rectum ſe putare aiebat, id animo æquiſſimo ſequebatur.

Tuas nunc epiſtolas à primo lego. Hæc me paullum recreant. Primæ monent & rogant, ne me projiciam, proximæ te gaudere oſtendunt, me remanſiſſe. Eas cum lego, minus mihi turpis videor, ſed tam diu dum lego: deinde emergit rurſum dolor. Et [a] *αἰσχρᾶ φαντασία. Quamobrem obſecro te, mi Tite, eripe mihi hunc dolorem, aut minus ſaltem, aut conſolatione, aut conſilio, aut quacumque re potes.*

a Turpitudinis imago.

me ſuis ménagé, trouvoient qu'il ſeroit honteux & indigne de moi de ne pas ſuivre Pompée ? Je parle de ma femme, de ma fille, de mon fils, & de notre neveu. Pour mon frere, il a toujours paru indifférent, & prêt à ſuivre ſans répugnance le parti que je prendrois.

Je relis toutes vos Lettres les unes après les autres, & j'y trouve quelque conſolation. Dans les premieres, vous me conſeillez, vous me priez même de ne me point engager trop vîte ; & dans les dernieres, vous me marquez que vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas parti. Quand je les lis, j'ai moins honte de moi-même ; mais dès que je les ai quittées, ma douleur reprend le deſſus, & mes ſcrupules reviennent. Je vous conjure donc, mon cher Atticus, de me délivrer de cette peine cruelle, ou du moins de la diminuer, ſoit en me conſolant, ſoit en m'aidant de vos conſeils, enfin de quelque maniere que ce puiſſe être. Mais hélas ! que pourriez-vous faire maintenant

Quid tu autem poſſis? aut quid homo quiſquam? vix jam Deus.

Equidem illud molior, quod tu mones ſperaſque fieri poſſe, ut mihi Cæſar concedat ut abſim, cum aliquid in Senatu contra Cnæum agatur. Sed timeo ne non impetrem. Venit ab eo Furnius (ut quidem ſcias, quos ſequamur) Q. Titinii filium cum Cæſare eſſe nuntiat; ſed illum majores mihi gratias agere, quam vellem. Quid autem me roget, (paucis ille quidem verbis,) [a] ἐν δυνάμει cognoſce ex ipſius epiſtola.

Me miſerum, quod tu non valuiſti. Una fuiſſemus: conſilium certe non defuiſſet,

[b] Σύντε δὺ ἐρχομὼφ.

ſed acta ne agamus: reliqua paremus. Me adhuc hæc duo fefellerunt, initio ſpes compoſitionis, qua facta volebam uti populari vita, & ſol-

a Cum vi & efficacia.
b Duobuſque ſimul euntibus. V. Not.

pour moi, & quel homme au monde pourroit me ſecourir ? les Dieux le pourroient à peine.

Je travaille, comme vous me l'avez conſeillé, à obtenir de Céſar la liberté de m'abſenter lorſqu'on propoſera dans le Sénat quelque Decret contre Pompée ; vous eſperez qu'il me l'accordera, mais j'appréhende fort le contraire. Furnius eſt venu ici de ſa part, & (afin que vous ſachiez quels gens il nous faudra ſuivre,) il m'a dit que le fils de Q. Titinius [6] étoit avec Céſar. Ce dernier me fait plus de remercîmens que je ne voudrois. Vous verrez ce qu'il ſouhaite de moi par la Lettre qu'il m'écrit ; elle dit beaucoup en peu de mots.

Pourquoi faut-il que vous ayez été malade dans cette conjoncture ? ſans cela je vous aurois eu avec moi, je n'aurois point manqué de bons conſeils, & en cauſant, en nous promenant enſemble [7], nous aurions pû prendre de juſtes meſures ; mais laiſſons-là le paſſé & ne ſongeons qu'à l'avenir. Voici les deux choſes qui m'ont abuſé juſqu'à cette heure. D'abord j'eſperai qu'on pourroit faire quelque accommodement ; & en ce cas je comptois de paſ-

licitudine ſenectutem noſtram liberari : deinde bellum crudele, & exitioſum ſuſcipi à Pompeio intelligebam. Melioris medius fidius civis, & viri putabam, quovis ſupplicio affici, quam illi crudelitati non ſolum præeſſe, verum etiam intereſſe. Videtur vel mori ſatius fuiſſe, quam eſſe cum iis. Ad hæc igitur cogita, mi Attice, vel potius excogita. Quemvis eventum fortius feram quam nunc dolorem.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Que les ſix Cohortes qui étoient à Albe ſe ſont jointes à Curius.*] L. Manlius Préteur, qui étoit dans Albe avec ſix Cohortes, ayant appris que Pompée marchoit vers Brindes, ſortit de la place avec ſes troupes pour l'aller joindre. Mais ſes ſoldats n'eurent pas plûtôt apperçû la cavalerie de Céſar commandée par Bivius Curius, qu'ils ſe rangerent ſous ſes Enſeignes, & abandonnerent leur Commandant.

Lib. 1. *Bel. civ.*

ſer le reſte de mes jours hors du tumulte & de l'embarras des affaires. Je vis enſuite que Pompée alloit allumer une guerre cruelle & funeſte, & je crus qu'un bon Citoyen devoit s'expoſer à tout plûtôt que d'avoir part à ce deſſein ſanguinaire, bien loin de le conduire. Maintenant je trouve qu'il valoit mieux mourir que de me trouver avec ceux du parti contraire. Méditez là-deſſus, mon cher Atticus, & ne me laiſſez pas plus long-tems dans l'agitation où je ſuis ; il n'y a point de maux qui ne me fuſſent plus ſupportables.

---

2. *Chemin de Minutius.*] Qui menoit par le pays des Sabins, le Samnium & la Pouille juſqu'à Brindes.

3. *Coſe.*] Ville de Toſcane. Domitius y faiſoit conſtruire & armer des vaiſſeaux avec leſquels il paſſa peu de tems après dans les Gaules.

4. *Ils ont fait voile le quatriéme de Mars.*] Les Conſuls s'étoient en effet embarqués, mais Pompée ne partit que le quinze.

Epiſt. 17. *h. Lib.*

5. *Je ſuis tout hors de moi.*] οὐκέτι μοι ἔτλη, &c. c'eſt ce que dit Agamemnon à Neſtor dans le dixiéme Livre de l'Iliade.

6. *Q. Titinius.*] Ami commun d'Atticus & de Ciceron.

Epiſt. 21. *Lib.* 5.

7. *En causant, en nous promenan*
ſemble.] Ciceron fait ici alluſion à ce
dit, dans le dixiéme Livre de l'Iliade,
mede, lorſqu'il demande un compagnon

CÆSAR IMP. S. I

CICERONI IMP.

CUm Furnium noſtrum tan
vidiſſem; neque loqui, n
audire meo commodo potuiſſe
properarem, atque eſſem in it
re, præmiſſis jam legionibus; t
terire tamen non potui, quin
ſcriberem ad te, & illum mi
rem, gratiaſque agerem: C
hoc & feci ſæpe, & ſæpius n
facturus videor; ita de me m
ris. In primis à te peto, quon
confido me celeriter ad urbem r
turum, ut te ibi videam; ut
conſilio, gratia, dignitate, ope
nium rerum uti poſſim. Ad pr
ſitum revertar: feſtinationi m

a

ıller obſerver la nuit ce qui ſe paſſoit dans le :amp des Troyens. *Deux hommes qui vont en-ſemble ſont plus aſſûrés, l'un voit ce qui échape à l'autre.*

LETTRE

DE CESAR A CICERON.

COmme je marche en diligence pour joindre mon armée à laquelle 'ai fait prendre les devans, je n'ai pû roir Furnius qu'en paſſant, & je n'ai ›as eu le tems de l'entretenir. Quoique ● ſois ſi preſſé, j'ai pris néanmoins quelques momens pour vous écrire, & j'envoie exprès Furnius pour vous faire des remercîmens de ma part. Ce n'eſt pas la premiere fois que je vous en ai fait; & la maniere dont vous en ugiſſez à mon égard, me fait eſperer que ce ne ſera pas la derniere. Le plus grand plaiſir que vous puiſſiez me faire maintenant, c'eſt de vous rendre à Rome où j'eſpere être bientôt. Vos conſeils, votre crédit, votre rang & votre autorité m'y ſeront d'un grand ſecours.

brevitatique litterarum ignoſces. Reliqua ex Furnio cognoſces.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

SCripſeram ad te epiſtolam, quam darem IV *Id. ſed eo die is, cui dare volueram, non eſt profectus. Venit autem eo ipſo die ille celeripes, quem Salvius dixerat: attulit uberrimas tuas litteras, quæ mihi quiddam quaſi animulæ reſtillarunt. Recreatum enim me non queo dicere. Sed plane* [a] *τὸ συνέχον effeciſti. Ego enim non jam id ago, mihi crede, ut proſperos exitus conſequar: ſic enim video, nec duobus his vivis, nec, hoc uno, nos unquam Remp. habituros. Ita neque de otio noſtro ſpero jam, nec ullam acerbitatem recuſo. unum illud extimeſcebam, ne quid turpiter facerem, vel, dicam,*

[a] Proximum.

Pour finir par où j'ai commencé, je vous prie de m'excuſer ſi je ne vous en dis pas davantage, Furnius y ſuppléra.

LETTRE VII.

J'Avois écrit une Lettre que je comptois de vous envoyer le douze, mais celui qui s'en devoit charger n'eſt pas parti. Le Coureur dont Salvius m'avoit parlé, eſt arrivé ce jour-là, & m'a rendu de votre part une Lettre très-remplie & qui m'a fort ſoulagé. Je ne puis pas dire que je ſois entierement remis, mais vous avez operé quelque choſe d'approchant. Je ne m'attens plus à aucun dénouement heureux; je ſuis perſuadé que tant que Pompée & Céſar ſeront en vie, ou même le dernier ſeul, la République ne ſe relevera point. Ainſi je ne penſe plus à me ménager une honnête retraite, & je ſuis préparé aux plus fâcheux évenemens. La ſeule choſe que j'appréhendois, c'étoit de faire, ou plûtôt que je n'euſſe fait quel-

jam effeciſſem. Sic ergo habeto, ſalutaris te mihi litteras miſiſſe: neque ſolum has longiores, quibus nihil poteſt eſſe explicatius, nihil perfectius; ſed etiam illas breviores, in quibus hoc mihi jucundiſſimum fuit, conſilium factumque noſtrum à Sexto probari: pergratumque mihi tu feciſti, à quo diligi me, & quid rectum ſit intelligi ſcio.

Longior vero tua epiſtola non me ſolum, ſed meos omnes ægritudine levavit. Itaque utar tuo conſilio, & ero in Formiano; ne aut ad urbem [a] ἀπάντησις *mea animadvertatur; aut ſi nec hic nec illic eum videro, devitatum ſe à me putet. Quod autem ſuades ut ab eo petam, ut mihi concedat, ut idem tribuam Pompeio, quod ipſi tribuerim: id me jam pridem agere intelliges ex litteris Balbi & Oppii, quarum exempla tibi miſi: miſi etiam Cæ-*

a Occurſus.

que choſe qu'on pût me reprocher. Je puis donc vous aſſûrer que vos Lettres m'ont rendu la vie ; je ne parle pas ſeulement de cette grande Lettre, où vous m'expoſez d'une maniere ſi nette & ſi préciſe ce que vous penſez ; je veux auſſi parler de cette autre plus courte, où vous me marquez que Peduceus approuve la maniere dont je me ſuis conduit juſqu'à préſent, ce qui me fait d'autant plus de plaiſir que je ſai qu'il n'a pas moins de lumieres que d'amitié pour moi.

Votre grande Lettre a été fort conſolante pour toute ma famille auſſi-bien que pour moi. Je demeurerai donc à Formies comme vous me le conſeillez, de peur que ſi je m'approchois de Rome, je ne fuſſe trop remarqué lorſque j'irai au-devant de Céſar ; ou que ſi je ne le voyois ni là ni ici, il ne crût que j'ai évité ſa rencontre. Quant au conſeil que vous me donnez, de faire en ſorte qu'il me permette d'avoir pour Pompée les mêmes ménagemens que j'ai eus pour lui, j'y travaille depuis pluſieurs jours, comme vous le pourrez voir par les Lettres de Balbus & d'Op-

ſaris ad eos ſana mente ſcriptas, quomodo in tanta inſania. Sin mihi Cæſar hoc non concedat; video tibi placere illud, me [a] πολίτευμα *de pace ſuſcipere : in quo non extimeſco periculum. Cum enim tot impendeant, cur non honeſtiſſimo depeciſci velim? ſed vereor ne Pompeio quid oneris imponam;*

[b] Μή μοι γοργείην κεφαλὴν δείδοιο πελώρου

intorqueat. Mirandum enim in modum Cnæus noſter Sullani regni ſimilitudinem concupivit. [c] εἰδώς σοι λέγω. *Nihil ille umquam minus obſcure tulit. Cum hocne igitur, inquies, eſſe vis? beneficium ſequor, mihi crede, non cauſſam, ut in Milone, ut in. Sed hæc hactenus. Cauſſa igitur non bona eſt? immo optima : ſed agetur (memento) fœdiſ-*

a Actionem publicam. *b* Ne mihi Gorgoneum caput horrendi monſtri. *c* Sciens tibi dico.

pius, dont je vous envoie des copies, avec celle que Céſar leur a écrite, & où il paroît autant de modération qu'on en peut avoir avec une ambition ſi démeſurée. Que ſi Céſar ne veut pas me laiſſer la liberté que je demande, vous me conſeillez de m'entremettre pour négocier la paix. Quoique cette commiſſion pût être délicate & dangereuſe, ce ne ſeroit pas ce qui me retiendroit; puiſque nous ſommes expoſés de toutes parts à tant de périls, pourquoi ne me déterminerois-je pas à celui qui peut me faire le plus d'honneur? mais j'appréhenderois que cela n'embaraſsât Pompée, & qu'il ne me reçût fort mal [1]. Il penſe depuis long-tems à s'élever où étoit monté Sylla; je ſai ce que je dis, & il ne l'a lui-même que trop laiſſé voir. Et après cela, me direz-vous, vous voulez le ſuivre? C'eſt uniquement par reconnoiſſance; ce fut le même motif qui me fit agir dans l'affaire de Milon [2] de .... mais n'en diſons pas davantage [3]. Vous ne trouvez donc pas ſa cauſe bonne? Je trouve au contraire qu'elle ne peut être meilleure; mais, ſouvenez-vous de ce que je vous dis, on ſe ſervira pour la

sime. Primum consilium est suffocare urbem & Italiam fame; deinde agros vastare, urere, pecuniis locupletum non abstinere. Sed cum eadem metuam ab hac parte; si illinc beneficium non sit, rectius putem quidvis domi perpeti. Sed ita meruisse illum de me puto ut [a] *ἀχαριστίας crimen subire non audeam. Quamquam à te ejus quoque rei justa defensio est explicata.*

a Ingrati animi.

De triumpho tibi assentior: quem quidem totum facile & libenter abjecero. Egregie probo fore ut, dum agamus, [b] *ὁ πλοῦς ὡραῖος obrepat: si modo, inquis, satis ille erit firmus. Est firmior etiam quam putabamus. De isto licet bene speres. Promitto tibi, si valebit, tegulam illum in Italia nullam relicturum. Tene igitur socio? contra mehercule meum*

b Navigatio tempestiva.

ſoûtenir, des plus mauvaiſes voies. Ils vont commencer par affamer Rome & l'Italie; ils ravageront la campagne, porteront par-tout le fer & le feu, & n'épargneront pas ſur-tout les gens riches. Il eſt vrai qu'en ſortant de l'Italie j'aurai les mêmes choſes à craindre du parti contraire; j'aimerois mieux, après tout, attendre ici ce que la fortune nous prépare, ſi les obligations que j'ai à Pompée me le permettoient; je lui en ai de ſi grandes, que je ne veux pas m'expoſer à paſſer pour ingrat; quoique ce que vous me dites pour me mettre en repos là-deſſus ſoit fort raiſonnable.

Je ſuis de votre avis ſur mon Triomphe, j'y renoncerai ſans peine s'il le faut. J'entre fort dans ce que vous me dites que pendant que j'agirai auprès de Céſar [1], la belle ſaiſon viendra inſenſiblement & que je pourrai alors m'embarquer, pourvû toutefois, ajoûtez-vous, que Pompée ait un parti aſſez fort. Il ne le ſera que trop, n'en ſoyez pas en peine; je vous répons que s'il a l'avantage, il ne laiſſera pas en Italie pierre ſur pierre. Et vous voulez vous joindre à lui? C'eſt contre

judicium, & contra omnium antiquorum auctoritatem: nec tam ut illa adjuvem, quam ut hæc ne videam, cupio discedere. Noli enim putare tolerabiles horum, insanias, nec uniusmodi fore. Etsi quid te horum fugit? legibus, judiciis, Senatu sublato, libidines, audacias, sumtus, egestates tot egentissimorum hominum, nec privatas posse res, nec Remp. sustinere.

Abeamus igitur inde qualibet navigatione: etsi id quidem, ut tibi videbitur: sed certe abeamus. Sciemus enim id quod exspectas, quid Brundisii actum sit. Bonis viris quod ais probari, quæ adhuc fecerimus, scirique ab iis nos non profectos, valde gaudeo; si est nunc ullus gaudendi locus. De Lentulo investigabo diligentius: id mandavi Philotimo, homini forti, ac nimium optimati.

mon inclination & contre le ſentiment de tous ceux qui nous ont précedés ; auſſi n'eſt-ce pas tant pour avoir part à ce que fera Pompée, que pour ne pas voir ce que vont faire ceux du parti de Céſar. Vous pouvez compter que leur inſolence ſera ſans meſure, & que tout le monde ſe reſſentira de leur fureur. Mais vous le concevez auſſi-bien que moi ; & il eſt aſſez viſible que les Loix n'ayant point de force, & le Sénat point d'autorité, les profuſions, la débauche, la licence de tant de perſonnes déja accablées de dettes abſorberont, non-ſeulement tous les biens des Particuliers, mais la République même.

Embarquons-nous donc quelque part que ce puiſſe être, ce ne ſera pas néanmoins ſans prendre votre avis ; mais nous aurons bientôt des nouvelles de Brindes, & vous n'attendez que cela pour me déterminer. Quant à ce que vous me dites que les gens de bien approuvent la maniere dont je me ſuis conduit juſqu'à préſent, & qu'ils ſavent que je ne ſuis pas encore parti, cela me fait beaucoup de plaiſir, ſi toutefois l'on en peut maintenant avoir. Je ferai de nouvelles diligences

Extremum eſt, ut tibi argumentum ad ſcribendum fortaſſe jam deſit. Nec enim alia de re nunc ulla ſcribi poteſt; & de hac quid jam amplius inveniri poteſt? ſed quoniam & ingenium ſuppeditat, (dico mehercule, ut ſentio) & amor, quo & meum ingenium incitatur; perge, ut facis, & ſcribe quantum potes. In Epirum quod me non invitas, comitem non moleſtum ſubiraſcor: ſed vale. Nam, ut tibi ambulandum, ungendum, ſic mihi dormiendum. Etenim litteræ tuæ mihi ſomnum attulerunt.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *Qu'il ne me reçût fort mal.*] Il y a dans le Texte un vers de l'onziéme Livre de l'Odyſſée, qui ſignifie à la lettre, *de peur qu'il ne me préſente la tête de Meduſe*, ce qui ne ſi-

pour découvrir où eſt Lentulus ; j'en ai chargé Philotime, homme plein de courage & partiſan outré du bon parti. [6]

Je fais refléxion en finiſſant, qu'apparemment vous manquez de matiere pour m'écrire ; car on ne peut maintenant parler que des affaires de la République, & nous avons épuiſé ce ſujet. Mais comme votre eſprit vous fournit beaucoup (je ne vous dis point cela par compliment) & que l'amitié qui rend le mien plus abondant, fait ſans doute ſur vous le même effet, je vous prie de continuer de m'écrire le plus ſouvent que vous pourrez. Je ſuis un peu en colere de ce que vous ne m'offrez pas de m'emmener avec vous en Epire, je ne ſerois pas pour vous une compagnie embaraſſante. Mais je vous quitte ; car, comme vous avez à vous promener & à vous faire frotter [7], il eſt tems auſſi que je me couche ; je ſens que votre Lettre me fera dormir.

---

gnifie ici autre choſe que, *de peur qu'il ne me faſſe mauvaiſe mine, & qu'il ne me regarde de travers.* Il ſemble que Ciceron fait alluſion au γραῦς ἐλαίαν des Grecs.

2. *Ce fut le même motif qui me fit agir dans l'affaire de Milon.*] Ciceron avoit plaidé pour Milon, quoiqu'il fût bien qu'il étoit véritablement coupable de la mort de Clodius.

3. *De Milon de .... mais n'en disons pas davantage.*] Ciceron s'arrête tout court; il vouloit apparemment parler de Sestius pour qui il avoit aussi plaidé par reconnoissance; & de Gabinius & de Vatinius pour qui il avoit plaidé à la recommandation de Pompée, quoiqu'ils fussent auparavant ses ennemis.

4. *Pendant que j'agirai auprès de César.*] Pour obtenir de lui qu'il lui laissât la liberté de demeurer neutre. *Voyez le commencement de la neuviéme Lettre.*

BALBUS ET OPPIUS

S. D. M. CICERONI.

NEdum hominum humilium, ut nos sumus, sed etiam amplissimorum virorum consilia ex eventu, non ex voluntate, à plerisque probari solent. Tamen freti tua humanitate, quod verissimum nobis videbitur, de eo, quod ad nos scripsisti, tibi consilium dabimus : quod

5. *Contre le ſentiment de tous ceux qui nous ont précedés.*] Voyez ce que Ciceron a dit dans la troiſiéme Lettre du huitiéme Livre, de Philippus, de L. Flaccus & de Q. Mucius Conſulaires qui demeurerent à Rome pendant que Cinna y fut le maître.

6. *Philotime, homme plein de courage & partiſan outré du bon parti.*] Il ſe moque de ſon Affranchi qui faiſoit l'homme important & le zélé Républiquain. Ciceron dit ailleurs de lui, *quam ſæpe pro Pompeio mentientis.*

Epiſt. 9. Lib. 10.

7. *Comme vous avez à vous promener & à vous faire frotter.*] Atticus avoit alors la fiévre-quarte, & c'étoit le régime qu'on lui faiſoit obſerver.

LETTRE
DE BALBUS ET D'OPPIUS
A CICERON.

LA plûpart des hommes jugent moins par l'intention que par l'évenement, des conſeils qu'on leur donne ; même lorſqu'ils viennent de perſonnes conſidérables, & à plus forte raiſon lorſqu'ils viennent de gens obſcurs tels que nous. Cependant, comme nous ſavons que

ſi non fuerit prudens, at certe ab optima fide & optimo animo proficiſcetur. Nos niſi id, quod noſtro judicio Cæſarem facere oportere exiſtimamus, ut ſimul Romam venerit agat de reconciliatione gratiæ ſuæ & Pompeii, id eum facturum ex ipſo cognoviſſemus, te hortari deſineremus, ut velles iis rebus intereſſe, quo facilius, & majore cum dignitate per te, qui utrinque es conjunctus, res tota confieret: aut, ſi ex contrario putaremus Cæſarem id non facturum, & eum velle cum Pompeio bellum gerere, ſciremus; numquam tibi ſuaderemus contra hominem optime de te meritum arma ferres; ſicuti te ſemper oravimus, ne contra Cæſarem pugnares. Sed cum etiamnum quid facturus Cæſar ſit magis opinari, quam ſcire poſſimus: non poſſumus niſi hoc; non videri eam tuam eſſe dignitatem, neque fidem omnibus cognitam, & contra alterutrum, cum utrique ſis maxime ne-

vous êtes équitable, nous vous dirons naturellement notre avis sur l'affaire dont vous nous avez écrit; nous pouvons nous tromper, mais nous n'aurons du moins rien à nous reprocher du côté de la sincerité & de la droiture. Si César ne nous avoit pas marqué que dès qu'il seroit à Rome il travailleroit à trouver des voies d'accommodement avec Pompée, comme nous sommes persuadés qu'il le doit faire, nous ne vous exhorterions pas à vous y rendre; mais nous concevons qu'étant ami de l'un & de l'autre, & ayant d'ailleurs beaucoup d'autorité, vous êtes plus propre que personne pour cette médiation. Que si au contraire nous étions persuadés que César ne pense point à la paix, nous n'aurions garde de vous proposer de prendre les armes contre un homme qui vous a rendu de grands services; & nous vous avons de même prié de ne vous point déclarer contre César. Mais comme nous ne sommes point entierement sûrs de ce qu'il fera, tout ce que nous pouvons vous dire maintenant, c'est qu'ayant avec lui & avec Pompée des engagemens si publics, & étant connu pour un si par-

ceſſarius arma feras : & hoc non dubitamus quin Cæſar pro ſua humanitate maxime ſit probaturus. Nos tamen (ſi tibi videbitur) ad Cæſarem ſcribemus, ut nos hac re certiores faciat quid acturus ſit : à quo ſi erit nobis reſcriptum, ſtatim quæ ſentiemus ad te ſcribemus : & tibi fidem faciemus nos ea ſuadere, quæ nobis videntur tuæ dignitati, non Cæſaris actioni eſſe utiliſſima : & hoc Cæſarem pro ſua indulgentia in ſuos probaturum putamus.

BALBUS CICERONI IMPERATORI S.

S. V. B. E. Poſtea quam litteras communes cum Oppio ad te dedi, ab Cæſare epiſtolam accepi, cujus exemplum tibi miſi; ex quibus perſpicere poteris, quam cupiat concordiam, & Pompeium reconciliare, & quam remotus ſit ab omni crudeli-

fait ami, vous ne pouvez honnêtement prendre parti ni contre l'un ni contre l'autre; César est trop raisonnable pour souhaiter de vous autre chose. Si vous voulez néanmoins, nous lui écrirons pour savoir quelles sont ses intentions par rapport à la paix; & sur sa réponse, nous vous marquerons notre sentiment. Vous pouvez compter que nous considererons uniquement ce que l'honneur peut vous permettre, & nullement ce qui seroit avantageux à César; il est trop équitable ami pour le trouver mauvais.

LETTRE

DE BALBUS A CICERON.

DEpuis que nous vous avons écrit en commun, Oppius & moi', j'ai reçû une Lettre de César dont je vous envoie la copie. Vous verrez combien il souhaite de faire la paix, & de s'accommoder avec Pompée; & en général, combien il a d'éloignement pour ce qui pourroit ressentir la cruauté. J'ai

tate: quod eum ſentire, ut debeo, valde gaudeo. De te & tua fide, & pietate idem mehercule, mi Cicero, ſentio quod tu; non poſſe tuam famam & officium ſuſtinere, ut contra eum arma feras, à quo tantum beneficium te accepiſſe prædices. Cæſarem hoc idem probaturum, exploratum pro ſingulari hujus humanitate habeo: eique cumulatiſſime ſatisfacturum te certe ſcio, cum nullam partem belli contra eum ſuſcipias, neque ſocius ejus adverſariis fueris. Atque hoc non ſolum in te, tali & tanto viro, ſatis habebit, ſed etiam mihi ipſe ſua conceſſit voluntate, ne in iis caſtris eſſem, quæ contra Lentulum, aut Pompeium futura eſſent; quorum beneficia maxima haberem: ſibique ſatis eſſe dixit, ſi rogatus urbana officia ſibi præſtitiſſem; quæ etiam illi id, ſi vellem, præſtare poſſem. Itaque nunc Romæ omnia negotia Lentuli procuro, ſuſtineo; meumque officium, fidem, pietatem his præſto.

une joie infinie de le voir dans ces ſentimens. J'entre fort dans tout ce que vous me dites ſur vos engagemens avec Pompée ; je conçois que ni l'honneur ni le devoir ne peuvent vous permettre de prendre les armes contre un homme à qui vous prétendez avoir de ſi grandes obligations. Céſar eſt trop raiſonnable & trop honnête pour éxiger cela de vous, & je ſuis ſûr qu'il ſera très-content pourvû que vous ne preniez point les armes, & que vous ne vous joigniez point à ſes ennemis. Comment n'auroit-il pas cet égard pour une perſonne de votre rang & de votre mérite, puiſque de lui-même il m'a dit qu'il n'éxigeoit point de moi que je ſerviſſe contre Pompée ni contre Lentulus à qui j'ai de très-grandes obligations ; qu'il ſe contentoit que j'euſſe ſoin à Rome des affaires dont il me chargeroit, & qu'il me laiſſoit la liberté de rendre les mêmes ſervices à Lentulus & à Pompée. Je fais ici les affaires du premier, & je conſerve à l'un & à l'autre la fidelité & la reconnoiſſance que je leur dois.

Sed mehercule rursum jam abjectam compositionis spem non desperatissimam esse puto; quoniam Cæsar est ea mente, qua optare debemus. Hac re mihi placet, si tibi videtur, te ad eum scribere, & eo præsidium petere, ut petisti à Pompeio, me quidem approbante, temporibus Milonianis. Præstabo (si Cæsarem bene novi) eum prius tuæ dignitatis, quam suæ utilitatis rationem habiturum. Hæc quam prudenter tibi scribam nescio: sed illud certe scio, me ab singulari amore ac benevolentia, quæcumque scribo, tibi scribere: quod te, ita incolumi Cæsare moriar, tanti facio, ut paucos æque ac te caros habeam. De hac re cum aliquid constitueris, velim mihi scribas. Nam non mediocriter laboro, ut utrique, ut vis, tuam benevolentiam præstare possis: quam mehercule te præstaturum confido. Fac ut valeas.

Mais après tout, il me ſemble qu'on ne doit pas deſeſperer de la paix, puiſque Céſar eſt dans des diſpoſitions telles que nous les pouvions ſouhaiter; ainſi je crois que vous ferez bien de lui écrire, & de le prier de vous ſoûtenir comme vous le demandâtes à Pompée dans l'affaire de Milon [2], ce que j'approuvai fort. Je vous répons (ou je connois mal Céſar) qu'il aura plus d'égard à ce que l'honneur demande de vous, qu'à ſes propres intérêts. Je ne ſai ſi je m'avance trop, mais je puis du moins vous aſſûrer que c'eſt uniquement l'amitié & l'attachement que j'ai pour vous qui me font parler comme je fais; & je vous jure par le ſalut de Céſar [3], qu'il y a très peu de perſonnes au monde qui me ſoient auſſi cheres que vous. Quand vous vous ſerez déterminé, je vous prie de me mander votre réſolution; je ſouhaite très-fort que vous puiſſiez vous ménager également avec Pompée & avec Céſar, & j'eſpere que vous y réuſſirez. Ayez ſoin de votre ſanté.

REMARQUES

SUR LA LETTRE

DE CICERON A POMPE'E.

1. *Depuis que nous vous avons écrit en commun Oppius & moi.*] Il parle de la Lettre qui commence par *Nedum*, & qui dans les éditions ordinaires eſt après celle-ci. J'ai mis auſſi celle de Céſar après celle de Balbus, parce que dans cette derniere il eſt fait mention de l'autre. J'ai placé ces trois Lettres après la ſeptiéme à Atticus, avec laquelle Ciceron les envoya, & non pas avec la huitiéme après laquelle elles ſont placées dans les autres éditions.

Ex litteris Balbi & Oppii quarum exempla tibi miſi; miſi etiam Cæſaris ad eos. Epiſt. 7. h. Lib.

2. *De le prier de vous ſoûtenir comme vous le demandâtes à Pompée dans l'affaire de Milon.*] Lorſqu'on jugea Milon, Pompée qui étoit alors Conſul, fit border la place publique de ſoldats armés, ſous prétexte d'empêcher le déſordre; mais cette précaution étoit priſe plûtôt contre Milon que pour lui. Ciceron ne fit pas ſemblant de le voir, il en prit au contraire avantage. *Illa arma, Centuriones,*

Centuriones, Cohortes, non periculum nobis ſed præſidium denuntiant, dit-il dans ſon Oraiſon *pro Milone*. Balbus ſe ſert ici du même mot *præſidium ;* & il rappelle adroitement une des occaſions où Ciceron avoit eu lieu de ſe plaindre de Pompée.

3. *Je vous jure par le ſalut de Céſar.*] Cette formule de ſerment fut depuis fort en uſage ſous les Empereurs ; du vivant même de Céſar le Sénat ordonna qu'on s'en ſerviroit.

Dio Lib. 44.

CÆSAR OPPIO,

CORNELIO S.

GAudeo mehercule vos significare litteris, quam valde probetis ea, quæ apud Corfinium sunt gesta. Consilio vestro utar libenter, & hoc lubentius, quod mea sponte facere constitueram, ut quam lenissimum me præberem; & Pompeium darem operam ut reconciliarem. Tentemus hoc modo, si possumus omnium voluntates recuperare, & diuturna victoria uti: quoniam reliqui crudelitate odium effugere non potuerunt, neque victoriam diutius tenere, præter unum L. Sullam, quem imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi; ut misericordia & liberalitate nos muniamus. Id quemadmodum fieri possit, non nulla mi in mentem veniunt, & multa reperiri possunt. De his rebus rogo vos ut cogitationem suscipiatis.

LETTRE

DE CESAR A OPP. ET A BALB.

J'Apprens avec beaucoup de plaiſir, que vous approuvez la maniere dont s'eſt paſſée l'affaire de Corfinium. Je ſuivrai vos conſeils d'autant plus volontiers que je ſuis de moi-même porté à la douceur, & que je cherche à me raccommoder avec Pompée. Tâchons du moins de regagner tous les cœurs, ſi cela eſt poſſible, & de jouir longtems de notre victoire, puiſque ceux qui, avant nous, ſe ſont rendus odieux par leur cruauté, n'ont pû ſe ſoûtenir long-tems[1], hors Sylla ſeul que je n'ai garde d'imiter[2]. Suivons d'autres maximes, & aſſûrons-nous le fruit de notre victoire par la modération & la généroſité. J'ai déja imaginé quelques expédiens pour y réuſſir, & l'on en peut trouver pluſieurs autres; penſez-y de votre côté.

Cn. Magium, Pompeii præfectum, deprehendi. Scilicet meo instituto usus sum, & eum statim missum feci. Jam duo præfecti fabrum Pompeii in meam potestatem venerunt, & à me missi sunt. Si volent grati esse debebunt Pompeium hortari, ut malit mihi esse amicus, quam his, qui & illi, & mihi semper fuerunt inimicissimi: quorum artificiis effectum est, ut Resp. in hunc statum perveniret.

REMARQUES SUR LA LETTRE DE CESAR A OPPIUS ET A BALBUS.

IL y a dans l'inscription *Cornelio*. Balbus ayant été fait Citoyen Romain, avoit pris le nom de famille de Lentulus son patron; les Etrangers à qui on accordoit le droit de Bourgeoisie, faisoient comme les Affranchis qui avec la permission de leurs maîtres, prenoient leur nom de famille qu'ils joignoient à leur surnom.

1. *Puisque ceux qui avant nous se sont ren-*

Cn. Magius Intendant des ouvriers dans l'armée de Pompée, eſt tombé entre mes mains. J'ai ſuivi la regle que je me ſuis faite, & je l'ai renvoyé auſſitôt; c'eſt le ſecond Intendant des ouvriers de Pompée que j'ai relâché. S'ils en ont quelque reconnoiſſance, ils devroient bien lui faire concevoir, qu'il eſt de ſon intérêt de préferer mon amitié à celle de gens qui ont toujours été autant ſes ennemis que les miens [3] & qui par leurs artifices ont fait tomber la République dans l'état où elle eſt.

---

dus odieux par leur cruauté, n'ont pû ſe ſoûtenir long-tems.] Il veut parler des deux Marius & de Cinna.

2. *Hors Sylla ſeul que je n'ai garde d'imiter.*] Céſar avoit été fort attaché à Marius & à Cinna. Le premier avoit épouſé ſa tante, & il avoit épouſé la fille du ſecond. Sylla ne s'étoit réſolu qu'avec beaucoup de peine à le laiſſer vivre; il dit à ceux de ſes amis qui lui parloient pour Céſar, qu'un jour ils retrouveroient dans ce jeune homme pluſieurs Marius.

3. *Qui ont toujours été autant ſes ennemis que les miens.*] Céſar vouloit parler de Domitius, de Caton, de Bibulus & de pluſieurs autres du même parti, qui avoient été fort oppoſés à Pompée pendant qu'il étoit uni avec Céſar.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

Coenantibus II *Idus nobis, ac noctu quidem, Statius à te epistolam brevem attulit. De L. Torquato quod modo quæris, non modo Lucius, sed etiam Aulus profectus est; alter multos dies. De Reatinorum corona quod scribis, molestè fero. In agro Sabino sementem fieri proscriptionis, senatores multos esse Romæ, nos quoque audieramus; ecquid potes dicere cur exierint? In his locis opinio est, conjectura magis, quam nuntio, aut litteris, Cæsarem Formiis A. D.* XI *Kal. Apr. fore. Hic ego vellem habere Homeri illam Minervam simulatam Mentori, cui dicerem:*

[a] Μέντορ πῶς τ' ἄρ' ἴω, πῶς τ' ἄρ' περιπλύξομαι αὐτὸν;

a Mentor quonam modo adeam, quonam modo amplexabor illum.

LETTRE VIII.

COmme nous ſoupions le quatorze la nuit étant déja commencée, Statius me rendit de votre part une Lettre aſſez courte. Pour y répondre je vous dirai d'abord, que non-ſeulement L. Torquatus eſt parti, mais auſſi Aulus [1], celui-la pluſieurs jours avant l'autre. Je ſuis fâché des bruits qu'on fait courir à Reaté [2]; je ſavois déja qu'on parloit de proſcription dans le pays des Sabins, & qu'il y avoit à Rome un grand nombre de Sénateurs; me diriez-vous bien pourquoi ils en ſont ſortis [3]? On croit dans ces quartiers plûtôt par conjecture que ſur aucune nouvelle ou aucune Lettre, que Céſar ſera à Formies le vingt-deuxiéme de Mars. Je voudrois bien avoir alors à mes côtés cette Minerve qui accompagnoit Telemaque ſous la figure de Mentor [4], pour lui demander *comment l'aborderai-je? que lui dirai-je?*

nullam rem umquam difficiliorem cogitavi. Sed cogito tamen ; nec ero, ut in malis, imparatus. Sed cura ut valeas. Puto enim diem tuum heri fuiſſe.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *QUe non-ſeulement L. Torquatus eſt parti, mais auſſi Aulus.*] Le premier avoit été Conſul. Aulus eſt le nom propre d'un autre Torquatus qui avoit été Préteur. Après la guerre civile il fut éxilé à Athenes, & Ciceron lui écrivit alors les Lettres de conſolation que l'on trouve dans le ſixiéme des *Familieres.*

2. *Des bruits qu'on fait courir à Reaté.*] Il y a dans le Texte, *de Reatinorum corona.* Ce dernier mot ſe prend ſouvent dans Ciceron pour un cercle, une aſſemblée ; & il eſt ici déterminé à ce ſens par ce qui ſuit immédiatement, des bruits de proſcription qui couroient dans le pays des Sabins, où étoit la Ville de Reaté.

3. *Me diriez-vous bien pourquoi ils en ſont ſortis ?*] Ciceron veut faire entendre que les Sénateurs dont il parle, n'étoient ſortis de Rome que pour aller au-devant de Céſar.

4. *Cette Minerve qui accompagnoit Telemaque*

Jamais rien ne m'a paru plus embaraſſant ; je ne laiſſe pas de me préparer, & c'eſt toujours quelque choſe que de n'être pas ſurpris. Mais je me ſouviens que c'étoit hier le jour de votre accès ; faites enſorte, je vous prie, de vous défaire de cette fiévre.

ſous la figure de Mentor.] Lorſqu'il alla chez les Princes de la Grece, pour apprendre des nouvelles de ſon pere. Le vers Grec qui eſt ici dans le Texte, eſt du troiſiéme de l'Odyſſée.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

TRis epiſtolas tuas accepi poſtridie Idus. Erant autem IV, III *pridie Idus datæ. Igitur antiquiſſimæ cuique primum reſpondebo. Aſſentio tibi ut in Formiano potiſſimum commorer; etiam de ſupero mari; palpaboque, ut antea ad te ſcripſi, ecquonam modo poſſim voluntate ejus nullam Reip. partem attingere. Quod laudas, quia obliviſci me ſcripſi ante facta & delicta noſtri amici: ego vero ita facio. Quin ea ipſa, quæ à te commemorantur ſecus ab eo in me ipſum facta eſſe, non memini: tanto plus ad me valere beneficii gratiam, quam injuriæ dolorem volo. Faciamus igitur, ut cenſes, colligamuſque nos.* [a] *σοφιστεύω enim,*

[a] Fictas cauſas ago.

LETTRE IX.

J'Ai reçû le ſeize, trois de vos Lettres qui ſont du douze, du treize, & du quatorze; j'y vais répondre ſuivant l'ordre de leur date. Je crois, comme vous, que je ferai bien de demeurer à Formies, & de ne me point embarquer ſur la Mer Adriatique. Je vais auſſi, comme je vous l'ai déja mandé, tâcher de faire trouver bon à Céſar que je ne me mêle point des affaires du Gouvernement. Vous me louez ſur ce que je vous ai marqué que j'oublios toutes les fautes qu'a fait notre ami; oüi je les oublie, & je veux même oublier de plus tous les ſujets de plainte qu'il m'a pû donner, & dont vous me rappelez le ſouvenir; tant il eſt vrai que je ſuis plus ſenſible aux bienfaits qu'aux injures. Suivons donc votre avis, & revenons à nos premiers ſentimens; c'eſt à quoi je rêve dans mes promenades, je m'exer-

simul ut rus decurro, atque in decursu [a] *ζητους meas commentari non desino. Sed sunt quædam earum perdifficiles ad judicandum.*

De optimatibus sit sane ita ut vis: sed nosti illud, [b] Διονυσιος ὁ Κορινθιος. *Titinii filius apud Cæsarem est. Quod autem quasi vereri videris, ne mihi tua consilia displiceant, me vero nihil delectat aliud, nisi consilium & litteræ tuæ. Quare fac, ut ostendis, ne destiteris ad me, quidquid tibi in mentem venerit, scribere. Mihi nihil potest esse gratius.*

a Quæstiones.

b Dionysius Corinthi.

Venio ad alteram nunc epistolam. Recte non credis de numero militum. Ipso dimidio plus scripsit Clodia. Falsum etiam de corruptis navibus. Quod Consules laudas; ego quoque animum laudo, sed consilium reprehendo. Dispersu enim illorum actio de pace sublata est; quam quidem

ce continuellement ſur les queſtions que je vous ai propoſées, mais il y en a quelques-unes bien embaraſſantes.

Je veux croire ce que vous me mandez de nos gens de bien, mais vous ſavez le proverbe *Denys à Corinthe* [1]. Le fils de Titinius eſt avec Céſar. Il ſemble que vous appréhendiez de me donner des conſeils qui ne me plaiſent pas; vous ne pouvez au contraire me faire plus de plaiſir qu'en me diſant naturellement ce que vous penſez. Continuez donc, je vous prie, comme vous me le promettez, & écrivez-moi tout ce qui vous viendra dans l'eſprit; je vous en ſerai très-obligé.

Venons maintenant à votre ſeconde Lettre. Vous n'avez pas eu de bonnes nouvelles ſur le nombre des ſoldats que Pompée a avec lui, il eſt plus grand de la moitié, ſuivant ce que marquoit Clodia; il n'eſt pas vrai non plus qu'on ait brûlé ce qui reſtoit de vaiſſeaux dans le port. Quant aux louanges que vous donnez aux Conſuls, je loue auſſi leur zele & leur bonne intention. Mais je ne puis approuver le parti qu'ils ont pris; en ſe ſéparant de Pompée, ils rompent tou-

ego meditabar. Itaque poſtea Demetrii librum de concordia tibi remiſi, & Philotimo dedi.

Nec vero dubito, quin exitioſum bellum impendeat, cujus initium ducetur à fame. Et me tamen doleo non intereſſe huic bello; in quo tanta vis ſceleris futura eſt, ut, cum parentis non alere nefarium ſit, noſtri principes antiquiſſimam & ſanctiſſimam parentem patriam fame necandam putent. Atque hoc non opinione timeo, ſed interfui ſermonibus. Omnis hæc claſſis Alexandria, Colchis, Tyro, Sidone, Arado, Cypro, Pamphylia, Lycio, Rhodo, Chio, Bizantio, Lesbo, Smyrna, Mileto, Coo, ad intercludendos commeatus Italiæ, & ad occupandas frumentarias provincias comparatur. At quam veniet iratus! & iis quidem maxime, qui eam maxime ſalvam

tes les meſures qu'on pouvoit prendre pour la paix [2]. Ainſi je ne penſe plus à l'ouvrage que je méditois, & je vous renvoie par Philotime le traité que Demetrius a fait ſur cette matiere.

Je vois la République à la veille d'une guerre funeſte que Pompée commencera en affamant l'Italie, & je ſuis fâché néanmoins de n'être point avec ceux qui ont formé un deſſein ſi barbare. En effet, ſi c'eſt un crime que de laiſſer dans le beſoin ſon pere & ſa mere, comment appelerons-nous le deſſein qu'ont formé nos Chefs, de faire périr par la faim leur patrie qui doit être encore plus ſacrée & plus reſpectable? Ce ne ſont point là de vaines terreurs & de ſimples conjectures, je le ſai de nos Chefs mêmes. Ces vaiſſeaux qu'on raſſemble de tous côtés, d'Alexandrie, de la Colchide [3], de Tyr, de Sidon, d'Arade [4], de Chypre, de la Pamphilie, de la Lycie, de Rhodes, de Chio, de Bizance, de Smyrne, de Milet, de Cos; c'eſt pour empêcher qu'il ne paſſe du blé en Italie, ou pour ſe rendre maître de toutes les Provinces d'où elle en tire. Mais lorſque Pompée y viendra deſcendre, qu'il fe-

volebant, quasi relictus ab iis quos reliquit. Itaque mihi dubitanti, quid me facere par sit, permagnum pondus affert benevolentia erga illum; qua dempta perire melius esset in patria, quam patriam servando evertere.

De Septemtrione plane ita est. Metuo ne vexetur Epirus. Sed quem tu locum Græciæ non direptum iri putas? prædicat enim palam & militibus ostendit, se largitione ipsa superiorem quam hunc fore. Illud me præclare admones, cum illum videro, ne nimis indulgenter, & ut cum gravitate potius loquar. Plane sic faciendum. Arpinum cum eum convenero cogito, ne forte aut absim cum veniet, aut cursem huc illuc via deterrima. Bibulum, ut scribis, audio venisse, & rediisse pridie Idus.

ra paroître de colere ! ſur-tout contre ceux qui avoient le plus à cœur de la ſauver, comme s'il avoit été abandonné par ceux qu'il a abandonnés lui-même. Ainſi lorſque je délibere ſur le parti que j'ai à prendre, c'eſt particulierement l'inclination que j'ai pour Pompée qui me détermine à le ſuivre ; ſans cela j'aimerois mieux mourir dans le ſein de ma patrie, que de la détruire ſous prétexte de la défendre.

Il eſt très-ſûr que les Conſuls ſont partis par un vent de Nort. J'appréhende auſſi-bien que vous que l'Epire ne ſe ſente fort de cette guerre ; mais quelle province de la Grece ne s'en ſentira pas ? Pompée lui-même dit hautement & promet à ſes ſoldats qu'il fera de plus grandes largeſſes que Céſar. Je ſuis fort réſolu, comme vous me le conſeillez, à ne point mollir dans mon entrevûe avec ce dernier, & de lui parler avec vigueur. Je n'irai à Arpinum qu'après que je l'aurai vû, de peur de ne me pas trouver ici lorſqu'il y paſſera, ou d'être obligé pour le joindre de courir de côté & d'autre par de fort mauvais chemins. J'ai oüi dire,

Philotimum, ut ais epiſtola tertia, exſpectabas: at ille Idib. à me profectus eſt. Eo ſerius ad tuam illam epiſtolam, cui ego ſtatim reſcripſeram, redditæ ſunt meæ litteræ. De Domitio ut ſcribis, ita opinor eſſe, ut & in Coſſano ſit, & conſilium ejus ignoretur. Iſte omnium turpiſſimus & ſordidiſſimus, qui Conſularia comitia à Prætore ait haberi poſſe, eſt ille quidem, qui ſemper in Rep. fuit. Itaque nimirum hoc illud eſt, quod Cæſar ſcribit in ea epiſtola, cujus exemplum ad te miſi, ſe velle uti conſilio meo: age, eſto hoc commune: gratia: ineptum id quidem; ſed, puto hoc ſimulat ad quaſdam Senatorum ſententias: dignitate, fortaſſe ſententia Conſularis. Illud extremum eſt, ope omnium rerum. Id ego ſuſpicari cœpi tum ex tuis litteris, aut hoc ipſum eſſe, aut non multo ſecus. Nam permagni

comme vous me le marquez, que Bibulus étoit arrivé & qu'il étoit reparti le quatorze. [5]

Vous me dites dans votre troiſiéme Lettre que vous attendez Philotime, mais il n'eſt parti d'ici que le quinze; & c'eſt pour cela que vous n'avez pas reçû plûtôt ma réponſe à la Lettre qu'il m'avoit apportée, quoique je l'euſſe faite ſur le champ. Je crois, comme vous, que Domitius eſt auprès de Coſe, mais on ne ſait point ce qu'il prétend faire. L'indigne homme que celui qui prétend qu'un Préteur peut tenir l'aſſemblée pour l'élection des Conſuls [6]! On ne devoit pas attendre autre choſe d'un ſi méchant Citoyen. Je vois bien que c'eſt par rapport à cela que Céſar, dans la Lettre dont je vous ai envoyé une copie, me dit qu'il a beſoin *de mes conſeils*, encore paſſe pour cela; *de mon crédit*, j'en ai beaucoup en effet; apparemment qu'il veut me faire entendre que je peux lui gagner quelque Sénateur; *de mon autorité*, c'eſt peut-être parce que le ſuffrage d'un Conſulaire eſt d'un plus grand poids; enfin, ajoûte-t'il, *de tout le pouvoir que j'ai.* Dès que j'ai eu lû votre

ejus intereſt, rem ad interregnum non venire. Id aſſequitur, ſi per Prætorem Conſules creantur. Nos autem in libris habemus non modo Conſules à Prætore, ſed ne Prætores quidem creari jus eſſe, idque factum eſſe numquam. Conſules, eo non eſſe jus, quod majus imperium à minore rogari non ſit jus: Prætores autem cum ita rogentur ut collegæ conſulum ſint, quorum eſt majus imperium. Aberit non longe quin hoc à me decerni velit, neque ſit contentus Galba, Scævola, Caſſio, Antonio

— [a] τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών.

Sed quanta tempeſtas impendeat vides.

a Tunc mihi dehiſcat lata tellus.

Qui tranſierint Senatores ſcribam ad te, cum certum habebo. De re

Lettre, il m'eſt venu dans l'eſprit que c'étoit cela, ou quelque choſe de fort approchant, qu'il avoit en vûe. Il eſt très-important pour lui qu'il n'y ait point d'interregne, & il n'y en aura point ſi un Préteur peut tenir l'aſſemblée pour l'élection des Conſuls [7]. Mais dans nos Livres d'Augures nous trouvons qu'un Préteur ne peut préſider ni à l'élection des Conſuls, ni même à celle des Préteurs, & qu'il n'y en a point d'exemple. Il ne peut point préſider à l'élection des Conſuls, parce qu'un Magiſtrat inférieur ne peut pas préſider à l'élection d'un ſuperieur; ni à celle des Préteurs, parce qu'on les a toujours regardés comme Collegues des Conſuls, & que leur élection ſe fait avec les mêmes cérémonies [8]. Vous verrez que Céſar a deſſein de ſe ſervir de moi pour faire décider que cela ſe peut, & qu'il voudroit bien ne s'en pas tenir à l'autorité de Galba, de Scevola, de Caſſius, & d'Antoine [9]; je me réſoudrois plûtôt à la mort, mais vous voyez quel orage ſe prépare.

Lorſque je ſaurai au juſte les noms & le nombre des Sénateurs qui ont paſſé la Mer, je vous le manderai.

frumentaria recte intelligis, quæ nullo modo administrari sine vectigalibus potest, nec sine causſa & eos, qui circum illum sunt, omnia postulantes, & bellum nefarium times. Trebatium nostrum, etsi, ut scribis, nihil bene sperat, tamen videre sane velim: quem fac horteris, ut properet. Opportune enim ad me ante adventum Cæsaris venerit.

De Lanuino statim ut audivi Phameam mortuum, optavi, si modo esset futura Respublica, ut id aliquis emeret meorum: neque tamen de te, qui maxime meus, cogitavi. Sciebam enim te quoto anno, & quantum in solo, solere quærere: neque solum Romæ, sed etiam Deli tuum digamma viderum. Verumtamen ego illud, quamquam est bellum, minoris æstimo, quam æstimabatur Marcellino Consule, cum ego istos hortulos propter domum Antii, quam tum habeam, jucundioris mi-

Vous avez raiſon de croire que Pompée ne pourra faire ſubſiſter ſon armée qu'en levant des ſubſides extraordinaires ; & vous jugez fort bien par le caractere de ceux qu'il a avec lui & par leur avidité inſatiable, que cette guerre ne peut être que très-funeſte. Quoique Trebatius, à ce que vous me mandez, n'ait aucune bonne eſperance, je ne laiſſe pas d'avoir fort envie de le voir ; preſſez-le, je vous prie, je ſerois bien-aiſe de l'entretenir avant que Céſar arrive.

Dès que je ſûs la mort de Phameas, je ſouhaitai que ſi la République ſubſiſtoit, quelqu'un de mes amis achetât ſa maiſon de Lanuvium ; cependant, quoique vous ſoyez mon meilleur ami, je n'avois point du tout penſé à vous. Je ſavois comment vous placiez votre argent, & j'avois vû à Rome & à Delos vos Livres de compte [10]. Au reſte, quoique cette maiſon de campagne ſoit très-agréable, je crois qu'on l'aura à aſſez bon marché, & je ne voudrois pas en donner maintenant ce que j'en offris ſous le Conſulat de Marcellinus. Comme elle étoit fort à ma bienſéance à cauſe de celle

hi fore putabam, & minore impensa, quam si Tusculanum refeciſſem. Volui H-S. Q. egi per prædem. Illi daret Antii cum haberet venale : noluit. Sed nunc omnia iſta jacere puto propter nummorum caritatem. Mihi quidem erit aptiſſimum, vel nobis potius, ſi tu emeris. Sed ejus dementias cave contemnas. Valde eſt venuſtum. Quamquam mihi iſta omnia jam addicta vaſtitati videntur. Reſpondi epiſtolis tribus : ſed expecto alias. Nam me adhuc tuæ litteræ ſuſtentarunt. D. Liberalibus.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. *Vous ſavez le proverbe* Denys à Corinthe.] Denys Tyran de Syracuſe, ayant été chaſſé, ſe retira à Corinthe, & ſe vit réduit pour ſubſiſter, à tenir de petites écoles. Cet exemple de la viciſſitude des choſes humaines paſſa depuis en proverbe. Philippe de Macédoine ayant écrit aux Lacedemoniens une Lettre pleine de hauteur & de menaces, ils y répondirent par ces deux mots *Denys à Corinthe.*

que j'ai à Antium, & que je voyois qu'il m'en coûteroit davantage pour rebâtir celle de Tuſculum que pour acheter celle-ci, j'en fis offrir cinq cens mille ſeſterces à Phameas qui étoit alors à Antium pour la vendre. Il ne voulut pas la donner à ce prix, mais elle ſera maintenant à beaucoup meilleur marché à cauſe de la rareté de l'argent. Si vous l'achetiez, ce ſeroit un fort grand agrément pour moi, ou plûtôt pour nous. Et ne comptez pas pour rien les folles dépenſes qu'on y a faites, ces ornemens l'ont fort embellie; mais hélas! tout cela ſera peut-être bientôt abandonné au pillage. Voilà tout ce que j'avois à répondre à vos trois Lettres; mais j'en attends d'autres, & c'eſt maintenant ma ſeule conſolation. Le 17. de Mars.

Corinthe. Voici maintenant l'application que Ciceron fait de ce proverbe. Vous me marquez, dit-il, que les gens de bien qui ſont à Rome, trouvent que j'ai bien fait de demeurer en Italie; c'eſt parce que Céſar eſt maintenant le plus fort; mais vous ſavez combien la fortune eſt inconſtante; & ſi elle venoit à ſe déclarer en faveur de Pompée, quelle honte

alors pour moi de ne l'avoir pas suivi ! Il s'explique là-dessus dans d'autres endroits, comme dans la troisiéme Lettre du huitiéme Livre : *Subeundumque periculum sit, cum aliquo forte dedecore, quando Pompeius Rempublicam recuperarit.* Il s'explique encore plus clairement & plus au long dans la huitiéme Lettre du dixiéme Livre. J'ose assûrer que les Commentateurs n'ont point compris le sens de cet endroit. Ils font dire à Ciceron qu'il appréhende qu'on ne lui reproche qu'il mene une vie oisive & obscure. Le proverbe *Deux à Corinthe*, n'a jamais été pris en ce sens, & a toujours été appliqué à l'inconstance de la fortune.

2. *En se séparant de Pompée, ils rompent toutes les mesures qu'on pouvoit prendre pour la paix.*] En effet, César ayant fait faire de nouvelles propositions à Pompée avant qu'il passât la Mer, il répondit qu'il n'avoit pas avec lui les Consuls, & qu'il ne pouvoit sans eux entendre à aucun accommodement.

Lib. I. *Bel. civ.*

3. *De la Colchide.*] C'étoit la flote du Pont dont parle César ; la Colchide étoit une dépendance de ce Royaume, & l'on y trouvoit en abondance toutes les matieres propres à construire des vaisseaux.

Cæsar Lib. 3. *Bell. civil. Strabo, Lib.* 11.

4. *Arade.*] Ville de Phenicie. Je ne parle point de tous les autres lieux que Ciceron nomme ici. Ils sont très-connus, & il suffit de savoir que c'étoit des Provinces, des Villes maritimes, ou des Isles du côté de l'Orient, qui avoit été le Théâtre de la gloire de Pompée.

5. *Que Bibulus eſt arrivé, & qu'il eſt reparti le quatorze.*] Il revenoit de ſon Gouvernement de Syrie. Pompée lui donna le Commandement général de ſa flote.

6. *L'indigne homme que celui qui prétend qu'un Préteur peut tenir l'aſſemblée pour l'élection des Conſuls!*] Il y a beaucoup d'apparence que Ciceron parle de Lepidus depuis Triumvir, qui étoit alors Préteur; & qui ſe livra entierement à Céſar.

7. *Il eſt très-important pour lui qu'il n'y ait point d'interregne; & il n'y en aura point, ſi un Préteur peut tenir l'aſſemblée pour l'élection des Conſuls.*] L'élection des Magiſtrats ne ſe pouvoit faire que dans Rome; ainſi les Conſuls étant abſens elle ne pouvoit ſe faire cette année, à moins que les Préteurs, qui étoient demeurés à Rome, n'y préſidaſſent; & il étoit important pour Céſar de ſe faire déſigner Conſul le plûtôt qu'il pourroit. Il n'oſa pas néanmoins faire tenir l'aſſemblée par les Préteurs; mais après qu'il ſe fut rendu maître de l'Eſpagne, Lepidus le fit nommer Dictateur, & en cette qualité il préſida à l'élection.

8. *Parce qu'on a toujours regardé les Préteurs comme Collegues des Conſuls, & que leur élection ſe fait avec les mêmes cérémonies.*] Dans les premiers tems de la République, les Conſuls ſuffiſoient & pour commander les armées & pour rendre la juſtice. Mais lorſque les Romains eurent de plus grandes guerres à ſoûtenir, on créa deux Préteurs pour ſervir comme d'Ajoints & de Collegues aux Conſuls, & l'on en avoit augmenté depuis le nombre juſqu'à huit. On les éliſoit dans une aſſemblée par Centuries comme les Conſuls, & les mê-

mes Auſpices ſervoient pour les deux élections. Les Magiſtrats inférieurs n'avoient pas le *Majus Imperium* dont parle Ciceron, parce que *minora erant eorum auſpicia*. Tout cela eſt expliqué dans le quinziéme chapitre du treiziéme Livre d'Aulu-Gelle.

9. *Et qu'il voudroit bien ne s'en pas tenir à l'autorité de Galba, de Scevola, de Caſſius & d'Antoine.*] Qui étoient apparemment Augures comme Ciceron. Antoine l'étoit certainement.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

NIhil habebam quod ſcriberem. Neque enim novi quidquam audieram; & ad tuas omnes reſcripſeram pridie. Sed cum me ægritudo non ſolum ſomno privaret, verum ne vigilare quidem ſine ſummo dolore pateretur, tecum ut quaſi loquerer, in quo uno acquieſco, hoc neſcio quid, nullo argumento propoſito, ſcribere inſtitui. Amens mihi fuiſſe videor à principio, & me una

10. *Lanuvium.*] Auprès d'Aricie, ſur une colline d'où l'on découvroit la côte d'Antium.

11. *J'avois vû à Rome & à Delos vos Livres de compte.*] Il y a dans le Texte, *tuum Digamma.* Ciceron appelle les Livres où Atticus écrivoit les ſommes qu'il prêtoit à intérêt *Digamma*, parce que le *Digamma* des Eoliens avoit la même figure qu'une *F* Latine qui eſt la premiere lettre du mot *fœnus* uſure. Cette conjecture de Turnebe a été ſuivie par les plus ſavans Critiques. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il s'agit ici de la maniere dont Atticus faiſoit valoir ſon argent, comme il paroît par ce qui précede, & par ce qui ſuit.

LETTRE X.

JE répondis hier à toutes vos Lettres, & il n'eſt venu depuis aucune nouvelle, ainſi je n'ai rien à vous mander; mais comme le chagrin, non-ſeulement m'ôte le ſommeil, mais ne me laiſſe même aucun repos pendant le jour, & que je n'ai du ſoulagement que lorſque je m'entretiens avec vous, j'ai pris la plume ſans ſavoir préciſément ce que je vais vous dire. Je trouve que j'ai

hæc res torquet, quod non omnibus in rebus labentem, vel potius ruentem Pompeium tanquam unus manipularis ſecutus ſim. Vidi hominem XIV *Kalend. Febr. plenum formidinis. Illo ipſo die ſenſi quid ageret. Numquam mihi poſtea placuit; nec umquam aliud in alio peccare deſtitit. Nihil interim ad me ſcribere, nihil niſi fugam cogitare. Quid quæris? ſicut* [a] ἐν τοῖς ἐρωτικοῖς *alienant immundæ, inſulſæ, indecoræ: ſic me illius fugæ negligentiæque deformitas avertit ab amore. Nihil enim dignum faciebat, quare ejus fugæ comitem me adjungerem. Nunc emergit amor; nunc deſiderium ferre non poſſum; nunc mihi nihil libri, nihil litteræ, nihil doctrina prodeſt: ita dies & noctes tanquam avis illa mare proſpecto, evolare cupio. Do, do pœnas temeritatis meæ: etſi quæ fuit illa temeritas? quid feci non conſideratiſſime?*

a In rebus amatoriis.

été aveugle dès le commencement, & je me reproche ſans ceſſe de n'avoir pas ſuivi par-tout Pompée, comme un ſoldat ſuit ſon drapeau, quoiqu'il marchât, ou plûtôt qu'il courût à ſa perte. Je le vis le dix-huitiéme de Janvier; la peur l'avoit déja ſaiſi, & je connus dès-lors quel étoit ſon deſſein. Je n'en ai pas été plus content depuis, il n'a fait qu'entaſſer fautes ſur fautes, il ne m'écrivoit point, & méditoit une fuite honteuſe. Que voulez-vous? comme en amour les femmes mal-propres, ſottes & de mauvaiſe grace nous dégoûtent, de même la foibleſſe de Pompée & toutes ſes négligences avoient changé mon cœur à ſon égard, & je me croyois diſpenſé de le ſuivre. Maintenant l'amitié reprend le deſſus, & je ne puis plus vivre ſéparé de lui. Mes livres, mes études, ma philoſophie, ſont pour moi de foibles ſecours; je ſuis comme un oiſeau qui cherche à s'envoler, & je regarde ſans ceſſe du côté de la Mer. Me voilà puni de mon imprudence; mais après tout qu'ai-je à me reprocher, & combien de raiſons me juſtifient?

Si enim nihil præter fugam quæreretur, fugissem libentissime: sed genus belli crudelissimi & maximi, quod nondum vident homines quale futurum sit, perhorrui. Quæ minæ municipiis? quæ nominatim viris bonis? quæ denique omnibus, qui remansissent? quam crebro illud Sulla potuit, ego non potero? mihi autem hæserunt illa: male Tarquinius qui Porsenam, qui Octavium Mamilium contra patriam; impie Coriolanus, qui auxilium petiit à Volscis: recte Themistocles, qui mori maluit; nefarius Hippias, Pisistrati filius, qui in Marathonia pugna cecidit, arma contra patriam ferens. At Sulla, at Marius, at Cinna recte, immo jure fortasse. Sed quid eorum victoria crudelius? quid funestius?

S'il ne s'étoit agi que de fuir avec Pompée, je m'y ſerois déterminé ſans peine ; mais j'ai eu une juſte horreur d'une guerre qui ſera plus funeſte & plus cruelle qu'on ne ſe l'imagine. Quelles menaces n'a-t'il pas fait aux Villes de l'Italie, à pluſieurs perſonnes du bon parti en particulier, & en général à tous ceux qui ne le ſuivroient pas ? Combien de fois lui eſt-il échappé de dire : Sylla a bien fait telle choſe, pourquoi n'en ferai-je pas autant ? Voici ce qui eſt demeuré profondément gravé dans mon eſprit ; on ne peut excuſer Tarquin, d'avoir armé contre ſa patrie Porſenna [1] & Octavus Mamilius ; ç'a été une impiété à Cariolan de ſe mettre à la tête de l'armée des Volſques ; Themiſtocles s'eſt acquis une gloire immortelle en ſe faiſant mourir, pour n'être point obligé à ſervir contre les Grecs ; & la mémoire d'Hippias [2] fils de Piſiſtrate qui fut tué à la bataille de Marathon en combattant contre ſa patrie, ſera à jamais odieuſe. Pour Sylla, Marius & Cinna, on ne peut pas leur reprocher la même choſe [3] ; on peut dire même qu'ils avoient quelque ſorte de raiſon [4] ; mais leur victoire en fut

Hujus belli genus fugi; & eo magis, quod crudeliora etiam cogitari, & parari videbam. Me, quem nonnulli conservatorem istius urbis, quem parentem esse dixerunt, Getarum, & Armeniorum, & Colchorum copias ad eum adducere? me meis civibus famem, vastitatem inferre Italiæ? Hunc primum mortalem esse, deinde etiam multis modis posse extingui cogitabam: urbem autem, & populum nostrum servandum ad immortalitatem quantum in nobis esset putabam; & tamen spes quædam me obtentabat fore, ut aliquid conveniret potius, quam aut hic tantum sceleris, aut ille tantum flagitii admitteret.

Alia res nunc tota est, alia mea. Sol, ut est in tua quadam epistola, excidisse mihi è mundo videtur. Ut ægroto dum anima est spes esse dicitur; sic ego, quoad Pompeius in

elle moins cruelle & moins funeſte?

Je n'ai point voulu avoir de part à une pareille guerre, d'autant plus que je voyois que les deſſeins & les meſures qu'on prenoit, auroient des ſuites encore plus funeſtes. Moi, à qui on a donné les titres glorieux de pere & de libérateur de ma patrie, j'armerai contre elle les Getes [5], les Armeniens & la Colchide? je viendrai affamer Rome & ravager l'Italie? Je conſiderois que Pompée étoit un homme ſujet à la mort comme tous les autres, & qu'une infinité d'accidens pouvoient avancer la ſienne; qu'aucontraire la durée de Rome & de l'Empire pouvant être éternelle, nous devions plûtôt travailler pour ſa conſervation que pour celle d'un particulier. J'avois d'ailleurs quelqu'eſperance qu'on en viendroit à un accommodement, & que Céſar ne pourroit ſe réſoudre à ſoûtenir un pareil attentat, ni Pompée à ſuivre un deſſein ſi funeſte.

Les choſes ſont maintenant changées, & je les vois auſſi avec d'autres yeux. Il me ſemble, pour me ſervir de l'expreſſion d'une de vos Lettres, qu'il n'y ait plus de ſoleil dans le monde. Comme on ne deſeſpere pas abſolument d'un

Italia fuit, ſperare non deſtiti. Hæc, hæc me fefellerunt; &, ut verum loquar, ætas jam à diuturnis laboribus devexa ad otium domeſticarum rerum delectatione molliit. Nunc, ſi vel periculo experiundum erit, experiar certe ut hinc avolem. Ante oportuit fortaſſe, ſed ea quæ ſcripſi me tardarunt, & auctoritas maxime tua.

Nam cum ad hunc locum veniſſem, evolvi volumen epiſtolarum tuarum, quod ego ſub ſigno habeo, ſervoque diligentiſſime. Erat igitur in ea, quam x *Kalend. Febr. dederas, hoc modo*, Sed videamus & Cnæus quid agat, & illius rationes quorſum fluant. Quod ſi iſte Italiam relinquet, faciet omnino male, &, ut ego exiſtimo, [a] ἀλογίστως. Sed tum demum conſilia

a Abſque ratione.

malade tant qu'il a un ſouffle de vie, de même tant que Pompée a été en Italie, j'ai eu quelqu'eſperance de paix. Voilà, voilà ce qui m'a trompé; & pour ne vous rien diſſimuler, cet âge où la nature épuiſée par de longues fatigues ſe tourne vers le repos, m'a rendu plus foible en me rendant plus ſenſible à mes intérêts domeſtiques. Maintenant je ſuis réſolu, à quelque prix que ce ſoit, de m'échaper. Peut-être l'aurois-je dû faire plûtôt, mais j'ai été retenu par les raiſons que je viens de vous marquer, & encore plus par vos conſeils.

Quand j'en ai été en cet endroit, je me ſuis mis à lire vos Lettres que je tiens cachetées, & que j'enferme avec ſoin. Voici ce que vous me dites dans celle du vingt-deuxiéme de Janvier: *Voyons auparavant ce que fera Pompée & quelles meſures il prendra; s'il abandonne l'Italie, il ne peut faire une plus grande faute, & qui ait moins d'apparence de raiſon; mais il faudra alors nous faire un autre plan.* Vous m'écrivîtes cette Lettre quatre jours après que nous fûmes ſortis de Rome. Dans une autre Lettre du vingt-quatriéme de Janvier, je trouve

noſtra commutanda erunt. *Hoc ſcribis poſt diem quartum quam ab urbe diſceſſimus. Deinde* VIII *Kalend. Febr.* Tantummodo Cnæus noſter, ne, ut urbem [a] ἀλογίστως reliquit, ſic Italiam relinquat. *Eodem die das alteras, quibus mihi conſulenti planiſſime reſpondes. Eſt enim ſic*, Sed venio ad conſultationem tuam. Si Cnæus Italia cedit, in urbem redeundum puto: quæ enim finis peregrinationis? *hoc mihi plane hæſit: & nunc ita video, infinitum bellum junctum miſerrimæ fugæ; quam tu peregrinationem* [b] ὑποκοΐζῃ.

Sequitur [c] χρησμὸς VI *Kalend. Feb.* Ego, ſi Pompeius manet in Italia, nec res ad pactionem venit, longius bellum puto fore: ſin Italiam relinquit, ad poſterum bellum [d] ἀπαυστότερον ſtrui exiſtimo. *Hujus igitur belli ego particeps &*

a Abſque ratione. *b* Leni vocabulo appellas. *c* Oraculum. *d* Implacabile.

ces mots ; *pourvû néanmoins que Pompée, comme il a abandonné Rome contre toute apparence de raiſon, n'abandonne pas auſſi l'Italie.* Dans une autre du même jour, vous déterminez la choſe abſolument : *Je viens*, dites-vous, *à l'affaire ſur laquelle vous me conſultez ; ſi Pompée ſort de l'Italie, je crois que vous ferez bien de revenir à Rome ; quelle apparence de le ſuivre juſqu'au bout du monde !* Cela m'eſt demeuré dans l'eſprit, & je vois maintenant que cette fuite honteuſe, que vous appelez par adouciſſement une retraite [c], ſera ſuivie d'une guerre qui ne finira point.

C'eſt la prédiction que vous faites dans une Lettre du vingt-ſixiéme de Janvier : *Si Pompée demeure en Italie & que les affaires ne s'accommodent point, la guerre durera fort long-tems ; mais s'il paſſe la Mer, nous n'en verrons point la fin.* Faut-il donc que j'entre dans de pareils deſſeins, & que j'aie part à une guerre éternelle, & contre des Romains ? Ayant enſuite été informé du projet de Pom-

ſocius & adjutor eſſe cogor; quod & [a] ἀπαραδώ & cum civibus. Deinde VII *Idus Febr. cum jam plura audires de Pompeii conſilio, concludis epiſtolam quandam hoc modo*, Ego quidem tibi non ſim auctor, ſi Pompeius Italiam relinquit, te quoque profugere, ſummo enim periculo facies, nec Reip. proderis; cui quidem poſterius poteris prodeſſe, ſi manſeris. *Quem [b] φιλόπατριν, ac [c] πολιτικὸν hominis prudentis & amici, tali admonitu, non moveret auctoritas.*

Deinceps tertio Idus Februarias iterum mihi reſpondes conſulenti ſic, Quod quæris à me, fugamne fidam, an moram deſerendam utiliorem putem, ego vero in præſentia ſubitum diſceſſum, & præcipitem profectionem cum tibi, tum ipſi Cnæo inutilem, & periculoſam puto: & ſatius eſſe exiſti-

a Implacabile, *b* Studioſum patriæ.
c Reip. deditum.

pée, voici comme vous finissez une Lettre du septiéme de Février : *Je ne vous conseille point du tout de suivre Pompée s'il sort de l'Italie; ce parti seroit très-dangereux pour vous, & ne seroit d'aucun avantage pour la République, au lieu qu'en demeurant, vous pourrez dans la suite lui être utile.* Comment un Citoyen zelé pour sa patrie ne s'en tiendroit-il pas à l'autorité d'un homme aussi prudent & aussi bon ami que vous, qui lui donne un pareil conseil ?

Dans une autre Lettre du onziéme de Février, voici ce que vous me dites sur le doute que je vous avois proposé : *Vous me demandez si vous devez maintenant fuir avec Pompée, ou si vous ferez mieux d'attendre quelque tems* [7] *; pour moi je crois que dans la conjoncture présente vous ne devez rien précipiter; & qu'en partant si subitement, vous vous exposez sans pouvoir être utile à Pompée. Je trouve qu'il vaut mieux que vous vous partagiez pour observer l'ennemi; mais en vérité il est honteux de penser à prendre la*

mo, vos dispertitos, & in speculis esse. Sed medius fidius turpe nobis puto esse de fuga cogitare. *Hoc turpe Cnæus noster biennio ante cogitavit, ita sullaturit animus ejus, & proscripturit diu. Inde, ut opinor, cum tu ad me quædam* [a] γενικώτερον *scripsisses, & ego mihi à te quædam significari putassem, ut Italia cederem; detestaris hoc diligenter* XI *Kalendas Martias*, Ego vero nulla epistola significavi, si Cnæus Italia cederet, ut tu una cederes : aut si significavi; non dico sui inconstans, sed demens. *In eadem epistola alio loco*, Nihil relinquitur nisi fuga : cui te socium neutiquam puto esse oportere, nec unquam putavi. *Totam autem hanc deliberationem evolvis accuratius in litteris* IIX *Kalendas Martias datis:* Si M' Lepidus, & L. Volcatius remanent, manendum puto, ita ut, si salvus sit Pom-

[a] Generalius.

suite. Ce que vous trouvez si honteux, Pompée l'avoit médité il y a déja deux ans, tant il a envie de marcher sur les traces de Sylla [8] & de ramener le tems les proscriptions. Quelques jours depuis, comme je m'imaginai sur une de vos Lettres où vous m'exhortiez en général à montrer du courage, que vous vouliez me faire comprendre que je ne devois point demeurer en Italie, vous rejetez cela fort loin dans votre Lettre du dix-neuviéme de Février. *Je n'ai*, dites-vous, *prétendu nulle part vous conseiller de suivre Pompée, en cas qu'il sorte de l'Italie; ce ne seroit pas simplement avoir changé d'avis, ce seroit vous en donner un fort peu sensé.* Et dans un autre endroit de la même Lettre; *il ne reste plus que de fuir avec Pompée, mais je ne suis point du tout de ce sentiment, & je n'en ai jamais été.* Vous examinez cette affaire encore plus à fond dans votre Lettre du vingt-deuxiéme de Février. *Si Mr Lepidus & Volcatius demeurent, je crois que vous pourrez suivre leur exemple. Cependant si Pompée échape à César, & qu'il cesse enfin de fuir devant lui, vous ferez bien de quitter une compagnie si indigne; & vous devez choisir*

peius, & conſtiterit alicubi, hanc [a] νεκυίαν relinquas, & te in certamine vinci cum illo facilius patiaris, quam cum hoc, in ea, quæ perſpicitur futura colluvie regnare. *Multa diſputas huic ſententiæ convenientia. Inde ad extremum.* Quid ſi, *inquis*, Lepidus, & Volcatius diſcedunt? plane [b] ἀπορῶ. Quod evenerit igitur, & quod egeris, id [c] πρακτέον putabo. *Si tum dubitaras, nunc certe non dubitas iſtis manentibus.*

Deinde in ipſa fuga v *Kalendas Martias*, Interea non dubito quin in Formiano manſurus ſis. Commodiſſime enim [d] τὸ μέλλον ibi [e] προσδοκήσεις *Ad Kalendas Martias, cum ille quintum jam diem Brundiſii eſſet*, Tum poterimus deliberare, non ſcilicet integra re, ſed certe minus infracta,

a Mortuorum turbam. v. Not. *b* Dubito. *c* Probandum. *d* Quod futurum eſt. *e* Expectabis.

mourir plûtôt les armes à la main avec mpée, que de regner avec Céſar au mi- u du deſordre & de la licence qu'il eſt ſé de prévoir. Vous ajoûtez pluſieurs tres choſes qui reviennent à cela, & us concluez ainſi: *Mais ſi Lepidus Volcatius ſuivent Pompée? Je ne ſai e vous dire là-deſſus; en ce cas, je irai que le parti que vous aurez pris it le meilleur.* Si vous aviez alors uelque doute, Lepidus & Volcatius ant demeurés, il ne vous en reſte us.

Dans une autre Lettre du vingt-nquiéme de Février, Pompée étant ja parti pour Brindes; *Je ne doute int*, me dites-vous, *que vous ne de- euriez en attendant à Formies, où vous urrez mieux que dans aucun autre en- vit, obſerver comment les affaires tour- ront.* Et le premier de Mars, Pompée ant déja à Brindes depuis cinq jours: *ous pourrons alors nous déterminer; & vous n'êtes pas entierement libre ſur un ou l'autre parti, les choſes ſeront tou- urs beaucoup moins engagées que ſi vous récipitiez votre départ.* Le quatriéme de Mars, quoique vous ne m'ayez écrit qu'en

quam si una projeceris te. *Deinde* IV *Nonas Martias*, [a] ὑπὸ τὴν λῆψιν *cum breviter scriberes, tamen ponis hoc*, Cras scribam plura, & ad omnia: Hoc tamen dicam non pœnitere me consilii de tua mansione; &, quamquam magna sollicitudine, tamen, quia minus mali puto esse, quam in illa profectione, maneo in sententia, & gaudeo te mansisse. *Cum vero jam angerer, & timerem, ne quid à me dedecoris esset admissum*, III *Nonas Martias*, Tamen te non esse una cum Pompeio non fero moleste. Postea si opus fuerit, non erit difficile; & illi, quoquo tempore fiet, erit, [b] ἀσμενίστον. Sed hoc ita dico, si hic, qua ratione initium fecit, eadem cetera aget, sincere, temperate, prudenter; valde videro, & consideratius utilitati nostræ consuluero. VII

a Sub ipsam febris accessionem.
b Gratissimum.

peu de mots, parce que c'étoit un peu avant votre accès, voici néanmoins ce que vous me dites : *Je vous répondrai demain en détail ſur ce que vous me propoſez, mais je vous dirai toujours en attendant, que je ne me repens point de vous avoir conſeillé de ne point partir; & quoique l'inquiétude & l'agitation où vous êtes ſoient un mal, comme il me paroît que votre départ en ſeroit encore un plus grand, je ne change point d'avis, & je ſuis bien-aiſe que vous ne ſoyez point parti.* Enſuite, ſur ce que je vous avois témoigné l'inquiétude où j'étois que l'on n'eût quelque choſe à me reprocher, voici ce que vous me dites dans votre Lettre du cinquiéme de Mars. *Je ne ſuis point fâché néanmoins que vous ne ſoyez pas maintenant avec Pompée; ſi cela eſt à propos dans la ſuite, vous pourrez aiſément l'aller joindre, & il vous verra toujours avec plaiſir. J'ajoûterai même que, ſi Céſar ne ſe dément point, & qu'il faſſe toujours paroître autant de droiture, de modération & de prudence, il faudra alors conſiderer avec une nouvelle attention ce qui nous conviendra le mieux.* Vous me marquez encore dans votre Lettre du neuviéme de Mars, que Peduceus

Idus Martias ſcribis Peduceo quoque noſtro probari, quod quierim, cujus auctoritas multum apud me valet.

His ego tuis ſcriptis me conſolor, ut nihil à me adhuc delictum putem, tu modo auctoritatem tuam defendito; adverſus me nihil opus eſt : ſed conſciis egeo aliis. Ego, ſi nihil peccavi, reliqua tuebor. Ad ea tute hortare, & me omnino tua cogitatione adjuva. Hic nihil dum de reditu Cæſaris audiebatur. Ego his litteris hoc tamen profeci; perlegi omnes tuas, & in eo acquievi.

REMARQUES SUR LA X. LETTRE.

1. *Orſenna.*] Roi d'Etrurie. Son Hiſtoire eſt aſſez connue, auſſi-bien que celle de Coriolan & de Themiſtocle.

2. *Hippias.*] Après que ſon frere Hipparque eut été tué par Harmodius & Ariſtogiton, il ſe réfugia chez le Roi de Perſe, & l'engagea à faire la guerre aux Grecs.

3. *Pour Sylla, Marius & Cinna, on ne peut*

trouve que j'ai bien fait de me tenir ici ; rien n'étoit plus propre pour me raſſûrer que ſon jugement.

Je me conſole ainſi en liſant vos Lettres qui me ſervent de juſtification ; c'eſt à vous à ſoûtenir ce que vous avez avancé, non pas pour me mettre en repos, mais pour me mettre bien dans l'eſprit des autres. Si je n'ai fait aucune faute juſqu'à préſent, je répons de l'avenir. Encouragez-moi de votre côté, & ſur-tout aidez-moi de vos conſeils. On ne parle point encore ici du retour de Céſar. Quand cette Lettre n'auroit ſervi qu'à me donner occaſion de relire les vôtres, c'eſt toujours beaucoup, & cela m'a fort calmé.

---

peut pas leur reprocher la même choſe.] C'eſt-à-dire, d'avoir appelé à leur ſecours des étrangers.

4. *On peut dire même qu'ils avoient quelque ſorte de raiſon.*] On ſait à quelles extrémités Marius avoit été réduit par Sylla. Sylla de ſon côté pendant qu'il combattoit heureuſement contre Mithridate, & qu'il étendoit les limites de l'Empire, avoit été proſcrit à Rome, & l'on avoit fait mourir cruellement ſes amis & ſes créatures ; ainſi l'on pouvoit dire qu'ils pourſuivoient une vengeance juſte en quelque

ſorte. La cauſe de Cinna étoit la même que celle de Marius.

5. *Les Getes.*] Peuples originaires de Scytie; ils occupoient les deux rives du Danube vers ſon embouchure. Cicéron veut apparemment parler ici des troupes de Cotus Roi de Thrace, de qui les Getes pouvoient alors dépendre; Ciceron à mieux aimé dire les Getes, parce que c'étoit un pays plus reculé. On peut voir dans le troiſiéme Livre des Commentaires de Céſar, *de la guerre civile*, l'énumération des troupes auxiliaires que Pompée tira de l'Orient.

6. *Que vous appelez par adouciſſement une retraite.*] Il y a dans le Texte, *peregrinationem*, un voyage; mais retraite fait une oppoſition plus juſte avec fuite, & rend également la penſée d'Atticus.

7. *Si vous devez maintenant fuir avec Pompée, ou ſi vous ferez mieux d'attendre quelque tems.*] Le Texte eſt corrompu en cet endroit. Quelques Critiques ont vainement tenté de le rétablir, & les plus judicieux n'ont pas voulu y toucher. Mais on entrevoit aſſez par la réponſe d'Atticus, ce que Ciceron lui avoit propoſé, quoiqu'on ne ſache pas au juſte de quels termes il s'étoit ſervi.

8. *Tant il a envie de marcher ſur les traces de Sylla.*] Ciceron prétendoit que Pompée ne ſortoit de l'Italie que pour traîner la guerre en longueur. Il s'eſt expliqué plus clairement là-deſſus dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre: *Hoc à primo cogitavit omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras in Italiam adducere, exercitus conficere maximos, genus illud Sullani regni jampridem appetitur.*

9. *Une compagnie ſi indigne.*] Il y a dans le Texte, *hanc νεκυων*. Il fait alluſion à cette multitude d'ombres de toute eſpece qui vint autour d'Ulyſſe lorſqu'il parut dans les enfers ; & cela ſignifie ici la même choſe que le *colluvies* qui ſuit. Ciceron déſigne ainſi le parti de Céſar, parce qu'il étoit compoſé de tout ce qu'il y avoit de méchans Citoyens, & de gens accablés de dettes.

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

LEntulum noſtrum ſcis Puteolis eſſe : quod cum è viatore quodam eſſet auditum, qui ſe diceret eum in Appia, cum is paullum lecticam aperuiſſet, cognoſſe ; etſi vix veriſimile, miſi tamen Puteolos pueros, qui perveſtigarent, & ad eum litteras. Inventus eſt vix in hortis ſuis ſe occultans, litteraſque mihi remiſit ; mirifice gratias agens Cæſari : de ſuo autem conſilio C. Cæcio mandata ad me dediſſe : eum ego hodie exſpectabam, id eſt XIII *Kal. April. Venit etiam ad me Matius Quinquatribus, homo mehercule, ut mihi viſus eſt, temperatus & prudens ; exiſtimatus quidem eſt ſemper auctor otii. Quam ille hæc non probare mihi quidem viſus eſt!*

LETTRE XI.

SAvez-vous que Lentulus eſt à Pouzzoles? Un homme qui paſſoit ici ayant aſſûré qu'il l'avoit rencontré ſur le grand chemin d'Appius, & que Lentulus ayant entr'ouvert ſa litiere, il l'avoit fort bien reconnu; quoique cela ne me parût gueres vraiſemblable, j'envoyai néanmoins quelques-uns de mes gens à Pouzzoles pour s'en informer, & je leur donnai une Lettre pour lui. Ils le trouverent enfin dans ſa maiſon de campagne où il ſe tenoit caché. Il ſe loue fort de Céſar dans la réponſe qu'il m'a faite, & me marque que Cecius me rendra compte de ſes réſolutions, je l'attens aujourd'hui vingtiéme de Mars. J'ai vû chez moi Matius le dix-neuf; c'eſt, à ce qu'il m'a paru, un homme très-moderé & très-prudent, & l'on a toujours été perſuadé qu'il portoit Céſar à la paix. Que j'ai bien vû qu'il n'approuve point ce que

quam illam [a] νεκυίαν, *ut tu appellas, timere!*

Huic ego in multo ſermone epiſtolam ad me Cæſaris oſtendi, eam, cujus exemplum ad te antea miſi; rogavique, ut interpretaretur, quid eſſet quod ille ſcriberet, conſilio meo ſe uti velle, gratia, dignitate, ope rerum omnium. Reſpondit ſe non dubitare quin & opem & gratiam meam ille ad pacificationem quæreret. Utinam aliquod in hac miſeria Reipub. [b] πολιτικὸν *opus efficere & navare mihi liceat. Matius quidem & illum in ea ſententia eſſe confidebat, & ſe auctorem fore pollicebatur. Pridie autem apud me Craſſipes fuerat, qui ſe pridie Nonas Mart. Brundiſio profectum, atque ibi Pompeium reliquiſſe dicebat: quod etiam qui* IIX *Idus illinc profecti erant nuntiabant: illa vero omnes, in quibus etiam Craſſipes, qui pru-*

a Mortuorum turbam. v. Not. in epiſt. 10.
b Rep. utile.

fait Céſar, & qu'il appréhende fort tous les gens qui l'environnent!

En parlant avec lui de différentes choſes, je lui ai montré cette Lettre de Céſar dont je vous ai envoyé une copie; & je l'ai prié de me dire ce que ſignifie cet endroit, où il me marque qu'il veut ſe ſervir de mes conſeils, de mon crédit, de mon autorité, & de mon pouvoir. Matius m'a dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût pour ménager un accommodement. Plût aux Dieux que dans ces malheureux tems je pûſſe travailler ſi utilement pour la République! Matius eſt perſuadé que Céſar penſe véritablement à la paix, & il m'a promis de propoſer lui-même cette affaire. J'avois vû le jour d'auparavant Craſſipes, qui me dit qu'il étoit parti pour Brindes le ſix, & que Pompée y étoit encore. Ceux qui en ſont partis le huit, l'y ont auſſi laiſſé. Ils diſent tous, & Craſſipes comme les autres, que ceux qui ſont avec Pompée menacent hautement tout le monde, même les gens du bon parti & les Villes de l'Italie, (jugez par-là de leur prudence [2]) qu'ils ne parlent que de proſcription, qu'enfin on croit être

dentia potis attendere, ſermones minacis, inimicos optimatium, municipiorum hoſtis, meras proſcriptiones, meros Sullas: quæ Lucceium loqui? quæ totam Græciam? quæ vero Theophanem? & tamen omnis ſpes ſalutis in illis eſt: & ego excubo animo, nec partem ullam capio quietis; & ut has peſtis effugiam, cum diſſimillimis noſtri eſſe cupio. Quid enim tu illic Scipionem, quid Fauſtum, quid Libonem prætermiſſurum ſceleris putas? quorum creditores convenire dicuntur. Quid eos autem, cum vicerint, in civis effecturos?

Quam vero [a] μακροψυχίαν *Cnæi noſtri eſſe nuntiant? Egyptum, & Arabiam* [b] εὐδαίμονα, *&* [c] Μεσοποταμίαν *cogitare, Hiſpaniam abjeciſſe. Monſtra narrant; quæ falſa eſſe poſſunt. Sed certe & hæc perdita ſunt, & illa non ſalutaria. Tuas litteras jam deſidero. Poſt fugam*

a Vaſtum animum.
b Felicem. *c* Meſopotamiam.

au tems de Sylla. Avec quelle hauteur parle Lucceius, auſſi-bien que tous ces Grecs qui ſont à la ſuite de Pompée, & principalement Theophane ! Voilà néanmoins les gens de qui dépend le ſalut de la République. C'eſt par rapport à eux que mon eſprit eſt dans une agitation qui ne me laiſſe aucun repos ; & pour fuir ces peſtes publiques qui ſont dans l'autre parti, je me vois réduit à ſouhaiter d'être avec des gens qui me reſſemblent ſi peu. Qu'eſt-ce que Scipion, Fauſtus, & Libon ne ſe croiront pas permis ſous Pompée, eux qui ſont d'ailleurs accablés de dettes [3] ; avec quelle inſolence abuſeroient-ils de leur victoire ?

Mais admirez, je vous prie, les grands & vaſtes projets de Pompée [4] ; il ne penſe plus, dit-on, à paſſer en Eſpagne, & il va chercher du ſecours dans l'Egypte, dans l'Arabie heureuſe & dans la Meſopotamie ; eſt-il rien de plus incompréhenſible ? Mais cela eſt peut-être faux. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'autant que les entrepriſes de Céſar ſont funeſtes à la République, autant les meſures de Pompée ſont mal priſes, & pour elle & pour lui. J'attens de vos

noſtram numquam jam noſtrum earum intervallum fuit. Miſi ad te exemplum litterarum mearum ad Cæſarem; quibus me aliquid profecturum puto.

REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

1. *LE dix-neuf.*] Dans le Texte, *Quinquatribus;* cette Fête ſe célébroit à l'honneur de Minerve, & étoit ainſi appelée ſelon Varron, parce qu'elle commençoit le cinquiéme jour après les Ides de Mars.

2. *Jugez par-là de leur prudence.*] Je lis ici avec Grævius, *qua prudentia potes attendere.*

3. *Qui ſont d'ailleurs accablés de dettes.*] A la lettre, *dont les créanciers s'aſſemblent pour faire décreter leurs biens.*

CICERO IMP. S. D.
CÆSARI IMP.

UT legi tuas litteras, quas à Furnio noſtro acceperam, quibus mecum agebas, ut ad urbem eſ-

nouvelles avec impatience ; vous en avez reçû tous les jours des miennes depuis que je ſuis parti de Rome. Je vous envoie la copie de la Lettre que j'ai écrite à Céſar, j'eſpere qu'elle aura quelque effet.

---

4. *Les grands & vaſtes projets de Pompée.*] μακροψυχίαν. Strabon s'eſt ſervi à peu près dans le même ſens de μακροθυμία ; & je ne ſai pourquoi quelques Critiques voudroient qu'on lût ici μικροψυχίαν *Puſillum animum.* L'autre ſens renferme une raillerie beaucoup plus fine, & s'accorde parfaitement avec ce qui ſuit. Cela a rapport à ce que Ciceron a déja dit de Pompée dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre. *Hoc à primo cogitavit, omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras armatas in Italiam adducere.*

LETTRE
DE CICERON A CESAR.

QUand j'ai lû la Lettre que vous m'avez écrite par Furnius, pour m'engager à revenir à Rome, je n'ai pas été ſurpris d'y trouver que vous

ſem; te velle uti conſilio & dignitate mea, minus ſum admiratus: de gratia, & de ope quid ſignificares mecum ipſe quærebam? ſpe tamen deducebar ad eam cogitationem, ut te pro tua admirabili ac ſingulari ſapientia de otio, de pace, de concordia civium agi velle arbitrarer: & ad eam rationem exiſtimabam ſatis aptam eſſe & naturam & perſonam meam. Quod ſi ita eſt; & ſi qua de Pompeio noſtro tuendo, & tibi ac Reip. reconciliando cura te attingit, magis idoneum, quam ego ſum, ad eam cauſſam profecto reperies neminem: qui & illi ſemper, & Senatui, cum primum potui, pacis auctor fui; nec, ſumtis armis belli ullam partem attigi, judicavique eo bello te violari, contra cujus honorem, populi Romani beneficio conceſſum, inimici atque invidi niterentur. Sed ut eo tempore non modo ipſe fautor dignitatis tuæ fui, verum etiam ceteris auctor ad te adjuvandum;

vouliez vous ſervir de mes conſeils, & de la conſidération que je puis avoir; mais je n'ai pas bien compris ce que vous ajoûtez, que vous avez auſſi beſoin de mon crédit, & de tout ce qui dépend de moi. Cependant comme je connois votre admirable prudence, je me ſuis porté naturellement à croire que vous vouliez rétablir la paix & la tranquilité publique; & il m'a paru que cela convenoit aſſez à mon caractere & à la ſituation où je me trouve. S'il eſt donc vrai que vous penſiez à vous raccommoder avec Pompée & à le rendre à la République, vous ne trouverez certainement perſonne qui ſoit plus propre que moi pour ménager cette affaire; car je l'ai toujours porté à la paix, & j'ai parlé de même dans le Sénat dès que j'en eus l'occaſion. Depuis qu'on a pris les armes j'ai gardé une exacte neutralité, perſuadé qu'on vous faiſoit une injuſtice, & que c'étoit par animoſité & par jalouſie qu'on vouloit vous ôter le privilege que le Peuple Romain vous avoit accordé. Mais comme, lorſque vous le demandâtes, je ne me contentai pas de favoriſer vos prétentions, & que je mis

ſic me nunc Pompeii dignitas vehementer movet : aliquot enim ſunt anni, cum vos duo delegi, quos præcipue colerem, & quibus eßem, ſicut ſum amiciſſimus.

Quamobrem à te peto, potius omnibus precibus oro & obteſtor, ut in tuis maximis curis aliquid impertias temporis huic quoque cogitationi, ut tuo beneficio bonus vir, gratus, plus denique eſſe in maximi beneficii memoria poſſim; quæ ſi tantum ad me ipſum pertinerent, ſperarem me à te tamen impetraturum. Sed, ut arbitror, & ad tuam fidem, & ad Rempub. pertinet, me è paucis, & ad utriuſque veſtrum, & ad civium concordiam, per te quam accommodatiſſimum conſervari.

encore pluſieurs perſonnes dans vos intérêts; il eſt juſte auſſi que j'aie quelques égards pour un homme d'un rang auſſi diſtingué que Pompée; car depuis quelques années, je m'étois attaché à vous deux d'une maniere particuliere, & j'étois lié, comme je le ſuis encore avec l'un & l'autre, d'une amitié très-étroite.

Je vous prie donc, ou plûtôt je vous conjure, de prendre quelques momens ſur vos grandes occupations pour penſer comment vous pourrez me laiſſer les moyens & la liberté de m'acquitter de ce qu'un honnête homme doit à un ami qui lui a rendu des ſervices qu'on ne peut oublier ſans crime. Quand il ne s'agiroit que de ma propre ſatisfaction, je me flate que vous voudriez bien avoir pour moi cet égard. Mais il me paroît même que pour le bien de la République, & pour faire voir que vous ſouhaitez véritablement la paix, vous devez me laiſſer dans une ſituation où je puiſſe ménager un accommodement entre vous deux & entre tous les Citoyens, ce qui convient à peu de perſonnes auſſi-bien qu'à moi.

Ego, cum antea tibi de Lentulo gratias egiſſem, cum ei ſaluti, qui mihi fuerat, fuiſſes: tamen lectis ejus litteris, quas ad me gratiſſimo animo de tua liberalitate beneficioque miſit, eandem me ſalutem à te accepiſſe putavi, quam ille: in quem ſi me intelligis eſſe gratum; cura, obſecro, ut etiam in Pompeium eſſe poſſim.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

Legebam tuas litteras XIII *Kalend. cum mihi epiſtola affertur à Lepta, circumvallatum eſſe Pompeium, ratibus etiam exitus portus teneri. Non medius fidius præ lacrimis poſſum reliqua nec cogitare, nec ſcribere. Miſi ad te exemplum. Miſeros nos, cur non omnes fatum illius una exſecuti ſumus? ecce autem à Matio & Trebatio eadem:*

Je vous ai déja remercié de ce que vous avez bien voulu conſerver la vie à Lentulus mon libérateur. Mais depuis qu'il m'a marqué lui-même avec combien d'honnêteté & de douceur vous l'avez traité, j'y ai été auſſi ſenſible que ſi j'avois reçû de vous le même bienfait. Si vous approuvez ma reconnoiſſance à ſon égard, permettez-moi, je vous prie, de n'en avoir pas moins pour Pompée.

LETTRE XII.

COmme je liſois votre Lettre le vingtiéme de Mars, j'en ai reçû une de Lepta qui me mande que Brindes eſt bloqué, & que Céſar a fait fermer l'entrée du port avec des radeaux [1]. Je ſuis ſi accablé de cette nouvelle, que je ne puis vous en faire le détail; je vous envoie une copie de la Lettre de Lepta. Malheureux que nous ſommes, pourquoi n'avons-nous pas couru la même fortune que Pom-

quibus Minturnis obvii Cæsaris tabellarii. Torqueor infelix ut jam illum Mucianum exitum exoptem.

At quam honesta, at quam expedita tua consilia, quam evigilata tuis cogitationibus, qua itineris, qua navigationis, qua congressus, sermonisque cum Cæsare? omnia tum honesta, tum cauta. In Epirum vero invitatio quam suavis, quam liberalis, quam fraterna!

De Dionysio sum admiratus: qui apud me honoratior fuit quam apud Scipionem Panætius: à quo impurissime hæc nostra fortuna despecta est. Odi hominem, & odero: utinam ulcisci possem: sed illum ulciscentur mores sui.

pée ? Je viens d'avoir encore la confirmation de cette nouvelle par une Lettre de Matius & de Trebatius, qui ont rencontré à Minturnes ceux que Céſar avoit dépêchés. Ma douleur eſt à un point que je ſouhaiterois d'avoir le même ſort que Mucius. [2]

Mais, pour revenir à votre Lettre, combien de généroſité, de lumiere, de pénétration dans les conſeils que vous me donnez ſur le chemin que je dois prendre, ſur mon embarquement, & ſur mon entrevûe avec Céſar ! la prudence y paroît ſans foibleſſe & ſans âcheté. Que la maniere dont vous m'offrez votre maiſon d'Epire, eſt honnête & obligeante, & pleine d'une tendre amitié !

Pour Dionyſius, je vous avoue que j'ai été fort ſurpris de ſon procedé, lui qui a été auprès de moi ſur un meilleur pié que Panetius n'étoit auprès de Scipion, me traiter ſi indignement parce que je me trouve dans une fâcheuſe conjoncture. J'en ſuis outré & je ne lui pardonnerai jamais : que ne puis-je le lui faire ſentir ! mais des gens de ce caractere trouvent en eux-mêmes leur châtiment.

net; fuga prohibet; nos vivi
ſtat urbs iſta? Prætores jus
Ædiles ludos parant? viri b
ras perſcribunt? ego ipſe ſe
ner illuc ire ut inſanus? in
fidem municipiorum? boni
quentur; leves irridebunt
novarum cupidi, victores pr
& armati, vim & manus
Quid cenſes igitur? ecquina
conſilii ad finis hujus miſerr
tæ? nunc doleo, nunc torque
quibuſdam aut ſapiens vide
una non ierim, aut felix fui
hi contra. Numquam eni
victoriæ ſocius eſſe volui; ca
tis mallem fuiſſe. Quid ego n

C'eſt maintenant qu'il faut que vous penſiez plus ſérieuſement que jamais à ce que je dois faire. Une armée Romaine tient Pompée aſſiégé, on craint qu'il n'échape, on en veut à ſa perſonne, & nous vivons encore? Tout va à Rome comme à l'ordinaire, les Préteurs donnent audience, les Ediles préparent des jeux, nos gens de bien ne penſent qu'à faire valoir leur argent, & moi je demeure ſans action? Que faire? Tenterai-je en deſeſperé de pénetrer juſqu'à Brindes, & de ſoulever les villes de l'Italie? Nos gens de bien ne me ſuivront pas, les gens indifférens ſe moqueront de moi, & je ſerai expoſé aux violences de ceux qui ne penſent qu'à brouiller, qui ont la force en main, & qui ſont inſolens de leur victoire. Que faut-il donc que je faſſe, & à quoi me réſoudre dans une ſi cruelle ſituation? Ma douleur eſt plus vive que jamais, pendant que pluſieurs perſonnes trouvent que j'ai été ou prudent ou heureux de n'avoir pas ſuivi Pompée. Pour moi, j'en juge tout autrement; je n'ai jamais ſouhaité d'avoir part à ſa victoire, & je voudrois partager avec lui la mauvaiſe fortune. De

habeo, nisi ut aliqua inimici cordia liberetur.

[a] Οὐκ ἔστ' ἔτυμος λόγος, *ut ille de ratibus. Quid enim est Dolabella his litteris, qua Idus Mart. à Brundisio hanc* [b] εὐημερίαν *quasi Cæsar beret, Pompeium in fuga ess que primo vento navigat quod valde discrepat ab iis lis, quarum exempla antea misi. Hic quidem mera scel quuntur. Sed non erat nec re auctor, nec hujus rei quidem Dolabella.*

a Non est verus sermo.

b Prosperitatem.

quel ſecours peuvent m'être maintenant vos Lettres, votre prudence & votre amitié ? C'en eſt fait, je n'ai plus aucune eſperance, & je ne vois pas même ce que je pourrois ſouhaiter, ſinon que Pompée trouve grace devant ſon ennemi.

Il faut qu'il ne ſoit pas vrai, que Céſar ait fermé le port de Brindes ; car Dolabella, dans une Lettre qu'il m'écrit du treiziéme de Mars devant cette place, me marque comme une choſe fort avantageuſe pour Céſar, que Pompée penſe à s'embarquer & qu'il fera voile au premier bon vent ; cela ne s'accorde point du tout avec ces autres Lettres dont je vous ai envoyé des copies. Les partiſans de Céſar parlent ici avec beaucoup d'inſolence ; mais ils ne peuvent avoir des nouvelles ni plus ſûres ni plus fraîches que celles que j'ai eues par Dolabella.

REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. *QUe Céſar a fermé l'entrée du port avec des radeaux.*] Il y faiſoit en effet travailler, comme il l'explique en détail dans le premier Livre de la guerre civile. Mais cet ouvrage ne put pas être achevé aſſez

EPISTOLA XIII.
CICERO ATTICO SAL.

TUas XI *Kalend. accepi litteras, quibus omnia conſilia differs in id tempus, cum ſcierimus, quid actum ſit : & certe ita eſt : nec interim poteſt quidquam ſtatui, ſed ne cogitari quidem. Quamquam hæ mihi litteræ Dolabellæ jubent ad priſtinas cogitationes reverti. Fuit enim*

tôt,

tôt, & Pompée mit à la voile auparavant.

2. *Le même ſort que Mucius.*] Q. Mucius Scævola qui fut tué par l'ordre du jeune Marius.

3. *Les gens indifférens.*] Il y a dans le Texte, *leves*, mais ce mot eſt ici déterminé à ce ſens par ſon oppoſition avec les gens du bon parti, & ceux du parti de Céſar.

4. *Il faut qu'il ne ſoit pas vrai, &c.*] C'eſt ici le commencement d'une nouvelle Lettre écrite depuis que Ciceron avoit reçû celle de Dolabella, & même depuis que la ſienne étoit partie; ce qui paroît par ces mots, *quod valde diſcrepat ab iis epiſtolis quarum exempla antea ad te miſi.*

LETTRE XIII.

J'Ai reçû le vingt-deuxiéme de ce mois la Lettre dans laquelle vous me marquez, que vous attendez pour me déterminer que nous ſachions ce qui ſe ſera paſſé à Brindes. Il eſt très-vrai qu'on ne peut juſques-là prendre aucun parti, & qu'il ſeroit même fort inutile d'y penſer. Cependant ce que Dolabella me marque [1] doit, ce me ſemble, me faire revenir à mon pre-

pridie Quinquatrus egregia tempestas, qua ego illum usum puto. [a] *Συναγωγὴ consiliorum tuorum non est à me collecta ad querelam, sed magis ad consolationem meam. Nec enim mè tam hæc mala angebant quam suspicio culpæ, ac temeritatis meæ; eam nullam puto esse; quoniam cum consiliis tuis mea facta & consilia consentiunt.*

a Collectio.

Quod mea prædicatione factum esse scribis magis, quam illius merito, ut tantum ei debere viderer; est ita. Ego illa extuli semper, & eo quidem magis, ne quid ille superiorum meminisse me putaret: quæ si maxime meminissem; tamen illius temporis similitudinem jam sequi deberem. Nihil me adjuvit, cum posset: & postea fuit amicus, etiam valde: ecquam ob causam plane nescio. Ergo ego quoque illi. Quin etiam illud par in utroque nostrum, quod al-

mier deſſein ; car le vent a été fort bon le dix-huit, apparemment que Pompée en aura profité. Si j'ai ramaſſé les endroits de vos Lettres où vous m'avez donné des conſeils, ce n'étoit pas pour vous faire des reproches ; je ne cherchois qu'à me conſoler. Je ne ſouffrois pas tant des maux préſens, que de la crainte où j'étois que je ne me fuſſe mal conduit, & je ſuis maintenant raſſûré puiſque je n'ai fait que ſuivre vos avis.

Quant à ce que vous me dites, que les obligations que j'ai à Pompée ne ſont devenues conſidérables, que parce que j'ai fait trop valoir ſes ſervices ; il eſt vrai que j'ai fort relevé ce qu'il a fait pour moi ; & je l'ai fait principalement pour le bien perſuader que je ne me ſouvenois plus des ſujets de plaintes que j'avois eus contre lui. Mais, quand je ne les aurois pas oubliés, je devrois toujours me regler ſur la maniére dont il en a agi à mon égard. Il eſt vrai qu'il ne m'a pas ſoûtenu lorſqu'il le pouvoit, mais il s'eſt depuis déclaré pour moi, & avec beaucoup de chaleur, ſans que je puiſſe deviner les raiſons d'une conduite ſi op-

ego nunc eum juvare qua
ſcio: nec, ſi poſſem, cum t
ferum bellum pararet, adju
putarem. Tantum offendere
ejus hic manens nolo. Ne
cule iſta videre, quæ tu p
animo providere, nec inte
malis poſſem.

Sed eo tardior ad diſ
fui, quod difficile eſt de di
luntario ſine ulla ſpe redi
tare. Nam ego hunc ita
video peditatu, equitatu,

poſée ; je dois donc me déclarer auſſi pour lui. Nous avons même cela de commun que nous avons été trompés par les mêmes perſonnes [2]. Je voudrois maintenant lui être auſſi utile qu'il me l'a été autrefois ; quoiqu'il n'ait pas fait pour moi tout ce qu'il pouvoit faire, je ne laiſſe pas de lui avoir beaucoup d'obligation. Mais je ne vois pas en quoi je pourrois le ſervir ; & quand je le pourrois, je ne croirois pas devoir lui aider à allumer une guerre ſi funeſte. Je veux ſeulement ſortir de l'Italie pour lui ôter tout ſujet de plainte ; auſſi-bien je ne pourrois pas me réſoudre à voir tout ce que vont faire ici les partiſans de Céſar, ce que vous pouvez aiſément vous figurer par avance.

Si j'ai differé ſi long-tems, c'eſt qu'on a bien de la peine à ſe condamner ſoi-même à l'éxil lorſqu'on ne voit aucune eſperance de retour. J'en juge par les grandes forces qu'a Céſar en Infanterie, en Cavalerie & ſur Mer, ſans compter les troupes que les Gaulois doivent lui fournir. Ils lui offrent, à ce que dit Matius, dix mille hommes d'Infanterie & ſix de Cavalerie, qu'ils

polliceri ſumtu ſuo annos decem. Sed ſit hoc [a] *λάπισμα. Magnas habet certe copias : & habebit non ut ille veſtigal, ſed civium bona. Adde confidentiam hominis ; adde imbecillitatem bonorum virorum ; qui quidem, quod illum ſibi merito iratum putant, oderunt, ut tu ſcribis, ludum : ac vellem, ſcribis, quiſnam hic ſignificaſſet. Sed & iſte, quia plus oſtenderat, quam fecit ; & vulgo illum qui amarunt non amant. municipia vero, & ruſtici Romani illum metuunt, hunc adhuc diligunt. Quare ita paratus eſt, ut, etiam ſi vincere non poſſit, quo modo tamen ipſe vinci poſſit non videam.*

a Jactatio.

Ego autem non tam [b] *γοητείαν hu-*

b Præſtigias.

entretiendront à leurs dépens pendant dix années. Je crois bien qu'il y a là un peu d'exagération ; mais il eſt toujours ſûr qu'il a beaucoup de troupes ; & qui plus eſt, il ne levera pas ſeulement des ſubſides comme Pompée ; il ſera maître du bien de tous les Citoyens. Joignez à cela ſon humeur hardie & entreprenante, & la foibleſſe de nos gens de bien qui, comme vous le remarquez, ne ſont fâchés de cette guerre [3] que parce qu'ils ſe ſont attiré l'inimitié de Céſar ; mais je voudrois que vous m'euſſiez marqué en particulier ceux dont vous voulez parler [4]. D'ailleurs Céſar a gagné les eſprits, parce qu'il a fait paroître plus de modération que les commencemens n'en ſembloient promettre ; & au contraire ceux qui étoient affectionnés à Pompée, ſont fort refroidis. Les villes de l'Italie & les gens de la campagne craignent ce dernier, & juſqu'à préſent ils paroiſſent contens de l'autre. Céſar a donc un parti ſi puiſſant que, quand on pourroit lui réſiſter, je ne vois pas comment on pourroit l'abattre.

Pour ce qui me regarde, je ne

jus timeo, quam [a] *πυθανάγκην. αἱ γὰρ τῶν τυράννων δέησεις, inquit Πλάτων, οἶδ' ὅτι μεμιγμέναι ἀνάγκαις. Illa* [b] *ἀλίμενα video tibi non probari; quæ ne mihi quidem placebant: sed habebam in illis & occultationem, & ὑπηρεσίαν fidelem: quæ si mihi Brundisii suppetunt, mallem. Sed ibi occultatio nulla est. Verum ut scribis; cum scierimus.*

[a] Suasionem violentam, nam tyrannorum preces, inquit Plato, permistæ sunt, ut scis, necessitatibus.

[b] Loca portu carentia.

[c] Ministerium.

Viris bonis me non nimis excuso. Quas enim eos cœnas & facere & obire scripsit ad me Sextus? quam lautas? quam tempestivas? sed sint quamvis boni, non sunt meliores quam nos: moverent me, si essent fortiores.

Dè Lanuino Phameæ erravi:

crains pas de me laiſſer ſéduire par ſes careſſes trompeuſes, j'appréhende plûtôt qu'en me voulant perſuader il ne me force ; car, comme dit Platon, les prieres des Tyrans ne laiſſent gueres la liberté du refus. Je vois bien que vous ne jugez pas à propos que je me retire dans une Ville où il n'y ait point de port ; je ſens bien cet inconvénient ; mais d'un autre côté, je pourrois plus aiſément m'y tenir caché, & j'y ſerois ſervi plus fidelement. Si je pouvois l'être de même à Brindes, je m'y trouverois beaucoup mieux, quoiqu'il me ſeroit toujours impoſſible d'y demeurer caché ; mais, comme vous me le dites, il faut attendre des nouvelles de ce qui ſe paſſe.

Je me mets fort peu en peine de ce que penſent de moi vos gens de bien. Quelle deſcription Peduceus me fait de la longueur & de la délicateſſe de leurs ſoupés ! Mais je veux qu'ils ayent véritablement du zéle pour la République, je n'en ai pas moins qu'eux ; s'ils avoient plus de courage, je pourrois me mettre en peine de leur cenſure.

Pour cette maiſon de Phameas, je

Trojanum ſomniabam. Id ego volui Q. ſed pluris eſt. Iſtud tamen cuperem emeres, ſi ullam ſpem fruendi viderem. Nos quæ monſtra quotidie intelligamus, ex illo libello, qui in epiſtolam conjectus eſt. Lentulus noſter Puteolis eſt [a] ἀδημονῶν, *ut Cæcius narrat. Quid agat?* [b] διατρο-πὴν *Corſinienſem reformidat: Pompeio nunc putat ſatisfactum: beneficio Cæſaris movetur; ſed tamen movetur magis perſpecta re.*

a Mœroris plenus. *b* Infamiam.

Tene hæc ferre poſſe? omnia miſera, ſed hoc nihil miſerius; Pompeius M. Magium de pace miſit; & tamen oppugnatur; quod ego non credebam: ſed habeo à Balbo litteras, quarum ad te exemplum miſi: lege quæſo, & illud infimum caput ipſius Balbi, optimi, cui Cnæus noſter locum ubi hortos ædificaret

m'étois trompé ; je croyois que c'étoit celle qui eſt auprès de Troye, dont j'ai offert autrefois cinq cens mille ſeſterces ; celle-ci vaut davantage, je ſouhaiterois néanmoins que vous l'achetaſſiez ſi l'on pouvoit eſperer d'en jouir. Vous verrez par les nouvelles que je joins à ma Lettre, combien il en vient ici d'extraordinaires. Cecius m'a dit que Lentulus étoit toujours à Pouzzoles, où il s'abandonne à ſon chagrin. Que voulez-vous ? Il appréhende qu'il ne lui arrive encore quelque affaire comme celle de Corfinium ; il croit avoir aſſez fait pour Pompée ; il eſt touché de la maniere dont Céſar l'a traité, & encore plus, à ce que je crois, des progrés qu'il fait tous les jours.

Eſt-il rien de plus indigne que ce que je viens d'apprendre ? Quoique nous ſoyons accoûtumés aux plus fâcheuſes nouvelles, ne ſerez-vous pas outré de celle-ci ? Pompée a envoyé M. Magius à Céſar pour lui propoſer un accommodement, & cependant on le tient toujours aſſiégé. Cela m'a fort ſurpris, mais je le ſai par une Lettre de Céſar même que Balbus m'a envoyée, & dont je joins ici la copie.

dedit : quem cui noſtrum non ſæpe prætulit ? itaque miſer torquetur. Sed, ne bis eadem legas, ad ipſam te epiſtolam rejicio. Spem autem pacis habeo nullam. Dolabella ſuis litteris, Idibus Mart. datis, merum bellum loquitur. Maneamus ergo in illa eadem ſententia miſera & deſperata, quando hoc miſerius eſſe nihil poteſt.

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *CE que Dolabella me marque.*] Que Pompée feroit voile au premier bon vent.

Epiſt. 12.

2. *Nous avons été trompés tous deux par les mêmes perſonnes.*] Par Bibulus, Lucceius, & pluſieurs autres de ceux qu'on appeloit *optimates*, qui, à ce que Ciceron prétendoit, l'avoient mal défendu contre Clodius par un motif de jalouſie, & qui depuis avoient fait en ſorte de brouiller Pompée avec Céſar. *Voyez les Lettres du 3. Livre.*

3. *Cette guerre.*] Il y a dans le Texte, *ludum*. Horace en parlant de cette même guerre a dit *ludum fortunæ ;* & dans un autre endroit,

Remarquez ſur-tout, je vous prie, la fin de celle de Balbus ce parfaitement honnête homme à qui Pompée a donné une place pour y bâtir une maiſon de plaiſance, & qu'il a traité en mille occaſions avec plus de diſtinction que nous tous : auſſi le pauvre homme eſt dans une agitation cruelle ; mais afin que vous ne liſiez pas deux fois la même choſe, je vous renvoie à ſa Lettre. Je n'eſpere nullement que la paix ſe faſſe. Dolabella me parle fort ſur ce ton dans ſa Lettre du quinziéme de Mars. Il faudra donc m'en tenir à mon premier deſſein, quoique ce ſoit une cruelle extrémité ; mais c'en ſeroit encore une plus grande pour moi de demeurer ici.

---

fortuna ſævo læta negotio, & ludum inſolentem ludere pertinax.

4. *Que vous m'euſſiez marqué en particulier ceux dont vous voulez parler.*] Je lis ici avec Grævius, *ac vellem quinam hi ſignificaſſes. Scribis* eſt ſans doute une répétition inutile du *ſcribis* qui eſt trois mots auparavant, & c'eſt une brouillerie de quelque Copiſte.

5. *Auprès de Troye.*] Dans l'endroit où Enée s'établit d'abord en arrivant en Italie entre Ardea, Laurentum, & Antium.

6, *Eſt-il rien de plus indigne, &c.*] Cela n'a point rapport à ce qui précede, comme l'ont crû quelques Commentateurs, mais à ce qui

BALBUS CICERONI IMPERATORI S.

Cæſar nobis litteras perbreves miſit, quarum exemplum ſubſcripſi. Brevitate epiſtolæ ſcire poteris eum valde eſſe diſtentum, qui tanta de re tam breviter ſcripſerit. Si quid præterea novi fuerit, tibi ſcribam.

CÆSAR OPPIO, CORNELIO S.

AD. VII Id. Mart. Brundiſium veni: ad murum caſtra poſui. Pompeius eſt Brundiſii. Miſit ad me N. Magium de pace. Quæ viſa ſunt reſpondi. Hoc vos

ſuit ; & Manuce a eu raiſon de croire que la derniere partie de cette Lettre, ne fut écrite qu'après que Ciceron eut reçû celle de Balbus.

LETTRE
DE BALBUS A CICERON.

NOus avons reçû une Lettre de Céſar dont vous trouverez ici la copie ; elle eſt fort courte ; & il faut qu'il ſoit bien occupé, puiſqu'il nous écrit en ſi peu de mots ſur une affaire de cette importance.

LETTRE
DE CESAR A OPP. ET A BAL.

» JE ſuis arrivé le neuviéme de Mars » devant Brindes, & je l'ai inveſtie. » Pompée eſt dans la Place ; il m'a en- » voyé N. Magius pour me propoſer » un accommodement ; je lui ai répon- » du comme je l'ai jugé à propos. J'ai

ſtatim ſcire volui. Cum in ſpem venero de compoſitione aliquid me conficere, ſtatim vos certiores faciam.

Quomodo me nunc putas, mi Cicero, torqueri, poſt quam turſus in ſpem pacis veni, ne qua res eorum compoſitionem impediat? namque, quod abſens facere poſſum, opto. Quod ſi una eſſem, aliquid fortaſſe poſſem videri. Nunc exſpectatione crúcior.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

MIſeram ad te IX *Kalend. exemplum epiſtolæ Balbi ad me, & Cæſaris ad eum, ecce tibi eodem die Capua litteras accepi ab Q. Pedio, Cæſarem ad ſe pridie Idus Mart. miſiſſe hoc exemplo.*

» été bien-aiſe de vous apprendre cette
» nouvelle, dès que je verrai quelque
» eſperance de pouvoir convenir, je
» vous le manderai. «

Imaginez-vous, mon cher Ciceron, dans quelle inquiétude je ſuis depuis que j'ai vû ce nouveau jour à la paix, & combien j'appréhende que l'affaire ne ſe rompe. Je ne puis de ſi loin que faire des ſouhaits; ſi j'étois ſur les lieux, peut-être que je ferois quelque choſe de plus; maintenant je ſuis dans une cruelle agitation.

LETTRE XIV.

JE vous envoyai, le vingt-quatre, une copie de la Lettre de Balbus, & de celle qu'il avoit reçûe de Céſar. Le même jour, j'en reçûs une autre de Q. Pedius [1], qui me mande que Céſar lui écrit ces mots, du quatorziéme de Mars.

Pompeius ſe oppido tenet. Nos ad portas caſtra habemus: conamur opus magnum & multorum dierum, propter altitudinem maris. Sed tamen nihil eſt quod potius faciamus. Ab utroque portus cornu moles jacimus, ut aut illum quamprimum trajicere quod habet Brundiſii copiarum cogamus, aut exitu prohibeamus.

Ubi eſt illa pax, de qua Balbus ſcripſerat torqueri ſe? ecquid acerbius? ecquid crudelius? atque eum loqui quidam [a] *αὐθεντικῶς narrabant; Cn. Carbonis; M. Bruti ſe pœnas perſequi, omniumque eorum, in quos Sulla crudelis hoc ſcio fuiſſet: nihil Curionem ſe duce facere quod non hic Sulla duce feciſſet: ad ambitionem, quibus exilii pœna ſuperioribus legibus non fuiſſet; ab illo patriæ proditores de exilio reductos eſſe: quæri de Milone per vim ex-*

[a] Certo auctore.

» Pompée eſt dans Brindes, & je ſuis » campé devant la place. Je fais faire » une digue des deux côtés du Port; » c'eſt un ouvrage difficile, & qui ne » pourra pas être achevé en peu de » jours, parce que la Mer eſt fort pro- » fonde en cet endroit-là. Mais je ne » pouvois prendre un meilleur parti; » par-là ou j'obligerai Pompée à s'em- » barquer au plûtôt avec le reſte de » ſes troupes, ou je lui fermerai le » paſſage. «

Où ſont ces eſperances de paix qui tenoient Balbus dans une ſi grande attente? Eſt-il rien de plus triſte & de plus cruel? Quelques perſonnes aſſûrent même que Céſar dit hautement qu'il vient venger les Manes de Cn. Carbon [2], de M. Brutus [3], & de tous ceux contre qui Sylla avoit exercé tant de cruautés, dont Pompée avoit été le miniſtre; qu'il ne faiſoit rien faire à Curion que Sylla n'eût fait faire à Pompée; que ceux qu'il rappeleroit avoient été condamnés à un éxil perpetuel par une affectation de ſévérité contraire aux anciennes loix [4], & que Sylla avoit rappelé des traîtres & des ennemis de la République; qu'enfin

pulſo : neminem tamen ſe violaturum, niſi qui arma. Hæc contra Bæbius quidam à Curione III *Id. profectus homo non infans, ſed quis, ulli non dicat. Plane neſcio quid agam. Illim equidem Cnæum profectum puto. Quidquid eſt biduo ſciemus. A te nihil, ne Anteros quidem, qui à te, litterarum : nec mirum. Quid enim eſt quod ſcribamus? ego tamen nullum diem prætermitto.*

Scripta epiſtola, litteræ mihi ante lucem à Lepta Capua redditæ ſunt Idib. Mart. Pompeium à Brundiſio conſcendiſſe, at Cæſarem A. D. VII *Kalend. Apr. Capuæ fore.*

Pompée s'étoit ſervi de voies de fait pour faire bannir Milon [5]; que pour lui il ne traiteroit comme ennemis que ceux qu'il trouveroit les armes à la main. Un certain Bebius, que Curion a envoyé ici le treize, parle tout autrement ſur Céſar; mais on ne peut gueres compter ſur ce que dit un homme ſi obſcur [6]. Je ne ſai à quoi me déterminer; ſans doute que Pompée eſt embarqué maintenant, mais nous en aurons des nouvelles certaines dans deux jours. Comment ne m'avez-vous point écrit, pas même par Anteros? Après tout, j'ai tort d'en être ſurpris; qu'avons-nous à préſent à nous dire? je ne laiſſe pas de vous écrire tous les jours.

Depuis que j'ai écrit ma Lettre, j'en ai reçû avant le jour une de Lepta qui me mande de Capoue que Pompée a fait voile le quinze, & que Céſar ſera à Capoue le vingt-ſix de ce mois.

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. Q. *Pedius.*] L'un des Lieutenans de Céſar.

2. *Cn. Carbon.*] Il fut tué en Sicile par l'ordre de Pompée.

3. *M. Brutus.*] Le pere du fameux Brutus qui fut depuis le chef de la conjuration contre Céſar ; Pompée avoit fait tuer le pere après qu'il lui eut rendu Modene.

4. *Que ceux qu'il rappelleroit avoient été condamnés à l'éxil par une affectation de ſévérité contraire aux anciennes loix.*] Le Texte eſt ici fort concis, s'il n'eſt pas même corrompu. On ne laiſſe pas d'entrevoir ce que vouloit dire Céſar. Il avoit deſſein de rappeler ceux qui avoient été bannis ſous le troiſiéme Conſulat de Pompée, qui avoit alors fait paſſer une Loi qui condamnoit à un éxil perpétuel ceux qui ſeroient convaincus de *Brigue*. Quand Céſar dit que les Loix précedentes ne condamnoient pas à l'éxil ceux qui étoient convaincus de *Brigue*, cela ne doit s'entendre que d'un éxil perpétuel ; car pluſieurs années auparavant Ciceron en avoit publié une qui les condamnoit à un éxil de dix ans. Il eſt vrai qu'on a lieu de juger par les recherches que fit Pompée, que la Loi de Ciceron n'avoit pas été exécutée à la rigueur.

5. *Qu'il s'étoit ſervi de voies de fait pour*

faire bannir Milon.] La place publique étoit pleine de ſoldats lorſque Ciceron plaida pour lui, comme nous l'avons déja dit. Céſar en fait un crime à Pompée ; quoique d'ailleurs il ne s'intéreſsât nullement pour Milon, qu'il ne rappela point lorſqu'il fut le maître des affaires.

6. *Mais on ne peut gueres compter ſur ce que dit un homme ſi obſcur.*] Il y a dans le Texte, *ſed quis, ulli non dicat ;* à la lettre, *c'eſt un homme qui ne pourroit pas dire qui il eſt.* Ciceron parlant ailleurs d'un homme auſſi obſcur que ce Bebius dont il parle ici, dit, *cui tamen dixi . . . oro te quis tu es.*

Epiſt. 16. Lib. 7. Fam.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

CUm dediſſem ad te litteras, ut ſcires Cæſarem Capuæ VII *Kalend. fore, allatæ mihi Capua ſunt litteræ eum in Albano apud Curionem* V *Kalend. fore. Eum cum videro Arpinum pergam. Si mihi veniam, quam peto, dederit, utar illius conditione: Sin minus, impetrabo aliquid à me ipſo. Ille, ut ad me ſcripſerit, legiones ſingulas poſuit Brundiſii, Tarenti, Siponti. Claudere mihi videtur maritimos exitus: & tamen ipſe Græciam ſpectare potius, quam Hiſpanias. Sed hæc longius abſunt. Me nunc & congreſſus hujus ſtimulat; (is vero adeſt) & primas ejus actiones horreo. Volet enim credo S.C. facere: volet Augurum decretum; rapiemur, aut abſentes vexabimur: vel ut Conſules*

LETTRE

LETTRE XV.

DEpuis que je vous ai mandé que Céſar ſeroit le vingt-ſix à Capoue, on m'a écrit de cette ville qu'il coucheroit le 28. à Albe chez Curion. Dès que je l'aurai vû, je m'en irai à Arpinum. S'il me laiſſe la liberté que je lui demande, j'accepterai ce parti, ſinon, je ſaurai bien prendre le mien. Il m'écrit qu'il a laiſſé trois Légions; l'une à Brindes, l'autre à Tarente, & l'autre à Siponte; c'eſt apparemment pour empêcher qu'on ne ſorte de l'Italie; du reſte, je croi qu'il penſe plûtôt à paſſer en Grece qu'à aller en Eſpagne [1]. Mais cela eſt encore loin; ce qui m'inquiéte à préſent c'eſt notre entrevûe, car j'y touche déja, & les affaires qu'il propoſera dès qu'il ſera à Rome. Il voudra ſans doute avoir un Decret du Sénat & une déciſion des Augures [2]; il exigera de moi que je le ſuive à Rome; & ſi je le refuſe, il s'en vengera ſur mes biens. Il fera déclarer qu'un Préteur peut préſider à l'é-

get Prætor, vel Dictatorem dicat: quorum neutrum jus eſt. Sed ſi Sulla potuit efficere ab Interrege ut Dictator diceretur, cur hic non poſſit? nihil expedio, niſi ut aut ab hoc, tamquam Q. Mucius, aut ab illo, tamquam L. Scipio.

Cum tu hæc leges ego illum fortaſſe convenero [a] *πάτλα, κύπρον. Ne illud quidem noſtrum proprium. Erat enim ſpes propinqui reditus; erat hominum querela. Nunc exire cupimus; qua ſpe reditus mihi quidem numquam in mentem venit. Non modo autem nulla querela eſt municipalium hominum, ac ruſticorum, ſed contra metuunt ut crudelem, iratum. Nec tamen mihi quidquam eſt miſerius, quam remanſiſſe; nec optatius quam evolare, non tam ad belli, quam ad fugæ ſocietatem. Sed tu omnia conſilia differebas in id tem-*

a Perſer, gravius. v. Not.

lection des Conſuls ou à celle d'un Dictateur, quoique l'un & l'autre ſoit également contre les loix. Mais, puiſque Sylla s'eſt bien fait nommer Dictateur pendant un Interregne, pourquoi Céſar ne le fera-t'il pas? Je ne ſai que dire de tout cela, ſi-non que je cours riſque d'être traité ou par celui-ci comme Scevola, ou par Pompée comme L. Scipion. [3]

Quand vous recevrez cette Lettre peut-être que j'aurai déja vû Céſar. Il faut, me direz-vous, s'armer de conſtance, vous avez ſoûtenu de plus grandes épreuves [4]; non, mon éxil n'en étoit pas une ſi grande. L'eſperance d'un prompt retour, les plaintes & les murmures de tous les bons Citoyens, pouvoient me conſoler; mais à préſent je ſuis obligé de me bannir, & je ne vois pas que nous puiſſions eſperer de revenir jamais. Bien loin que les villes de l'Italie & les gens de la campagne plaignent Pompée, ils le regardent au contraire comme un homme cruel dont ils doivent craindre le reſſentiment. Cependant je ſuis inconſolable d'être demeuré, & je ne ſouhaite rien tant que de l'aller joindre, moins pour com-

pus, cum sciremus, quæ Brundisii acta essent. Scimus nempe: hæremus nihilo minus.

Vix enim spero mihi hunc veniam daturum, etsi multa affero justa ad impetrandum. Sed tibi omnem illius meumque sermonem, omnibus verbis expressum, statim mittam. Tu nunc omni amore enitere, ut nos cura tua & prudentia juves, ita subito accurrit, ut ne T. Rebilum quidem, ut constitueram, possim videre. Omnia nobis imparatis agenda. Sed tamen,

—— [a] ἄλλα μὲν αὐτὸς, *ut ait ille,*
Ἄλλα δὲ ἡ δαίμων ὑποθήσεται,

quidquid egero continuo scies, Mandata Cæsaris ad Consules & ad Pompeium, quæ rogas, nulla habeo; quæ Egypta attulit, illa è via misi ad te ante: è quibus mandata

a Alia quidem ipse, alia vel Deus suggeret.

battre que pour fuir avec lui. Vous attendiez pour me déterminer, que nous ſuſſions ce qui ſe ſeroit paſſé à Brindes; nous le ſavons, & nous ne ſommes pas moins incertains qu'auparavant.

Il n'y a gueres d'apparence que Céſar veuille me permettre de ne me mêler d'aucune affaire, quoique j'aie bien des raiſons à lui alleguer; mais je vous rendrai compte mot pour mot de notre converſation dès que je l'aurai vû. C'eſt maintenant que j'ai beſoin plus que jamais des conſeils d'un ami auſſi zélé & auſſi prudent que vous. Céſar vient ſi vîte, que je ne pourrai pas même voir T. Rebilus avant ſon arrivée. Je n'ai pas le tems de me reconnoître; mais, comme dit Mentor à Telemaque, ma raiſon & les Dieux m'inſpireront dans ce moment. De quelque maniere que je m'en tire, vous le ſaurez auſſi-tôt. Je n'ai point vû ces propoſitions que Céſar a fait faire à Pompée & aux Conſuls; mais, avant que d'arriver ici, je vous ai envoyé un mémoire qu'Egypta m'avoit apporté, par où l'on peut voir ce que

puto intelligi posse. Philippus Neapoli est, Lentulus Puteolis. De Domitio ut facis sciscitare ubi sit, quid cogitet.

Quod scribis asperius me, quam mei patiantur mores, de Dionysio scripsisse, vide quam sim antiquorum hominum. Te medius fidius hanc rem gravius putavi laturum esse quam me. Nam praeterquam quod te moveri arbitror oportere injuria, quae mihi à quoquam facta sit; praeterea, te ipsum quodam modo hic violavit, cum in me tam improbus fuit? sed tu id quanti aestimes tuum judicium est. Nec tamen in hoc tibi quidquam oneris impono. Ego autem illum male sanum semper putavi, nunc etiam impurum & sceleratum puto: nec tamen mihi inimiciorem, quam sibi Philargyro bene curasti; certe caussam habuisti & veram & bonam; relictum esse me potius, quam reliquisse.

c'étoit que ces propoſitions. Philippus eſt à Naples & Lentulus à Pouzzoles. Informez-vous toujours, je vous prie, où eſt Domitius, & à quoi il eſt réſolu.

Quant à ce que vous me dites, que je vous ai écrit ſur Dionyſius d'une maniere trop dure, & qui n'eſt point de mon caractere; voyez combien je ſuis du vieux tems? j'ai crû, en vérité, que vous prendriez cette affaire plus vivement que moi. Il me ſembloit que vous deviez être ſenſible à toutes les injures que je reçois, de quelque part qu'elles me viennent; & je trouvois d'ailleurs que la maniere indigne dont Dionyſius en a uſé à mon égard, retomboit en quelque maniere ſur vous; mais c'eſt à vous à en juger, & je ne prétens point vous obliger à entrer dans mon reſſentiment. En mon particulier, j'avois toujours connu Dionyſius pour un homme ſans jugement, maintenant j'ajoûte ſans honneur & ſans probité; mais il s'eſt fait plus de tort qu'il ne m'en a voulu faire. Vous avez fort bien répondu à Philargyrus; & il eſt vrai en effet, que c'eſt lui qui m'a quitté, & non pas moi qui l'ai renvoyé.

Cum dediſſem jam litteras A. D. IIX Kalend. quos cum Matio pueri, & Trebatio miſeram, epiſtolam mihi attulerunt hoc exemplo.

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

JE crois qu'il penſe plûtôt à paſſer en Grece, qu'à aller en Eſpagne.] En effet, le deſſein de Céſar avoit été d'abord de ſuivre Pompée en Grece, & de le combattre avant qu'il eut pû raſſembler toutes ſes forces. Mais, comme il ne ſe trouva point de vaiſſeaux dans les ports de l'Italie, il aima mieux aller en Eſpagne, où les Lieutenans de Pompée avoient une armée conſidérable avec laquelle ils auroient pû paſſer dans les Gaules, & de-là en Italie.

Lib. I. de bell. civ.

2. *Il voudra ſans doute avoir un Decret du Sénat & une déciſion des Augures.*] Qui déclarent qu'un Préteur peut préſider à l'élection des Conſuls. Cette élection ne pouvoit ſe faire ſans y appeler les Augures, comme nous l'avons déja dit ailleurs.

3. *Scevola & L. Scipion.*] Qui furent proſcrits, l'un par Marius & l'autre par Sylla.

4. *Il faut s'armer de conſtance, vous avez ſoutenu de plus grandes épreuves.*] C'eſt le ſens d'un vers d'Homere dont Ciceron ne met ici que deux mots.

Ma Lettre du vingt-cinq étoit déja partie, lorſque j'en ai reçû une de Trebatius & de Matius par les gens que j'ai envoyés avec ce dernier [6]. En voici la copie.

πέπλαθι δὴ κραδίῃ, ἠὲ κύπτεφι ἄλλο πφὸ ἔπλης. Odiſſ. 2.

5. *T. Rebilus.*] Céſar l'avoit chargé vers ce tems-la de faire faire des propoſitions de paix à Pompée par Libon.

6. *Par les gens que j'avois envoyés avec ce dernier.*] Il y a dans le texte : *quos cum Matio pueri & Trebatio miſeram.* Comme Ciceron n'avoit point vû Trébatius, quelques Critiques ont voulu retrancher le *cum ;* mais cela n'eſt point néceſſaire. Matius après avoir vû Ciceron, étoit allé rejoindre Trebatius ; & Ciceron avoit envoyé avec le premier, quelques-uns de ſes gens pour lui rapporter des nouvelles de l'un & de l'autre.

MATIUS ET TREBATIUS CICERONI IMP. S. D.

CUm Capua exiſſemus, in itinere audiimus Pompeium Brundiſio a. d. XVI *Kalend. April. cum omnibus copiis, quas habuerit, profectum eſſe: Cæſarem poſtero die in oppidum introiſſe; concionatum eſſe; inde Romam contendiſſe; velle ante Kalend. eße ad urbem, & paucos dies ibi commorari, deinde in Hiſpanias proficiſci. Nobis non alienum viſum eſt, quoniam de adventu Cæſaris pro certo habebamus, pueros ad te remittere, ut id tu quamprimum ſcires. Mandata tua nobis curæ ſunt, eaque, ut tempus poſtularit, agemus. Trebatius Scævola facit ut antecedat.*

Epiſtola conſcripta, nuntiatum

LETTRE

DE MATIUS ET DE TREBATIUS

A CICERON.

COmme nous ſortions de Capoue, nous avons appris que Pompée avoit fait voile le dix-ſeptiéme de Mars avec toutes les troupes qui étoient dans Brindes; que Céſar y étant entré le lendemain, avoit harangué le Peuple; & qu'il étoit parti auſſi-tôt après pour Rome, où il veut être avant le premier d'Avril; qu'il n'y demeurera que quelques jours, & qu'il partira enſuite pour l'Eſpagne. Comme ces nouvelles ſont très-ſûres, & que nous avons crû que vous ſeriez bien-aiſe d'être averti de l'arrivée de Céſar, nous vous avons renvoyé vos gens exprès. Nous penſerons à ce que vous nous avez recommandé [1], & nous agirons pour cela dès que nous en trouverons l'occaſion. Trebatius Scevola [2] prend les devants.

Nous venons d'apprendre que Céſar

eſt nobis, Cæſarem a. d. VIII *Kalend. April. Beneventi manſurum, a. d.* VII *Capuæ, a. d.* VI *Sinueſſæ. Hoc pro certo putamus.*

REMARQUES

SUR LA LETTRE DE MATIUS

ET DE TREBATIUS.

1. *Nous penſérons à ce que vous nous avez recommandé.*] De parler à Céſar, afin qu'il diſpensât Ciceron de ſe trouver au Sénat. *Epiſt.* 17.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm quod ſcriberem ad te nihil haberem, tamen ne quem diem intermitterem has dedi litteras. A. D. VI *Kal. Cæſarem Sinueßæ manſurum nuntiabant. Ab eo mihi litte-*

ſera le vingt-cinq à Benevent, le vingt-ſix à Capoue, & le vingt-ſept à Sinueſſe [3]; vous pouvez compter là-deſſus.

---

2. *Trebatius Scevola.*] On lui avoit donné ce ſurnom, à cauſe de la grande connoiſſance qu'il avoit du droit, dans laquelle les deux Mutius ſurnommés Scevola, le grand Pontife & l'Augure, avoient excellé. Le ſurnom ordinaire de Trebatius étoit *Teſta.*

3. *Sinueſſe.*] Sur la côte de la Campanie.

LETTRE XVI.

JE ne vous écris aujourd'hui que parce que je ne veux pas être un ſeul jour ſans vous écrire. On mande ici que Céſar couchera le 27. à Sinueſſe. J'ai reçû le 26. une de ſes Lettres, où il me marque encore & d'une maniere plus forte, qu'il a beſoin de tout ce

ræ redditæ ſunt a. d. VII *Kal. quibus jam opes meas, non, ut ſuperioribus litteris, opem, exſpectat. Cum ejus clementiam Corſinienſem illam per litteras collaudaviſſem, reſcripſit hoc exemplo.*

REMARQUE
SUR LA XVI. LETTRE.

1. *OU il me marque encore, & d'une maniere plus forte, qu'il a beſoin de tout ce qui dépend de moi.*] Dans une autre Lettre Cé-

CÆSAR IMP. CICERONI

IMPERATORI. S. D.

RECTE auguraris de me, (bene enim tibi cognitus ſum) nihil à me abeſſe longius crudelitate. Atque ego cum ex ipſa re magnam ca-

qui dépend de moi [1]. Sur ce que je louois dans ma Lettre, la modération qu'il a fait paroître dans l'affaire de Corfinium, voici ce qu'il me répond.

ſar avoit dit *ope*, & il dit dans celle-ci *opibus*, ce qui eſt dans le fond la même choſe ; mais comme *opes* au plurier ſignifie auſſi les biens, Ciceron joue ſur cette double ſignification, & fait entendre à Atticus que Céſar ne lui demande plus ſon credit, mais ſon bien. Il n'étoit pas poſſible de conſerver cette équivoque dans la traduction.

LETTRE

DE CESAR A CICERON.

VOus jugez fort bien de moi (auſſi vous me connoiſſez depuis long-tems) rien n'eſt moins de mon caractere que ce qui reſſent la cruauté. J'agis ainſi par inclination, & j'en ſuis trop bien récompenſé, puiſque vous

pio voluptatem: tum meum factum probari ab te triumpho gaudio: neque illud me movet, quod ii, qui à me dimissi sunt, discessisse dicuntur, ut mihi rursus bellum inferrent: nihil enim malo quam & me mei similem esse, & illos sui. Tu velim mihi ad urbem præsto sis, ut tuis consiliis, atque opibus, ut consuevi, in omnibus rebus utar. Dolabella tuo nihil scito mihi esse jucundius. Hanc adeo habebo gratiam illi: neque enim aliter facere poterit, tanta ejus humanitas, is sensus, ea in me est benivolentia.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

TRebatium v Kal. quo die has litteras dedi, exspectabam. Ex ejus nuntio, Matiique litteris meditabor, quo modo cum illo loquar. O tempus miserum! nec du-

approuvez ma conduite. Je ne me repens point de ce que j'ai fait, quoique j'apprenne que ceux à qui j'ai donné la vie & la liberté ſont déja allés rejoindre mes ennemis. Comme je n'ai point envie de me démentir, je ſuis bien-aiſe auſſi qu'ils ne ſe démentent point. Je vous prie de vous rendre à Rome, afin que je puiſſe, à mon ordinaire, profiter de vos avis, & faire uſage de tout ce qui dépend de vous. Perſonne ne m'eſt plus cher que Dolabella votre gendre, je compte de lui avoir cette obligation. Il ne peut pas manquer de me ſervir auprès de vous, lui qui eſt ſi obligeant, ſi bon ami, & en particulier ſi plein d'affection pour moi.

LETTRE XVII.

TRebatius doit arriver ici aujourd'hui vingt-huit. Selon ce qu'il me dira, & ce que me mandera Matius, je verrai de quelle maniere je dois parler à Céſar. Quelle triſte ſituation! Je ne doute point qu'il ne me preſſe fort

bito quin à me contendat, ad urbem veniam. Senatum enim Kalend. velle ſe frequentem adeſſe, etiam Formiis proſtribi juſſit. Ergo ei negandum eſt? ſed quid præripi? ſtatim ad te perſcribam omnia. Ex illius ſermone ſtatuam Arpinumne mihi eundum ſit, an quo alio. Vole Ciceroni meo togam puram dare. Iſtim puto. Tu, quæſo, cogita quid deinde. Nam me hebetem moleſtiæ reddiderunt.

A Curio velim ſcire ecquid ad te ſcriptum ſit de Tirone. Ad me enim ipſe Tiro ita ſcripſit, ut verear quid agat. Qui autem veniunt inde id modo nuntiant. Sane in magnis curis etiam hæc me ſollicitat. In hac enim fortuna perutilis ejus & opera & fidelitas eſſet.

de venir à Rome, car il a fait publier à Formies qu'il ſouhaitoit que le Sénat fût fort nombreux le premier d'Avril. Il faut donc le refuſer ? Mais pourquoi me tourmenter avant le tems ? Auſſitôt après mon entrevûe, je vous en manderai le détail ſelon ce qu'il me dira, je verrai ſi je dois aller à Arpinum, ou dans quelqu'autre endroit. Je penſe à faire prendre la robe virile à mon fils, & Arpinum me convient fort pour cela ; penſez un peu à ce que je dois faire enſuite, car le chagrin m'a entierement émouſſé l'eſprit.

Je voudrois bien ſavoir ſi Curius ne vous a rien mandé de Tiron. Tiron lui-même m'écrit d'une maniere qui me fait appréhender que ſa ſanté ne ſoit pas bien rétablie. Ceux qui viennent de Patres n'ont pû m'en rien dire d'aſſûré [1]. C'eſt pour moi un très-grand ſurcroît de chagrin ; car dans l'état où ſont mes affaires, j'aurois fort beſoin d'un homme ſi entendu & ſi fidele.

REMARQUE
SUR LA XVII. LETTRE.

1. *Ceux qui viennent de Patres n'ont pû m'en rien dire d'aſſuré*] Le texte eſt ici imparfait ; & il y a dans les Manuſcrits, des

EPISTOLA XVIII.
CICERO ATTICO SAL.

UTrumque ex tuo conſilio. Nam & oratio fuit ea noſtra, ut bene potius ille de nobis exiſtimaret, quam gratias ageret; & in eo manſimus, ne ad urbem. Illa fefellerunt, facilem quod putaramus. Nihil vidi minus. Damnari ſe noſtro judicio, tardiores fore reliquos, ſi nos non venerimus, dicere. Ego, diſſimilem illorum eſſe

leçons fort differentes qui n'ont pas fourni aux Critiques de fort grandes lumieres. Grævius croit que Ciceron avoit écrit *qui autem veniunt inde modo, nuntiant fere ſanum ;* mais il n'a pas trouvé cette conjecture aſſez ſûre pour la mettre dans ſon texte. Je me ſuis contenté d'exprimer en général le ſens auquel ce qui précede & ce qui ſuit, me conduiſoit.

LETTRE XVIII.

J'Ai obſervé les deux choſes que vous m'aviez recommandées ; j'ai parlé à Céſar d'une maniere plus propre à m'en faire eſtimer qu'à m'attirer des remercîmens, & je lui ai refuſé conſtamment d'aller à Rome. Mais j'avois eu grand tort de croire qu'il recevroit bien mes excuſes, il ne pouvoit les recevoir plus mal. M'abſenter, dit-il, c'eſt le condamner hautement, & donner lieu à pluſieurs autres perſonnes de ſuivre mon exemple ; je lui ai dit là-deſſus,

cauſſam. Cum multa; veni igitur, & age de pace. Meone, inquam, arbitratu? an tibi, inquit, ego præſcribam? ſic, inquam, agam. Senatui non placere in Hiſpanias iri, nec exercitus in Græciam tranſportari; multaque, inquam, de Cnæo deplorabo. Tum ille, ego vero iſta dici nolo. Ita putabam, inquam: ſed ego eo nolo adeſſe, quod aut ſic mihi dicendum eſt, multaque quæ nullo modo poſſem ſilere, ſi adeſſem, aut non veniendum. Summa fuit, ut ille quaſi exitum quærens, ut deliberarem. Non fuit negandum. Ita diſceſſimus. Credo igitur hunc me non amare. At ego me amavi: quod mihi jam pridem uſu non venit.

qu'ils n'avoient pas les mêmes raiſons que moi. Enfin après bien des choſes de part & d'autre, il m'a propoſé de venir à Rome pour travailler à un accommodement. Mais, lui ai-je dit, pourrai-je parler avec liberté? Croyez-vous donc, m'a-t'il répondu, que je prétende vous dicter ce que vous direz? Hé bien, ai-je repris, je tâcherai de perſuader au Sénat qu'il ne faut point porter la guerre en Eſpagne, ni faire paſſer des troupes en Grece, & j'ajoûterai beaucoup d'autres choſes ſur le triſte état où eſt réduit Pompée. Je ne veux point, m'a-t'il dit, qu'on parle de la ſorte. Je m'en étois bien douté, lui ai-je répondu, auſſi eſt-ce pour cela que je ne veux point aller à Rome, car je ne pourrois pas me diſpenſer de m'expliquer ainſi, & de dire pluſieurs autres choſes qui ne vous plairoient pas davantage. Enfin pour ſe tirer d'affaire par quelque endroit, il s'eſt réduit à me prier d'y penſer encore; cela ne pouvoit pas ſe refuſer; je le lui ai donc promis, & nous nous ſommes ſéparés là-deſſus. Je ſuis perſuadé qu'il eſt fort mécontent; mais en récompenſe, je ſuis fort content de

peruitam : o copias ucsper
quid, quod Servii filius? qu
tinii? quot in his caſtris f
quibus Pompeius circumſide
ſex legiones. Multum vigila
det : nullum video finem
Nunc certe promenda tibi ſu
filia. Hoc fuerat extremum.
tamen [b] *illius eſt o*
quam pæne præterii; ſi ſibi co
noſtris uti non liceret, uſurum
rum poſſet, ad omniaque eſſ
cenſuram.

a Mortuorum turba. v. Not. 9. Ep
h. L. *b* Clauſula.

Vidiſti igitur virum, ut ſcrip

moi, ce qui ne m'étoit point arrivé depuis long-tems.

Au reſte, grands Dieux! quels gens il a avec lui, l'étrange aſſemblage! on y voit entre autres Eros l'affranchi de Celer [1]. Que ne doit-on pas craindre de tant de méchans Citoyens ainſi réunis? N'eſt-ce pas une choſe indigne que l'on voye parmi eux le fils de Servius & de Titinius? Mais il y en avoit bien d'autres dans le camp devant Brindes; dès-lors Céſar avoit ſix Légions: on ne peut être ni plus actif, ni plus entreprenant. Je n'ai plus aucune eſperance, & il eſt tems que vous me déterminiez; nous n'attendions pour cela que le ſuccès de mon entrevûe avec Céſar. Mais voici ſes dernieres paroles que j'ai penſé oublier, & qui m'ont fait plus de peine que tout le reſte. Si vous ne voulez pas, m'a-t'il dit, que je me ſerve de vos conſeils, je ſerai obligé d'en prendre d'autres, & d'en venir peut-être à de fâcheuſes extrémités.

Vous l'avez donc vû, me diſiez-vous dans une de vos Lettres, & vous avez gémi? oui ſans doute. Et après cela? il eſt allé à Pedum [2] & moi à Arpi-

num. Inde exſpecto quidem [a] *λαλαγοῦσαν illam tuam. Tu (malum) inquies, actum ne agas. Etiam illum ipſum, quem ſequimur, multa fefellerunt. Sed ego tuas litteras exſpecto. Nihil eſt enim jam, ut antea, videamus hoc quorſum evadat. Extremum fuit de congreſſu noſtro: quo quidem non dubito quin iſtum offenderim. eo maturius agendum eſt. Amabo te epiſtolam, &* [b] *πολιτικὸν. Valde tuas litteras nunc exſpecto.*

a Garrientem *ſupp.* hirundinem.

b Quæ ſit viri Reip. periti.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *Eros l'Affranchi de Celer.*] C'eſt celui dont nous avons parlé ſur la troiſiéme Lettre du ſixiéme Livre. Celer, c'eſt Q. Pilius Celer frere ou couſin de la femme d'Atticus.

2. *Pedum.*] Ville du Latium entre Tibur, Preneſte, & Tuſculum.

num, ou ſuivant votre avis, j'attendrai les hirondelles. Si vous n'êtes pas parti plûtôt, me direz-vous, il ne faut plus y penſer; c'eſt une affaire faite, & c'eſt-là le mal[3]; mais celui que je vais ſuivre a fait bien d'autres fautes. J'attens votre déciſion; il ne s'agit plus de voir comment les affaires tourneront; il n'y avoit que cette entrevûe qui nous arrêtât, & je ne doute point que Céſar ne ſoit fort fâché contre moi; ainſi je dois prendre au plûtôt mon parti. Je vous demande donc une Lettre, mais bien raiſonnée; jamais je n'en attendis avec plus d'impatience.

---

3. *C'eſt une choſe faite, & c'eſt là le mal.*] Nous voyons dans le livre de l'amitié que *actum agere* étoit une expreſſion paſſée en proverbe qui ſignifioit ſe tourmenter inutilement ſur une choſe à laquelle il n'y a plus de remede; & cela paroît auſſi par cet endroit de la quatriéme Lettre de ce Livre, *ſed acta ne agamus, reliqua paremus*; laiſſons là le paſſé & penſons à l'avenir. Nous diſons de même, *c'eſt une affaire faite*, c'eſt-à-dire, à laquelle il n'y a point de remede. C'eſt à ce ſens qu'a rapport le *malum* qui eſt ici en parentheſe dans le texte, & qui ſignifie *& c'eſt-là le mal*, comme dans la vingtiéme Lettre du cinquié-

me Livre : *Qui (malum) iſti Pendeniſſe ?* Qu'eſt ce que cette ville de Pindeniſſe (que vous avez priſe) & c'eſt là le mal qu'elle ſoit ſi peu connue. Ciceron dit ici, *& c'eſt le mal*

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

EGo meo Ciceroni, quoniam Roma carcemus, Arpini potiſſimum togam puram dedi, idque municipibus noſtris fuit gratum. Etſi omnes, & illos, & qua iter feci, mœſtos afflictoſque vidi : tam triſtis & tam atrox eſt [a] ἀναθεώρησις *hujus ingentis mali. Delectus habentur : in hiberna deducuntur. Ea, quæ etiam cum à bonis viris, cum juſto in bello, cum modeſte fiunt, tamen ipſa per ſe moleſta ſunt, quam cenſes acerba nunc eſſe, cum à perdi-*

[a] Conſpectus.

que ce ſoit une choſe faite, & qu'il n'y ait plus de remede. Ce n'eſt pas qu'il ne pût toujours aller trouver Pompée ; mais il ſentoit bien qu'on ne lui en ſauroit aucun gré, & qu'il avoit manqué le moment où cela auroit pû lui faire honneur.

LETTRE XIX.

J'Ai crû que n'allant point à Rome, je devois choiſir Arpinum préferablement à tout autre endroit, pour donner la robe virile à mon fils, & cela a fait beaucoup de plaiſir à mes compatriotes ; quoique dans cette ville & dans toutes les autres où j'ai paſſé, la triſteſſe & la conſternation ſoient générales ; auſſi n'eſt-il point de ſpectacle plus horrible que l'image des maux préſens. On leve de tous côtés des troupes que l'on met en quartier d'hiver. Si ces levées, lors même qu'elles ſe font avec modération, & pour une guerre juſte & néceſſaire, ne laiſſent pas d'être à charge, que doit-ce être mainte-

tis in civili nefario bello petulantiſſime fiant.

Cave autem putes, quemquam hominem in Italia turpem eſſe, qui hinc abſit. Vidi ipſe Formiis univerſos: neque mehercule umquam homines putavi; & noram omnes; ſed numquam uno loco videram. Pergamus igitur quo placet, & noſtra omnia relinquamus. Proficiſcamur ad eum, cui gratior noſter adventus erit, quam ſi una fuiſſemus. Tum enim eramus in maxima ſpe; nunc, ego quidem, in nulla: nec præter me quiſquam Italia ceſſit, niſi qui hunc inimicum ſibi putaret. Nec mehercule hoc facio Reip. cauſſa, quam funditus deletam puto: ſed ne quis me putet ingratum in eum, qui me levavit iis incommodis quibus idem affecerat, & ſimul quod ea quæ fiunt, aut quæ certe futura ſunt, videre non poſſum.

Etiam equidem S C. facta quædam jam puto; utinam in Volcatii

nant qu'elles ſe font avec violence, & pour une guerre ſi funeſte ?

Vous pouvez compter qu'il n'y a pas en Italie un ſeul homme décrié qui ne ſoit avec Céſar. Je les ai tous vûs à Formies ; & quoique je les connuſſe déja pour ce qu'ils ſont, je l'ai ſenti encore mieux en les voyant ainſi raſſemblés. Partons donc, abandonnons tous nos biens ; & allons trouver Pompée, qui m'en ſaura encore meilleur gré que ſi je l'avois ſuivi dès le commencement ; car alors nous avions de grandes eſperances, & il ne nous en reſte plus ; d'ailleurs tous les autres ne l'ont ſuivi que parce qu'ils craignoient le reſſentiment de Céſar. Je ne prens point ce parti par rapport à ce que je dois à la République, je la crois perdue ſans reſſource ; mais pour ne point paroître ingrat à l'égard d'un homme à qui, après tout, je n'ai d'autre obligation que d'avoir réparé le mal qu'il m'avoit fait ; & auſſi pour n'avoir point la douleur de voir ce que l'on fait, & tout ce qu'on va faire à Rome.

Je crois qu'on aura déja fait quelques Decrets, pourvû du moins qu'on ait ſuivi l'avis de Volcatius [1] ; après

ſententiam. Sed quid refert? eſt enim una ſententia omnium. Sed erit injuſtiſſimus Servius, qui filium miſit ad affligendum Cn. Pompeium, aut certe capiendum, cum Pontio Titiniano. Etſi hic quidem timoris cauſſa; ille vero? ſed ſtomachari deſinamus, & aliquando ſententiam, ut nihil novi, niſi id, quod minimum vellem, ſpiritum reliquum eſſe. Nos, quoniam ſuperum mare obſidetur, infero navigabimus; &, ſi Puteolis erit difficile, Crotonem petemus, ut Thurios; & boni cives, amantes patriæ, mare infeſtum habebimus. Aliam rationem hujus belli gerendi nullam video. In Ægyptum nos abdimus. Exercitu pares eſſe non poſſumus. Pacis fides nulla eſt. Sed hæc ſatis deplorata ſunt.

Tu velim litteras Cephalioni des de omnibus rebus actis; denique etiam de ſermonibus hominum; niſi plane obmutuerunt. Ego tuis conſi-

tout, cela eſt aſſez égal; il n'y aura qu'un ſeul avis. Mais Servius ſera le plus ardent [2], lui qui a envoyé ſon fils à Brindes avec Pontius Titianus, pour ôter à Pompée, ou la vie, ou du moins la liberté [3]. Encore pour Titianus [4], c'eſt la crainte qui l'a fait agir; mais Servius! laiſſons-là ces mouvemens d'indignation, & prenons enfin notre parti..... [5]. Puiſque les Ports de la Mer Adriatique ſont fermés, je m'embarquerai ſur celle de Toſcane; & ſi je trouve trop de difficulté à Pouzzoles, j'irai à Crotone ou à Thurii [6]. Nous allons donc, nous autres bons Citoyens, faire le métier de Pirates [7], c'eſt la ſeule reſſource qui nous reſte. Pompée va ſe cacher en Egypte, il n'a pas aſſez de troupes pour tenir contre Céſar, & on nous amuſe par de fauſſes eſperances de paix; mais c'eſt aſſez déplorer nos malheurs.

Je vous prie de m'écrire par Cephalion tout ce qui ſe paſſe à Rome & tout ce que l'on y dit, mais peut-être que l'on n'oſe plus y rien dire. J'ai ſuivi fidelement vos avis, ſur-tout en

liis uſus ſum, maximeque quod gravitatem in congreſſu noſtro tenui, quam debui; & ad urbem ut non accederem perſeveravi. Quod ſupereſt, ſcribe, quæſo quam accuratiſſime, (jam enim extrema ſunt) quid placeat, quid cenſeas: etſi jam nulla dubitatio eſt. Tamen ſi quid, vel potius quidquid veniet in mentem, ſcribas velim.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *Pourvû du moins que l'on ſuive l'avis de Volcatius.*] C'étoit le plus ancien des Conſulaires, & il étoit d'un caractere fort moderé.

2. *Servius ſera le plus ardent.*] Il y a dans le texte *injuſtiſſimus*, mais l'on ſait que ce mot ne ſignifie pas toujours *injuſte*. Quelquefois c'eſt la même choſe que *durus*, *immitis*, auſſi bien que *iniquus* qui a encore plus ſouvent cette derniere ſignification, comme *æquus* ſignifie ſouvent favorable. Ciceron jugeoit fort mal de Servius Sulpitius qui peu de tems après ſuivit Pompée en Grece.

3. *Lui qui a envoyé ſon fils à Brindes pour*

parlant à Céſar avec la dignité qui me convenoit, & en lui refuſant conſtamment d'aller à Rome. Achevez de me conduire, puiſqu'il faut enfin que je me détermine; quoiqu'il n'y ait plus à héſiter. Mais s'il vous vient quelque choſe dans l'eſprit, marquez-le moi, ou plûtôt dites-moi tout ce qui vous viendra dans l'eſprit.

ôter à Pompée, ou la vie, ou du moins la liberté.] Cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que Servius Sulpitius avoit envoyé ſon fils ſervir dans l'armée de Céſar pendant qu'elle étoit devant Brindes.

4. *Pontius Titianus.*] C'eſt le fils de Titinius dont Ciceron a déja parlé; & qui s'appeloit ainſi, parce qu'il avoit été adopté par Pontius.

5. *Prenons enfin notre parti.....*] Il y a ici une ligne ſi corrompue qu'on n'en peut tirer aucun ſens raiſonnable, & Grævius a eu raiſon de n'être pas content de celui que quelques Commentateurs y ont voulu donner. Je me ſuis déterminé d'autant plus aiſément à paſſer cette ligne, qu'elle n'eſt nullement néceſſaire pour lire ce qui précede & ce qui ſuit.

6. *Thurii.*] C'eſt la même choſe que Sybaris dans le Golphe de Tarente du côté du Midi, on l'appeloit auſſi *Copiæ.*

7. *Nous allons donc, nous autres bons Ci-*

toyens, faire le métier de Pirates.] Ciceron veut dire que la ſeule reſſource qui reſtoit à Pompée, qui avoit beaucoup de vaiſſeaux, c'étoit de croiſer ſur les côtes de l'Italie pour empêcher qu'il n'y vînt du blé. Voyez ce qu'il a dit là-deſſus dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre, & dans l'onziéme & douziéme de ce Livre.

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE DIXIE'ME.

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM *LIBER DECIMUS.*

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

TERTIO Nonas cum in Laterium fratris veniſſem, accepi litteras, & paullum reſpiravi: quod poſt has ruinas mihi non acciderat. Per enim magni æſtimo tibi firmitudinem animi noſtri, & factum noſtrum probari. Sexto enim noſtro quod ſcribis probari, ita lætor,

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS
LIVRE DIXIE'ME.

LETTRE I.

COMME j'étois le troiſiéme d'Avril à la campagne chez mon frere [1], j'y reçûs votre Lettre & je commençai un peu à reſpirer, ce qui ne m'étoit point arrivé depuis ces derniers troubles. Je compte pour beaucoup que vous ſoyez content du parti que j'ai pris, & de la fermeté que j'ai fait paroître. Je ſuis auſſi ravi d'apprendre que Peduceus penſe comme vous ; & cela ne me fait pas moins de plaiſir que ſi c'étoit ſon

nis tuis, tuis Demosthenous
ego, Sexte, quidnam ergo
a Μὴ μὰν, *inquit ille*, ἀπ
ὐ ἀκλειῶς ἀπολοίμην.
Ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι, ὐ ἐα
σι πυθέσθαι.
ejus igitur mihi vivit auctor
ſimillimus ejus filius eodem e
me pondere, quo fuit ille: qu
vere velim jubeas plurimum
Tu tuum conſilium etſi non
ginquum tempus differs, (ja
illum emptum pacificatorem
ſe puto, jam actum aliquid
conſeſſu Senatorum; Senatu
non puto) tamen ſuſpenſum
tenes. ſed eo minus. quod n

pere même, pour qui j'avois toute l'eſtime & la déference poſſible. Il me revient ſouvent dans la mémoire que le cinquiéme de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi [2], lorſque je le conſultai, il me dit avec Homere, *Je ne mourrai point d'une mort obſcure* [3], *mais je me ſignalerai par quelque grande action qui rendra mon nom immortel.* Il me ſemble donc que je l'entens encore; & les ſentimens d'un fils ſi digne d'un tel pere, ſont pour moi du même poids. Ne manquez pas de lui faire mes complimens.

Ce que vous attendez pour me déterminer ne peut pas aller loin; car je crois que cet Orateur gagé, qui devoit parler de la paix [4], aura déja harangué; & qu'on aura fait quelque Decret, je ne dis pas dans le Sénat, mais dans cette aſſemblée de Sénateurs. Cela laiſſe néanmoins mon eſprit en ſuſpens, quoique d'un autre côté je voye bien à quoi vous voulez que je me détermine. Vous me le faites aſſez entendre, lorſque vous me dites que l'on envoie dès à préſent Flavius en Sicile avec une Légion [5]. Combien d'autres

enim Flavio legionem & ſ
dari ſcribas, & id jam fie
tu ſcelera partim parari, &
gitari, partim ex tempore
cenſes? Ego vero Solonis, p
tui, ut puto, etiam mei, l
gligam, qui capite ſanxit;
ſeditione non alterius utriu
fuiſſet; niſi tu aliter cen
hinc abero & filii. Sed alte
eſt certius: nec præripiam
exſpectabo tuum conſiliun
litteras, niſi alias jam dedi
ſcripſi ut Cephalioni dares.

Quod ſcribis, non quo
audieris, ſed te ipſum put
attractum iri ſi de pace aga
omnino non venit in ment
poſſit actio eſſe de pace, cu
tiſſimum ſit ſi poſſit, exſpol
citu & provincia Pompei
forte iſte ſummarius ei pote
dere, ut, dum oratores ean
deant, quieſcat. Nihil vi
ſperem, aut quid jam pu

Decrets plus injuſtes médite-t'on ? & combien en fera-t'on d'autres dans la ſuite ? Pour moi je n'aurai point d'égard à cette loi de Solon votre compatriote, & je puis dire auſſi le mien [6], qui condamne à la mort ceux qui dans les diſſenſions publiques ne prendront pas un parti ; ainſi, à moins que vous ne ſoyez d'un autre avis, je me retirerai dans quelque endroit neutre, & j'emmenerai avec moi nos jeunes gens ; je ne ſuis pas néanmoins déterminé ſur ce dernier article comme ſur le premier. Mais je ne ferai rien que je ne ſache votre ſentiment, & que je n'aie reçû la Lettre que je vous ai prié de m'écrire par Cephalion ; peut-être même que vous m'aurez déja écrit par quelqu'autre voie.

Quant à ce que vous me marquez que vous ne doutez point, quoique vous n'en ayez rien entendu dire, qu'on ne m'appelle à Rome ſi l'on travaille à un accommodement, je ne vois pas comment on pourroit traiter cette affaire, puiſque Céſar va marcher pour ſe rendre maître du Gouvernement de Pompée & de ſes troupes ; à moins que cet Orateur gagé [7] ne lui perſuade de

re bona deliberaturus ſit
quid ejuſmodi evenerit u
mur: (quod equidem non c
enim eſſem de pace dictu
ipſe valde repudiavit) ſe
quid acciderit, quid cen
faciendum utique ſcribit
enim mihi adhuc accidit
joris conſilii eſſet. Treba
viri & civis, verbis te g
lectatum: tuaque iſta creb
ὑπὲρ ἡμῶν *me ſola adhu*
vit. Litteras tuas vehem
ſpecto, quas quidem credo
tas eſſe.

a Propoſitorum quæ ad Remp.
b Exclamatio egregiè.

ne point agir pendant que les Députés iront & reviendront ; mais je ne vois rien à eſperer de ce côté-la. Au reſte, ce ſeroit une grande queſtion ſi un bon Citoyen peut entrer dans le conſeil d'un Tyran, lors même qu'on y doit déliberer ſur une affaire avantageuſe à la République. S'il arrivoit donc qu'on m'y appelât, ce que je ne crois pas devoir appréhender, car j'ai dit à Céſar de quelle maniere je parlerois, & il n'en a point du tout été content ; mais ſi cela venoit à arriver, marquez-moi ce que je devrois faire, je ne me ſuis point encore trouvé dans une conjoncture ſi embaraſſante. Je ſuis ravi que vous ayez été ſatisfait de ce que vous a dit Trebatius, qui eſt un honnête homme & un bon Citoyen ; & ce *fort bien*, que vous répetez ſi ſouvent, eſt la ſeule choſe qui m'ait fait depuis long-tems quelque plaiſir. J'attens avec impatience votre Lettre que je crois déja partie.

Vous avez conſervé, vous & Peduceus, cette dignité que vous me recommandez de garder. Votre ami Celer a plus d'eſprit que de conduite. Ce que ma fille vous a dit de nos jeunes

ſapiens. De juvenibus quæ ex Tullia audiſti vera ſunt. M. Antonii iſtud, quod ſcribis; non mihi videtur tam re eſſe triſte quam verbo. Hæc eſt [a] ἄλη, *in qua nunc ſumus, mortis inſtar. Aut enim mihi libere inter malos* [b] πολιτευτέον *fuit, aut vel periculoſe cum bonis. Aut nos temeritatem bonorum ſequamur: aut audaciam improborum inſectemur. Utrumque periculoſum eſt. At hoc quod agimus, nec turpe, nec tamen tutum.*

a Anxietas. *b* In Rep. verſandum.

Iſtum; qui filium Brundiſium de pace miſit, (de pace idem ſentio quod tu; ſimulationem eſſe apertam, parari autem bellum acerrime) legatum iri non arbitror; cujus adhuc, ut optavi, mentio facta nulla ſit. Eo minus habeo neceſſe ſcribere, aut etiam cogitare quid ſim facturus, ſi acciderit ut leger.

; eſt véritable. Ce que vous me
dez d'Antoine [8], eſt dans le fond
ns fâcheux qu'offenſant. L'incerti-
: dans laquelle je ſuis, eſt pour moi
cruelle que la mort; je devois, ou
er avec liberté devant les méchans
›yens, ou aller joindre ceux du bon
:i, quelque danger qu'il pût y avoir.
ıloit, ou ſuivre aveuglément la for-
: de ces derniers, ou m'oppoſer à
dace des premiers; l'un & l'autre
t dangereux, je l'avoue; mais le
ti que je vais prendre [9], s'il n'eſt
honteux, n'eſt pas auſſi entiere-
nt ſûr.

Quant à ces propoſitions de paix, je
is comme vous que ce n'eſt qu'une
e feinte, & que nous allons avoir
: guerre cruelle. Quoi qu'il en ſoit,
:rois qu'on députera celui qui a dé-
:nvoyé ſon fils à Brindes pour mé-
ger un accommodement [10], & qu'on
penſera point à moi [11]; je ſuis bien-
e qu'on n'en ait point parlé: ainſi
:ſt inutile que je vous demande &
e j'examine ce qu'en ce cas je de-
›is faire.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. *A la campagne chez mon frere.*] Dans le texte *in Laterium fratris.* C'étoit la maiſon qu'il avoit auprès d'Arpinum. *Epiſt. 7. lib. 4.*

2. *Le cinquiéme de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi.*] Pour avoir étouffé la conjuration de Catilina en faiſant arrêter & exécuter ſes principaux complices.

3. *Je ne mourrai point d'une mort obſcure, &c.*] C'eſt ce qu'Homere fait dire à Hector pendant qu'il combat contre Achille.

4. *Cet Orateur gagé qui doit parler de la paix.*] Corradus croit que Ciceron veut parler de Volcatius ou de Sulpitius; il eſt vrai que l'un & l'autre ſouhaitoient que les affaires s'accommodaſſent, mais on ne voit point pourquoi Ciceron diroit de l'un ou de l'autre *emptum pacificatorem.* Un autre Commentateur l'entend de Curion; & il eſt vrai que Céſar l'avoit gagné à force d'argent; mais, à en juger par ſon caractere, il n'y a pas d'apparence qu'il inſpirât à Céſar des ſentimens moderés. Si Æmilius Paulus étoit alors à Rome, cela lui convient mieux; nous avons déja dit que Céſar lui avoit donné une ſomme d'argent conſiderable pour l'engager pendant qu'il étoit Conſul, à garder une eſpece de neutralité.

5. *Que*

5. *Que l'on envoie dès à préſent Flavius en Sicile avec une Légion.*] Pour en chaſſer Caton qui y commandoit. Ciceron conclut de-là que Céſar ne penſoit point ſérieuſement à la paix, & qu'ainſi il n'avoit que faire de différer ſon départ pour voir à quoi aboutiroient ces propoſitions d'accommodement qu'on avoit faites dans le Sénat.

6. *Solon votre compatriote, & je puis dire auſſi le mien.*] Par l'affection particuliere qu'ils avoient l'un & l'autre pour la ville d'Athenes, comme on l'a déja vû plus d'une fois. *Voyez Remarque 7. ſur la 1. Lettre du 2. Livre.*

7. *Cet Orateur gagé.*] Il y a ici une grande variété dans les Manuſcrits & dans les conjectures des Critiques. J'ai ſuivi, après Grævius, celle de Manuce qui lit *nummarius* au lieu de *ſummarius;* & il y a en effet beaucoup d'apparence que celui qu'il déſigne ici, eſt le même que celui qu'il a appelé plus haut *emptum pacificatorem.*

8. *Ce que vous me mandez d'Antoine.*] On ne trouve rien dans les Hiſtoriens qui puiſſe faire deviner de quelle affaire Atticus parloit à Ciceron. Il n'eſt pas même bien ſûr qu'il s'agiſſe d'Antoine. Dans les Manuſcrits il n'y a point *M. Antonii*, mais dans les uns *Macum*, & dans d'autres *Maconi*, d'où vient apparemment le *M. Antonii* des Editions.

9. *Le parti que je vais prendre.*] De ſe retirer dans quelque Ville neutre.

10. *Je crois qu'on députera celui qui a déja envoyé ſon fils à Brindes, pour ménager un accommodement.*] Manuce & Grævius croient qu'il s'agit ici de Cornelius Balbus qui avoit

envoyé à Brindes le jeune Balbus ſon neveu, & ſon fils par adoption. D'autres l'entendent de Servius Sulpitius, qui peut-être pour s'excuſer de ce que ſon fils avoit été devant Brindes, diſoit qu'il l'y avoit envoyé pour porter Céſar à la paix. Peut-être auſſi qu'il faut lire, *qui filium Brunduſium miſit, de pace*, & que ces deux derniers mots n'ont pas rapport à *miſit*, mais à *legatum iri ;* cela fait un ſens plus net ; & il eſt naturel de l'entendre de Servius Sulpitius, à qui Ciceron a déja reproché plus d'une fois qu'il avoit envoyé ſon fils dans le camp devant Brindes ; d'ailleurs il n'y avoit pas d'apparence que le Sénat députât Balbus qui n'étoit pas Sénateur.

11. *Et qu'on ne penſera point à moi.*] Je lis ici après Victorius & les autres Editions, *me legatum iri non arbitror*, comme la ſuite le demande abſolument. Grævius n'a point mis *me* dans ſon Texte, parce qu'il ne l'a pas trouvé dans les Manuſcrits ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a été confondu par les Copiſtes avec la derniere ſyllabe d'*acerrime* qui précede. On en trouve même quelque reſte dans un Manuſcrit, où on lit *elegatum iri.*

Au reſte, en liſant attentivement la fin de cette Lettre, on verra qu'elle doit être ſéparée de la premiere qui finit à ces mots, *quas quidem credo jam datas eſſe.* Dans la premiere partie, Ciceron répond à Atticus ſur ce qu'il lui avoit écrit, qu'il ne doutoit point qu'on ne l'appelât à Rome ſi l'on traitoit la paix. Il prie Atticus de lui marquer ce qu'en ce cas il devroit faire ; au lieu qu'à la fin il paroît qu'Atticus avoit mandé à Ciceron qu'il croyoit qu'on ne penſoit point à lui ; & ce der-

ier qui dans la premiere partie de ſa Lettre aroît fort inquiet ſur le parti qu'il devoit rendre, finit la ſeconde en diſant à ſon ami u'il ne le conſulte plus là-deſſus, & qu'il n'a lus beſoin d'y penſer. Il faut donc que ce oit ou une nouvelle Lettre, ou une addition ıite à la premiere depuis qu'il en eut reçû une 'Atticus; & je ſuis ſurpris qu'aucun Commentateur n'y ait fait attention.

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

EGo cum accepiſſem tuas litteras Nonis April. quas Cephalio attulerat, eſſemque Minturnis poſtridie manſurus, & inde protinus; ſuſtinui me in Arcano fratris, ut, dum aliquid certius afferretur, occultiore in loco eſſemus, agerenturque nihilo minus, quæ ſine nobis agi poſſunt, [a] *λαλαγεῦσα jam adeſt, & animus ardet; nec eſt quicquam quo, & qua. Sed hæc noſtra erit cura & peritorum. Tu tamen, quod poteris, ut adhuc feciſti, nos conſiliis juvabis. Res ſunt inexplicabiles. Fortunæ ſunt committenda omnia. Sine ſpe conamur ulla. Si melius quid acciderit, mirabimur.*

[a] Garrula hirundo.

LETTRE II.

J'Ai reçû le cinquiéme d'Avril, la Lettre que vous m'avez écrite par Cephalion. Je comptois de coucher le lendemain à Minturnes, & de partir auſſi-tôt après. Mais, ſur ce que vous me mandez, j'ai réſolu, juſqu'à ce que j'aie eu des nouvelles plus certaines, de demeurer à Arcé chez mon frere; c'eſt un endroit fort retiré, & l'on donnera toujours ordre aux choſes qui peuvent ſe faire ſans nous. Voilà le printems venu, & je meurs d'envie de m'échapper, quoique je ne ſache pas encore où & par où; mais nous y penſerons & nous conſulterons des gens experimentés. Continuez toujours de m'aider de vos conſeils autant que vous pourrez. La prudence n'a preſque point de lieu ici, il faut s'abandonner à la fortune. J'agis ſans aucune eſperance, & je ſerai fort ſurpris ſi les choſes tournent heureuſement.

Dionyſium nolim ad me profectum: de quo ad me Tullia mea ſcripſit. Sed & tempus alienum eſt; & homini non amico noſtra incommoda, tanta præſertim, ſpectaculo eſſe nollem: cui te meo nomine inimicum eſſe nolo.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

CUm quod ſcriberem plane nihil haberem, hæc autem reliqua eſſent, quæ ſcire cuperem; profectuſne eſſet; quo in ſtatu urbem reliquiſſet in ipſa Italia quem cuique regioni, aut negotio præfeciſſet; ecqui eſſent ad Pompeium & ad Conſules ex S C. de pace legati; cum igitur hæc ſcire, dedita opera has ad te litteras miſi. Feceris igitur commode, mihique gratum,

Je ſerois fâché que Dionyſius vînt me trouver comme ma fille me le mande ; il prend mal ſon tems pour cela ; & d'ailleurs dans le triſte état où ſont nos affaires, je voudrois bien ne pas donner un tel ſpectacle à un homme que je ne peux regarder comme mon ami ; au reſte je ne prétens point vous obliger à entrer dans mon reſſentiment.

LETTRE III.

JE n'ai rien du tout à vous apprendre, & je ne vous écris que pour vous prier de me mander quelques nouvelles que je ſuis bien-aiſe de ſavoir avant que de m'embarquer. Marquez-moi donc ſi Céſar eſt parti, en quel état il a laiſſé les affaires à Rome, qui ſont ceux qui commanderont en Italie pendant ſon abſence [1], & quels départemens ils auront ; ſi l'on a nommé des Députés pour aller faire à Pompée & aux Conſuls des propoſitions de paix [2] ; enfin mandez-moi toutes les nouvelles

ſi me de his rebus, & ſi quid erit aliud quod ſcire opus ſit, feceris certiorem. Ego in Arcano opperior, dum iſta cognoſco. A. D. VII Id. alteram tibi eodem die hanc epiſtolam dictavi; & pridie dederam mea manu longiorem. Viſum te aiunt in regia; nec reprehendo: quippe cum ipſe iſtam reprehenſionem non fugerim.

Sed exſpecto tuas litteras: neque jam ſane video quid exſpectem: ſed tamen etiam ſi nihil erit, id ipſum ad me velim ſcribas. Cæſar mihi ignoſcit per litteras, quod non venerim; ſeſeque in optimam partem id accipere dicit. Facile patior quod ſcribit, ſecum Tullum & Servium queſtos eſſe, quia non idem ſibi quod mihi remiſiſſet. Homines ridiculos, qui cum filios miſiſſent ad Cn. Pompeium circumſidendum, ipſi in Senatum venire dubitarent. Sed tamen exemplum miſi ad te Cæſaris litterarum.

qui peuvent m'intéreſſer ; je les attendrai à Arcé. Voici la ſeconde Lettre que je dicte aujourd'hui ſeptiéme d'Avril, & je vous en écrivis hier une plus longue. On dit qu'on vous a vû dans la maiſon des Pontifes[3] ; je ne prétens pas vous en faire un ſcrupule, puiſque je ne m'en ſuis pas fait un non plus, de paroître en public.

J'attens vos Lettres avec impatience, quoiqu'après tout je ne voye pas ce que je puis encore attendre ; mais quand il n'y auroit point de nouvelles, mandez-moi toujours qu'il n'y en a point. Céſar m'écrit qu'il ne me ſait point mauvais gré de ce que je n'ai pas voulu venir à Rome, & qu'il eſt entré dans mes raiſons. Mais je trouve fort bon ce qu'il ajoûte, que Volcatius & Sulpitius ſe ſont plaints à lui, de ce qu'il n'a pas eu pour eux la même condeſcendance. Les plaiſantes gens ! eux qui ont envoyé leurs fils pour inveſtir Pompée dans Brindes, ils auroient fait difficulté de ſe trouver au Sénat. Mais je vous envoie une copie de la Lettre de Céſar.

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. *QUi ſont ceux qui doivent commander en Italie pendant ſon abſence.*] Céſar laiſſa à Lepidus alors Préteur le ſoin des affaires de Rome, & à Antoine le commandement de l'Italie avec la qualité de *Propréteur.*

EPISTOLA IV.
CICERO ATTICO SAL.

MUltas à te accepi epiſtolas eodem die, omnes diligenter ſcriptas : eam vero, quæ voluminis inſtar erat, ſæpe legendam, ſicuti facio : in qua non fruſtra laborem ſuſcepiſti : mihi quidem pergratum feciſti. Quare ut id quoad licebit, id eſt, quoad ſcies ubi ſimus, quam ſæpiſſime facias, te vehementer rogo.

2. *Si le Sénat a nommé des Députés pour aller faire à Pompée & aux Conſuls des propoſitions de paix.*] On en avoit parlé, mais perſonne ne voulut ſe charger de cette commiſſion, parce qu'ils voyoient bien que Céſar ne ſouhaitoit nullement que les affaires s'accommodaſſent, & qu'il ne cherchoit qu'à mettre les apparences de ſon côté. En effet, il ſut mauvais gré à Piſon ſon beaupere, de ce qu'il avoit trop inſiſté là-deſſus.

3. *Dans la maiſon des Pontifes.*] Il y a dans le Texte *in Regia.* L'endroit où les Pontifes s'aſſembloient, & où celui qu'on appeloit *Rex ſacrorum*, faiſoit ſes fonctions. C'étoit un rendez-vous public, comme les *Baſiliques.*

LETTRE IV.

J'Ai reçû le même jour pluſieurs de vos Lettres, toutes très-remplies; mais j'ai lû pluſieurs fois, & je ne ſaurois trop lire celle qui feroit preſque un juſte volume. Vous n'avez pas perdu votre tems, du moins vous m'avez fait beaucoup de plaiſir. Je vous prie donc inſtamment de me donner ſouvent cette conſolation, tant que vous le pourrez, c'eſt-à-dire tant que vous ſaurez où m'adreſſer vos Lettres.

At deplorandi quidem, quod quotidie facimus, ſit jam nobis aut finis omnino, ſi poteſt, aut moderatio quædam; quod profecto poteſt. Non enim jam quam dignitatem, quos honores, quem vitæ ſtatum amiſerim cogito, ſed quid conſecutus ſim, quid præſtiterim, qua in laude vixerim: his denique in malis, quid interſit inter me & iſtos, quos propter omnia amiſimus. Hi ſunt qui, niſi me civitate expuliſſent, obtinere ſe non poſſe putaverunt licentiam cupiditatum ſuarum: quorum ſocietatis & ſceleratæ conſenſionis fides quo eruperit vides. Alter ardet furore & ſcelere, nec remittit aliquid, ſed in dies ingraveſcit: modo Italia expulit: nunc alia ex parte perſequi, ex alia provincia ſpoliare conatur: nec jam recuſat, ſed quodam modo poſtulat, ut, quemadmodum eſt, ſic etiam appelletur tyrannus. Alter, is qui nos ſibi quondam ad pedes ſtratos ne

Il eſt tems enfin que je ceſſe de déplorer nos malheurs comme je fais tous les jours, ou du moins que j'y apporte quelque modération, ce qui ne me ſera pas difficile; car je ne penſe plus au rang & aux honneurs dont je me vois privé, mais de quelle maniere j'y étois parvenu, comment je m'y étois conduit, & quelle gloire j'y avois acquiſe; enfin quelle différence il y a, même dans ces tems malheureux, entre moi & ceux qui nous ont fait perdre tous ces avantages. Je parle de ces ambitieux qui, lorſqu'ils ſe furent unis, crûrent que s'ils ne m'éloignoient de Rome, ils ne pourroient jamais faire agir librement leurs paſſions. Mais vous voyez à quoi a abouti cette fatale union que le crime avoit formée. L'un pourſuit avec fureur ſes deſſeins barbares, rien ne peut ni l'arrêter ni le ſatisfaire; ce n'eſt pas aſſez pour lui d'avoir chaſſé Pompée de l'Italie, il va lui ôter ſon Gouvernement, & le pourſuivra juſqu'en Grece. Il ne ſe met gueres en peine de paſſer pour un Tyran comme il l'eſt en effet, il ſemble même qu'il en faſſe gloire. L'autre, qui m'a vû autrefois à ſes piés ſans me

ſublevabat quidem, qui ſe nihil contra hujus voluntatem aiebat facere poſſe, elapſus è ſoceri manibus ac ferro, bellum terra & mari comparat, non injuſtum ille quidem, ſed cum pium, tum etiam neceſſarium, ſuis tamen civibus exitiabile, niſi vicerit; calamitoſum etiam, ſi vicerit.

Horum ego ſummorum imperatorum non modo res geſtas non antepono meis, ſed ne fortunam quidem ipſam qua illi florentiſſima, nos duriore conflictati videmur. Quis enim poteſt, aut deſerta per ſe patria, aut oppreſſa beatus eſſe? & ſi, ut nos à te admonemur, recte in illis libris diximus, nihil eſſe bonum, niſi quod honeſtum; nihil malum, niſi quod turpe ſit; certe uterque iſtorum eſt miſerrimus, quorum utrique ſemper patriæ ſalus, & dignitas poſterior ſua dominatione, & domeſticis commodis fuit. Præclara igitur conſcien-

relever [1], & qui ne pouvoit, disoit-il alors, rien faire que du consentement de César, échappé maintenant des mains cruelles de ce beaupere, va allumer sur terre & sur Mer une guerre juste à la vérité, entreprise si vous voulez par de bons motifs, & absolument nécessaire; mais elle ne laissera pas de perdre la République s'il est vaincu, & elle sera toujours funeste quand il seroit victorieux.

Ainsi, non seulement je ne mets pas les actions de ces grands Capitaines au-dessus de ce que j'ai fait pour la République; je ne préfere pas même leur fortune, qui a été si brillante & si bien soûtenue, à la mienne qui a été si fort traversée; peut-on être heureux lorsqu'on a à se reprocher, ou d'avoir mal défendu sa patrie, ou de l'avoir opprimée? Et si, comme vous m'en faites souvenir, j'ai eu raison d'avancer dans mes Livres philosophiques que le bonheur est inséparable de la vertu, ne doit-on pas regarder comme les hommes du monde les plus malheureux des gens qui ont toujours préferé leur élévation & leurs intérêts particuliers, à l'avantage & au salut de leur patrie?

tia ſuſtentor, cum cogito me de Reſp. aut meruiſſe optime, cum potuerim: aut certe numquam, niſi divine cogitaſſe: eaque ipſa tempeſtate everſam eſſe Remp. quam ego XIV annis ante proſpexerim.

Hac igitur conſcientia comito proficiſcar, magno equidem cum dolore, nec tam id propter me, aut propter fratrem meum, quorum uterque jam acta ætas; quam propter pueros, quibus interdum videmur præſtare etiam Remp. debuiſſe: quorum quidem alter, non tam quia majore pietate eſt me mirabiliter excruciat, alter (ô rem miſeram! nihil enim mihi accidit in omni vita acerbius) indulgentia videlicet noſtra depravatus eo progreſſus eſt, quo non audeo dicere; & exſpecto tuas litteras, ſcripſiſti enim te ſcripturum eſſe plurima, cum ipſum vidiſſes; omne meum obſequium in illum fuit cum multa ſeveritate: neque unum ejus, nec parvum; ſed multa magna de-

C'eſt donc pour moi une grande conſolation de penſer qu'au contraire je l'ai très-bien ſervie lorſque je l'ai pû, que je n'ai jamais eu pour elle que des ſentimens dignes des meilleurs Citoyens, qu'enfin j'ai prévû quatorze ans auparavant cette tempête qui va la faire périr.

Je partirai donc ſoûtenu par ces bons témoignages de ma conſcience, quoiqu'avec une douleur infinie; non pas tant par rapport à mon frere & à moi, nous avons preſque fourni notre carriere, que par rapport à nos enfans, à qui il me ſemble quelquefois que nous devrions nous conſerver pour les produire dans la République. L'un m'afflige infiniment, moins parce qu'il eſt mon fils que parce que je lui vois un bon naturel. Mais l'autre, que nous ſommes malheureux! non, rien ne m'a jamais été ſi ſenſible; l'autre, dis-je, abuſant de la trop grande indulgence que nous avons eue pour lui, en eſt venu à des extrémités dont je n'oſe parler. J'attens ce que vous nous en écrirez, comme vous nous avez promis de le faire plus en détail, lorſque vous l'auriez vû. Pour moi, j'ai toujours mêlé avec l'indulgence beaucoup

licta compreſſi. Patris autem lenitas amanda potius ab illo quam tam crudeliter negligenda.

Nam litteras ejus ad Cæſarem miſſas ita graviter tulimus, ut te quidem celaremus; ſed ipſius videmus vitam inſuavem reddidiſſe. Hoc vero ejus iter ſimulatioque pietatis qualis fuerit non audeo dicere. Tantum ſcio poſt Hirtium conventum, arceſſitum ab Cæſare: cum eo de meo animo ab ſuis rationibus alieniſſimo, & conſilio relinquendi Italiam: & hæc ipſa timide. Sed nulla noſtra culpa eſt: natura metuenda eſt. Hæc Curionem, hæc Hortenſii filium, non patrum culpa corrupit. Jacet in mœrore meus frater, neque tam de ſua vita, quam de mea metuit. Huic tu, huic tu malo affer conſolationes, ſi ullas potes: maxime quidem illam velim ea, quæ ad nos delata ſint, aut falſa eſſe, aut minora. Quæ ſi vera ſint; quid futu-

de ſévérité, & je l'ai empêché par-là plus d'une fois de faire de très-grandes fautes. Si mon frere a eu trop de bonté, ſon fils devoit l'aimer davantage, bien loin d'en abuſer ſi cruellement.

Lorſque nous ſûmes qu'il avoit écrit à Céſar, cela nous donna tant de chagrin que nous ne voulûmes point vous le mander; mon frere en eſt inconſolable. Je n'oſe preſque vous parler de ce voyage, & de la maniere dont il a voulu en colorer le motif. Ce que je ſai, c'eſt qu'après qu'il eut vû Hirtius, Céſar le fit venir, & que notre neveu lui dit que je lui étois fort oppoſé, & que je penſois à ſortir de l'Italie; je ne vous dis cela qu'avec peine [2]. Au reſte, il ne faut pas s'en prendre à nous, mais à ſon mauvais naturel; comme on ne doit pas attribuer à Curion & à Hortenſius, la mauvaiſe conduite de leurs fils. Mon frere eſt accablé de douleur, & il craint moins pour ſa vie que pour la mienne. Tâchez s'il ſe peut de donner quelque conſolation à un pere ſi malheureux. La meilleure pour nous, ce ſeroit que tout ce qu'on nous a rapporté eſt faux, ou du moins qu'on a beaucoup exaggeré. Mais ſi on ne nous

rum ſit in hac vita & fuga neſcio. Nam ſi haberemus Remp. conſilium mihi non deeſſet nec ad ſeveritatem, nec ad indulgentiam. Hæc ſive iracundia, ſive dolore, ſive metu permotus gravius ſcripſi, quam aut tuus in illum amor, aut meus poſtulabat. Si vera ſunt, ignoſces: ſi falſa, me libente eripies mihi hunc errorem: quoquo modo vero ſe res habeat, nihil aſſignabis nec patruo, nec patri.

Cum hæc ſcripſiſſem, à Curione mihi nuntiatum eſt, eum ad me venire. Venerat enim is in Cumanum Veſperi pridie: id eſt, Idibus. Si quid ejus igitur ſermo ejuſmodi attulerit, quod ad te ſcribendum ſit; id in litteris adjungam.

Præteriit villam meam Curio, juſſitque mihi nuntiari mox ſe venturum: concurritque Puteolos, at

a rien dit que de véritable, je ne vois pas comment y remedier dans la situation où nous ſommes. Si la République étoit tranquile, je ſaurois bien comment m'y prendre pour le ramener ſoit par la ſévérité, ſoit par la douceur. Peut-être que la colere, ou la douleur, ou la crainte me font parler d'une maniere trop forte d'un neveu pour qui vous avez tant d'amitié, & pour qui je n'en ai pas moins. Mais vous devez me pardonner, ſi ce que je vous mande eſt véritable; & ſi cela ſe trouve faux, je me verrai détrompé avec joie. Quoi qu'il en ſoit, vous ne devez vous en prendre ni à ſon oncle, ni à ſon pere.

J'avois écrit ceci lorſque Curion m'a envoyé dire qu'il alloit venir chez moi. Il eſt arrivé à Cumes hier au ſoir treiziéme de ce mois; s'il m'apprend quelque choſe qui mérite de vous être mandé, je le joindrai ici.

Curion ayant paſſé pardevant chez moi, me fit dire, qu'il alloit revenir. Il couroit haranguer le Peuple à Pouzzoles; il revint auſſi-tôt après, & nous

ibi concionaretur. Concionatus eſt, rediit : fuit ad me ſane diu. O rem fœdam ! noſti hominem : nihil occultavit ; in primis nihil eſſe certius quam ut omnes, qui lege Pompeia condemnati eſſent, reſtituerentur ; itaque ſe in Sicilia eorum opera uſurum. De Hiſpaniis non dubitabat, quin Cæſaris eßent : inde ipſum cum exercitu, ubicumque Pompeius eſſet : ejus interitu finem belli fore : propius factum eſſe nihil : cum plane iracundia elatum voluiſſe occidi Metellum Tribunum pleb. quod ſi eſſet factum, cædem magnam futuram eſſe : permultos hortatores eße cædis ; ipſum autem non voluntate, aut natura non eſſe crudelem, ſed quod putaret popularem eſſe clementiam : quod ſi populi ſtudium amiſiſſet, crudelem fore : eumque perturbatum, quod intelligeret ſe apud ipſam plebem offendiſſe de ærario. Itaque ei cum certiſſimum fuiſſet ante quam proficiſceretur concio-

fûmes très-long-tems enſemble. Que d'indignités j'ai appriſes ! Vous connoiſſez le perſonnage, il ne m'a rien caché. Il me dit d'abord, comme une choſe abſolument ſûre, que tous ceux qui avoient été bannis en exécution de la loi Pompeia, ſeroient rappelés, & qu'il emploiroit ceux qu'il trouveroit en Sicile. Il compte que Céſar ſera bientôt maître de l'Eſpagne, qu'enſuite il marchera avec toutes ſes forces contre Pompée, & que la guerre ne finira point qu'il ne s'en ſoit défait. Que Céſar s'étoit fort emporté contre Metellus, & qu'il avoit penſé le faire tuer [3], que ſa mort auroit ſans doute été ſuivie de celles de beaucoup d'autres. Que bien des gens vouloient le porter à la cruauté, & qu'il n'avoit point pris le parti de la douceur par inclination, mais par politique & pour ſe conſerver l'affection du Peuple ; que ſi cela ne lui réuſſiſſoit pas, il ne garderoit plus de ménagement. Qu'il avoit été piqué de ce que la populace même s'étoit élevée contre lui lorſqu'il avoit fait enfoncer les portes du Tréſor public ; & que cela l'avoit ſi fort déconcerté, qu'il n'avoit pas voulu ſe

nem habere, ausum non esse: vehementerque animo perturbato profectum.

Cum autem ex eo quærerem, quid videret? quod exemplum? quam Remp.? plane fatebatur nullam spem reliquam: Pompeii classem timebat: quæ si esset, se de Sicilia abiturum. Quid isti, inquam, sex tui fasces? si ab Senatu, cur laureati? si ab ipso, cur sex? Cupivi, inquit, ex S C. surrepto: nam aliter non poterat. At ille impendio nunc magis odit Senatum: à me, inquit, omnia proficiscentur. Sex autem, quia duodecim nolui: nam licebat.

Tum ego, quam vellem, inquam, petiisse ab eo, quod audio Philippum impetrasse: sed veritus sum, quia ille à me nihil impetrabat. Libenter,

hazarder.

hazarder à haranguer le Peuple avant que de partir, comme il y étoit d'abord réſolu.

Je demandai à Curion ce qu'il penſoit de l'avenir, ſi la République ſubſiſteroit, ou du moins s'il en reſteroit quelque image? Il me dit naturellement qu'il ne faloit point s'y attendre. Il craint que Pompée ne ſoit maître de la Mer; & en ce cas, Curion abandonnera la Sicile. Mais que ſignifient, lui dis-je, ces ſix faiſceaux [4]? Si c'eſt le Sénat qui vous les a donnés, pourquoi ſont-ils entourés de laurier [5]? Et ſi c'eſt Céſar, pourquoi n'y en a-t'il que ſix [6]? Je voulois, m'a-t'il dit, les prendre ſur un faux Decret du Sénat [7], car il n'y avoit point d'autre voie [8]; mais Céſar eſt plus oppoſé que jamais à cette Compagnie, & il a voulu que je tinſſe tout de lui; s'il ne m'en a donné que ſix, c'eſt que je n'en ai pas voulu davantage, car j'en étois le maître.

Que je voudrois, lui dis-je enſuite, avoir demandé à Céſar ce que j'apprens qu'il a accordé à Philippe [9]; mais j'ai eu peur qu'il ne me l'accordât pas, parce qu'il n'a pû rien obtenir de moi. Il

inquit, tibi conceſſiſſet. Verum puta te impetraſſe. Ego enim ad eum ſcribam, ut tu ipſe voles, de ea re nos inter nos locutos. Quid autem illius intereſt: quoniam in Senatum non venis, ubi ſis? quin nunc ipſum minime offendiſſes ejus cauſſa, ſi in Italia non fuiſſes: ad quæ ego, me receſſum & ſolitudinem quærere, maxime quod lictores haberem. Laudavit conſilium. Quid ergo, inquam? nam mihi curſus in Græciam per tuam provinciam eſt: quoniam ad mare ſuperum milites ſunt. Quid mihi, inquit, optatius? hoc loco multa perliberaliter. Ergo hoc quidem eſt verum profecto, ut non modo tuto, verum etiam palam navigaremus.

Reliqua in poſterum diem diſtulit: ex quibus ſcribam ad te, ſi quid erit epiſtola dignum. Sunt autem

vous l'auroit accordé ſans peine, m'a répondu Curion ; mais faites comme s'il vous l'avoit accordé, & je me chargerai, ſi vous voulez, de lui écrire que nous en ſommes convenus enſemble. En effet, dès-lors que vous ne voulez point aller au Sénat, que lui importe où vous ſoyez ? Je ſuis même perſuadé qu'il n'auroit point trouvé mauvais que vous fuſſiez d'abord ſorti de l'Italie. Je dis là-deſſus à Curion que je penſois à me retirer dans quelque lieu écarté, ſur-tout à cauſe de mes *Licteurs*, & il a approuvé mon deſſein. Hé bien, ai-je repris, pour aller en Grece, il faut que je paſſe par la Province où vous commanderez, à cauſe des troupes qui ſont ſur les côtes de la Mer Adriatique. Je ſuis ravi, m'a-t'il dit, d'avoir cette occaſion de vous rendre ſervice ; ce qu'il a accompagné de beaucoup d'honnêtetés. Ainſi je pourrai paſſer la Mer, non-ſeulement ſans danger, mais même ſans être obligé à me cacher.

Curion a remis à demain ce qu'il a encore à me dire ; s'il a quelque choſe qui mérite de vous être mandé, je ne manquerai pas de vous l'écrire. J'ai ou-

quæ præterii, interregnumne eſſet exſpectaturus; an, quo modo dixerim? Ad ſe ille quidem deferri Conſulatum, ſed ſe nolle in proximum annum. Et alia ſunt quæ exquiram. Jurabat ad ſummam, quod nullo negotio faceret, amiciſſimum mihi Cæſarem eſſe debere. Quid enim, inquam, ſcripſit ad me Dolabella? dico quid? affirmabat cum ſcripſiſſet quod me cuperet ad urbem venire, illum quidem gratias agere maximas, & non modo probare, ſed etiam gaudere. Quid quæris? acquievi. Levata eſt enim ſuſpicio illa domeſtici mali, & ſermonis Hirtiani. Quam cupio illum dignum eſſe nobis: & quam ipſe me invito, qua pro illo ſit ſupplicandum? ſed opus fuit Hirtio convento: eſt profecto neſcio quid. Sed velim quam minimo. Et tamen enim nondum rediſſe miramur. Sed hæc videbimus.

blié de lui demander ſi Céſar attendroit l'interregne pour faire élire les Magiſtrats ? Ou ſi .... que dirai-je [10] ? Curion m'a déja dit que Céſar lui avoit offert le Conſulat, mais qu'il n'en avoit point voulu pour l'année prochaine ; j'ai encore pluſieurs autres queſtions à lui faire. Pour concluſion il me jura, ce qui ne lui coûte gueres, qu'il y avoit toutes les apparences du monde que Céſar étoit content de moi, qu'il en jugeoit par ce que lui mandoit Dolabella [11]. Qu'eſt-ce que c'eſt ? lui dis-je. Dolabella, reprit-il, ayant écrit à Céſar qu'il ſouhaitoit fort que vous vinſſiez à Rome, Céſar dans ſa réponſe, après l'avoir remercié de ſes bonnes intentions, ajoûte qu'il approuve les raiſons que vous avez eues pour n'y pas venir, & qu'il en eſt même bien-aiſe. Que voulez-vous que je vous diſe ? J'ai commencé à reſpirer, & cela a fort diminué le ſoupçon que nous avions ſur cette converſation que notre neveu a eue avec Hirtius. Que je ſouhaite qu'il ſoit digne de nous, & que c'eſt bien malgré moi que je penſe autrement [12] ! Mais pourquoi aller trouver Hirtius ? Il y a quelque choſe là-deſſous, je ſou-

Tu Oppios Terentiæ dabis. Jam enim urbis unum periculum eſt. Me tamen conſilio juva, pedibuſne Rhegium, an hinc ſtatim in navem. Ceterum quoniam commoror, ego ad te ſtatim habebo quod ſcribam, ſimul ut videro Curionem. De Tirone cura quæſo, quod facis, ut ſciam quid is agat.

REMARQUES SUR LA IV. LETTRE.

1. *L'Autre qui m'a vû autrefois à ſes piés ſans me relever.*] Voyez Rem. 4. ſur la quinziéme Lettre du troiſiéme Livre.

5. *Je ne vous dis cela qu'avec peine.*] Dans le Texte, *& hæc ipſa timide* ſupp. *ſcribo.* Il avoit déja dit plus haut, *eo progreſſus eſt quo non audeo dicere*; & plus bas, *hoc vero ejus iter ſimulatioque pietatis qualis fuerit non audeo dicere.*

3. *Que Céſar s'étoit fort emporté contre Metellus, & qu'il avoit penſé le faire tuer.*] Lorſque Céſar n'ayant point trouvé les clefs du

haite que le mal ne ſoit pas grand. Nous ſommes ſurpris qu'il ne ſoit pas encore revenu; mais nous ſaurons bientôt ce qui en eſt.

Vous donnerez à ma femme l'argent que j'avois chez les Oppius [13], car on ne peut plus le placer ſûrement à Rome [14]. Dites-moi, je vous prie, ſi vous me conſeillez d'aller par terre à Rhegium, ou de m'embarquer ici. Au reſte, puiſque je ne pars pas ſi-tôt, j'aurai matiere pour vous écrire dès que j'aurai vû Curion. Informez-vous toujours, je vous prie, comment ſe porte Tiron.

Tréſor public, en fit enfoncer les portes, Metellus Tribun du Peuple voulut s'y oppoſer. Céſar choqué d'une réſiſtance ſi fort hors de ſaiſon, lui dit que les armes & les loix ne s'accordoient point enſemble; que lorſqu'on auroit rendu à la République ſa premiere tranquilité, il pourroit alors ſe ſervir des droits de ſa Charge. Metellus inſiſtant encore, & cette hardieſſe lui ayant attiré quelques applaudiſſemens du menu peuple, Céſar quitta alors ſa modération ordinaire & le menaça de le faire tuer, ajoûtant, *vous devez ſavoir que les menaces me coûtent plus que les effets.*

Lib. 1. *bell. civ. Sueton. Jul. Plut. Cæſ. Dio. Lib.* 41.

4. *Que ſignifient ces ſix faiſceaux ?*] Céſar avoit donné à Curion la qualité de *Propréteur*, avec ſix faiſceaux, comme ils les avoient ordinairement.

5. *Si c'eſt le Sénat qui vous les a donnés, pourquoi ſont-ils entourés de laurier ?*] Selon l'uſage, il n'y avoit que ceux qui avoient remporté quelque victoire, dont les faiſceaux fuſſent entourés de laurier.

6. *Et ſi c'eſt Céſar, pourquoi n'y en a-t'il que ſix ?*] Il n'y avoit que les Conſuls & les Proconſuls qui euſſent douze faiſceaux ; mais Céſar qui agiſſoit alors de pleine autorité, pouvoit en donner tant qu'il lui plaiſoit, comme on le voit par la réponſe même de Curion.

7. *Un faux Decret du Sénat.*] On faiſoit quelquefois des Decrets ſur des affaires qui n'avoient pas ſeulement été propoſées dans le Sénat ; & l'on y diſoit que tels & tels avoient été préſens lorſqu'on avoit dreſſé le Decret, quoique ſouvent ils n'en euſſent aucune connoiſſance. Céſar en uſa ſouvent ainſi lorſqu'il fut le maître des affaires.

8. *Car il n'y avoit point d'autre voie.*] C'étoit au Sénat à donner la qualité de Propréteur & de Proconſul ; mais comme quelque Tribun auroit pû s'y oppoſer, il étoit plus ſûr de ſe contenter d'un de ces faux Decrets, ſeulement pour donner un titre apparent à Curion.

9. *Philippe.*] Quoiqu'il eût épouſé en ſecondes nôces Atia niéce de Céſar & mere d'Octavius, il ſouhaita de demeurer neutre ; & Céſar lui en laiſſa la liberté.

10. *Si Céſar attendroit l'interregne pour faire élire les Magiſtrats, ou ſi..... que dirai-je ?*]

Ciceron pouvoit dire, *ou s'il fera tenir l'assemblée par un Préteur, ou s'il se fera nommer Dictateur*; mais il ne veut point entrer dans ce détail inutile pour Atticus, & il se contente de marquer qu'il ne prévoyoit pas quel parti César prendroit, s'il n'attendoit pas l'interregne suivant la forme ordinaire. Quand l'année étoit finie sans qu'on eût élû de nouveaux Consuls, le Sénat nommoit un Magistrat pour présider à l'élection; il changeoit tous les jours jusqu'à ce qu'elle se fît, & s'appeloit *Interrex*.

11. *Qu'il en jugeoit par ce que lui mandoit Dolabella.*] Je lis ici avec Grævius, *quid enim, inquit, scripsit ad me Dolabella*, au lieu d'*inquam* qui ne fait point un bon sens.

12. *Et que c'est bien malgré moi que je pense autrement.*] Je lis ici *suspicandum*, comme il y a dans quelques Manuscrits, au lieu de *supplicandum*. Cela fait un meilleur sens, & qui a rapport à ce que Ciceron a déja dit dans cette même Lettre sur son neveu: *La meilleure consolation pour nous, ce seroit que tout ce qu'on nous a rapporté est faux.* Et plus bas: *Si ce que je vous mande se trouve faux, je me verrai détrompé avec joie.*

13. *Vous donnerez à ma femme l'argent que j'avois chez les Oppius.*] Il y a dans le Texte, *tu Oppios Terentiæ dabis.* Ces Oppius étoient des Banquiers, ainsi il y a apparence qu'il s'agit ici d'argent que Ciceron avoit placé chez eux. Il en parle encore à la fin de la septiéme Lettre de ce Livre.

14. *Car on ne peut plus le placer sûrement à Rome.*] Dans le Texte, *jam enim urbis unum periculum est. Unum* est ici la même chose

qu'*idem*. Ciceron veut dire que dans l'état où étoient les affaires, quelque part qu'on plaçât ſon argent chez les Banquiers de Rome, on le placeroit mal. *Periculum* eſt un mot fort uſité, quand il s'agit d'emprunter de l'argent ou d'en placer. Il y en a une infinité d'exem-

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

DE tota mea cogitatione ſcripſi ad te antea ſatis, ut mihi viſus ſum, diligenter : de die nihil ſane poteſt ſcribi certi, præter hoc, non ante lunam novam. Curionis ſermo poſtridie eandem habuit fere ſummam, niſi quod apertius ſignificavit, ſe haram rerum exitum non videre. Quod mihi mandas de Quinto regendo [a] ἀρκαδίᾳ. *Tamen nihil prætermittam. Atque utinam tu. Sed modeſtior non ero. Epiſtolam*

[a] Arcadiam, v. Not.

ples dans Ciceron ; je me contenterai de deux tirés de ces Lettres. Epiſt. 7. Lib. 4. *Tibi nummi meo periculo ſint*, & Epiſt. 1. Lib. 6. *Brutus ſcripſit rem illam ſuo periculo eſſe.* Il s'agit de l'argent que la ville de Salamine avoit emprunté.

LETTRE V.

JE crois vous avoir rendu compte aſſez exactement dans ma derniere Lettre, de la réſolution & des meſures que j'ai priſes. Pour le jour de mon départ, tout ce que je puis vous en dire de certain, c'eſt que ce ne ſera pas avant la nouvelle Lune. Ce que me dit Curion le lendemain, revient à peu près à ce que je vous ai déja mandé, ſi non qu'il m'aſſûra d'une maniere encore plus poſitive, qu'il ne voyoit point de remede aux maux préſens. En me chargeant de veiller ſur la conduite de notre neveu, vous me donnez une commiſſion bien difficile[1], mais je ne négligerai rien. Vous en viendriez à bout bien mieux que moi ; je ne ſerai pas néanmoins plus indulgent que

ad Veſtorium ſtatim de Tullia, de valde requirere ſolebat.

Commodius tecum Vettenus eſt locutus, quam ad me ſcripſerat, ſed mirari ſatis nominis negligentiam non queo. Cum enim mihi Philotimus dixiſſet H-S L. emere de Canuleio diverſorium illud poſſe, minoris etiam empturum, ſi Vettenum rogaſſem; rogavi ut, ſi quid poſſet, ex ea ſumma detraheret: promiſit: ad me nuper, H-S XXX. emiſſe ut ſcriberem, cui vellem addici: diem petuniæ Id. Novemb. eſſe. Reſcripſi ei ſtomachoſius, cum joco tamen familiari. Nunc, quoniam agit liberaliter, nihil accuſo hominem, ſcripſique ad eum, me à te certiorem eſſe factum. Tu de tuo itinere quid & quando cogites velim me certiorem facias. A. D. XV Kal. Maii.

vous. J'ai écrit ſur le champ à Veſtorius pour ma fille, qui m'avoit parlé pluſieurs fois de cette affaire.

Ce que vous a dit Vectenus eſt bien plus raiſonnable que ce qu'il m'avoit écrit; mais je ne ſaurois aſſez m'étonner de ſon peu d'attention [2]. Philotime m'avoit écrit qu'on auroit cette maiſon [3] de Canuleius pour cinquante mille ſeſterces, & que Vectenus pourroit même me la faire avoir à meilleur marché, ſi je lui en écrivois. Je le priai donc de m'en faire rabatre quelque choſe, & il me le promit. Il m'écrivit dernierement qu'il l'avoit eue pour trente mille ſeſterces, que je lui marquaſſe à qui je voulois qu'on l'adjugeât, & qu'il faloit que l'argent fût prêt pour le treiziéme de Novembre. Je lui ai répondu d'une maniere un peu ſéche, en plaiſantant néanmoins; mais puiſqu'il agit honnêtement, je n'ai plus lieu de me plaindre; je lui ai mandé que vous m'en aviez écrit. Marquez-moi quelles meſures vous avez priſes pour votre voyage, & quand vous comptez de partir. Le 16. d'Avril.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. *Vous me donnez une commiſſion bien difficile.*] Ἀ'ξκδία, ſupp. μ' αἰτεῖς, *à me petis ;* ce qui eſt la même choſe que *duram mihi mandas provinciam.* Cette expreſſion proverbiale étoit fondée ſur ce que les Peuples de l'Arcadie étoient fort groſſiers & fort difficiles à gouverner. *Voyez Remarque 6. ſur la douzième Lettre de ce Livre.*

2. *Son peu d'attention.*] Il y a dans le Tex-

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

ME adhuc nihil præter tempeſtatem moratur. Aſtute nihil ſum acturus : fiat in Hiſpania quidlibet : & tamen retice. Meas cogitationes omnes explicavi

te, *nominis negligentiam*, ce qui ſignifie, diſent les Commentateurs, ſon peu d'attention à me faire donner un plus long terme pour le payement ; *Quod diem nomini, ſeu pecuniæ ſolvendæ ſatis laxam non dederit ;* mais il paroît par ce que dit Ciceron lui-même, qu'on lui avoit donné un terme aſſez long ; car on étoit alors au mois d'Avril, & on ne lui demandoit de l'argent que pour le 13. de Novembre ; c'étoit bien aſſez pour une ſomme ſi petite, & qui n'alloit pas à mille écus. D'autres liſent *hominis negligentiam.* De quelque maniere qu'on liſe, on ne démêle pas trop bien en quoi Ciceron avoit ſujet de ſe plaindre de ce Vectenus ; mais la choſe eſt de ſi petite importance qu'on peut ſe conſoler aiſément de ne pouvoir l'approfondir.

3. *Cette maiſon.*] Il y a dans le Texte, *diverſorium.* C'étoit apparemment quelque petite maiſon pour lui ſervir d'entrepos en allant à ſes maiſons de campagne.

LETTRE VI.

JE n'attens plus pour partir que le beau tems ; je n'uſerai point de fineſſe, que les affaires tournent en Eſpagne comme elles voudront, n'en dites mot néanmoins. Je vous ai rendu compte dans mes dernieres Lettres de

tibi ſuperioribus litteris. Quocirca hæ ſunt breves : & tamen, quia feſtinabam, eramque occupatior. De Quinto filio, fit à me quidem ſedulo ; noſti reliqua. Quod dein me mones, & amice & prudenter mones : ſed erunt omnia facilia, ſi ab uno illo cavero, Magnum opus eſt. Mirabilia multa. Nihil ſimplex, nihil ſincerum. Vellem ſuſcepiſſes juvenem regendum. Pater enim nimis indulgens, quidquid ego adſtrinxi, relaxat. Si ſine illo poſſem, regerem : quod tu potes : ſed ignoſco : magnum, inquam, opus eſt. Pompeium pro certo habemus per Illyricum proficiſci in Galliam. Ego nunc qua, & quo videbo.

out ce que je penſe, & c'eſt pour ce-
ı que celle-ci ſera fort courte. D'ail-
eurs, étant à la veille de mon départ,
ai fort peu de loiſir. Vous me re-
ommandez de veiller ſur la conduite
e notre neveu, *je le fais avec ſoin*,
ous ſavez le reſte [1]. Quant aux autres
vis que vous me donnez, j'y recon-
ois votre prudence & votre amitié,
ais il n'y a rien à craindre que de la
art de notre neveu; il eſt fort difficile
gouverner & a un étrange caractere;
eſt inégal & diſſimulé. Je voudrois
u'il fût ſous votre conduite, car ſon
ere eſt trop indulgent; & détruit par
à tout le bien que ma ſévérité produi-
oit. J'eſpererois d'en venir à bout ſi
e le gouvernois tout ſeul, comme vous
e pourriez faire, mais je vous par-
onne de ne vouloir pas vous en char-
er; je le répéte encore, c'eſt une
rande entrepriſe. On dit ici comme
ne nouvelle certaine, que Pompée
a paſſer dans les Gaules par l'Illyrie [2];
faut là-deſſus que je voie où je dois
ller, & quel chemin je dois prendre.

REMARQUES SUR LA VI. LETTRE.

1. JE le fais avec ſoin..... *vous ſavez le reſte.*] Il fait alluſion à un endroit des Adelphes de Terence où Demée explique de

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero Apuliam, & Sipontum; & tergiverſationem iſtam probo: nec tuam rationem eandem eſſe duco, quam meam: non quia in Rep. rectum idem ſit utrique noſtrum: ſed ea non agitur. Regnandi contentio eſt; in qua pulſus eſt modeſtior rex, & probior, & integrior, & is, qui niſi vincit, nomen populi Rom. deleatur neceſſe eſt: Sin autem vincit, Sul-

quelle maniere il inſtruiſoit ſon fils, & qui commence par ces mots *fit ſedulo.*

2. *On dit ici, comme une nouvelle certaine, que Pompée va paſſer dans les Gaules par l'Illyrie.*] Apparemment qu'on croyoit qu'il vouloit de-là paſſer en Eſpagne où il avoit des forces conſidérables, mais il n'y penſoit point; il eſperoit tirer de plus grands ſecours des provinces de l'Orient, & il ſe flatoit que Petreius & Afranius ſes Lieutenans en Eſpagne, empêcheroient Céſar d'y pénétrer.

LETTRE VII.

JE trouve que vous ferez bien de paſſer par la Pouille [1], & de vous embarquer à Siponte pour cacher votre marche, car vous n'avez pas les mêmes engagemens que moi. Ce n'eſt pas que nous n'ayons les mêmes obligations lorſqu'il s'agit des intérêts de la République, mais on ne les ſoûtient pas maintenant; l'ambition ſeule arme ces deux rivaux; & pour notre malheur nous avons déja vû réduit à prendre la fuite celui qui a le plus de modération, de vertu & de probité, dont la perte entraîneroit celle de la liberté Ro-

lano more, exemploque vincet. Ergo hac in contentione neutrum tibi palam ſentiendum, & tempori ſerviendum eſt. Mea cauſa autem alia eſt, quod beneficio vinctus ingratus eſſe non poſſum, nec tamen in acie, ſed Melitæ, aut alio in loco ſimili oppidulo, futurum puto. Nihil, inquies, juvas eum, in quem ingratus eſſe non vis, immo minus fortaſſe voluiſſet. Sed de hoc videbimus. Exeamus modo: quod ut meliore tempore poſſimus, facit Adriano mari Dolabella, Fretenſi Curio.

Injecta autem mihi ſpes quædam eſt, velle mecum Ser. Sulpicium colloqui. Ad eum miſi Philotimum libertum cum litteris; ſi vir eſſe volet, præclara [a] *συνοδία: ſin autem; erimus nos, qui ſolemus. Curio me-*

[a] Comitatus.

maine, & dont la victoire d'un autre côté ne seroit pas moins funeste que celle de Sylla. Ainsi vous faites bien de ne vous déclarer pour aucun des deux partis, & de vous accommoder au tems. Les obligations que j'ai à Pompée ne me laissent pas la même liberté; cependant je crois que je n'irai point dans son camp, mais que je me retirerai ou à Malte ou dans quelqu'autre petite Ville. C'est, me direz-vous, ne rien faire pour un homme à qui vous croyez être si redevable; peut-être au contraire qu'il en auroit encore moins exigé de moi; mais je verrai ce que j'aurai à faire, commençons toujours par sortir de l'Italie. Comme Dolabella sera maître sur la Mer Adriatique, & Curion sur celle de Sicile, je pourrai attendre la belle saison.

J'ai quelque soupçon que Sulpitius souhaite d'avoir une conférence avec moi, & je lui ai écrit par Philotime mon affranchi. S'il est homme de résolution, je ne puis avoir une meilleure compagnie; si non, je ne me démentirai point. J'ai passé quelques jours avec Curion, qui m'a dit que César avoit été fort mortifié de ce que le

cum vixit, jacere Cæſarem putans offenſione populari, Siciliæque diffidens, ſi Pompeius navigare cœpiſſet. Quintum puerum accepi vehementer. Avaritiam video fuiſſe, & ſpem magni congiarii. Magnum hoc malum eſt. Sed ſcelus illud, quod timueramus, ſpero nullum fuiſſe. Hoc autem vitium puto te exiſtimare non noſtra indulgentia, ſed à natura profectum; quem tamen nos diſciplina regimus. De Oppiis Velienſibus quid placeat cum Philotimo videbis. Epirum noſtram putabimus: ſed alios curſus videbamur habituri.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *JE trouve que vous ferez bien de paſſer par la Pouille, &c.*] Atticus vouloit faire croire qu'il ne ſortoit de Rome, que pour aller donner ordre aux affaires qu'il avoit en Italie & en Epire. Ciceron, au contraire,

Peuple avoit paru ne lui être pas favorable. Pour Curion, il ne croit pas pouvoir tenir dans la Sicile ſi Pompée ſe met en Mer avec ſa flote. J'ai reçû notre neveu de la bonne maniere; tout ceci n'a été qu'avarice, il comptoit de tirer de Céſar une groſſe gratification; c'eſt toujours un très-grand mal, mais je crois qu'il n'a pas eu cette mauvaiſe intention dont nous l'avions ſoupçonné [2]. Pour l'avarice, vous voyez bien qu'elle vient plûtôt du naturel que de l'éducation, mais nous tâcherons d'y remedier. Vous reglerez avec Philotime cette affaire des Oppius. Je ſuis bien perſuadé que je pourrois diſpoſer de votre maiſon d'Epire comme de la mienne [3], mais je ne crois pas aller de ce côté-la.

---

vouloit qu'il parût que c'étoit par rapport à Pompée & à l'état préſent de la République, qu'il ſortoit de l'Italie.

2. *Mais je crois qu'il n'a pas eu cette mauvaiſe intention dont nous l'avions ſoupçonné.*] De faire ſa Cour à Céſar aux dépens de ſon pere & de ſon oncle, en l'avertiſſant qu'ils penſoient à ſortir de l'Italie.

3. *Je ſuis bien perſuadé que je pourrois diſpoſer de votre maiſon d'Epire comme de la*

mienne.] C'eſt le ſens de ces mots du Texte, *Epirum noſtram putabimus.* Ciceron dans la ſeptiéme Lettre du Livre précedent, avoit dit en plaiſantant à Atticus, qu'il trou-

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

ET res ipſa monebat, & tu oſtenderas, & ego videbam, de iis rebus, quas intercipi periculoſum eſſet, finem inter nos ſcribendi fieri tempus eſſe. Sed, cum ad me ſæpe mea Tullia ſcribat, orans ut quid in Hiſpania geratur exſpectem, & ſemper adſcribat idem videri tibi, idque ipſe etiam ex tuis litteris intellexerim, non puto eſſe alienum, me ad te quid de ea re ſentiam ſcribere.

Conſilium iſtud tunc eſſet prudens, ut mihi videtur, ſi noſtras rationes ad Hiſpanienſem caſum accommodaturi

voit

voit mauvais qu'il ne lui offrit pas de l'emmener avec lui dans ſes terres d'Epire. Atticus, comme pour réparer cette faute, lui avoit offert ſa maiſon, & c'eſt à cette offre que Ciceron répond ici.

LETTRE VIII.

VOus m'aviez déja marqué qu'il étoit tems enfin que nous ceſſaſſions de nous écrire ſur les affaires préſentes, des Lettres qui pourroient être interceptées; j'avois fait cette réflexion auſſi-bien que vous, & la choſe parloit aſſez d'elle-même. Mais ma fille m'ayant écrit pluſieurs fois pour m'engager à demeurer en Italie juſqu'à ce que l'on ait vû comment les affaires tourneront en Eſpagne, & me marquant dans toutes ſes Lettres que vous êtes du même ſentiment, ce qui m'a auſſi paru par les vôtres, j'ai crû devoir vous expoſer ce que je penſe là-deſſus.

Ce parti pourroit être bon, ſi, comme vous le prétendez, il faloit abſolument ſe regler ſur ce qui arrivera en Eſpagne; mais je ſuis d'un avis fort dif-

eſſemus ; quod fieri dicitis oportere. Neceſſe eſt enim aut id quod maxime velim, pelli iſtum ab Hiſpania ; aut trahi id bellum ; aut iſtum, ut conſidere videtur, apprehendere Hiſpanias. Si pelletur, quam gratus, aut quam honeſtus tum erit ad Pompeium noſter adventus ; cum ipſum Curionem ad eum tranſiturum putem ? ſi trahitur bellum, quid exſpectem, aut quam diu ? relinquitur ut, ſi vincimur in Hiſpania, quieſcamus. Id ego contra puto : iſtum enim victorem magis relinquendum puto, quam victum, & dubitantem magis quam fidentem ſuis rebus. Nam cædem video ſi vicerit, & impetum in privatorum pecunias, & exulum reditum, & tabulas novas, & turpiſſimorum honores, & regnum non modo Romano homini, ſed ne Perſæ quidem cuiquam tolerabile.

férent, & voici comme je raiſonne. Ou Céſar ſera chaſſé d'Eſpagne, ce que je ſouhaite fort, ou la guerre traînera en longueur, ou il ſe rendra maître de l'Eſpagne comme il ſe le promet. S'il eſt battu, n'aurai-je pas bonne grace alors d'aller trouver Pompée? Quel gré m'en ſaura-t'il, puiſqu'en ce cas Curion même pourroit bien en faire autant? Si la guerre traîne en longueur, qu'attendre, & juſqu'à quand? Reſte donc, ſi Céſar ſe rend maître de l'Eſpagne, que je demeure en Italie. Mais je raiſonne tout autrement; je crois devoir bien plûtôt le quitter lorſqu'il ſera victorieux ou que ſes affaires ſeront en bon état, que ſi elles devenoient mauvaiſes & qu'il fût battu. S'il eſt victorieux, je prévois déja qu'il répandra le ſang des Citoyens, qu'il s'emparera de leurs biens, qu'il rappellera les bannis, que nous verrons une banqueroute générale, & les gens les plus indignes élevés aux premiers honneurs [1], enfin qu'il nous fera gémir ſous une tyrannie inſupportable, je ne dis pas à un Romain, mais à un Perſe.

Tacita eſſe poterit indignitas noſtra? pati poterunt oculi, me cum Gabinio ſententiam dicere? & quidem illum rogari prius? præſto eſſe clientem tuum Clœlium? C. Ateii Plaguleium? ceteros? ſed cur inimicos colligo? qui meos neceſſarios à me defenſos nec videre in curia ſine dolore, nec verſari inter eos ſine dedecore potero. Quid ſi ne id quidem eſt exploratum, fore ut mihi liceat? Scribunt enim ad me amici ejus, me illi nullo modo ſatisfeciſſe, quod in Senatum non venerim. Tamen ne dubitemus, an ei nos etiam cum periculo venditemus, quicum conjuncti ne cum præmio quidem voluimus eſſe?

Deinde hoc vide, non eſſe judicium de tota contentione in Hiſpaniis: niſi forte iis amiſſis arma Pompeium abjecturum putas: cujus omne conſilium Themiſtocleum eſt. Exi-

Pourrai-je, ſans laiſſer échapper quelque plainte, ſoûtenir toutes les indignités qu'il me faudra eſſuyer, pourrai-je me réſoudre à opiner avec Gabinius, & à opiner après lui [3] ? Pourrai-je voir aſſis parmi nous Clœlius votre Client, & Plaguleius celui de C. Ateius [4], tant d'autres enfin de même eſpece ? Mais pourquoi ne parler que de mes ennemis ? je ne verrois qu'avec peine dans le Sénat mes plus familiers amis, ceux pour qui j'ai plaidé autrefois, & je ne pourrai ſans honte me trouver au milieu d'eux. Que ſai-je même s'il me ſeroit libre d'entrer au Sénat ; car les amis de Céſar me mandent qu'il a trouvé fort mauvais que je n'aie pas voulu m'y trouver en dernier lieu. Puis-je penſer à me livrer à lui lorſque je ne pourrai le faire ſans danger, ne l'ayant pas voulu lorſque j'y pouvois trouver mon avantage ?

Vous devez d'ailleurs conſiderer que l'affaire d'Eſpagne ne décidera pas de cette guerre ; à moins que vous ne croyiez que dès que Céſar ſera maître de l'Eſpagne, Pompée mettra les armes bas ; lui qui s'eſt fait le même plan que Themiſtocle [5], & qui eſt per-

ſtimat enim qui mare teneat, eum neceſſe rerum potiri. Itaque qui numquam id egit, ut Hiſpaniæ per ſe tenerentur, navalis apparatus ei ſemper antiquiſſima cura fuit. Navigabit igitur, cum erit tempus, maximis claſſibus, & ad Italiam accedet: in qua nos ſedentes quid erimus? nam medios eſſe jam non licebit. Claſſibus adverſabimur igitur? quod malum majus ſcilicet tantum! denique quid turpius? an invalide hinc in abſentis ſolus tuli ſcelus? ejuſdem cum Pompeio & cum reliquis principibus non feram? quod ſi jam, miſſo officio, periculi ratio habenda eſt; ab illis eſt periculum, ſi peccaro; ab hoc, ſi recte fecero: nec ullum in his malis conſilium periculo vacuum inveniri poteſt: ut non ſit dubium, quin turpiter facere cum periculo fugiamus, quod fugeremus etiam cum ſalute.

ſuadé que celui qui eſt maître de la Mer, le ſera tôt ou tard de l'Empire. Auſſi vous voyez qu'il ne s'eſt point ſoucié de défendre l'Eſpagne en perſonne, au lieu qu'il s'eſt fait d'abord un point capital d'avoir une puiſſante flotte. Il ſe mettra donc en Mer quand il en ſera tems, & viendra deſcendre en Italie; quel parti prendrons-nous alors, nous qui y ſerons demeurés, car nous ne pourrons plus être neutres? Il faudra donc nous oppoſer à ſa deſcente; quelle extrémité & quelle honte pour nous[6] ..... Mais quand même je n'aurois point d'égard à mes engagemens, & que je ne penſerois qu'à ma ſûreté, je conſidere que je m'expoſe au reſſentiment de Pompée en manquant à mon devoir, & que c'eſt au contraire en le faiſant que je m'expoſe à celui de Céſar. Ainſi, ne pouvant dans la conjoncture préſente prendre aucun parti qui n'ait ſes dangers, je n'ai garde d'en prendre un qui me deshonoreroit ſans me mettre à couvert, puiſque je ne le prendrois pas même quand j'y trouverois une entiere ſûreté.

Non ſimul cum Pompeio mare tranſierimus? omnino non potuimus. Exſtat ratio dierum. Sed tamen (fateamur enim quod eſt, ne condamus quidem ut poſſumus) fefellit ea me res, quæ fortaſſe non debuit, ſed fefellit: pacem putavi fore: quæ ſi eſſet, iratum mihi Cæſarem eſſe, cum idem amicus eßet Pompeio, nolui. Senſeram enim, quam iidem eßent. Hoc verens in hanc tarditatem incidi. Sed aſſequor omnia, ſi propero; ſi cunctor, amitto.

Et tamen, mi Attice, auguria quoque me incitant quadam ſpe non dubia, non hæc collegii noſtri ab Appio, ſed illa Platonis de tyrannis. Nullo enim modo poſſe video ſtare iſtum diutius, quin ipſe per ſe, etiam languentibus nobis, concidat;

Pourquoi donc, me direz-vous, n'avez-vous pas d'abord passé la Mer avec Pompée? C'est que je n'en ai pas été le maître, comme on le peut voir par la date des Lettres qu'il m'écrivit alors. De plus (car il faut vous parler naturellement & vous dire une autre raison que j'aurois pû dissimuler) j'ai compté que la paix se feroit, je l'ai crû peut-être trop légerement, mais enfin je l'ai crû; & je savois qu'en ce cas il seroit fort dangereux pour moi d'être mal avec César, pendant qu'il seroit bien avec Pompée; je m'en étois déja fort mal trouvé, & je voyois bien qu'ils étoient toujours les mêmes. Voilà ce qui m'a empêché de me déterminer plûtôt; mais je n'aurai rien perdu pourvû que je parte incessamment, au lieu qu'en différant davantage je perds tout.

D'ailleurs, mon cher Atticus, je m'y sens porté par certains augures qui me paroissent infaillibles; je ne parle pas de ceux dont Appius notre Collegue a donné les principes [7], mais de ceux de Platon sur les Tyrans [8]. Je ne vois pas comment César pourroit se soûtenir, & je ne doute point qu'il ne tombe

quippe qui florentiſſimus ac novus, VI. VII *diebus ipſi illi egenti ac perditæ multitudini in odium acerbiſſimum venerit; qui duarum rerum ſimulationem tam cito amiſerit, manſuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. Jam quibus utatur vel ſociis, vel miniſtris, ſi ii provincias, ſi Remp. regent, quorum nemo duos menſes potuit patrimonium ſuum gubernare?*

Non ſunt omnia colligenda: quæ tu acutiſſime perſpicis. Sed tamen ea pone ante oculos: jam intelliges id regnum vix ſemeſtre eſſe poſſe. Quod ſi me fefellerit, feram, ſicut multi clariſſimi homines in Rep. excellentes, tulerunt: niſi forte me Sardanapali vice in ſuo lectulo mori malle cenſueris; quam exilio

de lui-même quand nous ne ferions aucuns efforts pour l'abattre ; lui qui avec une fortune si florissante a échoué dès les commencemens, & s'est en six ou sept jours rendu odieux, même à cette populace qui ne vit que du désordre & des dissensions publiques : & qui par la maniere dont il a traité Metellus, & par l'empressement avec lequel il a fait forcer les portes du Trésor public, a laissé voir si-tôt qu'il n'avoit ni autant de modération, ni d'aussi grands fonds qu'il le vouloit faire croire. Considerez d'ailleurs quels sont les gens qui se sont donnés à lui, & qui lui servent de ministres. S'ils ont mangé en deux mois leur patrimoine, que sera-ce lorsque le Gouvernement des Provinces & de la République sera entre leurs mains ?

Je pourrois joindre ici plusieurs autres réflexions, qui vous viendront aisément dans l'esprit ; mais pour peu que vous envisagiez les choses, vous concevrez aisément que ce nouveau regne peut à peine durer six mois. Si je me trompe, je saurai prendre mon parti, à l'exemple de tant d'autres illustres Républiquains ; à moins que

Themistocleo: qui cum fuisset, ut ait Thucydides, [a] τῶν μὲν παρόντων δὲ ἐλαχίστης βουλῆς κράτιστος γνώμων, τῶν δὲ μελλόντων ἐπὶ πλεῖστον τῷ γενησομένῳ ἄριστος εἰκαστής, *tamen incidit in eos casus, quos vitasset, si eum nihil fefellisset. Etsi is erat (ut ait idem) qui* [b] τὸ ἄμεινον, καὶ τὸ χεῖρον ἐν τῷ ἀφανεῖ ἔτι προεώρα μάλιστα: *tamen non vidit, nec quo modo Lacedæmoniorum, nec quo modo suorum civium invidiam effugeret, nec quid Artaxerxi polliceretur. Non fuisset & illa nox tam acerba Africano sapientissimo viro, non tam dirus ille dies Sultanus callidissimo viro C. Mario, si nihil utrumque eorum fefellisset.*

a Rerum præsentium inito brevi & ex temporali consilio optimus judex, & futurarum ut plurimum optimus conjector.

b Quid melius aut deterius in obscuro adhuc providebat maxime.

Nos tamen hoc confirmamus illo augurio, quo diximus; nec nos fallit, nec aliter accidet. Corruat iste

vous ne vouliez que je meure dans mon lit comme Sardanapale [9], plûtôt que dans un éxil glorieux comme Themiſtocle ; qui ſelon ce que dit de lui Thucydide, *ſavoit mieux que perſonne prendre ſon parti ſur les affaires préſentes, & former de juſtes conjectures ſur l'avenir*, & qui néanmoins tomba dans des malheurs qu'il auroit évités s'il avoit ſû tout prévoir. Quoique, ſelon le même Thucydide, *perſonne ne démêlât mieux ce qu'il y avoit de bon & de mauvais dans les affaires*, cependant il ne pût ſe mettre à couvert contre la jalouſie des Athéniens & des Lacédémoniens [10], & ne prévit pas l'embarras où le jetteroient les engagemens qu'il prit avec Artaxerxes [11]. Les jours de Scipion l'Africain, cet homme ſi prudent, n'auroient pas été abregés [12], & Marius, le plus fin de tous les hommes, n'auroit pas été réduit par Sylla à de ſi cruelles extrémités [13], s'ils avoient ſû, l'un & l'autre, tout prévoir.

Mais l'augure ſur lequel je me fonde ne me trompera point ; c'eſt une choſe infaillible, ou Céſar ſuccombera ſous les efforts de ſes ennemis, ou il

neceſſe eſt, aut per adverſarios, aut ipſe per ſe, qui quidem ſibi eſt adverſarius unus acerrimus. Id ſpero vivis nobis fore. Quamquam tempus eſt nos de illa perpetua jam, non de hac exigua vita cogitare. Sin quid acciderit maturius, haud ſane mea multum interfuerit, utrum factum videam, an futurum eſſe multo ante viderim. Quæ cum ita ſint, non eſt committendum, ut iis pareamus, quos contra me Senatus, ne quid Reſp. detrimenti acciperet, armavit.

Tibi ſunt omnia commendata; quæ commendationis meæ pro tuo in nos amore non indigent. Ne hercle ego quidem reperio, quod ſcribam. Sedeo enim [a] *πλοδοκῶν. Etſi nihil umquam tam fuit ſcribendum, quam nihil mihi umquam ex plurimis tuis jucunditatibus gratius accidiſſe, quam quod meam Tulliam ſuaviſſime diligentiſſimeque coluiſti. Valde eo ipſa delectata eſt: ego autem non*

[a] Navigationem exſpectans.

ſe perdra lui-même, car il n'a point de plus dangereux ennemi. J'eſpere que cela arrivera avant que je meure; après tout, il eſt tems que je penſe plûtôt à l'immortalité qui vient des grandes actions, qu'à ce peu de jours qui me reſtent. Que s'ils ſont abregés, il eſt aſſez égal pour moi de voir ce changement, ou de l'avoir prédit long-tems avant qu'il arrivât. Avec de tels ſentimens, je n'ai garde de me ſoûmettre à ceux contre qui le Sénat m'a ordonné de prendre les armes pour défendre la République. [14]

Je vous ai recommandé toutes mes affaires, qui par l'amitié que vous avez pour moi, vous étoient d'elles-mêmes recommandées, ainſi je n'ai plus rien à vous écrire, & je n'attens pour partir qu'un vent favorable. Mais je ne dois pas manquer de vous aſſurer que de toutes les honnêtetés que j'ai reçûes de vous en tant d'occaſions, rien ne m'a fait plus de plaiſir que la maniere vive & obligeante avec laquelle vous vous êtes employé pour ma fille; elle y a été très-ſenſible auſſi-bien que moi. Que

minus; cujus quidem virtus mirifica. Quo modo illa fert publicam cladem? quo modo domeſticas tricas? quantus autem animus in diſceſſu noſtro? ſit [a] *στοργὴ, ſit ſumma* [b] *σύντηξις: tamen nos recte facere, & bene audire vult. Sed hac ſuper re nimis; ne meam ipſe* [c] *συμπαθείας jam evocem.*

Tu, ſi quid de Hiſpaniis certius, & ſi quid aliud, dum adſumus, ſcribes: & ego fortaſſe diſcedens dabo ad te aliquid; eo etiam magis, quod Tullia te non putabat hoc tempore ex Italia. Cum Antonio item eſt agendum, ut cum Curione, Melitæ me velit eſſe; huic bello nolle intereſſe. Eo velim tam facili uti poſſem, & tam bono in me, quam Curione. Is ad Miſenum VI *Nonas venturus dicebatur, id eſt hodie, ſed præmiſit mihi odioſas litteras hoc exemplo.*

a Amor. *b* Animorum quaſi conglutinatio. *c* Commotionem.

j'admire ſa vertu ! Avec quelle force d'eſprit elle ſoûtient & les malheurs publics & les petits chagrins de famille ! Mais ſur-tout avec quel courage elle me voit partir ! Quoiqu'elle ait pour moi une amitié ſi vive & ſi tendre, elle ne conſidere que ce que mon devoir & mon honneur me preſcrivent. N'en diſons pas davantage de peur de me laiſſer trop attendrir.

Si vous avez des nouvelles certaines des affaires d'Eſpagne, je vous prie de me les mander, & d'y joindre toutes celles que vous ſaurez d'ailleurs. Je pourrai bien auſſi vous écrire encore avant mon départ, ſur-tout s'il eſt vrai, comme ma fille me le mande, que vous ne penſez plus à aller en Epire. Il faut maintenant que je tâche d'obtenir d'Antoine la liberté de me retirer à Malte, en l'aſſurant que je demeurerai neutre ; je ſouhaite qu'il ſoit là-deſſus auſſi facile que Curion. On dit qu'il doit arriver à Miſene [15] aujourd'hui deuxiéme de Mai ; mais il m'a écrit par avance une Lettre qui ne me promet rien de bon ; en voici la copie.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. [*Les gens les plus indignes élevés aux premiers honneurs.*] En effet, quand Céſar fut le maître des affaires, il remplit le Sénat de gens de néant, d'étrangers & de Barbares.

Nullos non honores ad libidinem cepit & dedit..... civitate donatos & quoſdam è ſemibarbaris Gallorum, recepit in Curiam.

Sueton. Jul.

2. *Une tyrannie inſupportable, je ne dis pas à un Romain, mais à un Perſe.*] Tout le monde ſait que les Perſes & les autres Peuples de l'Aſie ont toujours porté ſans peine le joug d'une domination abſolue & arbitraire; & il eſt remarquable que dans la vaſte étendue de l'Orient, à peine trouve-t'on dans tous les tems un Gouvernement Républicain.

3. *Pourrai-je me réſoudre à opiner avec Gabinius, & à opiner après lui?*] Ciceron étoit plus ancien Conſulaire que Gabinius; mais celui qui préſidoit au Sénat, n'étoit pas obligé en prenant les voix de garder l'ordre de l'ancienneté; & Ciceron devoit bien s'attendre que lorſque Céſar ſeroit le maître, il auroit moins d'égard pour lui que pour Gabinius qui lui avoit été de tous tems fort attaché.

4. *Clœlius votre Client, & Plaguleius celui*

de C. Ateius.] On ne ſait rien de ce Cloelius ni de ce Plaguleius, & cela eſt naturel puiſque Ciceron n'en parle que comme de gens fort obſcurs; il n'eſt pas même bien ſûr que ce ſoit les véritables noms de ceux dont il parloit; car il y a ici beaucoup de variété dans les Manuſcrits, & il arrive ſouvent aux Copiſtes de corrompre les noms peu connus; pour C. Ateius, c'eſt Ateius Capito dont il a été parlé dans le quatriéme Livre.

5. *Lui qui s'eſt fait le même plan que Themiſtocle, &c.*] Voyez l'onziéme Lettre du ſeptiéme Livre.

6. *Quelle extrémité & quelle honte pour nous!....*] Il y a ici dans le Texte une ligne ſi corrompue, qu'on n'en peut tirer aucun ſens raiſonnable. Il y a autant de conjectures différentes que de Critiques, mais aucune ne ſatisfait; & comme je n'aime point les divinations ſi incertaines, je n'en ai adopté aucune.

7. *Je ne parle point de ceux dont Appius notre Collegue a donné les principes.*] Appius Clodius avoit écrit ſur la ſcience des Augures, un Traité adreſſé à Ciceron qui étoit Augure auſſi-bien que lui.

8. *Mais de ceux de Platon ſur les Tyrans.*] Dans ſon huitiéme Livre de la République.

9. *Comme Sardanapale.*] Qui ſe brûla dans ſon Palais avec ſes Concubines & ſes tréſors, comme tout le monde ſait.

10. *Ne put ſe mettre à couvert contre la jalouſie des Atheniens & des Lacédémoniens.*] Il parle de Themiſtocle qui ayant été banni d'Athenes, ſe retira d'abord à Lacédémone; mais ayant été accuſé d'avoir conſpiré avec Pauſa-

nias, il fut obligé de paſſer chez les Perſes.

11. *Et ne prévit pas l'embarras où le jeteroient les engagemens qu'il prit avec Artaxerxes.*] Qui voulut le faire ſervir contre les Grecs, mais Themiſtocle aima mieux ſe donner la mort comme Ciceron l'a déja dit. *Epiſt.* 10. *Lib.* 9. On peut voir dans le Livre de Ciceron intitulé *Brutus* ou *de claris Oratoribus*, les différens ſentimens des Hiſtoriens ſur la mort de Themiſtocle.

12. *Les jours de Scipion l'Africain, cet homme ſi prudent, n'auroient pas été abregés.*] C'eſt le ſecond Africain; il fut trouvé mort dans ſon lit, & c'eſt pour cela que Ciceron dit, *non fuiſſet & illa nox tam acerba Africano.* L'on ne douta point que l'on n'eût avancé ſes jours; on dit même qu'il paroiſſoit à ſon col & à ſon viſage qu'il avoit été étranglé, & que ce fut pour cela qu'on le porta en terre le viſage couvert. On ſoupçonna ſa femme Sempronia ſœur des Gracques; & ce ſoupçon étoit fondé ſur ce que le jour précedent un des partiſans de C. Gracchus ayant demandé à Scipion devant le Peuple ce qu'il penſoit de ſa mort, il répondit qu'il la trouvoit juſte, & que l'étroite alliance qui l'uniſſoit à Gracchus ne l'empêchoit pas de le regarder comme un ennemi de la République.

13. *Marius . . . . . n'auroit pas été réduit par Sylla à de ſi cruelles extrémités.*] Lorſqu'il ſe cacha dans les marais de Minturnes où il fut pris & mené en priſon, d'où il ſortit comme tout le monde ſait.

14. *Je n'ai garde de me ſoûmettre à ceux contre qui le Sénat m'a ordonné de prendre les armes.*] Lorſqu'on eut appris que Céſar étoit

ıtré en Italie, le Sénat ordonna aux Conſuls : à tous ceux qui avoient quelque Comman-ement, de défendre la République. Comme iceron n'étoit point rentré dans Rome de-uis qu'il avoit quitté ſon Gouvernement de ilicie, il étoit encore *cum imperio*, & cet rdre le regardoit ; *viderent ne quid Reſpu-lica detrimenti caperet*, c'étoit la formule ont on ſe ſervoit dans les grandes extrémi-és.

15. *Miſene.*] Promontoire de la Campanie ntre Cumes & Pouzzoles, où Antoine avoit ne maiſon de campagne.

ANTONIUS TRIB. PLEB. PROPRÆT. CICER. IMP. S.

NIſi te valde amarem, & multo quidem plus, quam tu putas, non extimuiſſem rumorem, qui de te prolatus eſt, cum præſertim falſum eſſe exiſtimarem, ſed quia te nimio plus diligo, non poſſum diſſimulare, mihi famam quoque, quamvis ſit falſa, magni eſſe. Te iturum trans mare credere non poſſum, cum tanti facias Dolabellam, & Tulliam tuam, feminam lectiſſimam, tantique ab omnibus nobis fias; quibus mehercule dignitas, amplitudoque tua pæne carior eſt, quam tibi ipſi. Sed tamen non ſum arbitratus eſſe amici, non commoveri etiam improborum ſermone: atque eo feci ſtudioſius, quod judicabam duriores partes mihi impoſitas eſſe ab offenſione noſtra, quæ ma-

LETTRE
D'ANTOINE A CICERON.

SI je ne m'intereſſois pas à ce qui vous regarde, & beaucoup plus que vous ne penſez, j'aurois négligé le bruit que l'on fait courir ſur votre ſujet, d'autant plus que je le crois ſans fondement. Mais, comme j'ai pour vous une amitié très-particuliere, je ne puis m'empêcher de vous dire que ces bruits, quoique faux, ne laiſſent pas de me faire de la peine. Je ne puis croire que vous penſiez à aller trouver Pompée; vous aimez trop votre gendre & votre fille qui eſt en effet une femme pleine de mérite, & vous êtes trop aimé dans le parti de Céſar; juſques-là qu'il ſemble que vos intérêts nous ſoient plus chers qu'à vous-même. Mais quoique je ſois perſuadé que ce ſont des gens mal intentionnés qui font courir ces bruits, j'ai cru néanmoins qu'il ne ſeroit pas d'un bon ami de les négliger;

gis à [a] *ζηλοτυπία mea quam ab injuria tua nata eſt. Sic enim volo te tibi perſuadere, mihi neminem eſſe cariorem te, excepto Cæſare meo. Meque illud una judicare, Cæſarem maxime in ſuis M. Ciceronem reponere.*

a Obtrectatione.

Quare, mi Cicero, te rogo, ut tibi omnia integra ſerves, ejus fidem improbes, qui tibi, ut beneficium daret, prius injuriam fecit: contra eum ne profugias, qui te, etſi non amabit, (quod accidere non poteſt) tamen ſalvum ampliſſimumque eſſe cupiet. Dedita opera ad te Calpurnium familiariſſimum meum, miſi; ut mihi magnæ curæ tuam vitam ac dignitatem eſſe ſcires.

Eodem die à Cæſare Philotimus attulit, hoc exemplo.

&

& que je devois même avoir pour vous plus d'attention à cauſe de nos anciens differens, qui étoient venus plûtôt de quelque jalouſie de ma part, que d'aucun mauvais procédé de la vôtre [1]. Vous pouvez compter qu'après Céſar il n'y a perſonne qui me ſoit plus cher que vous, & je puis auſſi vous répondre que Céſar vous compte parmi ſes meilleurs amis.

Ainſi je vous conjure, mon cher Ciceron, de ne prendre aucun engagement. Vous ne devez point vous livrer à un homme qui, pour vous réduire à avoir beſoin de lui, a commencé par vous nuire [2]; & vous n'avez rien à craindre du côté de Céſar. Quand même il n'auroit pas pour vous une véritable amitié, ce qui n'eſt pas poſſible, il ne laiſſeroit pas de vous conſerver tous les honneurs dont vous jouiſſez. Je vous envoie exprès Calpurnius mon ami particulier, pour vous faire voir combien j'ai à cœur que vous ne preniez pas un mauvais parti.

Le même jour Philotime m'apporta une Lettre de Céſar, dont voici la copie.

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

1. A *Cauſe de nos anciens differens, qui étoient venus plûtôt de quelque jalouſie de ma part, que d'aucun mauvais procédé*

CÆSAR IMP. CICERONI
IMPERATORI S.

ET *ſi te nihil temere, nihil imprudenter facturum judicaram; tamen permotus hominum fama, ſcribendum ad te exiſtimavi, & pro noſtra benivolentia petendum, ne quo progredereris proclinata jam re, qua integra etiam progrediendum tibi non exiſtimaſſes. Namque & amicitiæ graviorem injuriam feceris; & tibi minus commode conſulueris, ſi non fortu-*

de la vôtre.] Ils avoient été concurrens pour une place d'Augure, & Ciceron l'avoit emporté ſur Antoine.

2. *Qui pour vous réduire à avoir beſoin de lui, a commencé par vous nuire.*] Antoine veut faire entendre qu'il n'avoit tenu qu'à Pompée d'empêcher l'éxil de Ciceron; & qu'il ne l'avoit abandonné que pour lui faire ſentir qu'il ne pouvoit ſe ſoûtenir par lui-même. Ciceron a dit à peu près dans le même ſens : *Ille reſtituendi mei quam retinendi ſtudioſior.* Epiſt. 3. Lib. 8.

LETTRE

DE CESAR A CICERON.

QUoique je ſois perſuadé que vous avez trop de prudence pour prendre un mauvais parti, j'ai cru néanmoins ne devoir pas négliger le bruit qui s'eſt répandu. Je vous conjure par notre amitié de ne pas ſuivre Pompée, maintenant que ſes affaires ont pris un ſi mauvais train, puiſque vous n'avez pas cru le devoir faire lors même qu'il n'avoit reçû aucun échec. Les choſes ayant ſi bien tourné pour moi

næ obſecutus videbere: (omnia enim ſecundiſſima nobis, adverſiſſima illis accidiſſe videntur) nec cauſſam ſecutus: (eadem enim tum fuit, cum ab eorum conſiliis abeſſe judicaſti) ſed meum aliquod factum condemnaviſſe: quo mihi gravius abs te nil accidere poteſt. Quod ne facias, pro jure noſtræ amicitiæ à te peto. Poſtremo, quid viro bono & quieto, & bono civi magis convenit, quam abeſſe à civilibus controverſiis? quod nonnulli cum probarent, periculi cauſa ſequi non potuerunt. Tu, explorato & vitæ meæ teſtimonio, & amicitiæ judicio, neque tutius, neque honeſtius reperies quidquam, quam ab omni contentione abeſſe. XVI *Kal. Mai ex itinere.*

& ſi mal pour lui, vous agiriez également contre les devoirs de l'amitié, & contre vos propres intérêts, ſi vous ne cédiez pas à la fortune. Il paroîtroit d'ailleurs que ce ne ſeroit point la bonté de ſa cauſe qui vous auroit déterminé, elle n'étoit pas moins bonne lorſque vous avez évité de vous trouver avec ceux de ce parti; & l'on ne manqueroit pas de croire que j'ai fait depuis quelque action que vous voulez deſavouer publiquement. Rien ne pourroit être plus injurieux pour moi, & je vous conjure par notre amitié, de ne me pas faire un tel affront. Après tout, que peut faire de mieux un bon Citoyen ennemi des diſſenſions publiques que de garder une exacte neutralité? Bien des gens auroient pris ce parti, s'ils l'avoient cru ſûr pour eux. Vous qui connoiſſez mon caractère & mes ſentimens à votre égard, vous pouvez le prendre & ſans rien hazarder, & ſans bleſſer votre honneur.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

ADventus Philotimi (at cujus hominis, quam infulsi, & quam sæpe pro Pompeio mentiris?) exanimavit omnis, qui mecum erant. Nam ipse obdurui. Dubitabat nostrûm nemo quin Cæsar itinera repressisset: volare dicitur: Petreius cum Afranio conjunxisset se: nihil affert ejusmodi. Quid quæris? etiam illud erat persuasum; Pompeium cum magnis copiis iter in Germaniam per Illyricum fecisse: id enim [a] *αὐθεντικῶς nuntiabatur. Melitam igitur, opinor capessamus, dum quia in Hispania: quod quidem propemodum videor ex Cæsaris litteris ipsius voluntate fa-*

[a] Certo auctore.

LETTRE IX.

L'Arrivée de Philotime a consterné tous ceux qui sont ici ; pour moi je ne sens plus rien. Vous connoissez le personnage, vous savez avec quelle légereté il croit & débite tout ce qui est à l'avantage de Pompée. Aujourd'hui c'est un autre ton. Nous ne doutions point que César n'eût retardé sa marche, bien loin de cela, il vole. On assuroit que Petreius avoit joint Afranius [1], Philotime n'en a rien entendu dire. De plus, on disoit ici comme une nouvelle très-certaine, que Pompée marchoit avec une nombreuse armée par l'Illyrie pour passer dans la Germanie [2]. Mais, puisque ce ne sont que de faux bruits, je vais me retirer à Malte, jusqu'à ce qu'on ait eu des nouvelles d'Espagne. Il me paroît même par la Lettre de César qu'il ne le trouvera pas mauvais, puisqu'il me marque que le parti le plus sûr & le plus hon-

tere poſſe : qui negat neque honeſtius, neque tutius mihi quicquam eſſe, quam ab omni contentione abeſſe. Dices, ubi ergo tuus ille animus, quem proximis litteris? adeſt, & idem eſt. Sed utinam meo ſolum capite decernerem. Lacrymæ meorum me interdum molliunt, precantium ut de Hiſpaniis exſpectemus. M. Cœlii quidem epiſtolam, ſcriptam miſerabiliter, cum hoc idem obſecraret, ut exſpectarem, ne fortunas meas, ne unicam filiam, ne meos omnes tam temere proderem, non ſine magno fletu legerunt pueri noſtri: etſi meus quidem eſt fortior, eoque ipſo vehementius commovet: nec quidquam niſi de dignatione laborat. Melitam igitur; deinde quo videbitur, tu tamen etiam nunc mihi aliquid litterarum, & maxime ſi quid ab Afranio.

Ego, ſi cum Antonio locutus ero ſcribam ad te, quid actum ſit.

nête pour moi, c'eſt de me tenir dans quelque endroit neutre. Où eſt donc, me direz-vous, ce courage qui paroiſſoit dans votre derniere Lettre? il eſt toujours le même, & plût aux Dieux qu'il ne s'agît que d'expoſer ma vie; mais je vous avoue que je cede quelquefois aux larmes de toute ma famille qui me prie d'attendre ce que deviendront les affaires d'Eſpagne. J'ai reçû une Lettre de Cœlius écrite d'une maniere fort touchante, dans laquelle il me donne le même conſeil, & me conjure de ne point trahir mes intérêts, ceux de mon fils unique, & de toute ma famille, ce que nos jeunes gens n'ont pû lire ſans verſer beaucoup de larmes. Mon fils a néanmoins plus de courage, il ne penſe qu'à ce que l'honneur demande de moi; mais c'eſt ce qui m'attendrit encore davantage. Allons donc d'abord à Malte, & je ferai enſuite ce que vous me conſeillerez. Ecrivez-moi, je vous prie, avant mon départ, & marquez-moi ſur-tout quelles nouvelles on a d'Afranius.

Si j'ai une entrevûe avec Antoine, je vous en rendrai compte! n'appréhendez pas que je me fie trop à ce

Ero tamen in credendo, ut mones, cautus. Nam occultandi ratio cum difficilis, tum etiam periculosa est. Servium exspecto ad Nonas : & adigit ita Postumia ; & Servius filius. Quartanam leviorem esse gaudeo. Misi ad te Cœlii etiam litterarum exemplum.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Que Petreius avoit joint Afranius.*] Cette nouvelle se trouva véritable.

2. *Que Pompée marchoit avec une armée nombreuse par l'Illyrie, pour passer dans la Germanie.*] Ciceron a dit dans la cinquiéme Lettre de ce Livre, *Pompeium pro certo habemus per Illyricum proficisci in Galliam ;* là-dessus quelques Critiques voudroient qu'on lût aussi ici *Galliam ;* mais il ne faut point toucher au Texte si légerement : il est visible que Pompée ne pouvoit point aller de l'Illyrie dans les Gaules sans passer par la Germanie.

3. *Mon fils unique.*] Il y a dans les éditions *unicam filiam*, mais on voit par la Lettre même de Celius qu'il faut lire *unicum filium.* La Lettre de Celius se trouve aussi parmi celles

qu'il me dira. Je ne penſe plus à me tenir caché en Italie, cela ſeroit également difficile & dangereux. J'attens Servius pour le ſeptiéme de ce mois, comme ſa femme & ſon fils m'en ont prié. Je ſuis ravi que votre fiévre quarte ſoit diminuée. Je joins ici une copie de la Lettre de Celius.

---

qu'on appelle *Familieres ;* on lit dans l'un & l'autre endroit, *ſi filius unicus*, & il paroît même par ce qui ſuit qu'on ne peut pas lire autrement.

COELIUS CICERONI S.

EXanimatus tuis litteris, quibus te nihil niſi triſte cogitare oſtendiſti; neque id quod eſſet perſcripſiſti; neque non tamen quale eſſet quod cogitares aperuiſti; has ad te illico litteras ſcripſi. Per fortunas tuas Cicero, per liberos te oro & obſecro, ne quid gravius de ſalute & incolumitate tua conſulas. Nam deos hominesque amicitiamque noſtram teſtificor, me tibi prædixiſſe, neque temere monuiſſe: ſed, poſtquam Cæſarem convenerim, ſententiamque ejus, qualis futura eſſet parta victoria cognorim, te certiorem feciſſe. Si exiſtimas eandem rationem fore Cæſaris in dimittendis adverſariis, & conditionibus ferendis, erras. Nihil niſi atrox & ſævum cogitat, atque

LETTRE
DE COELIUS A CICERON.

L'Extrême inquiétude que m'a donné votre Lettre, m'a fait auſſi-tôt prendre la plume pour vous écrire celle-ci. Quoique vous ne vous expliquiez pas, vous ne me laiſſez que trop voir les triſtes penſées que vous avez dans l'eſprit. Je vous conjure, mon cher Ciceron, par vos enfans & par tout ce que vous avez de plus cher, d'abandonner une réſolution qui pourroit vous être ſi funeſte. Je prens les Dieux, les hommes & notre amitié à témoin que je vous ai averti de tout ce qui vous arrivera. Ce ne ſont point ici de vaines prédictions; depuis que j'ai vû Céſar, & qu'il m'a fait connoître comment il uſeroit de ſa victoire, je parle avec certitude. Si vous croyez que dorénavant il relâche ceux qui tomberont entre ſes mains, & qu'il écoute des propoſitions de paix, vous vous trompez. Il ne reſpire plus que la vengeance,

etiam loquitur. Iratus Senatui exiit: his interceſſionibus plane incitatus eſt. Non mehercule erit deprecationi locus, quare ſi tibi tu, ſi filius unicus, ſi domus, ſi ſpes tuæ reliquæ tibi caræ ſunt; ſi aliquid apud te nos, ſi, vir optimus gener tuus valemus, eorum fortunam non debes velle conturbare; ut eam cauſſam, in cujus victoria ſalus noſtra eſt, odiſſe, aut relinquere cogamur, aut impiam cupiditatem contra ſalutem tuam habeamus. Denique illud cogita quod offenſæ fuerit, in iſta cunctatione te ſubiiſſe. Nunc te contra victorem Cæſarem facere, quem dubiis rebus lædere noluiſti, & ad eos fugatos accedere, quos reſiſtentes ſequi nolueris, ſummæ ſtultitiæ eſt. Vide ne, dum pudet te parum optimatem eſſe, parum diligenter quod optimum ſit eligas.

& il s'en eſt expliqué aſſez haut. Il eſt animé contre le Sénat, les oppoſitions du Tribun Metellus l'ont irrité, il ne fera grace à perſonne. Cela étant, ſi vos intérêts, ſi ceux d'un fils unique & de toute votre famille vous ſont chers, ſi vous voulez vous conſerver quelque reſſource, ſi vous avez quelque égard pour vos amis & pour un gendre tel que le vôtre, ne vous mettez point dans la cruelle néceſſité, ou d'abandonner un parti auquel notre fortune & notre ſalut ſont attachés, ou de ne pouvoir lui ſouhaiter la victoire ſans ſouhaiter en même tems votre perte, ce que nous regarderions comme un crime. Conſidérez d'ailleurs que n'ayant pas d'abord ſuivi Pompée, s'il l'a pû trouver mauvais, cela eſt fait; & que puiſque vous avez crû devoir ménager Céſar, lors même qu'il n'avoit eu aucun avantage, ce ſeroit une extrême folie de vous déclarer contre lui maintenant qu'il en a eu de ſi grands; & de vous joindre à des gens qui fuient devant lui, vous qui ne l'avez pas voulu faire lorſqu'ils paroiſſoient en état de lui réſiſter. Prenez garde qu'en voulant par point d'hon-

Quod ſi totum tibi perſuadere non poſſum; ſaltem dum quid de Hiſpaniis agamus ſcitur, exſpecta quas tibi nuntio adventu Cæſaris fore noſtras. Quam iſti ſpem habeant amiſſis Hiſpaniis neſcio. Quod porro tuum conſilium ſit ad deſperatos accedere non medius fidius reperio. Hoc, quod tu non dicendo mihi ſignificaſti, Cæſar audierat: ac ſimul atque have mihi dixit, ſtatim quid de te audiſſet expoſuit. Negavi me ſcire; tamen ab eo petivi, ut ad te litteras mitteret, quibus maxime ad remanendum commoveri poſſes. Me ſecum in Hiſpaniam ducit. Nam niſi ita faceret, ego prius quam ad urbem accederem, ubicumque eſſes, ad te percurriſſem, & hoc à te præſens contendiſſem, atque omni vi te retinuiſſem.

neur ſuivre ce que l'on appelle le bon parti, vous n'en preniez un fort mauvais.

Si je ne puis obtenir de vous que vous abandonniez votre réſolution, attendez du moins que l'on ſache ce qui ſe ſera paſſé en Eſpagne; je vous prédis par avance que Céſar en ſera maître dès qu'il y paroîtra. Je ne vois pas quelle eſperance pourra reſter à nos ennemis lorſqu'ils auront perdu l'Eſpagne; & je conçois encore moins comment vous pourriez vous joindre à des gens dont les affaires ſeront déſeſpérées. Ce que vous m'avez fait entendre ſans me le dire, Céſar le ſavoit déja lorſque je ſuis arrivé auprès de lui; & après m'avoir donné le bon jour, ce fut la premiere choſe dont il me parla. Je lui répondis que je n'en ſavois rien, mais je le priai en même tems de vous écrire d'une maniere qui pût vous engager à demeurer. Il me mene avec lui en Eſpagne; ſans cela je n'aurois pas manqué avant que de me rendre à Rome, de vous aller trouver, quelque part que vous euſſiez pû être, je me ſerois mieux expliqué de vive voix, & je ſerois venu à bout

Etiam atque etiam, Cicero, cogita, ne te tuosque omnes funditus evertas: nec te sciens prudensque eo demittas, unde exitum vides nullum esse. Quod si te aut voces optimatium commovent; aut nonnullorum hominum insolentiam & jactationem ferre non potes, eligas censeo aliquod oppidum vacuum à bello, dum hæc decernuntur, quæ jam erunt confecta. Id si feceris, & ego te sapienter feciſſe judicabo, & Cæsarem non offendes.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

ME cæcum qui hæc ante non viderim! misi ad te epistolam Antonii. Ei cum ego sæpissime scripsissem, nihil me contra Cæsaris rationes cogitare; meminisse me generi mei, meminisse amicitiæ; po-

de vous faire changer de réſolution.

Conſidérez bien, mon cher Ciceron, que la démarche que vous allez faire, va vous perdre avec toute votre famille, & ne vous précipitez point de vous-même dans un abîme dont vous ne pourrez plus vous retirer. Si les diſcours de ceux qui ſe diſent gens de bien, font quelqu'impreſſion ſur vous, & que vous ne puiſſiez ſoûtenir l'arrogance & les hauteurs de certaines gens, je vous conſeille de vous retirer dans quelque ville neutre juſqu'à ce que les affaires ſoient décidées, ce qui n'ira pas loin. C'eſt le parti le plus ſûr pour vous, & Céſar ne le trouvera pas mauvais.

LETTRE X.

QUel aveuglement à moi de n'avoir pas prévû ce qui m'arrive aujourd'hui! Je vous ai déja envoyé une Lettre d'Antoine. Je lui ai écrit pluſieurs fois que je ne penſois nullement à me déclarer contre Céſar, que je me ſouvenois de ce que je dois à mon gendre

tuisse, si aliter sentirem, esse cum Pompeio; me autem, quia cum lictoribus invitus cursarem, abesse velle, nec id ipsum certum etiam nunc habere; vide quam ad hæc [a] παροιμιῶς:

[a] Contumelioſe. v. Not.

Tuum consilium quam verum est, nam qui se medium esse vult, in patria manet: qui proficiscitur, aliquid de altera utra parte judicare videtur. Sed ego is non sum qui statuere debeam, jure quis proficiscatur, nec ne. Partes mihi Cæsar has imposuit, ne quem omnino discedere ex Italia paterer. Quare parvi refert me probare cogitationem tuam, si nihil tamen tibi remittere possum. Ad Cæsarem mittas censeo, & ab eo hoc petas. Non dubito quin impetraturus sis, cum præsertim te amicitiæ nostræ rationem habiturum esse pollicearis.

& à Céſar même; que ſi je n'avois pas voulu y avoir égard, j'aurois d'abord ſuivi Pompée comme j'en étois le maître; & que je ne penſois à ſortir de l'Italie, que parce que j'étois las de courir de côté & d'autre avec mes Licteurs. Voici la réponſe ſéche qu'il me fait là-deſſus. [1]

» Le moyen de croire que vous ne » déguiſiez point! ceux qui veulent de- » meurer neutres ſe tiennent chez eux; » & dans les circonſtances préſentes on » ne peut ſortir de l'Italie ſans ſe dé- » clarer pour l'un des deux partis. Mais » ce n'eſt pas à moi à juger ſi vous » avez de bonnes ou de mauvaiſes rai- » ſons; Céſar m'a donné un ordre gé- » néral de ne laiſſer ſortir qui que ce » ſoit; ainſi que j'approuve ou non » votre deſſein, cela eſt fort indifférent, » car je ne ſuis point le maître. Je vous » conſeille de vous adreſſer directement » à Céſar; je ſuis perſuadé qu'il ne » vous refuſera point, puiſque vous » promettez de ne rien faire contre l'a- » mitié qui eſt entre nous.

Habes [a] σκυτάλην λακωνικήν. *omnino excipiam hominem. Erat autem* v *Non. venturus veſperi, id eſt, hodie. Cras igitur ad me fortaſſe veniet. Tentabo audeam, nihil properare; miſſurum ad Cæſarem clamabo me; cum pauciſſimis alicubi occultabor; carris hinc iſtis invitiſſimis evolabo, atque utinam ad Curionem.* [b] σὺν θεῷ τοι λέγω. *Magnus dolor acceſſit. Efficietur aliquid dignum nobis.*

a Scytalen Laconicam. v. Not.
b Diis juvantibus dico.

[c] δυσουρία *tua mihi valde moleſta. Medere amabo, dum eſt* [d] ἀρχή. *De Maſſilienſibus gratæ tuæ mihi litteræ. Quæſo ut ſciam quidquid audieris. Siciliam cuperem, ſi poſſem palam, quod à Curione effeceram. Hic ego Servium exſpecto. Rogor enim ab ejus uxore & filio: & puto opus eſſe.*

c Urinæ difficultas. *d* Principium.

Voilà ce qui s'appelle commander à la baguette [2]. Il faut abſolument que je trompe cet homme [3], il doit arriver ici aujourd'hui troiſiéme du mois, apparemment qu'il viendra demain chez moi. Je lui tendrai un piége; je crierai bien haut [4] que je ne penſe point encore à partir, & que je vais envoyer un Exprès à Céſar. Je me tiendrai enſuite caché avec un fort petit nombre de domeſtiques; enfin je ſaurai bien m'échapper malgré qu'ils en aient [5]; je ſouhaite ſeulement de pouvoir joindre Curion. Je ſuis outré juſqu'au vif, & pourvû que les Dieux me ſecondent [6], je ferai quelque choſe de digne de moi.

Je ſuis bien fâché de votre incommodité; tâchez, je vous prie, d'y remedier dans ces premiers commencemens. Les nouvelles qui ſont venues de Marſeille [7] ſont fort bonnes; mandez-moi toutes celles que vous ſaurez. J'irois volontiers en Sicile, ſi, comme j'en étois convenu avec Curion, je pouvois m'embarquer ſans être obligé de le faire ſecretement. J'attens ici Servius Sulpitius, ſa femme & ſon fils m'en ont prié, & je

Hic tamem Cytheridem ſecum lectica aperta portat, altera uxorem: ſeptem præterea conjunctæ lecticæ amicarum ſunt, an amicorum? vide quam turpi leto pereamus: & dubita, ſi potes, quin ille, ſeu victus, ſeu victor redierit, cædem facturus ſit. Ego vero vel lintriculo, ſi navis non erit, eripiam me ex iſtorum parricidio. Sed plura ſcribam cum illum convenero.

Juvenem noſtrum non poſſum non amare: ſed ab eo nos non amari plane intelligo. Nihil ego vidi tam [a] ἀνηθοποίητον, *tam averſum à ſuis, tam neſcio quid cogitans. Vim incredibilem moleſtiarum! ſed erit curæ, & eſt, ut rogatur. Mirum eſt enim ingenium.* [b] ἦθος ἐπιμελητέον.

a Alienum à recta morum conformatione.

b Moribus adhibenda diligentia.

cro is

crois que je ne ferai pas mal.

Au reſte, vous ſaurez qu'Antoine méne avec lui dans une litiere découverte la Comédienne Citeride [8]. Sa femme eſt dans une autre; & il en a encore ſept remplies de courtiſannes, & peut-être quelque choſe de pire [9]. Voilà par quelles indignes mains il nous faut périr. Et doutez après cela que Céſar, lorſqu'il reviendra ici, ſoit victorieux, ſoit vaincu, ne rempliſſe Rome de carnage. Pour moi, quand je ne trouverois point de vaiſſeaux, je prendrois plûtôt une barque pour échapper à leurs mains parricides. Mais je vous en dirai davantage lorſque j'aurai vû Antoine.

Je ſuis toujours plein d'amitié pour notre neveu, mais je vois avec douleur qu'il n'en a point pour nous. Jamais eſprit ne fut plus difficile, plus inquiet, plus oppoſé à ſa famille. C'eſt pour moi un nouveau ſurcroît d'affliction; mais je veillerai toujours ſur lui avec ſoin; il a un caractere étrange, & qui demande bien de l'attention.

REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. *La réponſe ſéche.*] Le texte eſt ici corrompu dans les Manuſcrits. παρθενικῶς eſt une correction de Lambin, qui a été ſuivie par Boſius & par Grævius. Ce mot ſignifie à la lettre *vinolente*, i. e. *petulanter*, *contumelioſe*. J'aimerois bien autant la conjecture de Victorius qui avant eux avoit lû τραγικῶς. Cela revient au même ſens, l'expreſſion eſt plus ſimple & a plus de rapport à ce que dit enſuite Ciceron, *voilà ce qui s'appelle commander à la baguette*. Je me ſuis ſervi d'une expreſſion qui rend l'idée que donne la Lettre d'Antoine, elle eſt ſéche ſans être offenſante.

2. *Voilà ce qui s'appelle commander à la baguette.*] Dans le texte *habes σκυτάλην λακωνικήν*, *c'eſt commander comme les Lacedemoniens*. Lorſqu'ils vouloient rappeler leurs Généraux ou leur donner des ordres importans, ils les écrivoient ſur une laniere roulée autour d'un bâton. Quand on avoit écrit on dérouloit la laniere; & pour lire ce qui étoit écrit deſſus, il faloit la rouler ſur un autre bâton de même forme & de même groſſeur que le premier; c'étoit une maniere de lettre en chifre. Les Généraux ne manquoient jamais d'obéir ſur le champ.

3. *Il faut abſolument que je trompe cet homme.*] Il y a dans le texte *omnino excipiam hominem.*

Je ſuis ſurpris que Manuce, qui entendoit ſi bien le Latin, & ſur tout celui de Ciceron, n'ait pas compris le ſens de ces mots; cela ſignifie, ſelon lui, je n'irai point voir Antoine, je l'attendrai ici. Il n'a pas fait attention que *excipere* ſignifie quelquefois ſurprendre, & qu'il ne peut avoir ici d'autre ſens, comme Ciceron l'explique lui-même en ajoûtant ce qu'il dira à Antoine pour le tromper. *Tentabo*, &c. *tentare* ſignifie là dreſſer un piege, tâcher de ſurprendre. Il repete encore dans la ſeiziéme Lettre, qu'il fera ſemblant de ne pas penſer à ſortir de l'Italie.

* *Excipit incautum, &c. Virgil.* 1. *Eneid.* De cette ſignification vient *excipulum*, un piege pour prendre des bêtes à la chaſſe.

4. *Je lui tendrai un piege, & je crierai bien haut.*] Il y a dans le texte *tentabo audeam*, qui ne fait aucun ſens; je lis avec Grævius *ac dicam* au lieu de *audeam*.

5. *Enfin je ſaurai bien m'échapper malgré qu'ils en aient.*] Il y a dans le texte de Grævius *carris hinc iſtis invitiſſimis evolabo*, ce *carris* eſt une correction de Boſius, qui avoit lû dans un de ſes Manuſcrits *carti*, & dans l'autre *cartis*, & *carris* eſt ici la même choſe, ſelon lui, que *impedimentis*. Cette expreſſion me paroît un peu forcée, & je ne ſai s'il ne faudroit pas plûtôt lire *certè*, avec les anciennes éditions.

6. *Pourvû que les Dieux me ſecondent.*] αν. θεῶν τι λέγω a rapport à *efficietur aliquid dignum nobis*. C'étoit une formule qui revenoit au *Diis juvantibus* des Latins, & à notre *Dieu aidant*.

7. *Les nouvelles qui ſont venues de Marſeille.*] Ils avoient fermé leurs portes à l'armée de Cé-

ſar, ſous pretexte de demeurer neutres ; diſant que ce n'étoit point à eux à juger entre deux hommes comme Céſar & Pompée. Cette ville jouiſſoit alors d'une eſpece de liberté ſous la protection des Romains. Céſar en forma le ſiége, & le laiſſa achever à ſes Lieutenans qui la prirent.

8. *La Comédienne Citheride.*] C'eſt celle dont parle Virgile dans ſes Eglogues ſous le

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

OBſignata jam epiſtola ſuperiore, non placuit ei dari, cui conſtitueram, quod erat alienus. Itaque eo die data non eſt. Interim venit Philotimus, & mihi à te litteras reddidit : quibus quæ de fratre meo ſcribis, ſunt ea quidem parum firma, ſed habent nihil [a] *ὑπόλοιπον, nihil fallax, nihil non flexibile ad bonitatem, nihil quod non quo velis uno ſermone poſſis perducere. Ne*

[a] Subdolum.

nom de Lycoris. Elle avoit quitté Gallus pour Antoine, dont Brutus avoit auſſi été le rival, à ce que dit Eutrope.

9. *Et peut être quelque choſe de pire.*] Dans le Texte *amicarum an amicorum.* Il veut faire entendre qu'Antoine donnoit dans les débauches les plus infames, ce qu'il lui reproche plus ouvertement dans ſes philippiques. Dion fait faire le même reproche à Antoine par Ciceron, πόρνης ἢ πόρνας ἐπιζήμιος.

LETTRE XI.

APrès que j'eus cacheté ma derniere Lettre, je ne jugeai pas à propos de la donner à celui par qui j'avois compté de vous l'envoyer, je ne le crus pas aſſez ſûr ; ainſi elle ne partit pas le jour qu'elle fut écrite. Là-deſſus Philotime arriva, & me rendit celle où vous vous plaignez de mon frere. Il eſt vrai qu'il n'a pas un caractere aſſez égal ; mais d'ailleurs il a un très-bon cœur, ſans fard & ſans diſſimulation, & on le fait revenir très-aiſément. Enfin, quoiqu'il lui arrive ſouvent de

multa; omnes ſuos, etiam quibus iraſcitur crebrius, tamen caros habet, me quidem ſe ipſo cariorem. Quod de puero aliter ad te ſcripſit, & ad matrem de filio, non reprehendo. De itinere, & de ſorore quæ ſcribis, moleſta ſunt, eoque magis, quod ea tempora noſtra ſunt, ut ego his mederi non poſſim. Nam certe mederer. Sed quibus in malis, & qua in deſperatione rerum ſimus, vides.

Illa de ratione nummaria non ſunt ejuſmodi (ſæpe enim audio ex ipſo) ut non cupiat tibi præſtare, & in eo laborat. Sed ſi mihi Q. Axius in hac mea fuga H-S XIII *non reddit, quæ dedi ejus filio mutua, & utitur excuſatione temporis, ſi Lepta; ſi ceteri; ſoleo mirari, de neſcio quis H-S* XX *cum au-*

s'emporter contre ſes proches, il ne laiſſe pas d'avoir pour eux une véritable amitié ; & je ſuis ſûr en mon particulier, qu'il m'aime plus que lui-même. Si ce qu'il vous a mandé de notre neveu, ne s'accorde pas avec ce qu'il en a écrit à ſa femme, c'eſt qu'il eſt naturel d'écrire autrement à un oncle qu'à une mere. Ce que vous me dites de votre ſœur & de ce voyage de notre neveu, eſt d'autant plus fâcheux que dans la ſituation préſente je ne puis nullement y remedier ; ſans cela, j'en viendrois aſſurément à bout, mais vous voyez l'extrémité où nous ſommes réduits.

Quant à cet argent que mon frere vous doit, s'il ne vous l'a point encore payé, ce n'eſt pas qu'il n'en ait véritablement la volonté, & qu'il n'en cherche tous les moyens. Mais, quand je vois que dans une occaſion où j'en ai ſi fort beſoin, je ne puis être payé des treize mille ſeſterces que j'ai prêtées au fils de Q. Axius, & que le pere s'excuſe ſur le malheur du tems, auſſi-bien que Lepta & pluſieurs autres, je ſuis ſurpris, je vous l'avoue, que vous preſſiez ſi fort mon frere pour vingt

dio ex illo ſe urgeri. Vides enim profecto anguſtias. Curari tamen ea tibi utique jubet. An exiſtimas illum in iſto genere lentulum, aut reſtrictum? nemo eſt minus. De fratre ſatis.

De ejus filio indulſit illi quidem ſuus pater ſemper; ſed non facit indulgentia mendacem, aut avarum, aut non amantem ſuorum; ferocem fortaſſe, atque arrogantem, & infeſtum facit. Itaque habet hæc quoque, quæ naſcuntur ex indulgentia: ſed ea ſunt tolerabilia. Quid enim dicam, hac juventute? ea vero, quæ mihi quidem, qui illum amo, ſunt his ipſis malis, in queis ſumus, miſeriora, non ſunt ab obſequio noſtro, non; ſuas radices habent: quas tamem evellerem profecto, ſi liceret. Sed ea tempora ſunt, ut omnia mihi ſint patienda. Ego meum facile teneo. Nihil eſt enim eo tractabilius: quojus quidem miſericordia languidiora adhuc conſi-

mille ſeſterces, vous qui ſavez mieux que perſonne le mauvais état de ſes affaires. Cependant il a donné des ordres pour vous les faire toucher. Le prenez-vous pour un homme ſerré & pour un mauvais payeur ? Jamais perſonne ne le fut moins. Mais en voilà aſſez ſur mon frere ; je viens à notre neveu.

Il eſt vrai que ſon pere a toujours eu pour lui trop d'indulgence ; mais ce n'eſt pas ce qui rend un enfant menteur, intéreſſé, & ſans amitié pour ſes proches ; cela peut le rendre fier, arrogant, & d'un eſprit dangereux ; auſſi a-t'il ces défauts qui viennent de trop de condeſcendance ; mais il faut les ſupporter, car combien faut-il paſſer de choſes aux jeunes gens ? Pour ſes autres défauts, qui m'affligent plus ſenſiblement que nos malheurs mêmes tout grands qu'ils ſont, ils ne viennent point certainement de notre indulgence, ils ont en lui leur racine ; je viendrois à bout de les arracher, ſi dans la conjoncture préſente il ne faloit tout ſouffrir. Mon fils ne me donne aucune peine, on ne peut être plus docile. C'eſt la compaſſion que j'ai pour lui qui m'a

lia cepi, &, quo ille me fortiorem vult esse, eo magis timeo ne in eum existam crudelior.

Sed Antonius venit heri vesperi. Jam fortasse ad me veniet, aut ne id quidem, quoniam scripsit quid fieri vellet. Sed scies continuo quid actum sit. Nos jam nihil nisi occulte. De pueris quid agam? parvone navigio committam? quid mihi animi in navigando censes fore? recordor enim æstate, cum illo Rhodiorum [a] *ἀφράκτῳ navigans quam fuerim sollicitus. Quid duro tempore anni actuariolo fore censes? rem undique miseram! Trebatius erat mecum, vir plane & civis bonus. Quæ ille monstra, dii immortales! etiamne Balbus in Senatum venire cogitet? sed ei ipsi cras ad te litteras dabo.*

a Aperto navigio.

rendu jusqu'à présent si indéterminé. Plus il souhaite que je prenne le parti le plus généreux, plus je crains qu'il n'y ait trop de cruauté à moi de le prendre.

Au reste, vous saurez qu'Antoine est arrivé hier au soir; apparemment qu'il me viendra voir, ou peut-être croira-t'il que c'est assez qu'il m'ait écrit. Je vous rendrai compte de tout. Je suis résolu à partir secretement; mais comment emmener mon fils & notre neveu? Les exposerai-je sur un petit bâtiment? Quelles allarmes n'aurai-je point? Je me souviens encore combien j'en eus l'année derniere, lorsqu'ils étoient sur un vaisseau plat des Rhodiens, quoique ce fût en Eté; que sera-ce quand je les verrai sur une barque, dans une des plus mauvaises saisons de l'année [2]? ce ne sont de tous côtés que peines & qu'embarras. Trebatius est ici avec moi, c'est un très-honnête-homme & un très-bon Citoyen. Quelles horreurs, grands Dieux, ne m'a-t'il point appris! Quoi, Balbus ose aspirer au rang de Sénateur [3]. Mais vous entendrez Trebatius lui-même, à qui je donnerai demain une Lettre pour vous.

Vectenum mihi amicum, ut ſcribis, ita puto eſſe : cum eo, quod [a] ἀποτόμως *ad me ſcripſerat de nummis curandis,* [b] θυμικώτερον *eram jocatus. Id, tu, ſi ille aliter acceperit ac debuit, lenies. Monetali autem adſcripſi, quod ille ad me Proconſuli. Sed quoniam eſt homo, & nos diligit, ipſe quoque à nobis diligatur. Vale.*

a Præciſe.

b Stomachoſius.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. *Pour un mauvais payeur.*] Il y a dans le texte *lentulum.* Ciceron s'eſt ſervi de *lentus* & de *lentè*, dans cette ſignification en plus d'un endroit. *Vide Epiſt.* 9. *Liv.* 1. Et Lucilius avoit dit avant lui, *ſolvere nulli lentus*, un bon payeur.

2. *Dans une des plus mauvaiſes ſaiſons de l'année.*] Quoiqu'on fut alors au commencement de Mai, ce n'étoit encore que l'équinoxe, comme nous verrons plus bas.

Je crois, puiſque vous m'en aſſurez, que Vectenus eſt véritablement mon ami. Il eſt vrai, que choqué de ce qu'il me preſſoit ſi fort pour ce payement, j'ai pris avec lui un ton de plaiſanterie peut-être un peu trop fort. S'il a pris la choſe autrement qu'il ne devoit, je vous prie de faire ma paix. Je ne lui ai donné dans l'adreſſe de ma Lettre que la qualité de *Monetalis* [4], parce qu'il ne m'avoit donné que celle de Proconſul [5]. Mais puiſqu'il eſt raiſonnable, & qu'il a de l'amitié pour moi, il peut compter ſur la mienne.

---

3. *Quoi ! Balbus oſe aſpirer au rang de Sénateur.*] Il ne s'en tint pas-là ; il fut Conſul en ſept cent treize. Comme il étoit étranger, Ciceron trouva que c'étoit bien aſſez pour lui qu'on l'eut fait Citoyen Romain ; & Pline dit de lui, que cet Eſpagnol parvint à des honneurs qu'autrefois on avoit refuſés aux peuples du Latium.

Lib. 7 cap. 43.

4. Je ne lui ai donné dans ma Lettre que la qualité de *Monetalis.*] Apparemment que ce Vectenus étoit un des trois Intendans de la monnoye qu'on appeloit *Triumviros auro, argento, ære flando, feriundo.* Ciceron au lieu de mettre ce titre dans ſon adreſſe, avoit

mis ſeulement *Monetalis*, qui pouvoit ſignifier également un homme qui a l'intendance de la monnoye, & un ouvrier qui y travaille.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

QUidnam mihi futurum eſt? aut quis me non ſolum infelicior, ſed jam etiam turpior? Nominatim de me ſibi imperatum dicit Antonius; nec me tamen ipſe adhuc viderat, ſed hoc Trebatio narravit. Quid agam nunc, cui nihil procedit, caduntque ea, quæ diligentiſſime ſunt cogitata, teterrime? ego enim Curionem nactus, omnia me conſecutum putavi. Is de me ad Hortenſium ſcripſerat. Reginus erat totus noſter. Huic nihil ſuſpicabamur cum hoc mari negotii fore. Quo me nunc vertam? undique cuſtodior. Sed ſatis lacrimis. [a] *πλοῦς πλευτέον igi-*

[a] Incommoda tempeſtate navigandum.

5. *Parce qu'il ne m'a donné que celle de Proconſul.*] Ciceron étoit formaliſé de ce que Vectenus ne lui avoit pas donné la qualité d'*Imperator.*

LETTRE XII.

QUe vais-je devenir? Peut-on être plus malheureux & plus couvert de honte que je le ſuis? Antoine dit qu'il a ordre exprès de ne me point laiſſer ſortir de l'Italie; je ne l'ai point encore vû, mais Trebatius le ſait d'Antoine même. A quoi me réſoudre à préſent que tout me manque, & que les meſures les plus juſtes me réuſſiſſent ſi mal? Je crus, lorſque j'eus gagné Curion, n'avoir plus rien à craindre; il avoit écrit pour moi à Hortenſius [1], J'étois ſûr de Reginus [2], & je ne croyois pas qu'Antoine eût rien à voir ſur cette côte. Par où me ſauver maintenant? On me garde à vûe de tous côtés. Mais c'eſt aſſez gémir; il faut me réſoudre malgré la mauvaiſe ſaiſon, à me jetter dans quelque bar-

tur, & occulte in aliquam onerariam corrependum. Non committendum ut etiam compacto prohibiti videamur. Sicilia petenda: quam ſi erimus nacti, majora quædam conſequemur. Sit modo recte in Hiſpaniis: quamquam de ipſa Sicilia utinam ſit verum: ſed adhuc nihil ſecundi. Concurſus Siculorum ad Catonem dicitur factus; oraſſe, ut reſiſteret; omnia pollicitos: commotum illum delectum habere cœpiſſe. Non credo, ut eſt luculentus auctor. Potuiſſe certe teneri illam provinciam ſcio. Ab Hiſpaniis autem jam audietur.

Hic nos C. Marcellum habemus eadem de re cogitantem, aut bene ſimulantem: quamquam ipſum non videram, ſed ex familiariſſimo ejus audiebam. Tu, quæſo, ſi quid habebis novi. Ego, ſi quid moliti erimus, ad te ſtatim ſcribam, Quintum filium ſeverius adhibebo. Utinam pro-

que, plûtôt que de laiſſer croire que j'ai fait naître moi-même ces obſtacles. Gagnons d'abord la Sicile, & nous pourrons enſuite porter plus loin nos eſperances; pourvû ſeulement que les affaires tournent bien en Eſpagne, & que ce que l'on mande de Sicile ſoit ſûr, quoique ce ne ſoit encore rien de fort avantageux. On dit qu'il s'eſt fait un grand concours de peuple auprès de Caton, qu'ils l'ont prié de ne les point abandonner, & qu'ils lui ont promis toute ſorte de ſecours; que là-deſſus Caton avoit commencé à lever des troupes. L'auteur de cette nouvelle me la rend fort ſuſpecte; ce que je ſai certainement, c'eſt qu'on auroit fort bien pû demeurer maîtres de la Sicile. On aura bientôt des nouvelles d'Eſpagne.

Nous avons dans notre voiſinage C. Marcellus qui a le même deſſein que moi, il fait du moins tout ce qu'il faut pour le faire croire. Nous ne nous ſommes point vûs, mais je l'ai ſû par un de ſes intimes amis. Mandez-moi tout ce qu'il y aura de nouveau; &, de mon côté, je vous rendrai compte de toutes mes démarches. Je tiendrai de

ficere poſſim : tu tamen eas epiſtolas, quibus aſperius de eo ſcripſi aliquando, concerpito, ne quando quid emanet : ego item tuas. Servium exſpecto, nec ab eo quidquam [a] *ὑγιές. Scies quidquid erit.*

a Sani.

Sine dubio erraſſe nos confitendum eſt. At ſemel? at una in re? immo omnia, quo diligentius cogitata, eo facta ſunt imprudentius.

[b] *Ἀλλὰ τὰ μὲν παρελεύσεσθαι ἐάσω· μὴ, ἀχνύμενοι παρ :*

In reliquis modo ne ruamus. Jubes enim de profectione mea providere. Quid provideam? ita patent omnia, quæ accidere poſſunt, ut ea ſi vitem, ſedendum ſit cum dedecore & dolore; ſi negligam, periculum eſt ne in manus incidam perditorum. Sed vide, quantis in miſeriis ſimus. Optandum interdum videtur, ut aliquam acci-

b Sed hæc quidem quæ ante acta ſunt omittamus quamvis triſtes.

court notre neveu, plût aux Dieux que cela pût le changer. Déchirez, je vous prie, toutes mes Lettres où je vous ai écrit un peu vivement ſur ſon ſujet, afin que cela ne nous paſſe point; j'en ferai autant des vôtres. J'attens ici Servius Sulpitius, mais je n'eſpere pas de le trouver dans de bonnes diſpoſitions; vous le ſaurez quand je l'aurai vû.

Il faut convenir que je me ſuis trompé, mais ce n'a été qu'une ſeule fois, & dans une ſeule choſe; ou plûtôt, pour avoir voulu garder trop de meſures, j'en ai pris de fauſſes. Mais laiſſons là le paſſé, & tâchons ſeulement de nous mieux conduire à l'avenir. Vous m'avertiſſez de bien penſer à tout ce qui peut m'arriver dans ma fuite; cela n'eſt que trop aiſé à prévoir; & je vois de plus que je ne puis l'éviter qu'en prenant le parti honteux de demeurer ici; & qu'en n'y demeurant pas, je m'expoſe à tomber dans des mains très-cruelles [3]. Voyez, je vous prie, à quelle extrémité je ſuis réduit; il me ſemble quelquefois que je dois ſouhaiter de recevoir quelque mauvais traitement des gens de Céſar, afin qu'il paroiſſe que je ſuis mal avec le Tyran. Si le che-

piamus ab iſtis quamvis acerbam injuriam, ut tyranno in odio fuiſſe videamur. Quod ſi nobis curſus quem ſperaram pateret; effeciſſem aliquid profecto, ut tu optas & hortaris dignum noſtra mora. Sed mirificæ ſunt cuſtodiæ: & quidem ille ipſe Curio ſuſpectus. Quare vi aut clam agendum eſt: & ſi vi, forte & cum tempeſtate, clam autem iſtis. In quo ſi quod [a] σφάλμα, *vides quam turpe eſt. Trahimur: nec fugiendum, ſi quid violentius.*

De Cœlio, ſæpe mecum agito: nec, ſi quid habuero tale dimittam. Hiſpanias ſpero firmas eſſe. Maſſilienſium factum cum ipſum per ſe luculentum eſt, tum mihi argumento eſt, recte eße in Hiſpaniis. Minus enim auderent, ſi aliter eſſet, & ſcirent: nam & junctι, & diligentes ſunt. Odium autem recte animadvertis ſignificatum theatro. Legiones etiam has, quas in Italia aſ-

a Lapſus.

min que je voulois prendre m'étoit encore ouvert, je pourrois, comme vous m'y exhortez, faire quelque action d'éclat qui juſtifieroit mon retardement; mais les paſſages ſont extraordinairement bien gardés, & je ne me fie pas même à Curion. Il faut donc, ou que j'agiſſe à force ouverte, ou que je tâche de m'échaper. Si je prens le premier parti, peut-être que j'aurai encore la tempête à combattre, & en prenant le ſecond, quelle honte pour moi ſi je ſuis ſurpris! Mais je me ſens entraîné, & il faut m'expoſer aux plus fâcheux évènemens.

Je me propoſe ſouvent l'exemple de Cœlius [4]; & ſi je trouve l'occaſion de l'imiter, je ne la manquerai pas. J'eſpere que l'Eſpagne nous demeurera. Le parti qu'ont pris les Marſeillois nous eſt très-avantageux; & c'eſt d'ailleurs une marque que les affaires vont bien en Eſpagne, car ils en ſont aſſez près [5], & ils n'auront pas manqué de s'informer de ce qui s'y paſſe. Je trouve comme vous, que ce qui eſt arrivé au Théatre, eſt une marque ſûre de la haine du peuple pour Céſar. Les légions qu'il a emmenées d'Italie, ne lui ſont

ſumpſit, alieniſſimas eſſe video. Sed tamen nihil inimicius quam ſibi ipſe. Illud recte times ne ruat. Si deſperarit, certe ruet. Quo magis efficiendum aliquid eſt, fortuna velim meliore, animo Cœliano. Sed primum quidque; quod, qualecumque erit, continuo ſcies.

Nos juveni, ut rogas, ſuppeditabimus, & Peloponneſum ipſam ſuſtinebimus. Eſt enim indoles: modo aliquod hoc ſit [a] *ἦθος διδαχῇ ἁλωτόν: quod ſi adhuc nullum eſt, eſſe tamen poteſt: aut* [b] *ἀρετὴ non eſt* [c] *διδακτόν: quod mihi perſuaderi non poteſt.*

a Ingenium quod diſciplina domari poſſit.

b Virtus. *c* Res quæ doctrina tradi poſſit.

pas plus affectionnées ; mais il n'a point de plus grand ennemi que lui-même. Ce n'eſt pas ſans ſujet que vous appréhendez qu'il ne ſe porte aux dernieres violences, ſur-tout ſi ſes affaires tournent mal. Ainſi il faut entreprendre quelque choſe qui me faſſe honneur, & eſperer que cela me réuſſira mieux qu'à Cœlius. De quelque maniere que mes premieres tentatives réuſſiſſent, je vous en rendrai compte auſſi-tôt.

Je veillerai avec ſoin ſur notre neveu, comme vous me le recommandez ; & je ne me rebuterai point [e], car il a de bonnes qualités : mais, quand il n'en auroit point, l'éducation peut en donner ; à moins qu'on ne prétende qu'elle ne peut rien contre le naturel, ce qu'on ne me perſuadera jamais.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *Il avoit écrit pour moi à Hortenſius.*] Qui commandoit ſur la côte de Toſcane.

2. *Reginus.*] On ne trouve perſonne de ce nom dans ce tems-là. Corradus croit que Ciceron parle de Minutius Baſilius, qui commandoit quelques troupes ſur la même côte qu'Hortenſius, & que Ciceron le nomme ainſi parce qu'en Grece Baſilius Βασιλεύς ſignifie la même choſe que Reginus en Latin. Cela eſt fort tiré; d'ailleurs Ciceron auroit dit *Regius* & non pas *Reginus*. S'il étoit permis de deviner, je croirois plûtôt que Ciceron veut parler de celui qui commandoit à Rhegium, & dont il pouvoit avoir beſoin en cas qu'il paſsât en Sicile. Alors il faudroit lire *Rheginus*, qui ſignifie en Latin un homme de *Rhegium*, au lieu que *Reginus* n'eſt pas un mot Latin.

3. *Et qu'en n'y demeurant pas, je m'expoſe à tomber dans des mains fort cruelles.*] Il ſemble que Ciceron eût deviné dès-lors ce qui lui arriva dans la ſuite; le fils aîné de Pompée penſa le faire tuer après la bataille de Pharſale, comme on verra dans l'onziéme Livre.

4. *Je me propoſe ſouvent l'exemple de Cælius.*] Ciceron veut parler de C. Cœlius Caldus Conſulaire, l'un de ceux qui tâcherent de

de ſoûtenir en Italie le parti de Marius contre Sylla. *Vide Epiſt.* 15.

Plutar. Pomp.

5. *Ils en ſont aſſez près.*] Les troupes de Céſar & celles des Lieutenans de Pompée étoient alors ſur les frontieres de l'Eſpagne du côté des Gaules ; ainſi par rapport à Rome, Ciceron pouvoit dire que Marſeille n'étoit pas fort éloignée de cette frontiere.

6. *Je ne me rebuterai point.*] Il y a dans le texte *Peloponeſum ipſam ſuſtinebimus ;* ce qui a rapport à ce que Ciceron a dit dans une autre Lettre, *qu'il étoit auſſi difficile de conduire ſon neveu, que de gouverner l'Arcadie*, qui n'étoit qu'une partie du Peloponeſe. Ces metaphores, comme toutes les expreſſions proverbiales, n'ont point de grace tranſportées d'une langue dans une autre.

Epiſt. 4. hujus Libri.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

EPistola tua gratissima fuit meæ Tulliæ, & mehercule mihi semper secum aliquid afferunt tuæ litteræ. Scribes igitur: ac si quid ad spem poteris, ne dimiseris. Tu Anzonii leones pertimescas cave. Nihil est illo homine jucundius. Attendi a πρᾶξιν πολιτικὴν. *Evocavit litteris è municipiis denos: &* IIII. *viri venerunt ad villam ejus mane. Primum dormiit ad H.* III. *Deinde, cum esset nuntiatum, venisse Neapolitanos & Cumanos, (his enim est Cæsar iratus) postridie redire jussit: lavari se velle, &* b περὶ κοιλιολυσίαν γίνεσθαι. *Hoc here effecit. Hodie autem in Ænariam transf-*

a Factum viri Reip. administrandæ periti.
b Circa ventris resolutionem esse.

LETTRE XIII.

MA fille a été charmée de votre Lettre, & je puis vous assurer ıe je ne l'ai pas été moins. Vous ne ous en écrivez aucune où il n'y ait ıelque chose de consolant; continuez, vous prie, & n'oubliez pas sur-tout s bonnes nouvelles. Il ne faut pas ıe les Lions d'Antoine vous fassent eur [1], jamais homme ne tint moins e leur ferocité. Voici un échantillon e la maniere dont vit cet homme Etat. Il avoit mandé les Décurions : les principaux Magistrats des villes lunicipales [2]; ils vinrent de bon ma- n à sa maison de campagne, mais ntoine se tint au lit jusqu'à neuf heu- s [3]. Ensuite, lorsqu'on lui dit que ux de Naples & de Cumes, dont ésar est fort mécontent, étoient arri- s, il leur fit dire de revenir le len- main, qu'il vouloit se baigner & se rger; voilà à peu près tout ce qu'il hier. Aujourd'hui il doit passer dans

ire conſtituit. Exulibus reditum pollicetur. Sed hæc omittamus, de nobis aliquid agamus.

Ab Axio accepi litteras. De Tirone gratum. Vectenum diligo. Veſtorio reddidi. Servius pridie Nonas Maii. Minturnis manſiſſe dicitur, hodie in Liternino manſurus apud C. Marcellum. Cras igitur nos mature videbit, mihique dabit argumentum ad te epiſtolæ. Jam enim non reperio quid tibi ſcribam.

Illud admiror, quod Antonius ad me ne nuntium quidem, cum præſertim me valde obſervarit. Videlicet aliquid atrocius de me imperatum eſſe coram negare mihi non vult. Quod ego nec rogaturus eram, nec, ſi impetraſſem, crediturus. Nos tamen aliquid excogitabimus. Tu quæſo, ſi quid in Hiſpaniis: jam enim poterit audiri: & omnes ita exſpectant, ut, ſi recte fuerit, nihil negotii futurum putent. Ego autem

l'Iſle d'Ænaria [4]. Il dit tout haut que les Bannis ſeront rappelés ; mais en voilà aſſez ſur ſon ſujet, venons à ce qui nous regarde.

J'ai reçû la Lettre d'Axius. Je vous remercie de ce que vous avez fait pour Tiron. Je ſuis content de Vectenus [5]. J'ai payé Veſtorius. On dit que Servius Sulpitius a couché le 6. de Mai à Minturnes ; il va aujourd'hui coucher à Literne [6] chez C. Marcellus, ainſi il ſera demain chez moi de bon matin, & me fournira matiere pour vous écrire ; je commençois à en manquer.

Je ſuis ſurpris qu'Antoine ne m'ait pas même envoyé faire compliment, lui qui juſqu'à préſent m'a marqué beaucoup de conſidération. Apparemment qu'il a des ordres fâcheux pour moi, & qu'il ſe fait une peine de me refuſer en face. Mais je ne lui aurois point demandé de grace ; & quand il m'en auroit accordé, je ne m'y ſerois pas fié ; il faudra tenter quelqu'autre voie. Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles d'Eſpagne, car on doit maintenant en avoir. Tout le monde les attend, comme ſi cette affaire devoit

nec retentis his confectam rem puta ; neque amissis desperatam. Silium & Ocellam & ceteros credo retardatos. Te quoque à Curtio impediri video. Etsi, ut opinor, habes a nihil domum.

a Veredum impigrum. v. Not.

REMARQUES SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Il ne faut pas que les Lions d'Antoine vous fassent peur.*] Cet endroit fait voir qu'Antoine en avoit dès-lors attelé, quoique Pline & Plutarque disent que ce ne fût qu'après la bataille de Pharsale.

2. *Il avoit mandé les Decurions & les principaux Magistrats des Villes Municipales.*] Je lis ici avec Manuce. *Evocavit litteris, è municipiis, Decuriones & IIII viros, venerunt, &c.* cela fait un sens beaucoup plus net. Apparemment qu'il y avoit dans les anciens exemplaires X. dont les Copistes ont fait *denos* Fulvius Ursinus dit qu'il avoit lû dans un ancien exemplaire IIII *viros*, au lieu de IIII *viri*. Nous avons déja parlé de ces premiers Magistrats des villes Municipales ; il y en avoit ou deux ou quatre, & on les appeloit ou II *viros*, ou IIII *viros*.

être entierement déciſive. Pour moi je trouve que ſi nous demeurons maîtres de l'Eſpagne, Céſar ne ſera pas pour cela ſans reſſources, comme nous ne les perdrons pas toutes en la perdant. Apparemment que Silius Ocella & quelques autres ont trouvé des difficultés pour leur départ; j'apprens que Curtius vous en fait, quoique vous ayez, ce me ſemble, un paſſeport. [7]

---

3. *Il dormit juſqu'à neuf heures.*] Les Sénateurs ſe levoient ordinairement à ſix heures du matin, & leur porte étoit auſſi-tôt ouverte à tous leurs Clients. Ciceron dit ailleurs dans ces mêmes Lettres, que pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie, il ſe levoit avant le jour; & ſe promenoit dans ſa ſalle, les portes ouvertes à tout le monde.

Prima ſalutantes atque altera continet hora.
Martial.

4. *L'Iſle d'Ænaria.*] Sur les côtes de la Campanie, maintenant *Iſchia.*

5. *Je ſuis content de Vectenus.*] Il y a dans le texte *Vectenum diligo.* Nous avons déja remarqué que *multum te amo*, ſignifioit quelquefois je vous ſuis fort obligé. Il n'y qu'à lire ce que Ciceron a dit ſur Vectenus dans les Lettres précedentes * où il s'étoit plaint de lui, pour s'aſſûrer que *Vectenum diligo*, ſignifie dans celle-ci, je ſuis content de ce qu'il a

fait, je lui en ſuis obligé, comme Ciceron s'explique lui-même dans la quinziéme Lettre de ce Livre.

* *Epiſt. 5. & 11. b. Lib.*

6. *Literne.*] Sur le bord de la Mer entre Cumes & Minturnes, lieu devenu fameux par l'exil volontaire de Scipion l'Afriquain.

7. *Un Paſſeport.*] Cet endroit eſt entierement corrompu dans les Manuſcrits. Les Commentateurs l'ont rétabli differemment; mais

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

O Vitam miſeram! Majuſque malum, tam diu timere, quam eſt illud ipſum, quod timetur! Servius, ut antea ſcripſi, cum veniſſet Nonis Maii, poſtridie ad me venit. Ne diutius te teneam, nullius conſilii exitum invenimus. Numquam vidi hominem perturbatiorem metu: neque hercule quidquam timebat, quod non eſſet timendum; illum ſibi iratum, hunc non amicum;

ils conviennent tous qu'il s'agit ici d'un paſſeport ou de quelque choſe d'équivalent, que Ciceron exprime dans la dix-ſeptiéme Lettre par *Diploma*. Grævius a mis dans ſon texte la conjecture de Boſius qui lit μίλητα ἄοχεα, ce qui ſignifie, ſelon ce Critique, un de ces chevaux de poſte ou de relais, qu'on ne donnoit qu'à ceux qui avoient un billet, qu'on appeloit *Diploma*; mais ce Commentateur auroit eu bien de la peine à prouver que ces relais aient été établis avant les Empereurs.

LETTRE XIV.

L'Etrange état que des allarmes continuelles! c'eſt quelque choſe de pire que les maux-mêmes que l'on craint. Servius arriva ici le ſeptiéme de Mai, comme je vous l'ai déja mandé, & me vint voir le lendemain. Pour vous dire tout en un mot, nous n'avons pû rien conclure. Jamais homme ne fut plus ſaiſi de crainte, & la ſienne eſt aſſûrément très-bien fondée. Il dit que Pompée eſt irrité contre lui, & qu'il ne peut compter ſur Céſar; que de quel-

horribilem utriuſque victoriam, cum propter alterius crudelitatem, alterius audaciam, tum propter utriuſque difficultatem pecuniarum, qua erui nuſquam, niſi ex privatorum bonis poſſet. Atque hæc ita multis cum lacrymis loquebatur, ut ego mirarer eas tam diuturna miſeria non exaruiſſe. Mihi quidem etiam lippitudo hæc, propter quam non ipſe ad te ſcribo, ſine ulla lacryma eſt, ſed ſæpius odioſa eſt propter vigilias. Quamobrem quidquid habes ad conſolandum collige, & illa ſcribe, non ex doctrina, neque ex libris: nam id quidem domi eſt; ſed neſcio quo modo imbecillior eſt medicina, quam morbus: hæc potius conquire, de Hiſpaniis, de Maſſilia: quæ quidem ſatis bella Servius affert: qui etiam de duabus legionibus luculentos auctores eſſe dicebat. Hæc igitur ſi habebis, & talia. Et quidem paucis diebus aliquid audiri neceſſe eſt.

que côté que la victoire ſe range, on aura également à redouter ou la cruauté du premier, ou l'audace du ſecond, & les dettes immenſes de l'un & de l'autre; qu'ils ne pourront les acquitter qu'en s'emparant du bien des particuliers. En faiſant ces triſtes réflexions il fondoit en larmes, & j'étois ſurpris, qu'une ſi longue ſuite de maux n'en eût pas tari la ſource. Ce n'eſt pas de pleurer que me vient le mal que j'ai aux yeux, & qui m'empêche de vous écrire de ma main; mais j'en ſuis fort incommodé, parce que le chagrin m'ôte le ſommeil. Ayez donc ſoin de ramaſſer tout ce qui peut me donner quelque conſolation. Cherchez-en d'autres que celles qu'on tire de la Philoſophie; je trouve chez moi ce remède, mais il eſt trop foible pour mes maux; de bonnes nouvelles d'Eſpagne ou de Marſeille feroient plus d'effet. Servius dit que les affaires y vont aſſez bien. Il ajoûte, que cette nouvelle de ces deux Légions [x] vient de fort bon endroit. Mandez-moi tout ce que vous en ſavez, & toutes les autres nouvelles de même genre; on ne peut pas être long-tems ſans en avoir.

Sed redeo ad Servium. Diſtulimus omnino ſermonem in poſterum: Sed tardus ad exeundum: multo ſe in ſuo lectulo malle, quidquid foret. Odioſus ſcrupulus de filii militia Brundiſina. Unum illud firmiſſime aſſeverabat, ſi damnati reſtituerentur, in exilium ſe iturum. Nos autem ad hæc, & ipſum certo fore, &, quæ jam fiebant, non eſſe leviora; multaque colligebamus. Verum ea non animum ejus augebant, ſed timorem, ut jam celandus magis de noſtro conſilio, quam ad idem videretur. Quare in hoc non multum eſt. Nos à te admoniti de Cœlio cogitabimus.

REMARQUES SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Cette nouvelle de ces deux Legions*] Qui penſoient, à ce qu'on diſoit, à ſe déclarer contre Céſar, comme on le verra dans la Lettre ſuivante.

2. *N'eſperant plus de le déterminer.*] Cependant Servius Sulpitius alla peu de tems après

Pour revenir à Servius, nous remîmes la conversation au lendemain; mais il ne peut se résoudre à partir; il aime mieux attendre ici tranquilement tout ce que la fortune lui prépare. Ce qui lui fait de la peine par rapport à Pompée, c'est que son fils se soit trouvé dans le camp devant Brindes. Il m'a néanmoins assûré positivement, que si l'on rappeloit les bannis, il se banniroit lui-même. Je lui ai dis là-dessus, que c'étoit une chose sûre; & qu'il en arrivoit tous les jours bien d'autres, dont je lui ai fait le détail, qui n'étoient pas plus aisées à supporter. Mais, au lieu de lui donner du courage, cela n'a servi qu'à redoubler sa crainte. Ainsi, n'esperant plus de le déterminer [2], il vaut mieux que je lui cache mon départ [3]. Je ne compte plus sur lui, mais je pense toujours à Cœlius dont vous m'avez proposé l'exemple.

---

trouver Pompée, & après la bataille de Pharsale, il fit sa paix avec César qui le laissa en Grece pour y commander.

3. *Il vaut mieux que je lui cache mon départ.*] Il y a dans le texte, *quam ad idem videretur*; il faut sousentendre *vocandus*, ou quelque chose de pareil.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

SErvius cum eſſet apud me, Cephalio cum tuis litteris VI *Id. venit: quæ nobis magnam ſpem attulerunt meliorum rerum de octo cohortibus (etenim hæ quoque, quæ in his locis ſunt, labare dicuntur.) Eodem die Funiſulanus à te attulit litteras, in quibus erat confirmatius idem illud. Ei de ſuo negotio reſpondi cumulate, cum omni tua gratia. Adhuc non ſatisfaciebat: debet autem mihi multos nummos, nec habetur locuples. Nunc ait ſe daturum: cui expenſum tulerit morari: tabellariis, ſi apud te eſſet, quum ſatisfeciſſet, dares. Quantum ſit, Eros Philotimi tibi dicet. Sed ad majora redeamus.*

LETTRE XV.

PEndant que Servius étoit chez moi le dixiéme de ce mois, Cephalion m'a rendu votre Lettre. Ce que vous me mandez de ces huit Cohortes, nous a donné de meilleures eſperances ; car on dit que celles qui ſont dans ces quartiers, penſent auſſi à quitter le parti de Céſar. Le même jour, Funiſulanus me rendit une autre de vos Lettres où vous me confirmez cette nouvelle. Je lui ai répondu ſur ſon affaire d'une maniere dont il a été content, & je lui ai fait comprendre qu'il vous en avoit toute l'obligation. Il me doit une ſomme conſidérable dont je n'ai encore rien touché, & l'on dit qu'il n'eſt pas riche. Il promet de me payer, & il attend ſeulement qu'il l'ait été par un de ſes débiteurs [a] qui vous remettra l'argent. Quand vous l'aurez touché, je vous prie de me l'envoyer par ceux qui m'apporteront vos Lettres. Eros, l'Affranchi de Philotime, vous dira à

Quod optas Cœlianum illud matureſcit. Itaque torqueor, utrum ventum expectem. Vexillo opus eſt: convolabunt. Quod ſuades ut palam prorſus aſſentior: itaque me profecturum puto. Tuas tamen interim litteras exſpecto. Servii conſilio nihil expeditur. Omnes captiones in omni ſententia occurrunt. Unum C. Marcello cognovi timidiorem; quem Conſulem fuiſſe pœnitet. [a] *ὦ πολλῆς ἀγερωχίας! qui etiam Antonium confirmaſſe dicitur, ut me impediret; quo ipſe, credo, honeſtius. Antonius autem* VI *Id. Capuam profectus eſt: ad me miſit, ſe pudore deterritum ad me non veniſſe, quod me ſibi ſuccenſere putaret. Ibitur igitur, & ita quidem, ut cenſes; niſi cujus gravioris perſonæ ſuſcipiendæ ſpes*

a O multam ignaviam!

combien monte cette ſomme ; mais parlons d'affaires plus importantes.

Le tems approche où je pourrai ſuivre l'exemple de Cœlius comme vous le ſouhaitez ; je ſuis fort en peine ſi je dois attendre un bon vent, il y a une infinité de gens à qui il ne faut qu'un Chef. Je crois, comme vous, que je ne dois point me cacher, ainſi je pourrai partir bientôt ; mais écrivez-moi toujours en attendant. Servius ne peut ſe déterminer à rien, tous les partis lui paroiſſent également dangereux. Je ne connois que lui de plus timide que C. Marcellus qui ſe repent d'avoir été Conſul [2], quelle lâcheté ! On dit même qu'il a enrretenu Antoine dans le deſſein où il eſt de m'empêcher de ſortir de l'Italie, ſans doute afin qu'il ſoit moins honteux pour lui d'y demeurer. Pour Antoine, il partit de Capoue le dix ; & me fit dire qu'il n'avoit pas oſé me venir voir, parce qu'il croyoit que je n'étois pas content de lui. Il faut donc partir, & le faire de la maniere que vous m'avez marquée, à moins que je n'aye auparavant quelque occaſion de jouer un plus grand rôle [3] ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ſe

erit ante oblata. Sed vix erit tam cito. Allienus autem Prætor putabat aliquem, ſi ego non, ex collegis ſuis. Quivis licet, dummodo aliquis.

De ſorore laudo. De Quinto puero datur opera. Spero eſſe meliora. De Quinto fratre ſcito eum non mediocriter laborare de uſura: ſed adhuc nihil à L. Egnatio expreſſit. Axius de XII. *millibus pudens. Sæpe enim aſcripſit ut Gallio quantum is vellet darem. Quod ſi non ſcripſiſſet, poſſemne aliter? & quidem ſæpe ſum pollicitus: ſed tantum voluit cito. Me vero adjuvarent his in anguſtiis. Sed dii iſtos! verum alias. Te à quartana liberatum gaudeo, itemque Piliam. Ego, dum panes, & cetera in navem parantur, excurro in Pompeianum. Vettено velim gratias, quod ſtudioſus ſit. Si quemquam nactus fueris, qui perferat; litteras des ante quam diſcedimus.*

trouve ſi-tôt. Le Préteur Allienus croit que ſi je ne le fais pas, quelqu'un de ſes Collegues pourra bien l'entreprendre; il n'importe pas qui, pourvû que la choſe ſe faſſe.

J'approuve fort ce que vous me mandez touchant votre ſœur. Je veille avec ſoin ſur notre neveu, & j'eſpere que cela ira mieux. Pour mon frere, s'il ne vous a point encore payé, ce n'eſt pas ſa faute, il n'a pû rien tirer de L. Egnatius. Admirez, je vous prie, la retenue d'Axius ſur ces douze mille ſeſterces. Il m'a écrit pluſieurs fois de donner à Gallius * tout l'argent qu'il me demanderoit; & quand il ne me l'auroit pas écrit, pouvois-je lui en refuſer? auſſi lui en ai-je ſouvent offert; mais il veut que je trouve tout d'un coup cette ſomme. Ce ſont bien-là des gens à m'aider dans l'embarras où je ſuis, qu'ils puiſſent avoir ce qu'ils méritent: mais je vous en dirai davantage une autre fois. Je ſuis ravi que vous ſoyez délivré de votre fiévre-quarte auſſi-bien que Pilia. Pendant qu'on chargera mon vaiſſeau de vivres & de toutes les autres proviſions néceſſaires, je m'en vais faire un tour à Pompeii. Remer-

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

1. *Par un de ſes débiteurs, &c.*] Le ſtile eſt fort concis en cet endroit, & eſt corrompu dans les Manuſcrits, comme il arrive ordinairement dans les endroits obſcurs. J'ai ſuivi la conjecture & l'interprétation de Grævius, qui fait un ſens plus net que les corrections des autres Critiques. Je ne voudrois pas neanmoins aſſurer qu'il ait trouvé la veritable leçon. Heureuſement il s'agit d'une affaire particuliere qu'il n'eſt pas fort important d'approfondir. Il y a dans le texte *cui expenſum tulerit.* J'ai déja dit ailleurs que que *expenſum ferre*, c'étoit préter de l'argent.

2. *Qui ſe repent d'avoir été Conſul.*] Il parle de C. Marcellus qui pendant ſon Conſulat s'étoit déclaré contre Céſar avec une chaleur peut-être un peu trop grande, & qu'il n'avoit pas ſû depuis ſoûtenir.

3. *A moins que je n'aie auparavant quelque occaſion de jouer un plus grand rôle.*] C'eſt-à-dire, ſelon les Commentateurs, à moins qu'on ne m'envoie vers Pompée pour lui propoſer un accommodement ; mais les affaires n'étoient plus alors à ce point-la. Je crois plûtôt que Ciceron veut dire, à moins que je n'aie quelque occaſion de me mettre à la tête de ceux qui ont envie de ſe déclarer contre Céſar, & à qui il ne manquoit qu'un Chef, comme il l'a dit dans cette Lettre même.

ez, je vous prie, Vectenus de l'affection qu'il me témoigne, & écrivez-moi encore une fois avant que je parte, ſi vous trouvez quelque commodité.

---

4. *Gallius.*] Apparemment que c'étoit le fils même d'Axius à qui Ciceron avoit déja prété douze mille ſeſterces, & qui étoit paſſé par adoption dans une autre famille. Ciceron ſe plaint de ce que Axius, au lieu de le payer dans un tems où il avoit ſi fort beſoin d'argent, lui en demande encore.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

COmmodum ad te dederam litteras de pluribus rebus, cum ad me bene mane Dionyſius fuit: cui quidem ego mon modo placabilem me præbuiſſem, ſed totum remiſiſſem, ſi advenißet qua mente tu ad me ſcripſeras. Erat enim ſic in tuis litteris, quas Arpini acceperam, eum venturum facturumque, quod ego vellem. Ego volebam autem, vel cupiebam potius eſſe eum nobiſcum. Quod quia plane, cum in Formianum veniſſet, præciderat, aſperius ad te de eo ſcribere ſolebam. At ille perpauca locutus, hanc ſummam habuit orationis, ut ſibi ignoſcerem; ſe rebus ſuis impeditum nobiſcum ire non poße. Pauca reſpondi, magnum accepi dolorem. Intellexi fortunam

LETTRE XVI.

JE venois de vous écrire une Lettre aſſez longue, lorſque Dionyſius eſt arrivé chez moi de fort grand matin. Je ne lui aurois point fait paroître de reſſentiment, & je n'en aurois même gardé aucun s'il étoit venu avec les diſpoſitions que vous m'aviez marquées. Dans la Lettre que je reçus à Arpinum, vous m'aſſûriez qu'il feroit tout ce que je voudrois. Ce que je voulois, ou plûtôt ce que je ſouhaitois, c'étoit qu'il demeurât avec nous; & comme il me l'avoit refuſé abſolument lorſque je le vis à Formies, je vous avois depuis témoigné du chagrin contre lui. Aujourd'hui, après m'avoir expoſé ſes raiſons en peu de mots, il a conclu en me priant de l'excuſer ſi l'embarras de ſes affaires ne lui permettoit pas de nous ſuivre. Je ne lui ai pas fait de grands reproches, mais j'ai été vivement piqué de voir qu'il ne nous néglige que parce que la fortune nous eſt

ab eo noſtram deſpectam eſſe. Quid quæris? Fortaſſe miraberis: in maximis horum temporum doloribus hunc mihi ſcito eſſe. Velim ut tibi amicus ſit Hoc cum tibi opto, opto ut beatus ſis. Erit enim tam diu.

Conſilium noſtrum ſpero vacuum periculo fore. Nam & diſſimulabimus, &, ut opinor, acerrime obſervabimus, navigatio modo ſit, qualem opto. Cetera, quæ quidem conſilio provideri poterunt, cavebuntur. Tu, dum adſumus, non modo quæ ſcieris audieriſve, ſed etiam quæ futura providebis, ſcribas velim. Cato, qui Siciliam tenere nullo negotio potuit, &, ſi tenuißet, omnes boni ad eum ſe contuliſſent, Syracuſis profectus eſt ante diem VIII. *Kal. Maj. ut ad me Curio ſcripſit. Utinam, quod aiunt, Cotta Sardiniam teneat. Eſt enim rumor. O, ſi id fuerit, turpem Catonem!*

contraire.

contraire. Que voulez-vous que je vous dise ? Vous serez peut-être surpris, mais je puis vous assûrer que les grands sujets de chagrin que nous avons ne m'ont pas rendu insensible à celui-ci. Je souhaite que Dionysius soit toujours de vos amis ; c'est vous souhaiter une fortune toujours constante, si elle venoit à vous manquer, il vous manqueroit bientôt.

J'espere que mon dessein réussira ; car je saurai bien feindre jusqu'au bout, & je prendrai toutes les précautions possibles, pourvû seulement que le vent nous soit favorable ; du reste je préviendrai tout ce que l'on peut prévoir. En attendant que je parte, écrivez-moi, je vous prie, non-seulement toutes les nouvelles que vous apprendrez, mais aussi tout ce que vous pensez sur l'avenir. Curion m'a mandé que Caton étoit parti de Syracuse le vingt-quatriéme d'Avril. Cependant il pouvoit fort aisément se maintenir en Sicile ; s'il y étoit demeuré, tous les gens du bon parti se seroient rendus auprès de lui. Que je souhaite que Cotta soit demeuré maître de la Sardaigne, com-

Ego, ut minuerem ſuſpicionem profectionis, aut cogitationis meæ, profectus ſum in Pompeianum a. d. IIII *Id. ut ibi eſſem, dum, quæ ad navigandum opus eſſent, pararentur. Cum ad villam veniſſem, ventum eſt ad me: centuriones trium cohortium, quæ Pompeiis ſunt, me velle poſtridie; (hæc mecum Ninnius noſter) velle eos mihi ſe & oppidum tradere. At ego tibi poſtridie à villa ante lucem, ut me omnino illi ne viderent. Quid enim erat in tribus cohortibus? quid, ſi plures, quo apparatu? Cogitavi eadem illa Cœliana, quæ legi in epiſtola tua; quam accepi, ſimul & in Cumanum veni, eodem die: & ſimul fieri poterat, ut tentaremur. Omnem igitur ſuſpicionem ſuſtuli.*

Sed cum redeo, Hortenſius venerat, & ad Terentiam ſalutatum diverterat; ſermone erat uſus honorifico erga me. Tamen eum, ut puto, videbo. Miſit enim puerum ſe ad me

me on le dit ici [1]; ſi cela eſt vrai, quelle honte pour Caton !

J'allai le douze à ma maiſon auprès de Pompeii ; & afin de mieux couvrir mon deſſein, je comptois d'y demeurer pendant qu'on prépareroit toutes choſes pour mon embarquement. Comme j'y arrivois, Ninnius notre ami vint me dire que les Centurions de trois Cohortes qui étoient à Pompeii, demandoient à me voir le lendemain ; qu'ils vouloient me livrer la place. Savez-vous ce que je fis ? je partis avant le jour afin de ne les point voir. En effet, qu'eſt-ce que trois Cohortes ? & quand il y en auroit eu davantage, où prendre des vivres & des munitions ? Je me ſuis ſouvenu du ſort de Celius [2] dont vous me parlez dans votre Lettre que je reçûs le même jour en arrivant à Cumes. D'ailleurs, peut-être que c'étoit un piége qu'on me tendoit ; mais en les évitant je me ſuis mis à couvert de tout ſoupçon.

Pendant que j'étois allé à Pompeii, Hortenſius eſt arrivé ici ; il eſt venu voir ma femme, & lui a parlé ſur mon ſujet d'une maniere fort obligeante ; mais je le verrai lui-même, il me l'a

venire. Hoc quidem melius, quam collega noſter Antonius : cujus inter lictores lectica mima portatur. Tu, quoniam quartana cares, & nedum morbum removiſti, ſed etiam gravedinem, te vegetum nobis in Græcia ſiſte; & litterarum aliquid interea.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *QUe je ſouhaite que Cotta ſoit demeuré maître de la Sardaigne, comme on le dit ici !*] Il en fut chaſſé peu de tems après par les troupes de Céſar.

Lib. 1. Bel. civ.

2. *Je me ſuis ſouvenu du ſort de Celius,*] Ciceron a dit dans pluſieurs des Lettres précédentes, qu'il cherchoit quelque occaſion de faire en Italie, pour le parti de Pompée, ce que Celius avoit fait autrefois pour le parti de Marius; cette occaſion paroît vouloir ſe préſenter, & Ciceron l'évite; il ne ſe laiſſe pas même tenter & ne ſe ſouvient de Celius que pour penſer qu'il lui en coûta la vie. Je ne trouve point mauvais dans Ciceron un excès de prudence, mais je voudrois qu'il n'eût point

mandé par un de ſes gens. C'eſt ſavoir mieux vivre qu'Antoine notre Collegue [3], qui mene avec lui une Comédienne [4] au milieu de ſes Licteurs. Puiſque vous êtes quitte de votre fiévre-quarte, & que vous n'en avez plus aucun reſſentiment, venez nous trouver en Grece bien rétabli; & en attendant, donnez-moi de vos nouvelles.

---

promis ce qu'il ne vouloit ni ne pouvoit tenir. Les actions de vigueur & les expéditions militaires n'étoient point du tout ſon fait; c'eſt avec plus de vérité & de modeſtie qu'il reconnoît ailleurs * qu'on peut lui appliquer ce que Jupiter dit à Venus dans Homere; *la guerre n'eſt point votre partage, &c.*

* *Epiſt.* 13. *Lib.* 14.

3. *C'eſt ſavoir mieux vivre qu'Antoine.*] Qui n'étoit pas venu voir Ciceron, & qui ne lui avoit pas même envoyé faire des complimens, comme il s'en eſt plaint dans la treiziéme Lettre. Il l'appelle ſon Collegue, parce qu'ils étoient tous deux Augures.

4. *Qui méne avec lui une Comédienne.*] La fameuſe Citheride. *Voyez la* 8. *Remarque ſur la* 10. *Lett. de ce Liv.*

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

PRid. *Idus Hortenſius ad me venit ſcripta epiſtola. Vellem cetera ejus. Quam in me incredibilem*[a] *σπουδειαν! qua quidem cogito uti. Deinde Serapio cum epiſtola tua: quam prius quam aperuiſſem dixi ei, te ad me de eo ſcripſiſſe antea, ut feceras. Deinde, epiſtola lecta, cumulatiſſime cetera: & hercule hominem probo. Nam & doctum, & probum exiſtimo. Quin etiam navi ejus me, & ipſo convictore uſurum puto. Crebro refricat lippitudo, non illa quidem perodioſa, ſed tamen quæ impediat ſcriptionem meam. Valetudinem tuam jam confirmatam eſſe & à vetere morbo, & à novis tentatio-*

[a] Prolixam operæ pollicitationem.

LETTRE XVII.

HOrtenſius vint chez moi le quatorze, après que je vous eus écrit. Que je voudrois qu'il fût toujours de même ! vous ne ſauriez croire avec quelle honnêteté il m'a offert ſes ſervices ; je profiterai de ſes bonnes diſpoſitions. Serapion [a] me rendit enſuite votre Lettre ; avant que de l'ouvrir, je lui dis que vous m'aviez déja écrit en ſa faveur ; & après l'avoir lûe, je lui parlai d'une maniere dont il a dû être content. Je crois en effet qu'il nous convient, & qu'il eſt habile homme & honnête homme. Je pourrai même me ſervir de ſon vaiſſeau & le faire embarquer avec nous. Mon mal des yeux revient ſouvent ; & quoiqu'il ne ſoit plus ſi incommode, il ne laiſſe pas de m'empêcher d'écrire. J'apprens avec joie que vous êtes entierement quitte de votre fiévre, & que vous n'en avez plus aucun reſſentiment. Je voudrois

nibus gaudeo. Ocellam vellem haberemus. Videntur enim esse hæc paullo faciliora. Nunc quidem æquinoctium nos moratur, quod valde perturbatum erat. Id si [a] *ἀνεμιὴς erit, utinam idem maneat Hortensius: siquidem ut adhuc erat, liberalius esse nihil potest.*

De diplomate admiraris quasi nescio cujus te flagitii insimularem. Negas enim te reperire, qui mihi id in mentem venerit. Ego autem, quia scripseras te proficisci cogitare, (etenim audieram, nemini aliter licere) eo te habere censebam, & quia pueris diploma sumseras. Habes caussam opinionis meæ: & tamen velim scire quid cogites, in primisque si quid etiam nunc novi est. XVII *Kal. Jun.*

[a] Non perturbatum.

qu'Ocella fût avec nous, car je crois que nous trouverons maintenant moins de difficultés. Nous attendons l'équinoxe, qui eſt fort reculé cette année [2]; ſi le tems eſt beau alors, tout ce qui nous reſte à ſouhaiter c'eſt qu'Hortenſius ne change point; pour le préſent, on ne peut être plus honnête.

Quant à ce que je vous ai écrit de ce paſſeport, vous en paroiſſez ſurpris comme ſi je vous en accuſois de quelque crime [3]. Vous ne comprenez pas, dites-vous, comment cela a pû me venir dans l'eſprit. Il me ſemble néanmoins que cela étoit aſſez naturel; vous m'aviez écrit que vous penſiez à partir, & j'avois entendu dire qu'il faloit un paſſeport pour ſortir de l'Italie; je ſavois d'ailleurs que vous en aviez pris un pour vos gens; voilà ce qui m'a fait croire que vous en aviez pris un pour vous. Mandez-moi, je vous prie, à quoi vous êtes réſolu, & n'oubliez pas ſur-tout de m'écrire ce qu'il y aura de nouveau. Le 16. de Mai.

REMARQUES

SUR LA XVII. LETTRE.

1. *Serapion.*] C'étoit apparemment un homme que Atticus avoit proposé pour mettre auprès des deux jeunes Ciceron, à la place de Dionysius, comme on en peut juger par ces paroles : *Je crois en effet qu'il nous convient, & qu'il est habile homme & honnête homme.*

2. *Nous attendons l'Equinoxe qui est fort reculé cette année.*] On étoit alors au seizéme de Mai. Ce dérangement venoit de la liberté qu'on se donnoit depuis quelques tems sur les *Intercalations*, qui ne se faisoient point selon les regles, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Il n'est rien de plus ridicule que l'interprétation de Corradus qui dit, que par l'Equinoxe Ciceron désigne ici Antoine, parce que *noctes dormiendo cum diebus æquabat ;* mais ce n'est pas le seul endroit où ce Commentateur se rend ridicule. Il est plus surprenant qu'un homme aussi habile & aussi judicieux que Manuce, ait changé la date de cette Lettre, & ait prétendu que dans la suivante il faloit après XIIII *Kal.* effacer *Junias*, parce que, dit-il, l'Equinoxe ne peut pas être au mois de Mai. Comment ce savant homme n'a-t'il pas fait réflexion que le grand dérangement qui étoit alors dans le Calendrier, détermina peu de tems après César à le réformer, & qu'alors

l'Equinoxe étoit reculé de plus de deux mois. Les anciens Hiſtoriens ont fait la même faute. Plutarque, Appien & Florus diſent que Céſar paſſa l'année ſuivante en Grece au mois de Janvier au plus fort de l'hiver ; & ce mois de Janvier ſe trouva environ quinze jours après l'Equinoxe d'Automne, comme le remarque le ſavant Uſſerius ; auſſi Céſar dit que l'hiver approchoit, & que Pompée marchoit pour mettre ſes troupes en quartier d'hiver à Dyrrachium & à Apollonia.

3. *Vous en paroiſſez ſurpris comme ſi je vous accuſois de quelque crime.*] Si Atticus avoit pris un paſſeport de ceux qui commandoient pour Céſar en Italie, ç'auroit été en quelque maniere reconnoître ſon autorité. Il n'avoit garde de le faire devant paſſer en Epire où Pompée étoit alors le maître ; & s'il en avoit pris un pour ſes gens, je ſuis perſuadé que ce n'étoit pas ſous ſon nom.

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

TUllia mea peperit XIIII *Kal. Jun. puerum* [a] ἑπταμηνιαῖον. *Quod* [b] ηὐτόκησεν, *gaudebam. Quod quidem eſt natum perimbecillum eſt. Me mirifice tranquillitates adhuc tenuerunt, atque majore impedimento fuerunt, quam cuſtodiæ, quibus aſſervor. Nam illa Hortenſiana omnia fuere infantia. Ita fiet homo nequiſſimus. A Salvio liberto depravatus eſt. Itaque poſthac non ſcribam ad te quid facturus ſim, ſed quid fecerim. Omnes enim* [c] Κωρυκαῖοι *videntur ſubauſcultare, quæ loquor.*

a Septimeſtrem. *b* Salva peperit. *c* Corycæi.

Tu tamen ſi quid de Hiſpaniis, ſive quid aliud, perge quæſo ſcribere; nec meas litteras exſpectaris, niſi cum quò opto pervenerimus, aut

LETTRE XVIII.

MA fille eſt accouchée à ſept mois, le dix-neuviéme de Mai, d'un garçon ; heureuſement elle ſe porte bien, mais l'enfant eſt fort foible. Il fait depuis quelques jours un calme extraordinaire, qui m'eſt un plus grand obſtacle que toutes les ſentinelles dont je ſuis environné. Pour Hortenſius, ſes belles promeſſes s'en ſont allées en fumée. C'eſt un homme dont il n'y a plus rien de bon à attendre, Salvius ſon Affranchi l'a entierement gâté. Ainſi par ma premiére Lettre je vous manderai, non plus ce que je compte de faire, mais ce que j'aurai fait ; car il me ſemble que j'ai par-tout des eſpions à mes côtés. [x]

Si vous ſavez quelque nouvelle d'Eſpagne ou de quelqu'autre endroit, continuez de m'en faire part. Je ne vous donnerai des miennes que lorſque je ſerai arrivé où je me propoſe d'aller, à moins que je ne vous écrive en che-

ſi quid ex curſu. Sed hoc quoque timide ſcribo. Ita omnia tarda adhuc & ſpiſſa. Ut male poſuimus initia, ſic cetera ſequuntur. Formias nunc ſequimur, eadem nos fortaſſe furiæ perſequentur. Ex Balbi autem ſermone, quem tecum habuit, non probamus de Milita. Dubitas igitur, quin nos in hoſtium numero habeat? ſcripſi equidem Balbo, te ad me de benevolentia ſcripſiſſe & de ſuſpicione. Egi gratias. De altero ei me purga, ecquem tu hominem infeliciorem? non loquor plura, ne te quoque excruciem. Ipſe conficior, veniſſe tempus, cum jam nec fortiter, nec prudenter quidquam facere poſſim.

min. Mais je ne vous dis pas même ceci avec une entiere assûrance ; tout ce que j'ai fait jusqu'à présent, a été lent & mal concerté ; comme j'ai d'abord pris mal mes mesures, le reste s'en est ressenti. Je pense maintenant à m'embarquer à Formies, peut-être que les mêmes furies nous y poursuivront [2]. Je juge par tout ce que vous a dit Balbus, que je ne dois point me retirer à Malte. Doutez-vous que César ne me compte parmi ses ennemis ? J'ai écrit à Balbus ce que vous me marquez de l'affection qu'il a pour moi, & de ce soupçon [3]. Je lui ai fait des remercîmens sur le premier article, justifiez-moi sur le second. Y eut-il jamais un homme aussi malheureux que moi ? Je ne vous en dis pas davantage de peur de vous affliger ; mais je suis inconsolable de me voir dans une situation où le courage & la prudence n'ont plus de lieu.

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *IL me ſemble que j'ai par-tout des eſpions à mes côtés.*] Il y a dans le texte *omnis enim Κωρυκίοι videntur ſubauſcultare quæ loquor.* Il y avoit dans l'Ionie un promontoire nommé Corycus derriere lequel les Pirates ſe cachoient pour ſurprendre les vaiſſeaux marchands ; d'où étoit venu le proverbe τὸν δ' αὖ ὁ Κωρυκίος ἀκροάσατο, *& hoc Corycæus auſcultavit*, auquel Ciceron fait alluſion. Il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre de même nom qui étoit dans la Cilicie, avec une ville dont les habitans s'appeloient Κορύκιοι *Corycii* ou Κορυκιῶται *Coryciotæ*.

2. *Peut-être que les mêmes furies nous y ſuivront.*] C'eſt-à-dire, peut-être que, comme les gens de Céſar n'ont pas voulu me permettre d'aller m'embarquer à Brindes, ils m'empêcheront encore de m'embarquer à Formies.

3. *Ce ſoupçon.*] Qu'il penſoit à aller trouver Pompée.
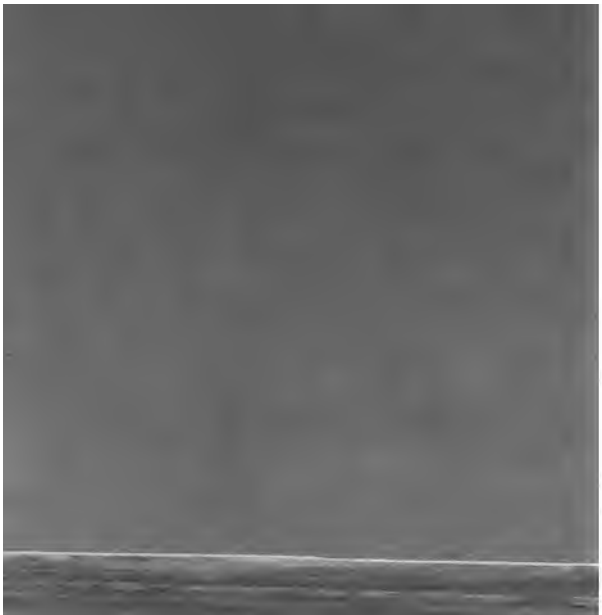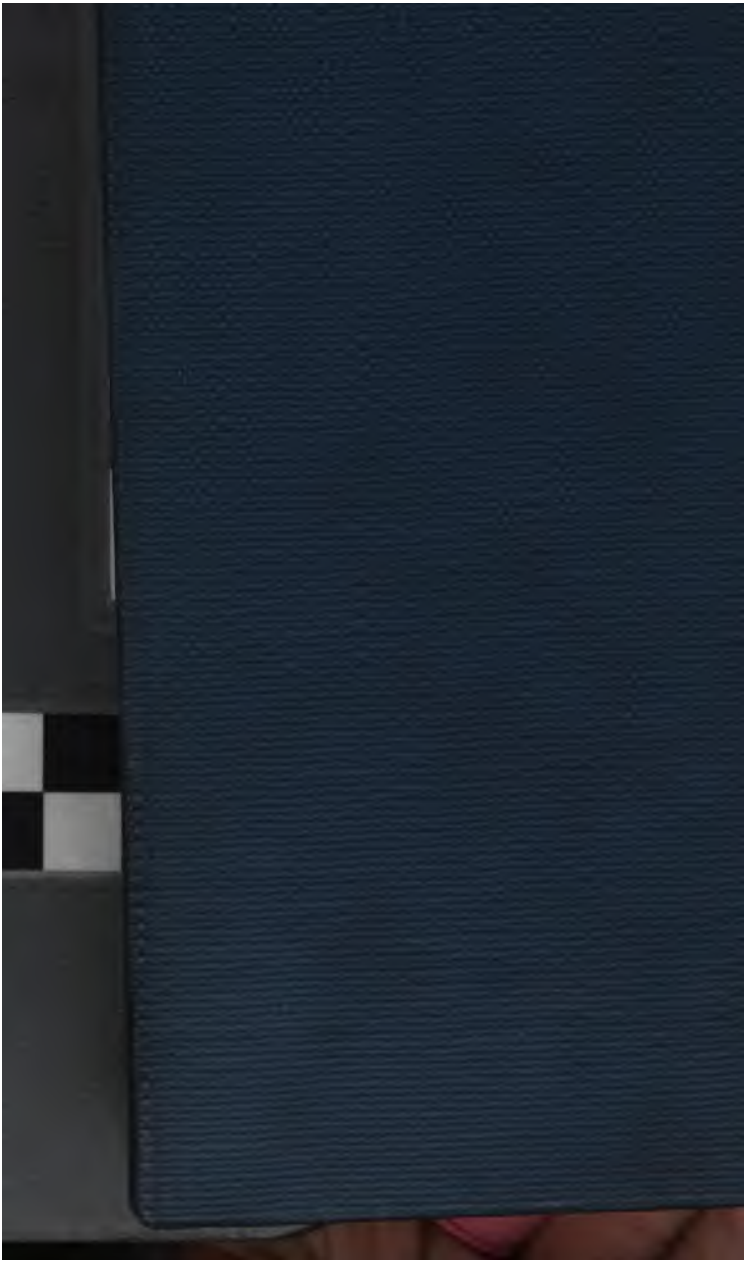
Fin du Tome quatriéme.